

YVES DROLET

**ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES ET
HISTORIQUES SUR LA NOBLESSE
CANADIENNE**

MONTRÉAL

2018

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Les écuyers de la Nouvelle-France, nobles ou roturiers	5
La brunante des gentilshommes : la noblesse canadienne à l'ère de la démocratie bourgeoise	23
L'ascendance des frères Antoine et Thomas de Crisafy	42
Les origines mystérieuses de Catherine Drouet	48
Les officiers du bataillon de volontaires canadiens de 1764	58
Les derniers d'Ailleboust : le notaire Nicolas de Manthet et sa famille	62
L'énigme Thibaudière : Louis Denys de la Ronde et sa famille	68
Les Denys et le vicomte Forsyth de Fronsac : analyse d'une mystification généalogique	77
L'Ordre aryen et seigneurial et le Collège des armes de la noblesse au Canada français	86
Les armoiries des Liénard de Beaujeu	98

INTRODUCTION

On trouvera réunis ici, en version révisée, des articles publiés dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française* ou mis en ligne entre 2010 et 2018. Ces textes répondent à des interrogations sur la généalogie, l'histoire et l'héraldique nobiliaires canadiennes soulevées dans le cadre de la préparation du *Dictionnaire généalogique de la noblesse de la Nouvelle-France* hébergé dans le site du Centre Roland-Mousnier (CNRS) de l'Université de Paris Sorbonne.

LES ÉCUYERS DE LA NOUVELLE-FRANCE : NOBLES OU ROTURIERS ?¹

D'après les données recueillies par l'historienne Lorraine Gadoury, environ 250 des quelque 10 000 Français installés dans la vallée du Saint-Laurent entre 1608 et 1760 prenaient la qualité d'écuyer² ; une quinzaine d'arrivants français faisaient de même en Acadie³, ainsi qu'une cinquantaine en Louisiane. Puisque cette qualité était la marque distinctive de la noblesse en France depuis le milieu du XVI^e siècle, pouvons-nous conclure que plus de 300 nobles se sont établis en Nouvelle-France ? Rien n'est moins certain, pour deux raisons principales.

Premièrement, l'équation écuyer-noble n'est pas aussi évidente qu'il y paraît⁴. Comme le disait un auteur ancien, « [...] la possession de la qualité d'Écuyer, ou autre caractéristique de noblesse, ne suffit pas, seule, pour acquérir ou conserver la noblesse [...] »⁵. Par exemple, à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, la qualification d'écuyer était accordée à titre honorifique, et souvent pour la seule durée de leur charge, à des commensaux du roi (préposés au service domestique et aux tables des maisons royales⁶), sans que cela leur confère les privilèges de la noblesse, amenant à parler dans leur cas de « demi-noblesse commensale »⁷.

Deuxièmement, comme le fait remarquer l'historien François-Joseph Ruggiu, professeur à la Sorbonne, il n'était pas rare que des roturiers français prennent la qualité d'écuyer sans y avoir droit dans des actes notariés ou des registres paroissiaux, même après que les édits des années 1660 aient organisé un contrôle plus étroit de l'accès à la noblesse⁸. Ainsi, des commensaux du roi ou leurs fils transformaient subrepticement leur qualification honorifique ou celle de leur père en marque de noblesse héréditaire. De même, puisque certaines charges ne donnaient la noblesse héréditaire qu'au bout de vingt années d'exercice ou de deux générations consécutives d'exercice, il arrivait que les titulaires de ces charges court-circuitent ces délais et transforment prématurément leur « noblesse commencée » en « noblesse achevée »⁹. Enfin, des roturiers pouvaient s'assimiler à la noblesse s'ils avaient une mère noble ou s'ils appartenaient à un corps d'officiers ouvert à la fois aux nobles et aux non-nobles. Ces agrégations officieuses à la noblesse étaient encore plus faciles dans les colonies, où les autorités étaient plus enclines à fermer les yeux sur cette pratique qui n'avait aucune conséquence sur les finances publiques, puisque personne n'était assujéti aux impôts dont seuls les nobles étaient exemptés en métropole¹⁰.

Comment distinguer les nobles authentiques de ces roturiers agrégés à la noblesse ? En 1944, l'historien Régis Roy soulignait la complexité de l'entreprise :

Pour établir qui était de la noblesse canadienne ou de France [...] il y a là une tâche longue et difficile, parce que, avant de l'entreprendre, il faudra être parfaitement saisi de ce qui constituait la noblesse jusqu'en 1760. Il faudra consulter les Recherches de la noblesse dans les généralités de France, en 1666 et années subséquentes, afin de déterminer ceux qui avaient réellement droit au titre d'écuyer, le plus bas degré dans l'ordre nobiliaire¹¹.

On voudra pour preuve de cette difficulté les recherches minutieuses que le généalogiste Roland-Yves Gagné a dû mener pour démontrer que les frères Leneuf, membres éminents de la noblesse canadienne, s'étaient

¹ Version révisée d'un article publié dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 68 (2017), p. 136-156.

² Lorraine Gadoury, *La noblesse de la Nouvelle-France : familles et alliances*, Montréal, Hurtubise, 1991, p. 166-172.

³ L. Gadoury, *La noblesse...*, op. cit., p. 25.

⁴ Voir « Écuyer », dans Jean-Louis de Kerstrat, *Des qualifications nobiliaires*, Versailles, Mémoire et documents, 1997, <http://www.memodoc.com/articles-ecuyer.htm>

⁵ Antoine Maugard, *Remarques sur la noblesse*, 2^e éd., Paris, Lamy et Gattey, 1788, p. 278.

⁶ Nicolas Viton de Saint-Allais, *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*, t. 2, Paris, 1816, p. 198.

⁷ Samuel Gibiat, *Hiérarchie sociale et ennoblissements : Les commissaires des guerres de la Maison du Roi au XVIII^e siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2006, p. 9.

⁸ François-Joseph Ruggiu, « La noblesse du Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Histoire Économie et Société*, 4/2008, p. 76.

⁹ Monique Gubells, « À propos des usurpations de noblesse en Provence sous l'Ancien Régime », *Provence historique*, 81 (juillet-septembre 1970) p. 225-301.

¹⁰ L. Gadoury, *La noblesse...*, op. cit., p. 17.

¹¹ Régis Roy, « La noblesse du Canada avant 1760 », *Bulletin des recherches historiques*, 50 (1944), p. 16-17.

embarqués roturiers en France pour débarquer écuyers à Québec en 1636¹². Combien d'autres ont comme eux ajouté l'anoblissement par traversée aux multiples formes d'accession officieuse à la noblesse pratiquées sous l'Ancien Régime ?

N'ayant pas la possibilité de faire des recherches en Europe, nous ne prétendons pas apporter une réponse définitive à cette question¹³. Cependant, il existe désormais suffisamment d'ouvrages anciens et de ressources récentes accessibles en ligne pour faire un premier tri provisoire entre les écuyers de la Nouvelle-France qui appartenaient à une famille noble, ceux qui étaient roturiers et ceux qui se situaient dans l'entre-deux qui a toujours existé entre le deuxième et le troisième ordre de la société française d'avant la Révolution. Nous allons passer en revue ici les origines de tous ces écuyers, en commençant par les Canadiens et les Acadiens et en terminant par les Louisianais qui relevaient en principe de l'autorité de Québec mais qui formaient en fait une société distincte à l'intérieur de la colonie.

Les premiers nobles (1608-1665)

Plus d'une vingtaine d'écuyers se sont établis en Nouvelle-France avant l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1665¹⁴. Parmi eux, on comptait une dizaine de nobles. Les frères Pierre Le Gardeur de Repentigny et Charles Le Gardeur de Tilly, débarqués en 1636, descendaient de Jean Le Gardeur, tabellion (notaire) et lieutenant de la vicomté de Thury en Normandie, anobli en 1510¹⁵. En 1667, Charles a fait enregistrer ses titres de noblesse devant le Conseil souverain de la Nouvelle-France¹⁶. Jean de Lauzon, nommé gouverneur de la colonie en 1651, appartenait lui aussi à une famille noble, son grand-père François et son arrière-grand-père James ayant été maires de Poitiers, fonction qui anoblissait au premier degré (c.-à-d. qui conférait la noblesse héréditaire à ses titulaires après vingt ans d'exercice ou en cas de mort en fonction) à cette époque¹⁷. Arrivé lui aussi en 1651, le gouverneur de Trois-Rivières Guillaume Guillemot du Plessis Kerbodo descendait de Pierre Guillemot du Plessis, noble breton marié en 1500, dont la famille a été maintenue dans sa noblesse en 1668¹⁸. Enfin, deux nobles débarqués en 1662 ont présenté leurs titres au Conseil souverain où ils étaient conseillers : Jacques de Cailhaut de la Tesserie appartenait à une famille noble poitevine remontant à Jean Cailhaut, seigneur de la Chevrotière en 1430, d'après une vérification de noblesse effectuée en 1599 par un commissaire de la Cour des aides¹⁹, tandis que Claude de Bermen de la Martinière venait d'une famille noble normande issue de Laurent de Bermen, seigneur de Grainville mort en 1576, et maintenue de noblesse par le Conseil d'État en 1667²⁰.

Deux autres écuyers étaient de noblesse plus récente. René Robineau de Bécancour, secrétaire du gouverneur arrivé en 1645, a été fait baron en 1681. Il a été reçu dans l'Ordre de Saint-Michel (réservé aux nobles) en 1656 en présentant des titres affirmant qu'il descendait de Jean Robineau, trésorier de France anobli en 1502; cependant, puisque son grand-père était marchand bourgeois, il est possible que la noblesse de sa famille n'ait pas remonté au-delà de son père Pierre Robineau, secrétaire de la Chambre du roi, receveur général des finances à Tours et trésorier de la cavalerie légère de France²¹. De son côté, Jean-Vincent Philippe de Hautmesnil, négociant arrivé en 1665, était le fils de Pierre Philippe de Marigny anobli en 1654 par lettres enregistrées devant la Cour des aides de Rouen en 1656, puis révoquées; il a été rétabli dans sa noblesse en 1671 à la condition de rester dans la colonie²².

¹² Roland-Yves Gagné, « Les origines des familles Le Neuf et Le Gardeur », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 63 (2012), p. 174-198.

¹³ En mars 2018, Arnaud Clément, auteur du *Dictionnaire de la noblesse française contemporaine*, a vérifié en France les titres d'une quarantaine d'écuyers de la Nouvelle-France. Son apport est mentionné dans les notes du présent article.

¹⁴ L. Gadoury, *La noblesse...*, op. cit., p. 166 et 171-172.

¹⁵ A. Godbout, « Vieilles familles de France en Nouvelle-France », *Rapport des Archives nationales du Québec*, 53 (1975), p. 220-221.

¹⁶ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse, généalogies, érections de comtés et de baronnies insinuées par le Conseil souverain de la Nouvelle-France*, Beauceville, L'Éclaireur, 1920, vol. 1, p. 3-12.

¹⁷ François-Alexandre Aubert de la Chesnaye des Bois et Jacques Badier, *Dictionnaire de la noblesse contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France*, 2^e éd., vol. 8, Paris, Antoine Boudet, 1774, p. 588 et courriel d'Arnaud Clément, 7 mars 2018.

¹⁸ A. Godbout, « Vieilles familles... », loc. cit., p. 195-196.

¹⁹ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 15-19.

²⁰ F.-A. Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse...*, op. cit., 2^e éd., vol. 2, Paris, Veuve Duchesne, 1771, p. 348-353 et P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 179-194.

²¹ Denis Beauregard, *Fichier origine*, fichierorigine.com et Jean-Guy Pelletier, « Robineau de Bécancour, René, baron de Portneuf », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne (DBC en ligne)*, www.biographi.ca

²² P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 29-33.

À côté de ces nobles assurés figurent des écuyers aux titres douteux ou incertains. Tel que mentionné, les frères Michel Leneuf du Hérisson et Jacques Leneuf de la Poterie, débarqués à Québec avec leurs cousins Le Gardeur en 1636, ne s'étaient jamais dit écuyers en France. Ils appartenaient à une famille bourgeoise dont les branches françaises ont réussi à se faire reconnaître nobles d'extraction en soumettant des documents falsifiés à la Cour des aides de Rouen et au Conseil d'État en 1659, ce qui a permis aux Leneuf canadiens de faire enregistrer leurs titres de noblesse factices par le Conseil souverain en 1675²³.

Le cas de Louis d'Ailleboust, gouverneur du Canada en 1643, et de son neveu Charles arrivé en 1648 est plus complexe. Issus de Pierre d'Ailleboust (+1531), médecin ordinaire du roi François I^{er}, ils prétendaient descendre de son fils Jean anobli en 1592 dont la postérité a été maintenue dans sa noblesse par le Conseil d'État en France en 1667, comme l'indiquent les documents que la famille a déposés en 1736 devant le Conseil supérieur (nom du Conseil souverain à partir de 1708)²⁴. Or, nous savons maintenant qu'ils descendaient d'André d'Ailleboust, frère roturier de Jean dont la postérité française a néanmoins été maintenue dans sa noblesse en 1717²⁵.

Comme les d'Ailleboust, Mathieu d'Amours, débarqué en 1651 et devenu conseiller au Conseil souverain, prenait la qualité d'écuyer sans y avoir vraiment droit. La famille de son père Louis, conseiller au Châtelet de Paris, descendait de François d'Amours, maître d'hôtel du roi en 1499, et a été maintenue dans sa noblesse en 1668 par un arrêt du Conseil d'État que les descendants de Mathieu ont fait enregistrer devant le Conseil supérieur en 1725²⁶. Cependant, Mathieu avait omis de dire que ses parents étaient « mariés en droits communs²⁷ » plutôt qu'en légitime mariage, ce qui l'excluait en principe de la noblesse.

Mathieu d'Amours était venu au Canada avec son beau-frère Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, qui est devenu procureur général au Conseil souverain. Celui-ci, fils d'un conseiller et médecin ordinaire du roi et petit-fils d'un marchand de Montoire, était le premier de sa lignée à se dire écuyer²⁸. En 1784, un de ses descendants, Michel Chartier de Lotbinière, a été fait marquis par le roi Louis XVI, et la famille s'est inventée une généalogie la rattachant à un certain Alain Chartier qui aurait été anobli par le roi Charles VI au début du XV^e siècle. Cette ascendance fictive a été communiquée à Pierre-Georges Roy par Henri-Gustave Joly de Lotbinière²⁹, d'où elle est passée dans le *Dictionnaire biographique du Canada (DBC)*³⁰.

Trois autres membres du Conseil souverain de cette époque se qualifiaient d'écuyers alors que leur noblesse était plus que douteuse. Deux d'entre eux se rattachaient à la demi-noblesse commensale. Denis-Joseph Ruette d'Auteuil, arrivé vers 1648, avait été conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi, fonction qui lui valait de prendre la qualité d'écuyer à titre honorifique personnel ; malgré que son père se soit lui aussi dit écuyer, la famille n'était probablement pas noble puisqu'on a proposé de l'anoblir en 1666³¹. De son côté, Louis Rouer de Villeray, arrivé vers 1650, était le fils d'un valet de chambre de la reine ; il était peut-être apparenté à François Rouer de Villeray maintenu de noblesse à Paris en 1670, mais son rattachement à la famille noble italienne della Rovere mentionné dans le *DBC* a toutes les apparences d'une invention du XIX^e siècle³². Enfin, Jean-Baptiste de Peiras, arrivé vers 1670, était le fils d'un notaire au Châtelet de Paris.

Huit autres arrivants complètent le tableau des écuyers de cette première époque. Trois d'entre eux avaient un père qui exerçait une charge non anoblissante : Jean-Paul Godefroy, présent dans la colonie en 1636, était le fils d'un conseiller du roi et trésorier extraordinaire des guerres, Nicolas Le Vieux de Hauteville, lieutenant général civil et criminel de la Sénéchaussée de Québec présent dans la colonie de 1651 à 1656, était le fils d'un conseiller et secrétaire des finances du frère du roi, tandis que l'officier de garnison Pierre Picoté de Belestre arrivé en 1659 était le fils d'un conseiller et médecin ordinaire du roi. Trois autres sont d'origine

²³ R.-Y. Gagné, « Les origines... », *loc. cit.*, et P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 57-65.

²⁴ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 61-68.

²⁵ Lorraine Gadoury, *Une famille noble en Nouvelle-France : les d'Ailleboust*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1982, p. 9-11.

²⁶ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 3-14.

²⁷ Jean-Paul Macouin, *Les familles pionnières de la Nouvelle-France dans les archives du Minutier central des notaires de Paris*, Montréal, Archiv-Histo, 2016, p. 63.

²⁸ www.unicaen.fr/mrsh/prefen/notices/8748lc.pdf

²⁹ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 127-133.

³⁰ André Vachon, « Chartier de Lotbinière, Louis-Théandre », *DBC en ligne*, www.biographi.ca

³¹ L. Gadoury, *La noblesse...*, *op. cit.*, p. 42 et Auguste Vachon, « La noblesse contestée de Denis-Joseph Ruette d'Auteuil », *Science héraldique*, <http://heraldicsciencesheraldique.com/annexe-i---la-noblesse-contesteecuttee-de-denis-joseph-ruette-drsquoateuil.html>

³² Pierre Margry, *Les Rouer de Villeray*, Paris, E. de Soye, 1851, Bernard Weilbrenner, « Rouer de Villeray, Louis », *DBC en ligne*, www.biographi.ca et courriel d'Arnaud Clément, 3 mars 2018.

inconnue : François de Chavigny, sieur de Berchereau, arrivé en 1641 et ancêtre de la famille de La Chevrotière, Gabriel Celles, syndic de Montréal arrivé en 1643 et ancêtre de la famille Decelles Duclos, et Philippe Mius d'Entremont, qui aurait été fait baron de Pobomcoup par lettres patentes du gouverneur de l'Acadie en 1653³³. Les deux derniers étaient assurément roturiers : l'aventurier Claude Turgis, arrivé en Acadie dès 1610, qui se prétendait écuyer et sieur de Saint-Étienne de la Tour alors qu'il était le fils d'un maître-maçon parisien, et le capitaine de garnison Étienne Pézard de la Touche débarqué à Québec en 1661.

Les officiers de Carignan (1665)

Sur la trentaine d'officiers du régiment de Carignan-Salières arrivés au Canada en 1665 et restés au pays après le retour du régiment en France en 1668, plus d'une vingtaine étaient qualifiés d'écuyers³⁴. Pourtant, seuls cinq d'entre eux appartenaient à des familles de noblesse certaine. Le capitaine Olivier Morel de la Durantaye descendait d'Alain Morel, seigneur de la Corbière vivant en 1400, et sa famille a été maintenue dans son rang par la Commission de réformation de la noblesse de Bretagne en 1668³⁵. Le capitaine Pierre de Saint-Ours descendait d'Antoine de Saint-Ours, mis au rang des nobles dans la révision des feux du Dauphiné en 1448 et membre d'une famille confirmée dans sa noblesse par la Cour des aides du Dauphiné en 1659³⁶. Le capitaine Jean-Vincent d'Abbadie, baron de Saint-Castin, établi en Acadie, appartenait à une famille issue de Bertrand d'Abbadie, avocat général du roi de Navarre marié en 1531, et maintenue dans sa noblesse en 1670³⁷. Le lieutenant Pierre de Joybert de Soulanges descendait de François de Joybert (+1503), comme l'indique l'arrêt de maintien en noblesse de sa famille édicté par le commissaire pour la recherche des usurpateurs de la noblesse de Champagne en 1668, dont copie a été déposée au Conseil souverain en 1672³⁸. Enfin, le lieutenant Sébastien de Villieu était le fils de Claude de Villieu anobli en 1628 par le duc de Savoie, si l'on se fie aux lettres de naturalité produites devant le Conseil souverain en 1675³⁹.

Un autre officier de Carignan, le capitaine Antoine Pécaudy de Contrecoeur, petit-fils de Jean Picoud et Jeanne Contrecoeur, aurait été anobli en 1661. Cependant, les historiens contestent l'authenticité des lettres de noblesse qu'il a fait enregistrer devant le Conseil souverain en 1687⁴⁰. Il n'y a par contre aucun doute quant au statut roturier de son beau-frère François Jarret de Verchères, enseigne au régiment, dont les descendants ont pris la qualité d'écuyer; il n'était pas apparenté à la famille noble Jarret résidant à La Réole, contrairement à ce qu'indique une généalogie remise à Pierre-Georges Roy par le lieutenant-colonel Tarieu de Lanaudière en 1920⁴¹.

Parmi les autres officiers du régiment, le lieutenant Séraphin Margane de Lavaltrie était peut-être justifié de se dire écuyer, puisque son père était avocat au Parlement de Paris, fonction anoblissante au premier degré de 1644 à 1669 puis à partir de 1690⁴², et que son grand-père était écuyer gentilhomme ordinaire du nonce du pape⁴³. Il en allait peut-être de même de l'enseigne Thomas de Lanouguère, ancêtre des Tarieu de Lanaudière, dont le père était écuyer et conseiller du roi en l'élection d'État⁴⁴. Comment classer toutefois le lieutenant René Gaultier de Varennes, issu d'une famille bourgeoise d'Angers qui était en voie d'agrégation à la noblesse, comme l'atteste la qualité d'écuyer prise en France par son frère Charles, gouverneur d'Arlon, et son cousin Louis Gaultier de Boumois⁴⁵? Et que penser de la noblesse des capitaines Michel-Sidrac Dugué

³³ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 2, p. 135-137.

³⁴ L. Gadoury, *La noblesse...*, op. cit., p. 167 et 171-172.

³⁵ Jean-Paul Morel de la Durantaye, *Olivier Morel de la Durantaye, officier et seigneur en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 1997, p. 16-22.

³⁶ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 2, p. 117-119.

³⁷ Armand de Dufau de Maluquer, « Notice généalogique sur la maison d'Abbadie de Maslacq », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 2^e série, 1 (1895-1896), section I, p. 73-113.

³⁸ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 50-54 et Frédéric de Joybert, *Notice généalogique sur la famille de Joybert et ses alliances*, Laon, Journal de l'Aisne, 1900, p. 1-4.

³⁹ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 69-75.

⁴⁰ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 105-110 et Fernand Grenier, « Pécaudy de Contrecoeur, Antoine », *DBC en ligne*, www.biographi.ca

⁴¹ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 2, p. 145-160 et Céline Dupré, « Jarret de Verchères, Pierre », *DBC en ligne*, www.biographi.ca

⁴² « Classification des charges conférant la noblesse », dans Louis d'Izarny-Gargas, Jean-Jacques Lartigue et Jean de Vaultchier, *Nouveau nobiliaire de France*, Versailles, Mémoire et documents, 1997-1998, www.memodoc.com/articles-charges.htm.

⁴³ Jean-Paul Macouin, *Les familles...*, op. cit., p. 134.

⁴⁴ Sophie Imbeault, *Les Tarieu de Lanaudière. Une famille noble après la Conquête 1760-1791*, Québec, Septentrion, 2004, p. 19.

⁴⁵ Antonio Champagne, « Les Gaultier de la Vêranderie en France et au Canada et leurs relations par delà l'océan », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 12 (1958), p. 262-277.

de Boisbriand et Pierre de Saurel, dont les pères sont dits « noble homme », expression qui désignait tantôt un noble tantôt un roturier selon les provinces et les époques ?

À l'inverse, l'enseigne Pierre Bécard de Grandville était certainement roturier, son père étant juré vendeur et contrôleur des vins et munitionnaire des vivres des armées⁴⁶. Les données manquent pour statuer sur la condition des dix autres officiers du régiment qualifiés d'écuyers, dont plusieurs étaient sans doute roturiers : les capitaines François Pollet de la Combe Pocatière, fils d'un seigneur, et Isaac-Alexandre Berthier, les lieutenants Philippe de Carion du Fresnoy, Antoine de Lafrenaye de Brucy, François Provost et Edmond de Suève, et les enseignes Paul Dupuis, Paul Maurel de Sainte-Hélène et Pierre Mouet de Moras.

Deux soldats du régiment se disaient écuyers : Philippe Gaultier de Comporté, assurément roturier puisqu'il était fils d'un seigneur, petit-fils d'un procureur fiscal et arrière-petit-fils d'un sergent royal⁴⁷, et Jean-Baptiste de Poitiers du Buisson, possiblement noble s'il est vrai que son père était gentilhomme servant chez la reine et descendait de Philippe de Poitiers, gouverneur d'Arras à la fin du XV^e siècle, lui-même descendant d'Eustache, comte de Peytieu en Valentinois (d'où le nom Poitiers) au XII^e siècle⁴⁸.

Les écuyers arrivés entre 1665 et 1683

Quelques écuyers se sont établis au Canada entre l'arrivée du régiment de Carignan en 1665 et celle des premières troupes de la Marine en 1683⁴⁹. Trois d'entre eux appartenaient à la noblesse de Normandie. Jacques du Mesnil-Eury, présent dans la colonie en 1668, venait de la famille des seigneurs du Mesnil-Eury attestée dès le XIV^e siècle et maintenue de noblesse en 1666⁵⁰. Jean-Baptiste Deschamps de la Bouteillerie, seigneur arrivé en 1671, était issu d'une famille dont la noblesse remontait à Pierre Deschamps, procureur du roi mort en 1573, et peut-être à Robert Deschamps dont les fiefs auraient été anoblis en 1471, d'après les titres confirmés lors de la recherche de la noblesse de la généralité de Rouen en 1667 et enregistrés devant le Conseil supérieur en 1730⁵¹. Enfin, Dominique La Motte de Lucière, capitaine des gardes des fermes du roi arrivé en 1678, était noble puisque son père était qualifié d'écuyer en France et que son frère François était chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et baron d'Aulnay⁵².

Le statut d'autres écuyers est plus ambigu. Jean Dulignon de Lamirande, débarqué en 1670, était le fils d'un procureur du duché de La Rochefoucauld et certains membres de sa famille prenaient la qualité d'écuyer en France⁵³. De son côté, Jacques-Alexis Fleury d'Eschambault, avocat au Parlement arrivé en 1671, était le fils d'un « noble homme » avocat du roi en l'élection de Mauléon en Poitou⁵⁴. Sa famille n'était apparemment pas noble puisque ses descendants ont vu leur demande d'anoblissement refusée en 1754⁵⁵. Par ailleurs, il faudrait faire des recherches à l'étranger pour déterminer le statut nobiliaire de l'Italien Octave Zapaglia de Rissan, natif de Mantoue et secrétaire du gouverneur en 1665, et du Suisse Jacques Bizard, major de Montréal arrivé en 1672, dont le père était maire et pasteur calviniste dans le canton de Neuchâtel.

Un dernier groupe d'écuyers de cette époque réunit l'explorateur René-Robert Cavelier de La Salle, arrivé en 1667 et anobli en 1675⁵⁶, et ses associés Daniel Greysolon du Lhut, probablement noble⁵⁷, François Daupin de la Forêt, fils d'un lieutenant du prévôt de l'Île-de-France parfois qualifié d'écuyer dans les actes notariés parisiens, et Henri de Tonti, fils d'un banquier italien qui se disait chevalier et baron de Paludy⁵⁸.

⁴⁶ Jean-Paul Macouin, *Les familles...*, op. cit., p. 23.

⁴⁷ Robert Larin, « Philippe Gaultier de Comporté, Jean-Philippe Vernon de La Foulle et leur famille », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 45 (1994), p. 274-280.

⁴⁸ Robert La Roque de Roquebrune, « Trois familles canadiennes », *Nova Francia*, 5 (1930), p. 325-326 et Étienne Pattou, *Maison de Poitiers, comtes de Valentinois et seigneurs de Saint-Vallier*, 2008, racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Poitiers-Valentinois.pdf

⁴⁹ L. Gadoury, *La noblesse...*, op. cit., p. 166 et 171.

⁵⁰ Charles Fierville, « Étude sur le Marquisat de Marigny », *Mémoires de la Société académique du Cotentin*, 1 (1875), p. 132-133.

⁵¹ P.-G. Roy, *La famille Des Champs de Boishébert*, Lévis, 1906, p. 3-8 et *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 2, p. 29-58.

⁵² Raymond Foulché-Delbosc, Introduction et notes, dans Edward Denison Ross et Eileen Power, *Madame d'Aulnoy Travels into Spain*, Londres, Georges Routledge & Sons, 1930, p. iv-v et 405.

⁵³ Communication personnelle de Cécile de Lamirande

⁵⁴ www.unicaen.fr/mrsh/prefen/notices/8396jf.pdf

⁵⁵ F.-J. Ruggiu, « La noblesse du Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Histoire Économie et Société*, 4/2008, p. 83.

⁵⁶ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 2, p. 109-111.

⁵⁷ Yves Zoltvany, « Greysolon Dulhut, Daniel », *DBC en ligne*, www.biographi.ca

⁵⁸ Jean-Paul Macouin, *Les familles...*, op. cit., p. 89 et 189.

Les anoblis canadiens

Outre Cavelier de la Salle, d'autres habitants de la colonie ont été anoblis⁵⁹. Le premier bénéficiaire de cet honneur a été Robert Giffard, seigneur de Beauport, qui s'est vu décerner des lettres de noblesse en 1658 et les a fait enregistrer devant le Conseil souverain l'année suivante⁶⁰. Pierre Boucher, seigneur de Boucherville et gouverneur de Trois-Rivières, a été anobli en 1661; ses lettres ayant brûlé, il en a obtenu de nouvelles en 1707 et les a fait enregistrer devant le Conseil supérieur en 1710⁶¹.

En 1668, des lettres de noblesse ont été accordées à Simon Denys de la Trinité, conseiller au Conseil souverain, Jean Godefroy de Lintot, seigneur à Trois-Rivières et Charles Le Moyne, seigneur de Longueuil. Ces lettres devaient être enregistrées devant la Cour des aides de Paris et le Conseil souverain dans des délais qui n'ont pu être toujours respectés, forçant les descendants des anoblis à accomplir de nombreuses démarches pour faire confirmer leur statut. Les titres de noblesse des Denys ont été enregistrés à Québec en 1680 en application d'une lettre de cachet de 1675; les Le Moyne ont fait enregistrer les leurs à Paris en 1680 et à Québec en 1725, tandis que ceux des Godefroy ont été confirmés par la Cour des aides en 1718 et enregistrés devant le Conseil supérieur en 1721⁶².

Toujours en 1668, les frères Louis Couillard de Lespinay, seigneur de la Rivière-du-Sud, et Charles Couillard, seigneur de Beaumont, ont reçu des lettres de noblesse, peut-être en confirmation de celles que leur père Guillaume Couillard aurait obtenues en 1654⁶³. Ces lettres n'ont jamais été enregistrées, mais les descendants de Charles et certains descendants de Louis ont pris la qualité d'écuyer sous le Régime français et la famille a été considérée noble par les autorités britanniques au lendemain de la Conquête⁶⁴.

En 1669, Nicolas Dupont, seigneur de Neuville, a obtenu des lettres de noblesse qu'il a fait enregistrer l'année suivante devant le Conseil souverain où il était conseiller⁶⁵. De son côté, Nicolas Juchereau de Saint-Denis a été anobli tout juste avant sa mort en 1692, et c'est son fils qui a fait enregistrer ses lettres de noblesse devant le Conseil en 1700⁶⁶. En 1693, Charles Aubert de la Chesnaye a reçu des lettres de noblesse qu'il a fait enregistrer en 1699 devant la Cour des aides et en 1700 devant le Conseil souverain où il était conseiller⁶⁷.

En 1696, le marchand et seigneur Jacques Le Ber a acheté des lettres de noblesse. Un décret de 1715 ayant révoqué toutes les lettres vendues depuis 1689, ses fils ont dû obtenir un décret les dispensant de cette révocation en 1717⁶⁸. Enfin, François Hertel, né dans la colonie et nommé lieutenant réformé dans les troupes de la Marine en 1691, a obtenu et fait enregistrer en 1716 des lettres de noblesse qui lui avaient été promises dès 1689⁶⁹.

Les officiers des troupes de la Marine (1683-1688)

Une cinquantaine d'officiers des troupes de la Marine débarqués entre 1683 et 1688 et établis dans la colonie prenaient la qualité d'écuyer⁷⁰. Plusieurs d'entre eux possédaient des titres de noblesse remontant à plusieurs générations, mais fort peu ont jugé utile de les produire devant le Conseil supérieur.

Parmi les officiers nobles, le plus haut gradé était le commandant Philippe de Rigaud de Vaudreuil, membre d'une famille remontant à Pierre Rigaud, seigneur de la Bécède en Languedoc au début du XIV^e siècle⁷¹. Du côté des capitaines, Pierre d'Escayrac de Lauture paraît descendre de Bernard, seigneur d'Escayrac en Quercy

⁵⁹ L. Gadoury, *La noblesse...*, op. cit., p.167.

⁶⁰ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 2, p. 105-107.

⁶¹ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 155-159.

⁶² P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 87-91, 197-213 et 263-273.

⁶³ Azarie Couillard-Després, « Anoblissement des Couillard », *Bulletin des recherches historiques*, 20 (1914), p. 221-224.

⁶⁴ Robert Larin et Yves Drolet, « Les listes de Carleton et de Haldimand. États de la noblesse canadienne en 1767 et 1778 », *Histoire sociale*, 41 (2008), p. 563-603.

⁶⁵ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 23-25.

⁶⁶ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 123-126.

⁶⁷ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 114-118.

⁶⁸ Yves Zoltvany, « Le Ber, Jacques », *DBC en ligne*, www.biographi.ca et Azarie Couillard-Després, *La noblesse de France et du Canada*, Montréal, G. Malchelosse, 1916, p. 19.

⁶⁹ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 164-166 et Raymond Douville, « Hertel, François », *DBC en ligne*, www.biographi.ca

⁷⁰ L. Gadoury, *La noblesse...*, op. cit., p. 168-169 et 172.

⁷¹ P.-G. Roy, *La famille de Rigaud de Vaudreuil*, Lévis, 1938, p. 4.

vivant en 1228⁷², Philippe Clément du Vuault de Valrennes descendait de Pierre Clément, seigneur du Vuault au milieu du XV^e siècle⁷³, Louis-Joseph Le Gouès de Grais était issu d'une famille normande anoblée en 1470⁷⁴, et François Le Verrier de Rousson était le fils d'un vicomte de Breteuil maintenu en noblesse par lettres patentes en 1655⁷⁵.

Parmi les lieutenants et sous-lieutenants, Josué du Bois Berthelot de Beaucour venait d'une famille bretonne que l'on dit attestée dès 1248 et maintenue de noblesse en 1426⁷⁶. Jacques-Charles de Sabrevois, dont le père Henri était écuyer et seigneur de Sermonville à Garancières-en-Beauce, était vraisemblablement issu de la famille noble de Sabrevois citée dans la région chartraine dès 1329⁷⁷. Charles-Henri d'Aloigny de la Groye était le fils de Louis d'Aloigny, fait marquis de la Groye en 1661 et maintenu dans sa noblesse en 1667, dont les origines certaines remontaient à Gauvain d'Aloigny, seigneur de Chagon en Poitou mentionné en 1385⁷⁸. Louis de Cadaran descendait de Mathieu de Cadaran vivant en 1440, dont la famille a été maintenue lors de la réformation de la noblesse de Bretagne en 1668⁷⁹. Jean-Louis de la Corne, qui a déposé ses titres de noblesse au Conseil supérieur en 1722, appartenait à une famille maintenue noble en 1666 qui remontait à Barthélémy, seigneur de La Corne en Auvergne marié en 1448⁸⁰. Pierre Payen de Noyan descendait de Jean Payen, seigneur de la Garanderie maintenu lors de la recherche de la noblesse de Normandie en 1463⁸¹. Claude de Ramezay était le descendant de Philibert de Ramezay, seigneur de Montigny en Champagne en 1532, tel qu'indiqué dans son jugement d'inscription dans le catalogue des nobles de la généralité de Paris rendu en 1701 et présenté au Conseil supérieur par sa veuve en 1725⁸². François Le Gantier de la Vallée-Rasné descendait de Jean Le Gantier, écuyer et seigneur de La Vallée au Maine en 1533⁸³. Joseph de Jordy de Cabanac et son neveu François de Jordy Moreau étaient issus de Thomas de Jordy vivant à Carcassonne en 1549 dont la descendance a été maintenue dans sa noblesse en 1703⁸⁴. Constant Le Marchand de Lignery descendait de Claude Marchand qui exerçait la charge anoblissante de notaire et secrétaire du roi au XVI^e siècle⁸⁵. Jean-Baptiste Céloron de Blainville était le petit-fils de Claude Céloron, qui avait acquis la noblesse héréditaire en obtenant la charge de conseiller du roi, maison et couronne de France et de ses finances en 1637⁸⁶. Enfin, Jacques Maleray de la Mollerie était le petit-fils d'André Maleray, seigneur de Larceau, anobli par lettres en 1638⁸⁷.

Au nombre des autres officiers nobles, François de Galliffet de Caffin venait d'une famille noble du Dauphiné dont l'ascendance certaine remonte au damoiseau Jean de Galliffet vivant en 1380⁸⁸. Michel Dagneau Douville, qui a produit ses titres devant le Conseil supérieur en 1708, appartenait à une famille maintenue de noblesse en 1559 et 1666, qui remontait à Jean d'Aigneaux vivant en 1419⁸⁹. Léon Leveau de Langis

⁷² F.-A. Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse*..., op. cit., 2^e éd., vol. 6, Paris, Antoine Boudet, 1773, p. 70.

⁷³ Abbé Renet, « Milly – Mouvance de la Châtellenie », *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du Département de l'Oise*, 15 (1894), p. 796.

⁷⁴ *Généralité de Caen. Recherche de la noblesse faite par ordre du roi (Louis XIV) en 1666 et années suivantes*, Caen, Henri Delesques, 1887, vol. 2, p. 626.

⁷⁵ Courriel d'Arnaud Clément, 3 mars 2018.

⁷⁶ Claude Drigon de Magny, *Livre d'or de la noblesse*, Paris, Collège héraldique, 1846, p. 149 et Benjamin Jollivet, *Les Côtes-du-Nord*, vol. 3, Guingamp, Rouquette, 1856, p. 297.

⁷⁷ Étienne Pattou, *Famille de Sabrevois*, racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Sabrevois.pdf

⁷⁸ Henri Beauchet-Filleau, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, 2^e éd., vol. 1, Poitiers, Oudin, 1891, p. 52-53.

⁷⁹ *Étymologie et histoire de Carquefou*, www.infobretagne.com/carquefou.htm et « Notes d'État civil nobiliaire », *Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France*, 6 (1887), col. 288.

⁸⁰ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse*..., op. cit., vol. 1, p. 217-260 et Denis Beauregard, *Dictionnaire généalogique de nos origines*, 1997, www.francogene.com

⁸¹ F.-A. Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse*..., op. cit., 2^e éd., vol. 11, Paris, Antoine Boudet, 1776, p. 229.

⁸² P.-G. Roy, *Lettres de noblesse*..., op. cit., vol. 1, p. 277-282.

⁸³ L.-J. Denis, *Histoire de la ville et du château de La Chartre-sur-le-Loir*, J. Moire, 1901, www.manoir.org/page0001000a.html

⁸⁴ Élie-Joseph Auclair, *Les de Jordy de Cabanac; Histoire d'une ancienne famille noble du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1930, p. 31-46.

⁸⁵ D. Beauregard, *Dictionnaire*..., op. cit.

⁸⁶ A. Godbout, « Vieilles familles... », loc. cit., p. 145-146.

⁸⁷ A. Godbout, « Vieilles familles... », loc. cit., p. 230-232.

⁸⁸ F.-Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse*..., op. cit., 2^e éd., vol. 7, Paris, Antoine Boudet, 1774, p. 49-56.

⁸⁹ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse*..., op. cit., vol. 1, p. 129-143 et Roland-Yves Gagné et Paul Leportier, « L'ascendance de Michel d'Aigneaux d'Ouville », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 52 (2001), p. 97-98.

appartenait à la famille issue d'Olivier Levreau, seigneur de Naintré en 1423, et maintenue en 1667⁹⁰. Christophe Dufrost de la Jemmerais descendait de Guyon Dufrost, noble breton marié en 1473, d'après l'arrêt de maintien en noblesse de 1668 copié par le notaire Raimbault à Montréal en 1732⁹¹. Jean de Douhet était le descendant de Martial de Douhet, seigneur de Puy-Molinier en Auvergne cité en 1525, comme l'atteste le jugement de maintien en noblesse de la famille en 1698⁹². Jean Sicard de Carufel descendait de Raymond Sicard, seigneur de Carufel reconnu noble en 1530⁹³. Louis de Gannes de Falaise, dont le fils a produit les titres de noblesse devant le Conseil en 1743, venait d'une famille noble poitevine remontant au moins à Louis de Gannes, seigneur de Montdidier au XVI^e siècle, et maintenue en 1667⁹⁴. Charles Petit de Livilliers était noble du fait de son grand-père Guillaume Petit, bourgeois de Paris devenu écuyer et seigneur de Livilliers au début du XVII^e siècle⁹⁵; il ne descendait cependant pas d'un grand audencier du roi Louis XI comme l'ont prétendu des généalogistes louisianais⁹⁶. Enfin, Jean-François Hamelin de Bourgchemin était le fils de François, seigneur de Louzes, reconnu noble par un arrêt de la Chambre souveraine des francs fiefs en 1654 dont copie a été versée au greffe du notaire Adhémar à Montréal en 1699⁹⁷.

Cinq autres officiers étaient fils de membres de Parlements. Le sous-lieutenant Étienne de Villedonné et l'enseigne François Mariauchau d'Esglis étaient peut-être nobles puisque leurs pères étaient avocats au Parlement de Paris, encore que l'époque de leur arrivée au Canada coïncide avec la période pendant laquelle cette fonction ne conférait pas la noblesse au premier degré⁹⁸. En revanche, le capitaine Jean de Mine était assurément roturier. Son père Émeric Demine était avocat au Parlement et conseiller au siège d'Aix-en-Provence, charge qui ne conférait la noblesse que lorsque les membres de deux générations en avaient été investis et les avaient exercées vingt ans ou jusqu'à leur mort⁹⁹; or, Émeric, issu d'une famille d'orfèvres, avait été le premier de sa famille à quitter la classe artisanale et à occuper une charge au Parlement¹⁰⁰. Tel pourrait être aussi le cas de l'enseigne Denis d'Estienne du Bourguet, dont le père était conseiller au Parlement de Provence, mais dont le grand-père paternel ne paraît pas avoir exercé cette charge.

Trois capitaines avaient un statut nobiliaire ambigu. François-Marie Renaud d'Avène des Méloizes était le fils d'un seigneur et bailli dont aucun document d'époque ne prouve la noblesse, ce qui n'a pas empêché ses descendants d'être maintenus nobles par arrêt du conseil d'État en 1785¹⁰¹. Raymond Blaise des Bergères venait d'une famille roturière puisque son père était commis au bureau des coches; cependant, il avait été mousquetaire du roi, corps de troupe réservé en principe à la noblesse, et pouvait de ce fait prendre la qualité d'écuyer à titre personnel¹⁰². Paul-Louis Dazemard de Lusignan était quant à lui le fils d'un conseiller du roi, contrôleur du domaine du roi et traites, charge n'ayant aucun effet nobiliaire; il s'est agrégé officieusement à la noblesse, si bien que son petit-fils Louis-Antoine se disait marquis et a réussi à faire inscrire sa famille à l'Armorial général de France¹⁰³. L'enseigne Charles Marin de la Malue présente un cas semblable; il était fort probablement roturier, mais un de ses descendants a réussi à se faire reconnaître noble en France en 1768 en présentant une fausse généalogie le rattachant à la famille toulonnaise de Marin maintenue de noblesse en 1667¹⁰⁴.

D'autres officiers écuyers de ce groupe étaient clairement roturiers. Parmi les capitaines, Joseph de Monic était issu d'une famille de marchands du Béarn tandis que Charles-Gaspard Piot de Langloiserie était le fils d'un receveur de la baronnie de Maulle qui descendait apparemment d'un marchand laboureur¹⁰⁵. Du côté

⁹⁰ A. Godbout, « Études généalogiques », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 1 (1944-1945), p. 43-47.

⁹¹ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 2, p. 97-104.

⁹² Gustave Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, vol. 14, Évreux, Charles Hérissey, 1915.

⁹³ D. Beauregard, *Dictionnaire...*, op. cit.

⁹⁴ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 2, p. 71-90 et Michel Fauvin, « La famille de Gannes », *Gâtinais généalogique*, www.gatinaisgeneal.org/michelf/histoires_particulieres/les_degannes/les_degannes3_1.htm

⁹⁵ www.lemarois.com/jlm/data/j31barnauld.html

⁹⁶ Aegidius Fauteux, « La famille Petit de Levilliers », *Bulletin des recherches historiques*, 34 (1928), p. 478-493.

⁹⁷ P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 2, p. 113-116.

⁹⁸ Voir la note 35 ci-dessus.

⁹⁹ Louis d'Izarny-Gargas, Jean-Jacques Lartigue et Jean de Vaulchier, *Nouveau nobiliaire...*, op. cit.

¹⁰⁰ « Demine et de Mine de Quinson », *Anciennes familles de Provence*, genobco.free.fr/provence/Demine1.htm et

¹⁰¹ André Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, vol 14, Paris, Dentu, 1857, p. 195-196.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ Communication personnelle de Robert Larin.

¹⁰⁴ Communication personnelle de Robert Larin.

¹⁰⁵ Courriel d'Arnaud Clément, 3 mars 2018.

des lieutenant, Clément Lériger de Laplante venait d'une famille bourgeoise d'Angoulême¹⁰⁶, tandis que Louis de la Porte de Louvigny était le fils d'un conseiller du roi et receveur des tailles, charge non anoblissante¹⁰⁷.

Par ailleurs, onze officiers prenant la qualité d'écuyer avaient un statut nobiliaire imprécis, allant de la noblesse possible à la roture certaine (tableau 1).

Tableau 1 – Officiers des troupes de la marine au statut nobiliaire incertain (1683-1688)

Nom	Qualité ou profession du père
Capitaines	
Jean Bouillet de la Chassaigne	Avocat au Parlement, seigneur
Nicolas Daneau de Muy	Seigneur
François Lefebvre du Plessis	Gentilhomme maître d'hôtel du roi
Lieutenants	
Guillaume de Lorimier	Marchand bourgeois
Étienne Myré de l'Argenterie	Inconnue
Sous-lieutenant	
Henri-Jules Le Fournier du Vivier	Premier exempt du prince de Condé
Enseignes	
Jacques Le Picard de Noré	Lieutenant de vaisseau
Alexandre-Joseph de Lestringant	Écuyer
Cadets	
Pierre Fournier de Belleval	Gentilhomme de la chambre du roi
Philippe Lesaulnier de Saint-Michel	Écuyer
Charles Renaud du Buisson	Inconnue

Quatre autres officiers écuyers présentent une situation particulière, du fait de leur origine italienne. Les frères Antoine et Henri de Crisafy, établis en France en 1678 et capitaines au Canada en 1684, appartenaient à une famille noble de Messine, en Sicile, remontant à Nicolo Crisafi, baron de Linguaglossa en 1392¹⁰⁸; rien ne semble cependant justifier le titre de marquis dont se parait Antoine. Peut-être également factice était le titre de baron de Paludy que tenait de son père le lieutenant Alphonse de Tonti, frère d'Henri que nous avons vu arriver en 1670. On peut aussi douter de la noblesse de Pierre-Charles de Liette, cousin des frères Tonti.

Enfin, deux soldats roturiers des troupes de la Marine se disaient écuyers : Gédéon de Catalogne, fils d'un marchand, et Claude Drouet de Richarville, fils d'un avocat au Parlement de Chartres, qui s'est fabriqué une généalogie fantaisiste que le Conseil supérieur a refusé d'enregistrer en 1736¹⁰⁹. Publiée au XIX^e siècle, cette généalogie le faisait descendre d'un certain Robert Philippe Drouet censé avoir été anobli en 1201¹¹⁰.

Les officiers militaires (1689-1760)

A) Officiers des troupes de la Marine

Plus de 70 officiers des troupes de la Marine établis dans la vallée du Saint-Laurent et en Acadie entre 1689 et 1760 prenaient la qualité d'écuyer¹¹¹. Plusieurs de ces derniers appartenaient à des familles nobles connues sur plusieurs générations, mais seuls deux d'entre eux, arrivés en 1698, ont produit leurs titres devant le Conseil supérieur : Michel Fily de Kerigou, membre d'une famille issue d'Hervé Fily de Kerneis vivant à la fin du XV^e siècle et maintenue dans sa noblesse par la Commission de réformation de la noblesse de Bretagne

¹⁰⁶ Suzanne Labelle-Martin, « Lériger de Laplante », 2012.

¹⁰⁷ Jean-Paul Macouin, *Les familles...*, op. cit., p. 116.

¹⁰⁸ Andrea Minutolo, *Memorie del Gran Priorato di Messina*, Messine, Vincenzo d'Amico, 1699, p. 88.

¹⁰⁹ P.-G. Roy, *Inventaire des jugements et délibérations du Conseil supérieur de la Nouvelle-France de 1717 à 1760*, Beauceville, L'Éclaireur, 1933, vol. 3, p. 124.

¹¹⁰ Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice, *Loin du pays, Souvenirs d'Europe, d'Afrique et d'Amérique*, Québec, A. Côté, 1889, vol. 2, p. 42-48 et Robert S. Robertson, « A Curious and Important Discovery in Indiana », *Magazine of American History with Notes and Queries*, 24 (juillet-décembre 1890), p. 45-51.

¹¹¹ L. Gadoury, *La noblesse...*, op. cit., p. 169-171.

en 1668¹¹², et Jacques-Hugues Péan de Livaudière, membre d'une famille anoblie en la personne de François Péan, échevin de Tours en 1600, et maintenue de noblesse par un arrêt du Conseil d'État en 1725¹¹³.

Parmi les autres officiers de noblesse certaine, Joseph-Antoine de Fresnel de la Pipardière (1691) descendait d'une lignée de seigneurs normands, gentilshommes ordinaires de la maison du roi, remontant à Denis de Fresnel marié en 1580¹¹⁴. Louis-Simon Le Poupet de la Boularderie (1693) descendait de Guillaume Le Poupet, seigneur de Saint-Aubin en Normandie anobli en 1509¹¹⁵. Louis Liénard de Beaujeu (1697) était issu d'une famille titulaire depuis trois générations des charges héréditaires de chef de paneterie du roi et de remueuse des enfants de France à la cour¹¹⁶. Les frères Gabriel Rousseau de Villejoin et Pierre Rousseau de Souvigny, arrivés en Acadie respectivement en 1698 et 1707, venaient d'une famille issue d'Étienne Rousseau, écuyer du comte de Saint-Aignan en Berry vers 1500, et confirmée dans sa noblesse en 1596¹¹⁷. Nicolas-Antoine Coulon de Villiers (1700) descendait de Nicolas Coulon, seigneur de Chahagny et prévôt royal de Mantes anobli dès 1590, dont la famille a été maintenue dans sa noblesse en 1669¹¹⁸. Étienne de Bragelongne (1702) descendait quant à lui de Baudouin, seigneur de Bragelongne et de Jouy au XIV^e siècle¹¹⁹. Les frères François du Pont du Vivier, Michel du Pont de Renon et Louis du Pont du Chambon, arrivés en Acadie 1702, appartenaient à une famille issue de Liphard du Pont, seigneur de La Garde en Basse-Marche marié en 1551, et maintenue dans sa noblesse en 1666¹²⁰. François de Berey des Essarts (1703), originaire de Bernon en Champagne, appartenait fort probablement à la famille issue de Jacques de Berey, seigneur de Cussangy vivant en 1530, et maintenue dans sa noblesse en 1668¹²¹. Le lien entre son père et cette famille n'est pas formellement établi, mais Bernon se trouve à proximité de Cussangy et il existait une seule famille de ce nom dans la région.

Jean-François Eurry de la Pérelle (1708) venait d'une famille d'ancienne noblesse normande mentionnée en 1463 et maintenue en 1666, et Nicolas-Joseph de Noyelle (1710) était fils et petit-fils de barons d'après les preuves de noblesse présentées par ses descendants en France en 1772¹²². Deux officiers arrivés en 1712 étaient dans un cas de noblesse ancienne, et dans l'autre de noblesse assez récente : Gaspard d'Adhémar de Lantagnac appartenait à une famille issue d'Adhémar de Clausayes vivant au XIV^e siècle et maintenue de noblesse en 1670¹²³, tandis que Claude-Michel Bégon, frère du célèbre intendant de la Nouvelle-France, venait d'une famille bourgeoise de Blois qui avait accédé à la noblesse avec son grand-père Michel Bégon, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances marié en 1637¹²⁴.

Pierre de Saint-Vincent de Narcy (1714), héritier du titre de baron octroyé à son grand-père Maximilien en 1635, appartenait à une famille issue de Bernard de Saint-Vincent, grand fauconnier du duc de Lorraine où il s'était établi en 1512, et maintenue dans sa noblesse en Champagne en 1666¹²⁵. Charles-François de Mézières de Lépervanche (1715) venait d'une famille maintenue de noblesse en 1670 qui descendait de Jean de Mézières, seigneur de Boisset-les-Prévanches en Normandie en 1492¹²⁶. Joachim de Sacquespée de Voipreux (1725) descendait de Jean de Sacquespée, seigneur de Gomiécourt en Artois marié en 1554¹²⁷. Jean-Baptiste Dupin de Bellugard (1725) appartenait à une branche de la famille noble Dupin de Saint-

¹¹² P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 1, p. 169-175.

¹¹³ A. Godbout, « Vieilles familles... », loc. cit., p. 176-180 et P.-G. Roy, *Lettres de noblesse...*, op. cit., vol. 2, p. 17-26.

¹¹⁴ *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*. Calvados, Caen, 1897.

¹¹⁵ *Recherche de la noblesse faite par ordre du roi en 1666 et années suivantes par Messire Guy Chamillart, intendant*, vol. 2, Caen, Henri Delesques, 1887, p. 701-702.

¹¹⁶ René Jetté, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 736.

¹¹⁷ F.-A. Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse...*, op. cit., 2^e éd., vol. 12, Paris, Antoine Boudet, 1778, p. 413-420.

¹¹⁸ D. Beauregard, *Dictionnaire...*, loc. cit.

¹¹⁹ Louis Moreri, *Le grand dictionnaire historique*, 19^e éd., vol. 4, Paris, 1743, p. 667-669.

¹²⁰ G. Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles...*, op. cit., vol. 15, Évreux, Charles Hérissey, 1917, p. 122.

¹²¹ Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France*, vol. 2, Paris, 1938, p. 80.

¹²² Courriel d'Arnaud Clément, 3 mars 2018.

¹²³ G. Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles...*, op. cit., vol. 1, Évreux, Charles Hérissey, 1903, p. 47-48.

¹²⁴ *Armorial général ou registres de la noblesse de France*, registre second, première partie, Paris, Prault, 1741, p. 203.

¹²⁵ P.-G. Roy, *La famille de Saint-Vincent de Narcy*, Lévis, 1946, p. 3-5.

¹²⁶ Louis-Étienne Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du Département de l'Eure*, vol. 1, Les Andelys, Delcroix, 1868, p. 404.

¹²⁷ Michel de Vernerolles, « Réponse à l'article Un Champenois au Canada : Sacquespée », *Nova Francia*, 2 (1926), p. 36-37.

André¹²⁸. Jean-François de Vassan (1727) était quant à lui probablement issu de la famille des seigneurs de Mutigny qui descendait de Raoul de Vassan reconnu noble au XV^e siècle¹²⁹.

Antoine-Gabriel-François Benoist (1735) présente un cas particulier. Il était le petit-fils d'Antoine Benoist, peintre ordinaire et sculpteur du roi Louis XIV qui a reçu en 1706 des lettres de relief le rétablissant dans la noblesse à laquelle son père Jean aurait dérogé en devenant par nécessité menuisier sculpteur; d'après les lettres, la famille descendrait de Guillaume Benoist, écuyer, valet de chambre du roi Charles VII au XV^e siècle¹³⁰. Cette ascendance est plus que douteuse, et il est presque certain qu'Antoine a présenté des titres fictifs sur lesquels le roi aura volontiers fermé les yeux pour récompenser son portraitiste de longue date.

Augustin-Antoine de la Barre (1737) appartenait à une branche d'une famille normande maintenue dans sa noblesse en 1667 ; François-Armand Maizière de Maisoncelle (1738) venait d'une famille noble champenoise mentionnée dès 1449 et maintenue en 1669 ; Jean-Louis Mamiel de Pontois (1738) était le fils d'un conseiller au Parlement de Metz mort en fonction et donc de noblesse héréditaire ; François Le Mercier (1740) était issu de la famille normande Le Mercier du Quesnoy maintenue de noblesse en 1667¹³¹. À Louisbourg, Amable-Joseph Came de Saint-Aigne (1737) était membre d'une famille maintenue dans sa noblesse à Montauban en 1701 ; Louis-Victor de Vareil de la Brégeonnière (1748) appartenait à une famille sans principe de noblesse régulier, mais pleinement agrégée à la noblesse poitevine comme en témoigne sa présence à l'assemblée de la noblesse en 1789¹³² ; Pierre de Montalembert de Cers (1745) était membre d'une famille remontant à Jean de Montalembert, chevalier angoumois marié en 1250, et maintenue de noblesse en 1666¹³³, tandis que Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville de Beaumouchel (1748) venait d'une famille noble normande remontant au XVI^e siècle et maintenue en 1669¹³⁴. Louis de Bonne de Missègle, débarqué à Québec en 1749, était probablement issu d'une famille languedocienne du XIV^e siècle maintenue en noblesse en 1668¹³⁵. Hubert Couterot (1750) possédait la noblesse personnelle mais non héréditaire du fait de sa fonction d'écuyer de quartier de la cuisine-bouche de la reine¹³⁶. Louis-Simon Labat de Sivrac (1750) appartenait à une famille noble inscrite au catalogue des gentilhommes qui ont participé aux assemblées générales des trois ordres en Gascogne en 1789¹³⁷. Charles-René de la Roche-Vernay (1751) était issu d'une famille tourangelles maintenue dans sa noblesse en 1669¹³⁸. Enfin, Louis-Auguste-Joseph-Victor d'Espinassy (1757) descendait d'Antoine, baron du château de Signe en Provence en 1362¹³⁹.

Par contre, d'autres officiers écuyers n'étaient pas nobles, à commencer par l'aventurier Antoine Laumet arrivé en 1687 et devenu capitaine dans les troupes de la Marine et chevalier de Saint-Louis ; fils d'un petit magistrat de Gascogne, il s'est inventé le titre de sieur de Lamothe Cadillac¹⁴⁰. De leur côté, Philippe Pastour de Costebelle (1692), était le fils d'un avocat au Parlement de Languedoc jugé usurpateur de la noblesse en 1697, Frédéric-Louis Herbin (1698) était le fils d'un valet de chambre du roi dont la noblesse n'était pas héréditaire, Louis Haincque de Puygibault (1701) appartenait à une famille bourgeoise de Loches qui n'a été anoblíe qu'en 1732, Pierre de Rivon de Budemont (1702) descendait d'un roturier conseiller du roi à Lyon, François Hérault de Saint-Michel (1713) était issu des seigneurs roturiers de Gourville, Antoine-Claude Rambault de Barallon (1735) était roturier, Jean-Baptiste Berrenger (1741) était le fils d'un fourrier, et Jean-François de Larminat (1757) était le fils d'un échevin de Thionville dont la descendance n'a été anoblíe que sous la Restauration¹⁴¹. Enfin, François de Caire, arrivé en 1758 comme ingénieur avec le grade de lieutenant

¹²⁸ Courriel d'Arnaud Clément, 3 mars 2018.

¹²⁹ Jean Haudicquer de Blancourt, *Nobiliaire de Picardie*, Paris, Robert Jean Baptiste de la Caille, 1693, p. 530.

¹³⁰ Eugène Vaudin, « Antoine Benoist de Joigny, peintre et sculpteur en cire de Louis XIV », *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 40 (1886), p. 320-321.

¹³¹ Courriel d'Arnaud Clément, 3 mars 2018.

¹³² Jean-Baptiste-Pierre-Julien de Courcelles, *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, vol. 4, Paris, Bureau général de la noblesse de France, 1821, p. 204.

¹³³ F.-A. Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse...*, op. cit., 2^e éd., vol. 10, Paris, Antoine Boudet, 1775, p. 231.

¹³⁴ F.-A. Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse...*, op. cit., 2^e éd., vol. 6, Paris, Antoine Boudet, 1773, p. 171-173.

¹³⁵ J.-B.-P.-J. de Courcelles, *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France*, vol. 4, Paris, Arthus Bertrand, 1824.

¹³⁶ Courriel d'Arnaud Clément, 3 mars 2018.

¹³⁷ Louis de La Roque et Édouard de Barthélémy, *Catalogue des gentilshommes en 1789*, vol. 2, Paris, Dentu, 1866.

¹³⁸ Courriel d'Arnaud Clément, 3 mars 2018.

¹³⁹ F.-A. Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse...*, op. cit., 2^e éd., vol. 6, Paris, Antoine Boudet, 1773, p. 108-111.

¹⁴⁰ Yves Zoltvany, « Laumet, de Lamothe Cadillac, Antoine », *DBC en ligne*, www.biographi.ca

¹⁴¹ Courriel d'Arnaud Clément, 3 mars 2018.

et rentré en France en 1760, était le fils d'un capitaine au Royal-Vaisseaux et major d'Antibes et le petit-fils d'un marchand de Toulon. En 1768, il a demandé à être rétabli dans la noblesse de ses ancêtres qu'il faisait remonter à François-Marie Caire, commandant du fort du Lauzet anobli par le comte de Barcelonnette en 1358. Le généalogiste des Ordres du roi a rejeté cette demande, arguant que même en supposant la vérité des titres, la famille n'avait jamais porté de qualifications nobles depuis 1640 et avait donc perdu définitivement sa noblesse¹⁴².

Comme dans le cas des officiers débarqués entre 1683 et 1688, un certain nombre d'officiers arrivés entre 1689 et 1760 ont un statut imprécis allant de la noblesse probable à la roture certaine (tableau 2).

Tableau 2 – Officiers des troupes de la Marine au statut nobiliaire incertain (1689-1760)

Nom	Arrivée	Qualité ou profession du père
Louis-Thomas de Joncaire	1690	Écuyer
Marc-Antoine de Rupalley	1693	Gentilhomme de la fauconnerie du roi
Charles-Étienne Gazon de la Châtaigneraie	1694	Conseiller commissaire au Châtelet de Paris
François de Selles de Marbrelle	1694	Général de la table de marbre du palais
Benjamin Dervilliers de la Boissière	1696	Écuyer de la duchesse de Villeroy
Louis-Odet Pierrecot de Bailleul	1696	Gentilhomme valet de chambre du roi
Louis Maray de la Chauvignerie	1697	Notaire et juge royal
François-Augustin de Joannès	1705	Chevalier, seigneur, capitaine de dragons
Louis de Montéléon	1710	Bouteiller du roi
François-Nicolas de Chassin	1717	Fourrier du logis de la maison du roi
Claude-Dorothée Laguerre de Morville	1717	Lieutenant-colonel au régiment de Lorraine
François Châtelain	1719	Procureur au Châtelet de Paris
Jacques-Philippe Dontaille	1723	Écuyer
Daniel Portail de Gevron	1726	Maire perpétuel de Saint-Florent-le-Vieil
Philippe-Antoine de Raynaud	1728	Sieur de La Roche, marquis de Grandval
Jean-François Bourdon de Dombourg	1733	Seigneur, capitaine de navire
Jean-Baptiste Guyon	1738	Capitaine de cavalerie
Jean-Jacques Gorge de Saint-Martin	1750	Écuyer
Louis-Joseph-François d'Hugues	1757	Écuyer
Nicolas-Antoine Dandanne Danseville	1757	Échevin

B) Officiers des troupes de terre

Seize officiers arrivés au Canada entre 1755 et 1757 avec les troupes de terre du marquis de Montcalm et mariés dans la colonie se disaient écuyers¹⁴³. Contrairement aux officiers des troupes de la Marine, ils étaient en grande majorité de noblesse certaine.

Six d'entre eux pouvaient retracer leur ascendance avant le XVI^e siècle. Germain de Vassal de Monviel, qui a été tué à la bataille de Sainte-Foy et a laissé une descendance au Canada, était le fils d'un capitaine de cavalerie qui se rattachait à la famille aquitaine de Vassal attestée dès le XI^e siècle et maintenue dans sa noblesse en 1666¹⁴⁴. Le marquis italien François-Marie-Luc d'Albergati-Vezza, qui a laissé une descendance au pays, était membre d'une famille noble de Bologne connue depuis le XIII^e siècle¹⁴⁵. Jean-Baptiste-Guillaume Le Prévost de Basserode était issu d'une famille noble flamande remontant à Jacques Le Prévost de Basserode vivant en 1352¹⁴⁶. Marcel-Louis de Parfouru provenait d'une famille normande issue de Jean de Parfouru, vivant en 1391, dont les fils ont présenté leurs preuves de noblesse en 1463¹⁴⁷. Charles-François-Ange de Marillac, tué à la bataille des Plaines d'Abraham en 1759, venait d'une famille auvergnate anoblie

¹⁴² G. Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles...*, op. cit., vol. 8, Évreux, Charles Hérissé, 1909, p. 100-101 et Monique Cubells, « À propos des usurpations de noblesse en Provence, sous l'Ancien Régime », *Provence historique*, 1970, p. 292.

¹⁴³ L. Gadoury, *La noblesse...*, op. cit., p. 170.

¹⁴⁴ J.-B.-P.-J. de Courcelles, *Histoire généalogique...*, op. cit., vol. 5, Paris, Arthus Bertrand, 1825.

¹⁴⁵ Giovanni Battista di Crollanza, *Dizionario storico-blasonico delle famiglie nobili e notabili italiane*, vol. 1, Pise, Giornale Araldico, 1886, p. 19.

¹⁴⁶ Nicolas Viton de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, vol. 10, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1876, p. 87-100 et discussion dans *Généalogie Nord-Pas-de-Calais*, gennpdc.net.

¹⁴⁷ *Dictionnaire généalogique, héraldique, historique et chronologique*, vol. 6, Paris, Duchesne, 1761, p. 82-83.

en la personne de Gilbert de Marillac en 1577¹⁴⁸. François-Prospér Douglas appartenait à une famille issue de Guillaume Douglas, noble écossais entré au service du roi Charles VII dans les années 1430, et maintenue dans sa noblesse en 1668¹⁴⁹.

Quatre autres officiers retraçaient leur ascendance jusqu'au XVI^e siècle. Louis Blanchard du Val appartenait à une branche cadette de la famille noble bretonne Blanchard de la Burahaye attestée depuis 1504 et maintenue de noblesse en 1669¹⁵⁰. Jean-Baptiste-Christophe-Claude d'Hastrel de Rivedoux venait d'une famille noble de l'île de Ré remontant à Simon Hastrel, écuyer picard mentionné en 1536¹⁵¹. Michel-Marie-Charles Avice de Mougou descendait de Jérôme Avice, maire de Niort en 1594 maintenu noble en 1608¹⁵². Jean-Pierre de Bachoué de Barraute, tué à la bataille de Sainte-Foy en 1760, descendait d'Antoine de Bachoué, seigneur de Barraute en 1599 admis aux États de Béarn en 1609¹⁵³. Antoine-Joseph de Bellot de Segonzac descendait de François de Bellot anobli en 1660, tandis que Léon de Castets descendait de François de Castets confirmé dans sa noblesse en 1670¹⁵⁴. Enfin, Joseph de Germain était le petit-fils d'un conseiller à la Cour des comptes de Montpellier dont la mort en fonction en 1696 avait conféré la noblesse héréditaire à sa descendance¹⁵⁵.

Le statut nobiliaire des trois derniers officiers est moins évident et nécessiterait de plus amples recherches en France : Étienne-Guillaume de Figuery, fils d'écuyer, Pierre-Philippe d'Aubrespy de la Farelle, fils d'un capitaine des troupes, et Honoré Dubois de la Miltière, fils d'un avocat.

Les autres écuyers (1689-1760)

Une trentaine d'écuyers établis dans la vallée du Saint-Laurent et en Acadie entre 1689 et 1760 n'étaient pas des officiers militaires¹⁵⁶. Quatre d'entre eux tenaient leur noblesse de la charge anoblissante au premier degré exercée par leur père : Raymond Amyault d'Ausseville (1698), marchand, fils d'un capitoul de la ville de Toulouse, Claude-Charles Le Roy de la Potherie (1698), contrôleur de la Marine, fils d'un auditeur de la Chambre des comptes de Paris, François-Gabriel Thiersant (1712), marchand puis officier, fils du président du Parlement de Metz, et Claude Bouillet de Chevalet (1739), soldat, fils d'un secrétaire du roi au Parlement de Besançon.

Cyr de Monmerqué, notaire royal arrivé en 1726 et ancêtre de la famille Montmarquet, était quant à lui noble du fait de la charge de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances acquise par son grand-père¹⁵⁷. On s'est demandé s'il n'avait pas dérogé à la noblesse en exerçant la profession de notaire¹⁵⁸; en fait, la dérogeance ne frappait que les notaires communs, tandis que les notaires royaux gentilshommes conservaient leur noblesse¹⁵⁹.

Par ailleurs, trois fils de famille exilés au Canada pour mauvaise conduite et mariés dans la colonie étaient nobles : Charles-Antoine Ménager de Courbuisson (1729), fils d'un chevalier, Jean-François de Bouchel d'Orceval (1732), issu d'une famille qui tirait son origine d'Antoine de Bouchel, écuyer en Picardie en 1442¹⁶⁰, et Charles-Guillaume Pissonnet de Bellefond (1733), fils d'un écuyer gentilhomme de la reine. Enfin, le capitaine de navire Timothée Latouche MacCarthy arrivé vers 1737 était le fils d'un noble irlandais jacobite exilé en France en 1690.

¹⁴⁸ Donald Atholl Bailey (éd.), Nicolas Lefèvre, sieur de Lezeau, *La vie de Michel de Marillac (1560-1632), garde des sceaux de France sous Louis XIII*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 9.

¹⁴⁹ *Armorial général ou registres de la noblesse de France*, vol. 7, Paris, Firmin Didot, 1868, p. 613-619.

¹⁵⁰ Aegidius Fauteux, « Quelques officiers de Montcalm », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 5 (1951), p. 408-410.

¹⁵¹ F.-A. Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse...*, op. cit., 2^e éd., vol. 7, Paris, Antoine Boudet, 1774, p. 677 et *Recueil des Actes de la Commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure*, vol. 1, Saintes, Hus, 1867, p. 435-436.

¹⁵² H. Beauchet-Filleau, *Dictionnaire historique...*, op. cit., vol. 1, Poitiers, Oudin, 1891, p. 204-205.

¹⁵³ G. Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles...*, op. cit., vol. 2, Évreux, Charles Hérissay, 1904, p. 184.

¹⁵⁴ Courriel d'Arnaud Clément, 3 mars 2018.

¹⁵⁵ Cyrille de Germain, *Les Germain en Nouvelle-France : la vie extraordinaire d'un gentilhomme ordinaire et zélé*, L'Assomption, Point du jour, 2012, p. 17.

¹⁵⁶ L. Gadoury, *La noblesse...*, op. cit., p. 169-171.

¹⁵⁷ François Velde, *Les origines françaises des Monmerqué / Montmarquet / Montmarquette du Québec*, 2009, www.heraldica.org/topics/france/monmerque.htm

¹⁵⁸ L. Gadoury, *La noblesse...*, op. cit., p. 46.

¹⁵⁹ Gilles-André de la Roque de la Lontière, *Traité de la noblesse*, Rouen, Nicolas Le Boucher, 1710, p. 523.

¹⁶⁰ F.-A. Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse...*, op. cit., 2^e éd., vol. 2, Paris, Veuve Duchesne, 1771, p. 690-692.

Le statut nobiliaire de cinq écuyers est ambigu. Mathieu-Benoît Collet, procureur général du Conseil supérieur arrivé en 1712, était avocat au Parlement de Paris. Malgré qu'il n'ait pas exercé cette charge pendant vingt ans ou jusqu'à sa mort, on le dit noble parce que son père Benoît aurait lui aussi occupé cette fonction, d'après ce qu'indique le *DBC*¹⁶¹. Or, le document mentionnant que Benoît père était avocat au Parlement de Paris est douteux, et il semble que ce dernier ait plutôt été avocat au Parlement de Lyon, charge qui n'était pas anoblissante au premier degré¹⁶².

Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur du roi originaire de Toulon arrivé en 1716, appartenait à une famille que l'on dit apparentée aux Chaussegros de Lioux, qui seraient eux-mêmes rattachés à la famille noble provençale d'Estienne citée dès 1267 et maintenue dans sa noblesse en 1668¹⁶³. Or, il n'existe aucune preuve historique de ces liens et il semble que les ancêtres de Gaspard aient plutôt fait partie de la haute bourgeoisie toulonnaise¹⁶⁴.

De même, on dit que Thomas-Jacques Taschereau, agent des trésoriers généraux de la Marine et conseiller au Conseil supérieur arrivé en 1726, était noble parce que son père Christophe Taschereau de Sapaillé aurait été conseiller du roi et directeur de la monnaie et trésorier de la ville de Tours et descendrait de Pierre Taschereau, marchand anobli par son accession à la charge d'échevin de Tours en 1492¹⁶⁵. Or, il appert plutôt que Christophe était marchand et maître ouvrier en soie¹⁶⁶, ce qui ferait évidemment de Thomas-Jacques un roturier.

Dans le même ordre d'idées, rien ne prouve que Michel de Salaberry, capitaine de navire marchand originaire de Ciboure et débarqué en 1733, ait été apparenté à la famille noble navarraise d'Irumbery de Salaberry remontant à Pierre d'Irumbery vivant en 1467. Lors d'un voyage à Paris en 1785, son fils Louis a été reconnu membre de cette famille par Charles-Victoire de Salaberry, président de la Cour des comptes; cependant, cette reconnaissance, versée au greffe du notaire Parent à Québec en 1816, était dénuée de fondement puisque Charles-Victoire n'avait aucune idée de l'ascendance de Louis et n'appartenait probablement pas lui-même à la famille navarraise¹⁶⁷. Des recherches menées par le capitaine Jean Duvoisin dans les registres de Ciboure en 1868 ont révélé que les Salaberry de l'endroit formaient plusieurs familles qui n'avaient pas toutes la même origine et que le père de Michel, appelé Martin ou Marsans de Salaberry, était un capitaine de vaisseau qui ne prenait nulle part la qualité d'écuyer¹⁶⁸.

Enfin, le chevalier Jean-Michel de Roye de La Barre, originaire du Haut-Anjou, qui a brièvement séjourné au Canada où il s'est marié en 1726, descendait peut-être de Claude de La Barre maintenu dans sa noblesse à Angers en 1668.

Plusieurs des écuyers non officiers de cette période étaient apparemment roturiers. Quatre d'entre eux étaient commissaires de la Marine : François Clairambault d'Aigremont (1701), fils d'un juge et notaire royal, Louis-Jean de Lobinois de Tourneuve (1718), fils d'un bourgeois, Jean-Victor Varin de la Marre (1729), fils d'un officier d'infanterie, et Honoré Michel de Villebois (1730), fils d'un commissaire ordonnateur. Les autres étaient Mathieu de Goutin (1688), lieutenant général de la justice en Acadie, Hippolyte Tailleur de Saint-Per (1711), fils d'un coureur de vin du roi, Pierre André de Leigne (1718), lieutenant général civil et criminel de la Prévôté de Québec, fils d'un avocat au Parlement de Tonnerre, Jean-Christophe-Marie de Monceaux (1726), secrétaire du gouverneur, fils d'un procureur du roi au Châtelet de Paris, Michel-Honoré Beausacque (1729), fils d'un directeur dans l'étendue de Picardie, Pierre-Philippe de Rosy de Chauvigny (1730), soldat, fils d'un bourgeois directeur des aides en l'élection de Saint-Lô, Philippe-Antoine Cuny Dautrive (1749), écrivain et trésorier de la Marine, fils d'un directeur des étapes chargé de l'approvisionnement des troupes,

¹⁶¹ André Morel, « Collet, Mathieu-Benoît », *DBC en ligne*, www.biographi.ca

¹⁶² Serge Radiguet, *Famille Beaucamp de Saint-Germain (Beaucan)*, s.radiguet.free.fr/pages/FamillesLyon/BEAUCAN/BEAUCAN.htm

¹⁶³ François Daniel, *Histoire des grandes familles françaises du Canada*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1867, p. 570-571 et André Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse...*, op. cit., vol. 13, Paris, Dentu, 1856, p. 274-275.

¹⁶⁴ Albert Révérend, *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration, 1814-1830*, vol. 2, Paris, Honoré Champion, 1902, p. 120-121 et G. Chaix d'Est-ange, *Dictionnaire des familles...*, op. cit., vol. 16, Évreux, Charles Hérissé, 1918, p. 272-273.

¹⁶⁵ Pierre-Georges Roy, *La famille Taschereau*, Lévis, 1901, p. 11.

¹⁶⁶ D. Beauregard, *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, www.franco-gene.com

¹⁶⁷ Robert La Roque de Roquebrune, « Le voyage d'un Canadien à Paris en 1785 », *Nova Francia*, 1 (1925), p. 15-19 et François-Joseph Ruggiu, « Le destin de la noblesse du Canada, de l'Empire français à l'Empire britannique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 66 (2012-2013), p. 42.

¹⁶⁸ Jean-Baptiste Daranatz, « Correspondance du Capitaine Duvoisin », *Revista Internacional de los Estudios Vascos*, 20 (1929), p. 156-159.

Louis-Léonard Aumasson de Courville (1749), notaire royal, fils d'un officier, et Antoine de Mellis (1752), écrivain de la Marine, fils d'un maître particulier des eaux et forêts.

Enfin, deux maîtres de forges prenaient la qualité d'écuyer alors que tout indique qu'ils étaient roturiers : Pierre-François Olivier de Vézin, directeur des forges du Saint-Maurice de 1735 à 1741, et son associé Jacques Simonet d'Abergemont arrivé en 1736, fils d'un amodiateur de forges.

Les roturiers canadiens agrégés à la noblesse

Un certain nombre de roturiers nés dans la colonie ont pris la qualité d'écuyer sous le Régime français sans avoir été anoblis¹⁶⁹ : Jacques Testard de Montigny (1663-1737), capitaine dans les troupes de la Marine, Alexandre Peuvret de Mesnu (1664-1702), greffier en chef du Conseil souverain, Zacharie Robutel de la Noue (1665-1732), seigneur de Châteauguay et capitaine dans les troupes de la Marine, Jean-Baptiste Bissot de Vincennes (1668-1718), négociant et sous-enseigne dans les troupes de la Marine, Daniel Migeon de la Gauchetière (1671-1746), capitaine dans les troupes de la Marine, Jean-François Martin de Lino (1686-1721), négociant et procureur du roi, Antoine Salvail de Trémont (1686-1769), fils d'un soldat du régiment de Carignan, Eustache Lambert Dumont (1688-1760), seigneur des Mille-Îles, Louis-Adrien Dandonneau du Sablé (1691-1747), seigneur de l'Île-Dupas, François Martel de Brouague (1692-1761), négociant et commandant de la côte du Labrador, Paul-François Raimbault (1696-1764), seigneur de Saint-Blain, Joseph Outelas (1697-1777), marchand et fils d'un navigateur anglais, Louis-Marie-Joseph Robbert de la Morandière (1697-1743), garde-magasin du roi, et son frère Étienne (1701-1760), capitaine dans les troupes de la Marine, François-Madeleine You d'Youville (1700-1730), négociant en fourrures et époux de sainte Marguerite d'Youville, Charles-Denis Régnard du Plessis de Morampont (1704-ap. 1760), enseigne dans les troupes de la Marine et prévôt de la Maréchaussée, François-Augustin Bailly de Messein (1709-1771), marchand et propriétaire terrien, Michel Dangeac de Merville (v 1720-1758), officier de Louisbourg marié à Montréal, et Joseph-Marie Remy de Montmidy (1726-ap. 1766), fils d'un enseigne des troupes.

Sans prendre la qualité d'écuyer, d'autres roturiers canadiens se sont rapprochés de la noblesse au point d'être inclus dans l'*État de la noblesse canadienne* dressé par les autorités britanniques en 1767¹⁷⁰ : Claude Poulin de Courval Cressé (1700-1785), seigneur de Nicolet, Gabriel-Jean Amyot de Vincelotte (1707-1795), seigneur du Cap-Saint-Ignace, Guillaume Guillimin (1713-1771), juge de l'Amirauté, Louis-Joseph Gatineau Duplessis (1716-1790), seigneur de Sainte-Marie, François-Joseph Cugnet (1720-1789), commis au bureau du Domaine du roi et Joseph Crevier (1725-1776), seigneur de Saint-François. L'ancêtre des Amyot de Vincelotte, Charles, était le frère de Mathieu Amyot de Villeneuve qui avait peut-être obtenu des lettres de noblesse en 1668 sans que lui ou ses descendants les fassent enregistrer ou prennent la qualité d'écuyer¹⁷¹. Quant aux Crevier de Saint-François, ils avaient vainement sollicité leur anoblissement en 1721¹⁷².

Les écuyers louisianais

Aucun historien n'a fait la liste des Français qui prenaient la qualité d'écuyer en Louisiane entre la fondation de cette colonie en 1700 et sa cession à l'Espagne par un traité signé en 1762. Les registres paroissiaux de la Nouvelle-Orléans¹⁷³ permettent d'en identifier une cinquantaine, surtout des officiers militaires, dont près de la moitié appartenaient à des familles nobles connues sur plusieurs générations.

Le lieutenant François Descoublant, présent en Louisiane de 1717 à 1723, était issu d'une famille angevine remontant à Louis Descoublant marié en 1564, dont un fils a présenté ses preuves de noblesse en 1594¹⁷⁴. Charles de Morant, arpenteur et garde-magasin du roi arrivé avant 1720, se rattachait à la famille normande des seigneurs de Bois-Ricard et d'Auquemesnil, d'après ce qu'indique son contrat de mariage¹⁷⁵; cette famille, issue de Gueffin de Morant cité en 1360, a été maintenue dans sa noblesse en 1668¹⁷⁶.

¹⁶⁹ L. Gadoury, *La noblesse...*, op. cit., p. 42-43 et 172.

¹⁷⁰ R. Larin et Y. Drolet, « Les listes... », loc. cit.

¹⁷¹ Lionel Audet-Lapointe, « Famille Amiot-Villeneuve », *Bulletin des recherches historiques*, 60 (1954), p. 121.

¹⁷² F.-J. Ruggiu, « La noblesse du Canada... », loc. cit., p. 81.

¹⁷³ *Sacramental Records of the Roman Catholic Church of the Archdiocese of New Orleans*, vol. 1 et 2, New Orleans, Archdiocese of New Orleans, 1987-1988.

¹⁷⁴ E. Bonnet, « Famille Descoublant », *Mille ans à Bouhet*, 2015, fr.calameo.com/read/004275610e4f725611feb

¹⁷⁵ Roulhac Toledano et Mary Louise Christovich, *New Orleans Architecture*, vol. 6, Gretna LA, Pelican, 2003, p. 7-9.

¹⁷⁶ F.-A. Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse...*, op. cit., 2^e éd., vol. 10, Paris, Antoine Boudet, 1775, p. 463.

Les frères Jean-Jacques et Barthélémy de Macarty, officiers arrivés en 1732, étaient les fils d'un noble irlandais jacobite exilé en France. L'enseigne Antoine-Valentin de Gruy (1738) appartenait quant à lui à une famille issue d'Edmond de Gruy, seigneur de Villiers-le-Brûlé au début du XVI^e siècle, et maintenue dans sa noblesse par le commissaire pour la recherche des usurpateurs de la noblesse de Champagne entre 1667 et 1670¹⁷⁷. L'officier Christophe de Glapion du Mesnil-Gaucher (1741) descendait de Louis de Gapion, verdier de Sainte-Scholasse en Normandie maintenu en noblesse en 1553¹⁷⁸. De son côté, le capitaine Henri-Élisabeth-Aimé de Montaut Saint-Sivier (1743), fils du marquis de Montbéraud, venait d'une famille languedocienne issue de Bernard de Saint-Sivier vivant en 1492, qui a pris le nom de Montaut en 1657 et a été maintenue dans sa noblesse en 1669¹⁷⁹.

Trois nobles sont arrivés en 1747 : le capitaine Jean-François Gouyon des Rochettes, membre d'une famille bretonne issue de Jean Gouyon, seigneur de Beaucorps en 1393 et maintenue dans sa noblesse en 1668¹⁸⁰, le capitaine Pierre-Henri d'Erneville, descendant de Jean d'Erneville, seigneur de Maubuisson en Normandie marié en 1444, dont la famille a produit ses titres de noblesse en 1727¹⁸¹, et le commissaire ordonnateur Vincent-Guillaume Le Sénéchal d'Auberville, descendant de Robert Le Sénéchal, seigneur d'Auberville à la fin du XV^e siècle dont la famille a été maintenue en noblesse en 1666¹⁸².

Six nobles sont arrivés entre 1749 et 1754. L'un d'eux appartenait à la noblesse d'épée, le capitaine Guy de Saunhac du Fossat issu d'une famille rouergate remontant à Hugues de Saunac, chevalier au début du XIII^e siècle, et maintenue dans sa noblesse en 1698¹⁸³. Trois autres venaient de familles de juristes et de fonctionnaires : le capitaine Paul-Augustin Le Pelletier de la Houssaye descendait d'une lignée de maîtres de la Chambre des comptes de Paris, fonction anoblissante au premier degré¹⁸⁴, le planteur et marchand Antoine-Julien Bozonnier était le petit-fils d'André Bozonnier, devenu conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Grenoble en 1688 et maintenu en noblesse par le Conseil d'État en 1702¹⁸⁵, tandis que le capitaine Joseph de Lamolère d'Orville était le petit-fils de Jean de Lamolère, nommé par lettres au poste de secrétaire du roi, maison et couronne de France, audancier en la chancellerie de la cour des aides de Bordeaux avec les privilèges de la noblesse en 1713¹⁸⁶. Le capitaine Pierre-Joseph Neyon de Villiers appartenait à une famille champenoise maintenue de noblesse en 1671¹⁸⁷. Enfin, le capitaine Pierre-Dominique du Tillet descendait peut-être de Naudin du Tillet, intendant des finances de Charles de Valois en 1492¹⁸⁸.

Les frères Philippe-François et Paul de Rastel de Rocheblave, officiers arrivés respectivement en 1755 et 1758, venaient d'une famille remontant à Didier de de Rastel vivant en 1463 et maintenue de noblesse par un jugement de l'intendant du Dauphiné en 1641¹⁸⁹. En 1781, Philippe-François s'est établi au Canada où un autre frère, Pierre-Louis, avait résidé de 1755 à 1760. De leur côté, les officiers bretons Joseph-Marie-Gabriel et Louis-Pierre-Henri Billouart des Salles arrivés respectivement en 1757 et 1760 descendaient de Guillaume Billouart de Kervasegan, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, dont la famille a été maintenue noble en 1774¹⁹⁰.

D'autres écuyers louisianais étaient de noblesse incertaine. Barthélémy de Mariolles arrivé en 1731 était vraisemblablement écuyer à titre personnel en tant qu'ancien garde du corps de la Reine, mais il venait d'une

¹⁷⁷ Renee Hotard, « Some miscellaneous entries from De Caumartin », 2006, archiver.rootsweb.ancestry.com/th/read/DEGRUY/2006-10/1161785000

¹⁷⁸ Georges Savary, « de Glapion », *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 26 (1907), p. 283-294.

¹⁷⁹ « Notice sur les familles nobles », *Bulletin de la Société généalogique et historique de France*, 1 (1879), col. 395-398.

¹⁸⁰ F.-A. Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse...*, op. cit., 2^e éd., vol. 7, Paris, Antoine Boudet, 1774, p. 375-378.

¹⁸¹ *Armorial général de la France*, registre premier, Paris, Jacques Collombat, 1738, p. 209-211.

¹⁸² *Revue généalogique normande*, 44, p. 340 et « Rôle de la perquisition des familles nobles du bailliage de Caux, Évreux, Gisors », dans *Revue héraldique, historique et nobiliaire*, 6 (1868), p. 348.

¹⁸³ Hippolyte de Barrau, *Documens historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue*, Rodez, Ratery, 1854, p. 253-271.

¹⁸⁴ F.-A. Aubert de la Chesnaye des Bois et J. Badier, *Dictionnaire de la noblesse...*, op. cit., 2^e éd., vol. 11, Paris, Antoine Boudet, 1776, p. 253-254.

¹⁸⁵ G. Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles...*, op. cit., vol. 6, Évreux, Charles Hérissey, 1907, p. 333.

¹⁸⁶ Alain Garric, *Essai de généalogie*, gw.geneanet.org/garric?lang=fr&p=jean&n=de+lamolere

¹⁸⁷ Courriel d'Arnaud Clément, 2 mars 2018.

¹⁸⁸ Jean-Baptiste-Pierre-Julien de Courcelles, *Histoire généalogique...*, vol. 3, Paris, Arthus Bertrand, 1824.

¹⁸⁹ *Armorial général ou Registres de la noblesse de France*, registre quatrième, Paris, Pierre Prault, 1752.

¹⁹⁰ Courriel d'Arnaud Clément, 2 mars 2018.

famille roturière¹⁹¹. Le garde-magasin Claude-Adrien de la Groue arrivé en 1752 était le fils d'un garde du corps du duc d'Orléans dont la qualité d'écuyer n'était probablement pas héréditaire. Le capitaine Joseph du Suau de la Croix arrivé vers 1755 descendait de Jean du Suau de la Croix, consul de Gap et syndic de Tallard en Provence en 1475¹⁹²; son trisaïeul Isaac du Suau avait été affranchi de l'impôt roturier en 1660, mais ses descendants ont été mis à l'amende pour usurpation de la noblesse en 1698¹⁹³. Enfin le lieutenant François d'Oriocourt arrivé en 1759 était probablement noble, s'il est vrai qu'il était issu de la famille remontant à Androuin d'Oriocourt, châtelain de Nomeny en Lorraine en 1425, et maintenue dans sa noblesse en 1669¹⁹⁴.

Dans d'autres cas, il a été démontré que des écuyers louisianais étaient roturiers. L'officier Jean-François Huchet de Kernion arrivé en 1720 ne se rattachait pas à la famille noble bretonne Huchet de la Bédoyère comme on l'a prétendu¹⁹⁵. Quant à l'officier Jean-Baptiste Tisserant de Moncharvaux, arrivé en Louisiane en 1731 après avoir servi au Canada où il ne se disait pas écuyer, il était le fils d'un bourgeois de Langres en Champagne.

Comme leurs homologues canadiens et acadiens, un certain nombre d'écuyers louisianais ont un statut nobiliaire incertain, du fait de l'insuffisance des renseignements sur leur ascendance (tableau 3).

Tableau 3 – Écuyers louisianais au statut nobiliaire incertain

Nom	Arrivée ou mariage	Qualité ou profession du père
Henri-Martin de Mirebois de Villemont	1719	Inconnue
Bernard de Vergès	1720	Inconnue
Jean-Baptiste-Honoré d'Estréhan	1722	Trésorier à Paris
Jean-Baptiste Gon de la Haute-Maison	1722	Inconnue
Nicolas Huot de Vaubéry	1724	Inconnue
Maur de Tranquilly	1730	Inconnue
Dominique de Verbois	1737	Inconnue
Pierre Maret de la Tour	1742	Écuyer
Henri-Pierre-Louis de Montléon	1743	Inconnue
Guillaume Dubuisson	1744	Inconnue
François Pascal de la Barre	1744	Inconnue
Alexandre-Antoine de Latil de Thimecourt	1745	Commandant des galères
Balthazar Ricard de Villier	1749	Inconnue
Jean-Pierre Gérard de Vilemont	1750	Officier au régiment de Champagne
Charles-Joseph de l'Homme	1750	Inconnue
François-Marie de Reggio	1753	Chevalier
Jean-Baptiste-Nicolas Martin de Fontenelle	1755	Écuyer, capitaine de dragons

Il faut aussi mentionner deux cas d'officiers qui prenaient la qualité d'écuyer en Louisiane, mais qui n'ont été anoblis qu'après leur retour en France : Jean-Philippe Goujon de Grondel, présent en Louisiane de 1732 à 1762, a été anobli en devenant maréchal de camp en 1788, tandis que Louis-Césaire Le Breton des Chapelles, présent en Louisiane de 1735 à 1759, a été anobli en 1774, ce qui n'a pas empêché son fils de prendre la qualité d'écuyer dans la colonie dès 1764. Enfin, certains descendants louisianais des hauts fonctionnaires bourgeois Jacques Fazende (1720) et Jean-François de Fleuriau (1724) ont pris la qualité d'écuyer vers 1780, sous le Régime espagnol.

Conclusion

Il ressort de cet examen des origines des écuyers canadiens, acadiens et louisianais que la noblesse de la Nouvelle-France était un groupe bigarré, où les nobles d'ancienne extraction voisinaient avec des officiers et des seigneurs à peine extirpés de la rotture. Les phénomènes d'autoanoblissement et de transformation d'une

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² Jean Grodidière de Matons, *L'armorial haut-alpin*, Paris, Memodoc, 2003 et *Généalogie de Jean Cuny*, gw.geneanet.org/jelumac?lang=fr&iz=0&p=jean&n=du+suau+de+la+croix&oc=2

¹⁹³ Courriel d'Arnaud Clément, 26 février 2018.

¹⁹⁴ *Nobiliaire de Champagne*, p. 71, dans Louis Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France*, vol. 6, Paris, 1839 et Stanley Clisby Arthur et George Campbell Huchet de Kernion, *Old Families of Louisiana*, New Orleans, 1931, p. 133-135.

¹⁹⁵ Jean Claude Bourgeois, Forum des Généalogistes du Finistère, 2013, www.cgf-forum.fr/phpBB2/viewtopic.php?t=21123&start=15

noblesse personnelle en noblesse héréditaire ont eu une ampleur considérable dans la colonie, puisqu'environ la moitié des écuyers de la Nouvelle-France ne possédaient pas la noblesse héréditaire, ce qui n'a pas empêché leurs descendants de prendre la qualité d'écuyer et de se réclamer d'une noblesse qu'ils ont parfois réussi à faire reconnaître officiellement dans la colonie, et même en métropole.

On notera toutefois qu'il reste à déterminer le statut nobiliaire de nombreux écuyers établis dans la colonie et à vérifier celui de bien d'autres que nous avons tiré d'ouvrages d'une fiabilité inégale. Une fois accompli ce travail qui doit se faire en France, et notamment au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, il sera possible d'étudier le fait nobiliaire en Nouvelle-France à partir d'un corpus de données complet, et de le comparer à ce que l'on observe ailleurs dans le premier empire colonial français.

LA BRUNANTE DES GENTILSHOMMES : LA NOBLESSE CANADIENNE À L'ÈRE DE LA DÉMOCRATIE BOURGEOISE¹

Comme tout organisme vivant, un groupe social ne survit qu'en s'adaptant à la transformation de son milieu. La gentilhommie canadienne ne fait pas exception à cette règle. Issue des nobles, anoblis et roturiers auto-anoblis qui prenaient la qualité d'écuyer dans la vallée du Saint-Laurent sous le Régime français², elle a dû consentir un effort d'adaptation considérable lors de la cession de la colonie à la Grande-Bretagne en 1763. Certaines familles patronymiques, dans lesquelles la noblesse se transmettait en ligne agnatique, ont réussi à garder leur rang en développant leurs seigneuries et en exerçant de hautes fonctions civiles et militaires auprès des nouvelles autorités, tandis que d'autres ont vu leur patrimoine s'étioler et se sont fondues dans la masse paysanne. Cette crise a été largement traitée par les historiens ces dernières années³.

Au milieu du XIX^e siècle, les familles qui avaient su tirer leur épingle du jeu ont dû affronter un nouveau bouleversement de leur cadre de vie. La rébellion de la petite bourgeoisie professionnelle en 1837, l'avènement de la démocratie parlementaire en 1848, l'abolition du régime seigneurial à partir de 1854, puis celle de la milice sédentaire en 1868 allaient à terme priver la gentilhommie canadienne des derniers lieux de pouvoir où s'exerçait son influence politique et sociale. Là encore, ce changement a été fatal à certaines familles, alors que d'autres parvenaient à se maintenir dans l'échelle sociale et continuaient de vivre selon les valeurs de la noblesse, parfois jusqu'à nos jours. Relevée par certains⁴, cette deuxième crise n'a pas été étudiée en profondeur parce que la gentilhommie canadienne semble sortir du radar des historiens passé la guerre anglo-américaine de 1812-1815. La question ne manque pourtant pas d'intérêt, puisqu'elle s'inscrit dans la perspective des travaux récents sur les persistances seigneuriales et les élites au Québec aux XIX^e et XX^e siècles⁵, et dans l'analyse de l'adaptation des élites d'Ancien Régime à la montée en puissance de la bourgeoisie, qui est l'un des thèmes dominants de l'histoire du XIX^e siècle occidental⁶.

Pour comprendre les tenants et les aboutissants de cette seconde mutation qui a peu à peu sorti la gentilhommie canadienne de la sphère publique, puis de la mémoire collective du Québec (sans pour autant l'effacer de la sphère privée ou de la mémoire familiale), il convient d'étudier l'évolution de ce groupe dans l'ordre démocratique bourgeois inauguré au Canada français par le Grand Compromis victorien⁷ des années 1840, qui a vu la bourgeoisie professionnelle francophone accéder au pouvoir politique par le truchement du gouvernement responsable, pendant que la bourgeoisie d'affaires anglophone conservait l'essentiel du pouvoir économique et que le clergé catholique assumait le pouvoir social et culturel. Cet examen, qui s'arrêtera avec le rachat des rentes seigneuriales dans les années 1940, visera à dégager comment et pourquoi

¹ Version révisée d'un article publié dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 69 (2018), p. 11-37.

² Sur la noblesse canadienne sous le Régime français, on lira Lorraine Gadoury, *La Noblesse de Nouvelle-France, familles et alliances*, Montréal, Hurtubise HMH, 1992 et François-Joseph Ruggiu, « La noblesse du Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Histoire Économie et Société* 4/2008, p. 67-85.

³ Voir notamment Roch Legault, *Une élite en déroute, Les militaires canadiens après la Conquête*, Outremont, Athéna éditions, 2002; François-Joseph Ruggiu, « Le destin de la noblesse du Canada, de l'Empire français à l'Empire britannique », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 66, 4 (été 2012), p. 37-63 ; Lorraine Gadoury, « L'impact de la Conquête sur la noblesse canadienne », dans Laurent Veyssièrre, dir., *La Nouvelle-France en héritage*, Paris, Armand Colin / Ministère de la Défense, 2013, p. 119-136 ; et Sophie Imbeault, « Les nobles : La France ou le Canada », dans Jacques Mathieu et Sophie Imbeault, *La guerre des Canadiens, 1756-1763*, Québec, Septentrion, 2013, p. 151-208.

⁴ Roger Le Moine, « Considérations sur la noblesse canadienne », *Les Cahiers des Dix* 54 (2000), p. 57, Sophie Imbeault, *Les Tarieu de Lanaudière : une famille noble après la conquête, 1760-1791*, Sillery Québec, Septentrion, 2004, p. 232 et Daniel Salée, « Seigneurial land ownership and the transition to capitalism in nineteenth-century Quebec », *Quebec Studies*, 12 (1991), p. 21-32.

⁵ Ces travaux, et notamment ceux du professeur Benoît Grenier, sont recensés dans les bibliographies des études récentes d'Alex Tremblay Lamarche, *La mixité culturelle au sein des élites québécoises au XIX^e siècle : l'exemple de la famille Marchand, 1791-1900*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2014 et de Michel Morissette, *Les persistances de l'« Ancien Régime » québécois : seigneurs et rentes seigneuriales après l'abolition (1854-1940)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2014. Parmi les ouvrages récents, citons John Irvine Little, *Patrician Liberal. The Public and Private Life of Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière, 1829-1908*, Toronto, University of Toronto Press, 2013 et Brian Young, *Patrician families and the making of Quebec : the Taschereaus and McCords*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014.

⁶ À ce sujet, voir David Higgs, *Nobles, titrés, aristocrates en France après la révolution, 1800-1870*, Paris, Liana Lévi, 1990 ; Giuseppe Tomasi di Lampedusa, *Le guépard*, roman, Paris, Seuil, 1959 et, malgré un parti pris idéologique et un ton polémique, Arno Mayer, *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1983.

⁷ Michel Brunet, « L'Église catholique du Bas-Canada et le partage du pouvoir à l'heure d'une nouvelle donne (1837-1854) », dans Jean-Paul Bernard, dir., *Les idéologies québécoises au 19^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 96-97.

certaines gentilshommes sont parvenus à s'intégrer au nouvel ordre social tandis que d'autres se sont prolétariés.

Une quarantaine de familles aux multiples branches considérées nobles dans la vallée du Saint-Laurent sous le Régime français étaient toujours présentes au Québec au milieu du XIX^e siècle. Il n'existe pas de critères objectifs permettant de déterminer lesquelles faisaient encore partie de la gentilhommerie à ce moment. Puisque le Conseil législatif « est véritablement le cœur de l'influence politique de la noblesse après 1760⁸ » et que les grades de colonel et de lieutenant-colonel de milice « justifient presque le titre de gentilhomme⁹ », nous retiendrons les familles ayant compté dans leurs rangs des conseillers législatifs ou des lieutenants-colonels avant 1840. Pour que l'échantillon soit représentatif de l'évolution du groupe sur l'horizon étudié, nous excluons les familles éteintes ou parties du Québec avant 1940 (Chartier de Lotbinière, Fleury d'Eschambault, Fleury de la Gorgendière, Sabrevois de Bleury et Saint-Ours).

Les onze familles retenues étant étroitement associées, leur ordre de présentation s'articulera autour de leurs liens généalogiques ou seigneuriaux. Ainsi, il sera successivement question des familles gravitant autour des Aubert de Gaspé (Beaujeu et Tarieu de Lanaudière), Juchereau Duchesnay (Salaberry et Hertel de Rouville), Taschereau (Chaussegros de Léry) et Boucher de Boucherville (Boucher de la Bruère), puis de la famille Godefroy de Tonnancour.

Les Aubert de Gaspé

À tout seigneur tout honneur, il convient d'amorcer cette présentation par la famille de Philippe Aubert de Gaspé (1786-1871)¹⁰, seigneur usufruitier de Saint-Jean-Port-Joli, dont les *Mémoires*¹¹ constituent la source directe ou indirecte de pratiquement tout ce qui a été dit sur les gentilshommes canadiens du XIX^e siècle. Descendant du marchand Charles Aubert de la Chesnaye arrivé à Québec en 1655 et anobli en 1693, et fils du conseiller législatif Pierre-Ignace Aubert de Gaspé mort en 1823, le célèbre auteur du roman *Les Anciens Canadiens*¹² se rattachait aux plus grands noms de la noblesse de la Nouvelle-France, notamment par sa mère Marie-Catherine Tarieu de Lanaudière apparentée aux Le Moyne de Longueuil. Avocat formé par le juriste loyaliste Jonathan Sewell et gendre d'un officier britannique, il était promis à une brillante carrière dans l'administration coloniale, comme l'annonçait sa nomination au poste de shérif du district de Québec, et il avait toutes les chances de laisser les siens dans une position qui les aurait maintenus dans l'élite sociale. Malheureusement, un manque de sérieux ou d'honnêteté lui a valu d'être accusé de détournement de fonds, destitué de sa charge en 1822, puis emprisonné de 1838 à 1841¹³. Vivant désormais de ses seuls revenus seigneuriaux, il s'est réhabilité par ses œuvres aux yeux de la postérité, mais son insouciance a lourdement grevé l'avenir de sa progéniture, du moins dans ses branches masculines.

Son fils aîné Philippe (1814-1841), devenu journaliste politique, est surtout connu pour avoir jeté une boule puante à la Chambre d'assemblée de Québec et pour avoir écrit ce que l'on considère être le premier roman canadien¹⁴ ; son père étant en prison, il est parti pour Halifax où il est mort vraisemblablement de complications liées à l'éthylisme¹⁵. Le deuxième fils, Thomas (1820-1889), a été ordonné prêtre en 1847 ; un problème d'alcool l'a forcé à la retraite dès 1870¹⁶. Le troisième, Pierre-Édouard (1822-1862), est devenu cultivateur du domaine familial ; gendre d'un cultivateur de L'Islet, il est mort en laissant des dettes que son

⁸ S. Imbeault, *Les Tarieu...*, op. cit., p. 116.

⁹ Fernand Ouellet, « Les officiers de milice et la structure sociale au Québec, 1660-1815 », dans *Actes du 4^e Colloque international d'histoire militaire*, Ottawa, Commission internationale d'histoire militaire, 1979, p. 143.

¹⁰ Voir la bibliographie dans Rainier Grutman et Claude La Charité, dir., *Philippe Aubert de Gaspé père et fils en revue*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 12-17. On se reportera notamment à Jacques Castonguay, *Philippe Aubert de Gaspé, seigneur et homme de lettres*, Sillery, Septentrion, 1991 et Luc Lacourcière, « Aubert de Gaspé, Philippe-Joseph », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne (DBC en ligne)*, www.biographi.ca.

¹¹ Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, Ottawa, G.E. Desbarats, 1866. Voir Marc-André Bernier et Claude La Charité, dir., *Philippe Aubert de Gaspé, mémorialiste*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.

¹² Philippe Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, roman, Québec, G.E. Desbarats, 1864.

¹³ Roger Le Moine, « Philippe Aubert de Gaspé ou les affaires du bon gentilhomme », *Les Cahiers des Dix*, 57 (2003), p. 299-323.

¹⁴ Philippe Aubert de Gaspé (fils), *L'Influence d'un livre, roman historique*, Québec, William Cowan, 1837.

¹⁵ Luc Lacourcière, « Aubert de Gaspé fils (1814-1841) », *Les Cahiers des Dix*, 40 (1975), p. 275-302 ; Louis Lasnier, *Les noces chimiques de Philippe Aubert de Gaspé dans L'influence d'un livre*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2002 et Michel A. Noreau, *De Gaspé fils, 1814-1841 : la vie tumultueuse du premier romancier québécois*, Québec, s.n., 2010.

¹⁶ Pierre-Georges Roy, *À travers les Anciens Canadiens de Philippe Aubert de Gaspé*, Montréal, Ducharme, 1943, p. 221-222.

père a refusé d'honorer¹⁷. Enfin, Alfred (1831-1907) s'est un peu mieux tiré d'affaire que ses frères, malgré son incapacité de garder longtemps le même emploi ; gendre du seigneur de Rivière-du-Loup Alexander Fraser, il a pu travailler au service des postes grâce au patronage de son lointain cousin le ministre puis juge Georges Baby, tandis que son père lui a cédé les droits sur ses œuvres¹⁸.

Par contraste, les déboires de Philippe Aubert de Gaspé n'ont pas compromis la position sociale de ses filles qui ont épousé des notables, sauf Zélie (1818-1893) mariée à un marchand des îles de la Madeleine pendant l'emprisonnement de son père. Au nombre de leurs conjoints, on retrouve les avocats de Québec William Power¹⁹, devenu député et juge, Andrew Stuart²⁰, devenu *Sir* et juge en chef de la Cour supérieure, et Charles Alley²¹, devenu député et ministre, ainsi que le comte Georges-René Saveuse de Beaujeu, seigneur de Soulanges, William Fraser, seigneur de Rivière-du-Loup, et Joseph-Eusèbe Hudon, médecin à Rivière-du-Loup ; à leur tour, leurs fils ont été avocats et hauts fonctionnaires, tandis que leurs filles ont épousé des conseillers législatifs et des députés²². C'est ainsi qu'Elmire (1817-1899), devenue Lady Stuart²³, a vu sa fille Suzanne contracter mariage avec le député et riche propriétaire foncier montréalais Louis Beaubien²⁴, d'où la famille de Gaspé-Beaubien qui fait encore partie à ce jour de la grande bourgeoisie québécoise.

Au décès de Philippe Aubert de Gaspé, la vente des biens seigneuriaux de la famille a rapporté un peu plus de 20 000 \$ à ses héritiers²⁵. Tandis que chaque enfant vivant a reçu le douzième de cette somme, les huit enfants de Pierre-Édouard ont dû se partager la part de leur défunt père, obtenant chacun un maigre héritage d'un peu plus de 200 \$. Seule Elmire (1857-1939) s'est maintenue dans l'élite en épousant son cousin, le comte Quiqueran de Beaujeu. Ses sœurs ont convolé avec un capitaine de navire et un journalier, tandis que ses frères sont partis aux États-Unis, où ils sont devenus vendeurs de glace et charretiers et ont laissé une descendance qui porte les patronymes Obert et Degaspe et travaille dans le bâtiment²⁶. L'un d'eux, Alfred (1853-1916), est revenu au Canada, où il vivait de la générosité de ses voisins dans une cabane à Saint-Grégoire de Nicolet²⁷.

Au nombre des petits héritiers des biens seigneuriaux familiaux se trouvaient aussi les descendants du frère cadet de Philippe, Thomas (1790-1824). Officier dans la milice active pendant la guerre de 1812, ce dernier s'était ensuite établi à Kahnawake dans l'espoir de décrocher un poste aux Affaires indiennes. Ce projet ne s'étant pas concrétisé, il s'était lancé dans la traite des fourrures et avait été acculé à la ruine à la disparition de la Compagnie du Nord-Ouest en 1821. Privé de soutien par la mort de son père et la disgrâce de son frère, il avait mis fin à ses jours²⁸. Son fils Thomas-Gervais (1822-1907) était menuisier, comme la majorité de ses gendres, et sa descendance agnatique, formée notamment d'inspecteurs ferroviaires, s'est éteinte dans l'anonymat à Montréal en 1952.

Philippe Aubert de Gaspé fait allusion à cette branche cadette de la famille lorsqu'il écrit :

En consignait les malheurs de ma famille, j'ai voulu donner une idée des désastres de la majorité de la noblesse canadienne ruinée par la conquête, et dont les descendants déclassés végètent sur ce même sol que leurs ancêtres ont conquis et arrosé de leur sang. Que ceux qui les accusent de manquer de talents et d'énergie se rappellent qu'il leur était bien difficile, avec leur éducation toute militaire, de se livrer tout à coup à d'autres occupations que celles qui leur étaient familières²⁹.

¹⁷ R. Le Moine, « Philippe Aubert... », *loc. cit.*, p. 313.

¹⁸ J. Castonguay, *Philippe Aubert...*, *op. cit.*, p. 155.

¹⁹ « William Power », *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, www.assnat.qc.ca/fr/Membres/notices/index.html.

²⁰ Céline Cyr, « Stuart, Andrew », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

²¹ Marcel Plouffe, « Alley, Charles Joseph », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

²² J. Castonguay, *Philippe Aubert...*, *op. cit.*, p. 166-167.

²³ Jacques Castonguay, *Au temps de Philippe Aubert de Gaspé, Lady Stuart*, Montréal, Éditions du Méridien, 1986.

²⁴ Fernande Roy, « Beaubien, Louis », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

²⁵ J. Castonguay, *Au temps de...*, *op. cit.*, p. 110.

²⁶ Yves Drolet, « Les derniers Aubert de Gaspé », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 66 (2015), p. 318 et Raymond Perrault, « Les derniers Obert de Gaspé », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 68 (2017), p. 14-22.

²⁷ R. Le Moine, « Considérations... », *loc. cit.*, p. 57-58.

²⁸ Pierre McComber, « L'histoire malheureuse de Thomas Aubert de Gaspé », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 60 (2009), p. 297-308.

²⁹ P. Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, *op. cit.*, p. 265.

Cette explication du déclin de la noblesse canadienne, reprise par certains auteurs³⁰, ne résiste pas à l'épreuve des faits. D'une part, les Aubert de Gaspé s'étaient très bien relevés de la Conquête et occupaient un rang plus qu'enviable dans la société canadienne en 1820. Leur chute vertigineuse est d'abord attribuable à l'insouciance ou au manque d'intégrité de l'aîné de la famille qui a privé ses fils, son frère et son neveu d'un patronage dont ils auraient eu grand besoin vu les limites de leurs talents. D'autre part, d'autres familles de la gentilhommérie canadienne ont échappé au déclin que décrit l'auteur des *Anciens Canadiens* alors qu'elles étaient autant, sinon plus spécialisées dans le métier des armes que les Aubert de Gaspé, comme nous allons avoir l'occasion de le montrer. À noter enfin que la paupérisation de la famille n'a pas entamé le capital matrimonial des filles de Gaspé, qui apportaient à leurs maris bourgeois, surtout anglo-protestants, un nom prestigieux rattaché à la noblesse française et enraciné dans l'histoire canadienne, en plus d'une parfaite éducation et d'un sérieux notamment évident chez celles qui ont gravité autour de la famille de Beaujeu.

Les Beaujeu

Le gendre de Philippe Aubert de Gaspé, Georges-René Saveuse de Beaujeu (1810-1865), seigneur de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil, est l'une des personnalités les plus originales du XIX^e siècle québécois³¹. Fils d'un conseiller législatif comme son beau-père, il s'est efforcé de calquer en tout point le mode de vie des aristocrates français de son temps, alors que la plupart des gentilshommes canadiens s'inspiraient davantage de la *gentry* anglaise. Cette différence puise sa source dans ses antécédents familiaux³². Contrairement à la majorité des membres fondateurs de la noblesse de la Nouvelle-France qui étaient des hobereaux de province, des anoblis, voire de simples roturiers, son ancêtre Louis Liénard de Beaujeu, officier des troupes de la Marine arrivé au Canada en 1697, était issu d'une lignée de titulaires de charges héréditaires à la Cour de Versailles. Ce lien de Georges Saveuse avec l'aristocratie française s'est renforcé sous l'influence de son oncle Charles-François de Beaujeu établi en France en 1766, officier noble légitimiste portant un titre comtal de courtoisie, qu'il avait rencontré en 1829 et qui le considérait comme son fils³³.

Soucieux d'être « la vivante personnification de ces grands seigneurs d'autrefois³⁴ », comme il le disait à la veille de sa mort, Georges Saveuse a vécu dans son manoir de Coteau-du-Lac et dans une maison cossue achetée à Montréal. Recherchant le leadership social et les honneurs associés à la noblesse, il a été lieutenant-colonel de milice, président de la Société d'agriculture du Bas-Canada et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et membre fondateur de la Société d'histoire de Montréal. Preuve du respect dont il jouissait, il a été élu conseiller législatif et près de 3 000 personnes ont assisté à ses obsèques. Par contre, le train de vie nobiliaire coûtant cher, il a laissé la réputation d'un seigneur particulièrement âpre au gain envers ses censitaires, aux antipodes de l'image du seigneur débonnaire et paternaliste véhiculée dans les œuvres de son beau-père³⁵. Il était d'ailleurs fermement opposé à l'abolition du régime seigneurial.

Voulant se rattacher à l'ancienne noblesse française, Georges Saveuse a appelé son fils aîné Quiqueran, du nom de la famille noble arlésienne Quiqueran de Beaujeu, et il a donné à son fils puîné Raoul les prénoms Léotald, Guichard et Humbert tirés de l'onomastique des sires médiévaux de Beaujeu dont il a repris le blason³⁶. Pour couronner le tout, il a relevé le titre de courtoisie pourtant non transmissible de son oncle et s'est proclamé comte de Beaujeu ; à son décès, ses fils lui ont emboîté le pas et ont pratiqué la déclinaison des titres à la mode chez les nobles français du XIX^e siècle, l'aîné devenant comte et le puîné, vicomte.

³⁰ Voir notamment Sylvette Nicolini, *Michel Chartier de Lotbinière : l'action et la pensée d'un Canadien du 18^e siècle*, thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 1978, p. 8.

³¹ À son sujet, voir Jean-Jacques Lefebvre, « Saveuse de Beaujeu, Georges-René, comte de Beaujeu », *DBC en ligne*, www.biographi.ca; Alphonse Gauthier, « Georges-René Saveuse de Beaujeu (1810-1865), seigneur de Soulanges », *Les Carnets viatoriens*, 20 (1955), p. 42-49 et « La famille de Georges-René Saveuse de Beaujeu », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 6 (1954-1955), p. 198-208.

³² Hector Besner, *Les familles seigneuriales de Soulanges et de Nouvelle-Longueuil*, Vaudreuil-Dorion, Centre d'histoire La Presqu'île, 2002 et l'ouvrage inédit de Downes Ryan, *Les seigneurs de Soulanges et leur manoir*, Montréal, 2016.

³³ Centre d'histoire La Presqu'île, *Soulanges et Nouvelle-Longueuil à travers la correspondance de François-Charles de Beaujeu avec sa famille au Canada*, <http://www.chlapresquile.qc.ca/histo/lettres-fc/liste-chrono.html>.

³⁴ *Écho du Cabinet de lecture paroissial*, 15 août 1865, cité par D. Ryan, *Les seigneurs...*, op. cit., p. 65.

³⁵ H. Besner, *Les familles...*, op. cit., p. 56-59.

³⁶ Voir *infra*, p. 88.

Tout entier voué à son rêve féodal, Georges Saveuse ne pouvait épouser qu'une noble, à une époque où les unions endogames se faisaient de plus en plus rares dans la gentilhommerie canadienne. Il a jeté son dévolu sur Adélaïde-Suzanne Aubert de Gaspé (1815-1895), à laquelle il était apparenté par les Le Moyne de Longueuil. Celle-ci a joué à la perfection son rôle de châtelaine « bienfaitrice des pauvres, distinguée par un grand esprit et par une foi très vive³⁷ » dont la ferveur teintée d'ultramontanisme contrastait avec le catholicisme bon enfant et ouvert au protestantisme de son père. Sous son influence, trois de ses filles sont devenues religieuses, dont deux en France, tout comme sa sœur Philomène qui avait emménagé au manoir de Coteau-du-Lac peu avant 1863 et qui est entrée chez les Filles de la Charité d'Angers lors d'un voyage en Europe avec la famille de Beaujeu en 1870³⁸. À l'occasion du même voyage, une des demoiselles de Beaujeu, Marie-Isabeau (1851-1914), a rencontré et épousé Alain Sioc'han de Kersabiec, noble breton légitimiste qui servait dans les Zouaves pontificaux à Rome, et dont la descendance perpétue la tradition nobiliaire dans la région nantaise.

Au décès de Georges Saveuse, son fils Quiqueran (1845-1901) a hérité du manoir et des droits seigneuriaux de Soulanges. Aristocrate campagnard féru de chevaux, il a peu à peu dilapidé son bien en menant trop grand train pour ce que rapportaient ses rentes, laissant les siens dans une situation financière difficile. Il avait d'abord épousé Emma Pritchard, fille d'un colonel britannique converti au catholicisme et arrière-petite-fille de la baronne Le Moyne de Longueuil. En secondes nocces, il s'est uni à sa cousine Elmière Aubert de Gaspé, qui vivait chez les Beaujeu depuis la mort de son père en 1862. Au décès du comte Quiqueran, celle-ci a dû vendre le manoir et une partie des droits seigneuriaux de la famille et louer des chambres à des étudiants à Montréal³⁹.

Seul enfant de Quiqueran, Georges Saveuse de Beaujeu (1867-1926) a dû composer avec des revenus qui s'étiolaient. Marié avec la fille du sénateur Joseph Tassé⁴⁰, il a travaillé au bureau du Palais de justice de Montréal, puis servi dans la Gendarmerie royale pendant la ruée vers l'or du Klondyke. En 1913, il a profité comme le reste de sa famille de la vente d'un vaste terrain que sa grand-mère Adélaïde-Suzanne avait acquis à la Place d'Armes. Son seul enfant, Villemomble Saveuse de Beaujeu (1896-1942), a été blessé en servant dans la Marine pendant la Première Guerre mondiale ; il est mort sans postérité à Montréal⁴¹. Sans se prolétarianiser comme les branches masculines des Aubert de Gaspé, la descendance du comte Quiqueran n'a pas réussi à exercer des activités très lucratives dans la société bourgeoise ; épuisant son patrimoine, elle s'est accrochée à des revenus d'origine foncière dont l'inévitable tarissement la condamnait à un lent déclin.

Alors que Quiqueran avait repris les allures de grand seigneur de son père, son frère Raoul (1847-1887)⁴² avait hérité de ses qualités intellectuelles et de son sens politique. Élève du Collège de Montréal et du précepteur Paul Stevens, et petit-fils préféré de Philippe Aubert de Gaspé qui voyait en lui le plus doué de ses descendants⁴³, le vicomte Raoul a été député conservateur de Soulanges à l'Assemblée législative de 1871 à 1878 et à la Chambre des communes de 1882 à 1883. Malheureusement, la maladie est venue interrompre sa carrière prometteuse, et son décès prématuré pourrait avoir assombri les perspectives d'avenir des fils nés de son mariage avec la fille d'un avocat de Saint-Hyacinthe. L'aîné, Monongahéla (1870-1928), a servi dans l'armée américaine pendant la guerre contre l'Espagne en 1899⁴⁴. Devenu historien et assistant-secrétaire de la Société de numismatique et d'archéologie de Montréal, il a publié des ouvrages sur ses lointains parents Daniel-Hyacinthe Liénard de Beaujeu, tué à la bataille de la Monongahéla en 1755, et Joseph-Dominique-Emmanuel Le Moyne de Longueuil, qui avait légué la seigneurie de Soulanges aux Saveuse de Beaujeu en

³⁷ *La Croix*, 2 avril 1895, cité par D. Ryan, *Les seigneurs...*, op. cit., p. 66.

³⁸ Roger Le Moine, « Philomène Aubert de Gaspé (1837-1872). Ébauche d'une biographie », dans Aurélien Boivin, dir., *Questions d'histoire littéraire. Mélanges offerts à Maurice Lemire*, Québec, Nuit blanche, 1996, p. 95-106.

³⁹ D. Ryan, *Les seigneurs...*, op. cit., p. 74.

⁴⁰ Jean-Marie Lebel, « Tassé, Joseph », *DBC en ligne*, www.biographi.ca

⁴¹ H. Besner, *Les familles...*, op. cit., p. 77.

⁴² « Georges-Raoul-Léotade-Guichard-Humbert Saveuse de Beaujeu », *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, www.assnat.qc.ca/fr/Membres/notices/index.html.

⁴³ Voir les lettres publiées par P.-G. Roy, *À travers les Anciens...*, op. cit., p. 231-241.

⁴⁴ « Monongahéla de Beaujeu », Town of Windham Historical Society – Greene County, NY, 2014, https://www.facebook.com/permalink.php?id=46527396938&story_fbid=10152272734516939.

1807⁴⁵. Établi à Montréal, puis à New York, il a exploité un commerce philatélique et numismatique qui devait lui procurer des revenus conséquents puisqu'il est mort sur un navire de croisière en route vers Buenos Aires. Il est décédé sans postérité, comme ses frères René, agent dans la Gendarmerie royale mort noyé à Winnipeg, et Omfroy, banquier engagé dans le Corps expéditionnaire canadien en France en 1916.

Comme chez les Aubert de Gaspé, les filles du vicomte de Beaujeu se sont maintenues dans l'élite sociale. Tandis que Marie-Anne (1878-1972) poursuivait la tradition pieuse de la famille en devenant religieuse en France puis aux États-Unis et qu'Isabeau (1874-1938) s'établissait à Lausanne, Marie-Adèle (1877-1967) a épousé le riche industriel James William Domville, fils d'un sénateur et proche du premier ministre Mackenzie King ; leur descendant James de Beaujeu Domville a été président de l'Office national du film du Canada et administrateur de la Société Radio-Canada. Enfin, Marie-Gertrude (1883-1974), avec qui s'est éteinte la descendance agnatique de Louis Liénard de Beaujeu, a épousé le bourgeois parisien Armand Certain ; leur fils Jacques, engagé dans les forces françaises et canadiennes pendant la Deuxième Guerre mondiale, a pris le nom de Beaujeu qu'il a transmis à ses enfants établis en Angleterre et en Australie⁴⁶.

Les Tarieu de Lanaudière

Sortis des cercles du pouvoir, les Beaujeu n'ont pas pour autant été forcés d'exercer des métiers incompatibles avec le statut nobiliaire qui leur tenait tant à cœur, et on ne saurait les qualifier de « déclassés végétant sur le sol de leurs ancêtres ». Il en est de même des Tarieu de Lanaudière⁴⁷, issus de Thomas Tarieu de Lanouguère, officier de noblesse incertaine arrivé au Canada avec le régiment de Carignan-Salières en 1665. Très orientée vers la carrière militaire sous le Régime français, cette famille de Québec a accédé au Conseil législatif sous le Régime anglais, puis s'est recentrée sur la région qui porte aujourd'hui son nom par le mariage de l'oncle de Philippe Aubert de Gaspé, Charles-Gaspard de Lanaudière, avec l'héritière de la seigneurie de Lavaltrie à la fin du XVIII^e siècle.

Le fils de ce dernier, Pierre-Paul décédé en 1832, a vécu dans l'ombre de son entreprenant beau-frère le notaire Barthélémy Joliette⁴⁸, qu'il a laissé administrer seul la seigneurie de Lavaltrie. Joliette s'est lancé dans l'exploitation des ressources forestières du domaine seigneurial et a créé le village d'Industrie qu'il a doté d'une église et d'un collège. Appelé au Conseil législatif l'année du décès de son beau-frère, il a été nommé tuteur des enfants de ce dernier, dont Charles-Barthélémy-Gaspard qui a pris sa relève lorsqu'il est mort sans postérité en 1850.

Après des études au Collège de Nicolet et au collège jésuite de Georgetown près de Washington, Charles-Barthélémy-Gaspard Tarieu de Lanaudière (1821-1875) s'est formé en droit. Seigneur de Lavaltrie et lieutenant-colonel de milice, il a été élu maire d'Industrie lorsque le village a été érigé en ville sous le nom de Joliette, emboîtant ainsi le pas à de nombreux seigneurs qui sont devenus maires des municipalités créées sur leurs terres dans la foulée de l'abolition du régime seigneurial⁴⁹. Fervent catholique, il était connu pour sa maîtrise du chant sacré.

Tandis que sa sœur Angélique-Josèphe se mariait avec un médecin, comme l'avait fait sa tante Marie-Antoinette-Suzanne, Charles-Barthélémy-Gaspard a épousé Julie-Arthémise Taché, fille du seigneur de Kamouraska et cousine du premier ministre Étienne-Paschal Taché⁵⁰. Leur fils Joseph-Gaspard-Charles (1862-1926) est devenu avocat et lieutenant-colonel commandant le régiment de Joliette dans la milice. Major au 22^e Régiment pendant la Première Guerre mondiale, il a servi au front et reçu la médaille de la

⁴⁵ Monongahéla de Beaujeu, *Documents inédits sur le colonel de Longueuil*, Montréal, Desaulniers et Leblanc, 1891 et *Le héros de la Monongahéla, esquisse historique*, Montréal, Desaulniers, 1892.

⁴⁶ D. Ryan, *Les seigneurs...*, op. cit., p. 83-87.

⁴⁷ Voir S. Imbeault, *Les Tarieu...*, op. cit. et Pierre-Georges Roy, *La famille Tarieu de Lanaudière*, Lévis, s.n., 1922.

⁴⁸ Jean-Claude Robert, « Joliette, Barthélémy », *DBC en ligne*, www.biographi.ca et Jacques Lessard, « Deux femmes sans postérité et un homme célèbre : Marie-Charlotte Tarieu de Lanaudière épouse de Barthélémy Joliette et Marie-Ursule Mousseau dit Désilets », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 62, n° 2 (été 2011), p. 93-103.

⁴⁹ Benoît Grenier, « Élitisme seigneuriales, élites municipales. Le pouvoir seigneurial à l'heure de l'abolition », dans Thierry Nootens et Jean-René Thuot, *Les figures du pouvoir à travers le temps : formes, pratiques et intérêts des groupes élitaires au Québec XVII^e-XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 57-64.

⁵⁰ Éveline Bossé, « Taché, Pascal » et Andrée Désilets, « Taché, sir Étienne-Paschal », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

reconnaissance française pour ses services⁵¹. Il avait deux sœurs : Josephte-Antonine qui a épousé l'avocat et député Louis Arthur McConville, au décès duquel elle est devenue religieuse à Saint-Hyacinthe, et Marie-Desanges-Alice, avec qui le nom Tarieu de Lanaudière s'est éteint en 1950, épouse du marchand John Rieutord Neilson dont le grand-père John avait été député allié du parti canadien à Québec dans les années 1820.

Contrairement à leurs lointains cousins Aubert de Gaspé, et mieux que les Beaujeu, les Tarieu de Lanaudière ont réussi à s'adapter à l'ordre bourgeois. Loin de laisser leur héritage d'Ancien Régime entraver cette adaptation, ils en ont fait le tremplin de leur intégration dans la nouvelle élite des professions libérales. Misant sur leurs droits seigneuriaux et leur tradition militaire, ils se sont maintenus aux premiers rangs de la notabilité de leur région et ont conservé un certain prestige national et international dont témoignent leurs alliances matrimoniales et l'honneur qui leur a été fait en France au lendemain de la Grande Guerre.

Les Juchereau Duchesnay

Autre famille de la gentilhommerie canadienne à s'être bien insérée dans le nouvel ordre social, les Juchereau Duchesnay⁵² tiraient leur origine de Jean Juchereau, seigneur de Maur, établi à Québec dès 1634, dont le fils Nicolas de Saint-Denis a été anobli en 1692, ce qui a imprimé une orientation fortement militaire à sa descendance. En 1840, ils étaient représentés par cinq branches issues des deux fils d'Antoine Juchereau Duchesnay (1740-1806), qui possédait la plus grande fortune de la colonie et siégeait au Conseil exécutif du Bas-Canada. L'aîné des fils, Antoine-Louis mort en 1825, était seigneur de Beauport, conseiller législatif et exécutif et lieutenant-colonel de milice, tandis que le cadet, Michel-Louis mort en 1838, était seigneur de Fossambault et de Gaudarville et lieutenant-colonel de milice.

L'auteur de la première branche, Antoine-Narcisse (1793-1851), était le fils aîné d'Antoine-Louis. Comme son père et son oncle, il avait été officier pendant la guerre de 1812. Devenu seigneur de Beauport et lieutenant-colonel de milice, il occupait un rang social élevé dont témoigne le mariage de ses filles avec le haut fonctionnaire John Henry Dunn⁵³, devenu receveur général du Haut-Canada, l'avocat Robert-Auguste Lemoine, devenu greffier du Sénat, et le marchand Maurice Cuvillier. Des difficultés financières l'ont obligé à vendre sa seigneurie en 1844, mais paradoxalement, la perte de ce joyau du patrimoine foncier des Juchereau acquis à la fin du XVII^e siècle n'a pas compromis la position de sa famille, comme le remarque Benoît Grenier⁵⁴. En effet, bien que privé de seigneurie, son fils Henri-Théodore (1836-1911)⁵⁵ s'est maintenu dans les hautes sphères de l'élite de Québec en embrassant la carrière militaire. D'abord soldat dans une compagnie de zouaves canadiens, il est devenu lieutenant dans l'armée britannique, servant notamment à Gibraltar. Cette expérience lui a valu d'être nommé major dans la milice canadienne à Rivière-du-Loup, puis lieutenant-colonel et aide-adjutant-général du district militaire de Québec. C'est à lui que Pierre-Georges Roy a dédié sa monographie sur les Juchereau, dans laquelle il apparaît en grand uniforme, auréolé du prestige de sa noblesse dans un corps d'officiers constitué essentiellement de grands bourgeois qui se rêvaient aristocrates.

Rattaché à la bourgeoisie marchande et fonctionnariste anglophone de Québec par sa mère Suzanne Lindsay, fille d'un négociant et greffier de la Chambre d'assemblée, Henri-Théodore s'est allié à la nouvelle bourgeoisie des professions libérales en épousant en secondes nocces la fille de l'avocat Ulric-Joseph Tessier, devenu juge après avoir été maire de Québec, conseiller législatif et sénateur et s'être porté acquéreur de nombreuses seigneuries⁵⁶. Les filles issues de cette union ont épousé respectivement un aristocrate italien et un ingénieur fils d'un diplomate serbe en poste à Londres, alors que le seul fils adulte d'Henri-Théodore, Henri-Narcisse, soldat dans l'armée canadienne pendant la Première Guerre mondiale, est mort célibataire à l'hôpital militaire de Vancouver en 1917⁵⁷.

⁵¹ P.-G. Roy, *La famille Tarieu...*, op. cit., p. 173-174.

⁵² Voir Pierre-Georges Roy, *La famille Juchereau Duchesnay* (Lévis, s.n., 1903) et Benoît de Diesbach Belleruche, *Généalogie de la famille Juchereau Duchesnay*, www.diesbach.com/belleruche/juchereau-geneal.html.

⁵³ Kenneth Cruikshank, « Dunn, John Henry », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁵⁴ Benoît Grenier, *Seigneurs campagnards de la Nouvelle-France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 80.

⁵⁵ P.-G. Roy, *La famille Juchereau...*, op. cit., p. 413-416.

⁵⁶ Michèle Brassard et Jean Hamelin, « Tessier, Ulric-Joseph », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁵⁷ *Canadian Great War Project*, <http://canadiangreatwarproject.com/searches/soldierDetail.asp?ID=21772>.

Tandis que la première branche des Duchesnay s'éteignait dans les fastes militaires, la deuxième a adopté une autre stratégie pour se maintenir dans l'élite sociale. Son auteur Elzéar-Henri (1809-1871)⁵⁸, frère d'Antoine-Narcisse, est devenu avocat et s'est établi à Sainte-Marie de Beauce où il a acquis des droits seigneuriaux du fait de ses mariages avec deux petites-filles du seigneur Gabriel-Elzéar Taschereau. Devenu lieutenant-colonel de milice, il a été élu conseiller législatif, puis nommé sénateur. Maire de Sainte-Marie, il a présidé la société d'agriculture du comté. Ses filles se sont mariées dans la bourgeoisie de Québec, épousant le notaire Charles-Alexandre Lindsay, le médecin et seigneur Charles-Edmond de Sales Laterrière et l'avocat et député Honoré Chouinard. Son fils aîné Henri-Jules (1845-1887)⁵⁹ a poursuivi sur ses traces en Beauce, en devenant avocat, lieutenant-colonel de milice et député, en plus d'être inspecteur des mines et président-directeur général d'une société de fabrication de beurre et de fromage. Les filles d'Henri-Jules ont épousé des avocats de Québec, tandis que son fils Antoine-Elzéar, ingénieur blessé au combat pendant la Grande Guerre et devenu major aux Voltigeurs de Québec, est mort en 1943, laissant notamment une fille diplomate et un fils officier d'aviation pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les conflits mondiaux ont aussi été l'occasion d'un renouement avec la tradition militaire ancestrale pour les descendants des frères d'Henri-Jules, le notaire Maurice-Elzéar et l'ingénieur Charles-Edmond. Aussi tard que dans les années 1980, un membre de cette branche de la famille était officier supérieur dans les Forces armées canadiennes.

Également présente sur la scène militaire, la troisième branche des Duchesnay est la seule à avoir conservé durablement une part des biens seigneuriaux des Juchereau. Son auteur, Édouard-Louis-Antoine-Charles (1809-1886)⁶⁰, fils aîné de Michel-Louis, a hérité des seigneuries de Fossambault et de Gaudarville. Avocat, lieutenant-colonel et adjudant général adjoint de la milice, député, conseiller législatif puis sénateur, il occupait un rang social aussi élevé que ses cousins des branches de Beauport. Ses fils Édouard, capitaine d'infanterie et préfet de Québec, et Arthur, comptable au ministère de la Milice, étant morts sans enfants, les seigneuries sont passées dans la famille de leurs sœurs Louise-Élisabeth, épouse de l'avocat et homme d'affaires Oscar Prévost⁶¹ et grand-mère du poète Hector de Saint-Denys Garneau, et Marie-Clara, épouse du sous-ministre et architecte de l'Hôtel du Parlement de Québec Eugène-Étienne Taché⁶² et grand-mère de la poétesse et romancière Anne Hébert. C'est ainsi que deux des plus grandes figures de la littérature québécoise ont vécu au manoir seigneurial de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

La sœur d'Édouard-Louis-Antoine-Charles, Hermine, est devenue seigneuresse de Saint-Ours par son mariage avec François-Roch de Saint-Ours, dernier représentant masculin d'une famille de conseillers législatifs issue d'un officier noble du régiment de Carignan. Elle a fait venir auprès d'elle ses sœurs, qui ont épousé les officiers britanniques Thomas Edmund Campbell⁶³ et Frederick William Ermatinger⁶⁴, et son frère Louis-Charles (1816-1858), auteur de la quatrième branche des Duchesnay. Exploitant agricole et major de milice, Louis-Charles n'a pas réussi à se maintenir dans les cercles les plus élevés de la société bourgeoise. Vérifiant la différence de destin entre les sexes déjà observée chez les Aubert de Gaspé, sa fille et sa petite-fille ont conservé un rang social d'importance en épousant des professionnels, tandis que son fils et ses petits-fils devaient se contenter d'emplois de commis et de gérant jusqu'à leur extinction dans les années 1970.

La cinquième branche de la famille s'est mieux tirée d'affaire. Son auteur Jean-Philippe (1818-1870), troisième fils de Michel-Louis, a opté pour une carrière militaire qui l'a vu devenir lieutenant dans les *Kennebec Rangers* à Québec, puis lieutenant-colonel de milice et aide de camp du gouverneur du Canada à Montréal. Au nombre de ses gendres, on retrouvait l'homme d'affaires et politicien américain Charles Tracey, qui avait servi dans les Zouaves pontificaux en Italie, le fils du conseiller législatif montréalais Henry Starnes, ainsi que des médecins. C'est d'ailleurs vers la profession médicale que s'est tourné son fils aîné Charles-Henri-Alexandre (1857-1918), qui a été dentiste au Canada, aux États-Unis et en Angleterre ; une des filles de ce dernier a épousé le fils du lieutenant-gouverneur Rodrigue Masson tandis que son fils Walter est devenu

⁵⁸ Honorius Provost, « Juchereau Duchesnay, Elzéar-Henri », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁵⁹ Madeleine Ferron, « Juchereau Duchesnay, Henri-Jules », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁶⁰ « Édouard-Louis-Antoine-Charles Juchereau Duchesnay », *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, www.assnat.qc.ca/fr/Membres/notices/index.html.

⁶¹ Jean-Pierre Gagnon, « Prévost, Oscar », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁶² Lucie Morisset et Luc Noppen, « Taché, Eugène-Étienne », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁶³ Jacques Monet, « Campbell, Thomas Edmund », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁶⁴ Elinor Kyte Senior, « Ermatinger, Frederick William », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

policier et garde du corps du premier ministre Maurice Duplessis. L'autre fils de Jean-Philippe, Joseph-Philippe-Théodore (1859-1930), a mené une vie bourgeoise dans une maison de Richelieu achetée par sa mère et conservée par ses descendants jusqu'en 1946⁶⁵.

À quelques exceptions près, et davantage chez les aînés que chez les cadets et chez les femmes que chez les hommes, les Juchereau Duchesnay appartenaient encore à l'élite de la société québécoise à la veille du second conflit mondial. Loin de se réfugier dans une contemplation hautaine et nostalgique de leurs gloires passées, ils ont pris appui sur leurs acquis militaires et seigneuriaux d'Ancien Régime pour rester proches des sphères du pouvoir et se tailler une place honorable dans l'ordre démocratique bourgeois.

Les Salaberry

Michel-Louis Juchereau Duchesnay avait épousé Charlotte-Hermine d'Irumberry de Salaberry, dont le père Louis était lui-même fils d'une Juchereau et de Michel de Salaberry, officier de marine navarrais arrivé à Québec vers 1734. Devenu colonel de milice et conseiller législatif, Louis s'était fait reconnaître membre de la famille noble française d'Irumberry de Salaberry dont il a pris le nom, sans qu'aucune preuve documentaire ne vienne confirmer ce rattachement. Son fils Charles-Michel, officier dans l'armée britannique puis lieutenant-colonel de milice et conseiller législatif, est resté célèbre pour avoir commandé les Voltigeurs canadiens qui ont repoussé une invasion américaine à la bataille de la Châteauguay en 1813. Ayant acquis des propriétés à Chambly par son mariage avec la fille du seigneur Hertel de Rouville, il y a vécu de 1814 à sa mort en 1829⁶⁶.

En 1840, la famille était représentée par les deux fils de Charles-Michel. L'aîné, Melchior-Alphonse (1813-1867)⁶⁷, a été nommé conseiller législatif et lieutenant-colonel de milice dès 1837. Il s'est trouvé engagé à ce titre dans la lutte armée contre les Patriotes, qu'il a empêchés de prendre le Fort Chambly. Élu député en 1841 contre le marchand patriote Timothée Franchère, il a été l'un des rares Canadiens français à appuyer l'administration de Lord Sydenham dans l'ultime tentative des autorités britanniques pour maintenir en place le régime aristocratique hérité de la Nouvelle-France et perpétué sous le Régime anglais, face aux revendications démocratiques de la petite bourgeoisie qui a été appelée au gouvernement dès 1842 puis définitivement en 1848. Signe des temps, Melchior-Alphonse, battu par Franchère en 1843, est devenu avocat, tout en exerçant la fonction d'adjudant général adjoint de la milice, plus conforme aux antécédents militaires de sa famille. Il s'était allié à la grande bourgeoisie montréalaise en épousant la fille du notaire Louis Guy, haut fonctionnaire et conseiller législatif opposé au parti patriote. Sa fille Mathilde-Amélie a épousé l'avocat Joseph-Guillaume Bossé⁶⁸, devenu député puis juge, tandis que ses fils, tous célibataires, ont fait carrière dans les professions libérales à Montréal, Maurice devenant ingénieur tandis qu'Henri et Châteauguay étaient notaires.

Le frère de Melchior-Alphonse, Charles-Léonidas (1820-1882)⁶⁹, a peiné à trouver sa place dans le nouvel ordre social. Sans formation professionnelle, il s'est allié à la nouvelle classe dirigeante en épousant Cordélia Franchère, fille de l'adversaire politique de son frère et petite-fille par sa mère du notaire Édouard Faribault de L'Assomption. Nommé lieutenant-colonel de milice, il vivait dans une maison de sa belle-famille qui sera plus tard achetée par les Juchereau Duchesnay. Se retrouvant sans ressources et sans logis au décès de son épouse en 1855, il a décroché un poste subalterne dans une expédition d'exploration de l'Ouest canadien en 1857. Devenu ensuite officier dans les Voltigeurs de Québec, il a finalement obtenu un emploi d'inspecteur forestier et s'est remarié avec la fille d'un petit bourgeois de Chambly.

En 1855, Charles-Léonidas avait confié aux Faribault la garde de ses deux jeunes enfants Léonidas, qui allait devenir avocat, et Lilia, qui allait épouser son petit-cousin Louis-René-Hertel Laroque. Parmi les enfants nés de son deuxième mariage, Thérèse a épousé le fonctionnaire Charles Archer, dont une fille Pauline qui a

⁶⁵ « La maison Cordélia-Franchère », http://ville.richelieu.qc.ca/wp-content/uploads/2015/11/cordelia_franchere.pdf.

⁶⁶ Voir Pierre-Georges Roy, *La famille d'Irumberry de Salaberry*, Lévis, s.n., 1905.

⁶⁷ Jean-Pierre Gagnon, « Salaberry, Melchior-Alphonse de », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁶⁸ « Joseph-Guillaume Bossé », *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, www.assnat.qc.ca/fr/Membres/notices/index.html.

⁶⁹ William Lewis Morton, « Irumberry de Salaberry, Charles-René-Léonidas de », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

épousé l'officier et diplomate Georges Vanier, futur gouverneur général du Canada⁷⁰. Le frère de Thérèse, René de Salaberry (1870-1945), s'est marié à son tour dans la famille Faribault. Avocat, il est devenu colonel dans l'armée canadienne pendant la Première Guerre mondiale et tous ses enfants ont embrassé la carrière militaire ou diplomatique, se distinguant notamment pendant la Deuxième Guerre mondiale. Aussi tard qu'à la fin du XX^e siècle, on retrouvait un Salaberry ambassadeur du Canada au Moyen-Orient.

Les Salaberry ont vécu diversement le passage à la démocratie bourgeoise. Apparemment facile pour Melchior-Alphonse et ses enfants, la transition a été ardue pour Charles-Léonidas qui paraît avoir été mal armé pour maintenir son rang dans un contexte où son seul nom ne lui garantissait plus les hautes fonctions qui apportaient le prestige et les émoluments nécessaires pour vivre noblement. Il a toutefois réussi à éviter la déchéance, notamment par des alliances avec de riches familles bourgeoises, laissant ses descendants dans une situation qui leur a permis d'être l'une des familles québécoises les plus aristocratiques du XX^e siècle.

Les Hertel de Rouville

Le beau-frère de Charles-Michel de Salaberry, Jean-Baptiste-René Hertel de Rouville (1789-1859)⁷¹, descendait du soldat Jacques Hertel arrivé au Canada vers 1626, dont le fils François a été anobli en 1716 pour ses exploits militaires. Fils du conseiller législatif et lieutenant-colonel de milice Jean-Baptiste-Melchior mort en 1817, Jean-Baptiste-René a hérité de la seigneurie de Rouville concédée à sa famille en 1694 et de celle de Lac-Mitis dans le Bas Saint-Laurent. Élisant résidence sur ses terres à Mont-Saint-Hilaire, il a été député, puis conseiller législatif. Lieutenant-colonel de milice, il a logé sur son domaine les troupes britanniques envoyées réprimer la rébellion en 1837, ce qui n'a pas empêché certains loyaux de l'accuser ensuite d'avoir manqué de zèle dans la lutte contre les Patriotes. Souffrant de dépression et éprouvant des problèmes financiers, il a vendu la seigneurie et le manoir de Rouville à l'officier Thomas Edmund Campbell, beau-frère de la seigneuresse Juchereau Duchesnay de Saint-Ours, en 1844, puis celle de Lac-Mitis en 1855.

Époux de Charlotte-Anne Boucher de la Broquerie, Jean-Baptiste-René a été le dernier de sa lignée à convoler dans la noblesse et a vu ses enfants se marier dans la petite bourgeoisie rurale. Au nombre de ses gendres, on trouve Jean-Baptiste Brousseau, médecin à Beloeil, Joseph Daigle, marchand et député de Verchères⁷², et Louis-Isaac Laroque, marchand patriote dont le père Charles Rocbrune dit Laroque, d'abord cultivateur et journalier, était devenu député après s'être enrichi dans le commerce⁷³. L'ascension sociale des Laroque s'est poursuivie avec le fils de Louis-Isaac, Louis-René-Hertel nommé secrétaire du premier ministre du Québec, puis surintendant de la papeterie du Palais de justice de Montréal. Comme nous l'avons vu, ce dernier a épousé une Salaberry, accentuant un processus d'agrégation à la noblesse complété par son fils Robert, écrivain et archiviste. Se faisant appeler Robert La Roque de Roquebrune, celui-ci a laissé des mémoires⁷⁴ hautement romancés dans lesquels il renchérit sur Philippe Aubert de Gaspé en évoquant avec nostalgie les derniers fastes d'une classe nobiliaire condamnée à un irrémédiable déclin⁷⁵.

Injustifié concernant les Salaberry, le portrait pessimiste de la noblesse canadienne tracé par Roquebrune reproduisait en revanche fidèlement la situation des Hertel, qui ont descendu l'échelle sociale à mesure que les Laroque la gravissaient. Le fils du dernier seigneur de Rouville, Jean-Baptiste-René-Melchior (1834-1909), a travaillé à la compagnie ferroviaire du Grand Tronc qui avait une gare à Mont-Saint-Hilaire. Établi à Beloeil, et pendant quelques années à Prescott en Ontario, il a épousé une fille du marchand patriote et colonel de milice Antoine Daigle⁷⁶. À sa mort, il ne restait rien du patrimoine familial, ce qui n'a pas empêché sa fille Hermine de frayer dans la haute société et d'épouser un sénateur américain⁷⁷. Il en a été autrement de

⁷⁰ Mary Frances Coady, *Georges and Pauline Vanier : Portrait of a Couple*, Montréal/Kingston, McGill Queen's University Press, 2011.

⁷¹ Serge Courville, « Hertel de Rouville, Jean-Baptiste-René », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁷² « Joseph Daigle », *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, www.assnat.qc.ca/fr/Membres/notices/index.html.

⁷³ « Charles Rocbrune dit Laroque », *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, www.assnat.qc.ca/fr/Membres/notices/index.html.

⁷⁴ Robert de Roquebrune, *Testament de mon enfance*, Montréal, Fides, 1951 et *Quartier Saint-Louis*, Montréal, Fides, 1966.

⁷⁵ Sur Roquebrune et les libertés qu'il prenait avec l'histoire, voir Luc Bonenfant, « Robert de Roquebrune : la médiation ontologique de l'histoire », *Studies in Canadian Literature/Études en littérature canadienne*, 27, 1 (2002) et Normand Cazalais, *Robert de Roquebrune : l'art de la fabulation*, Montréal, XYZ, 2011.

⁷⁶ Ægidius Fautoux, *Patriotes de 1837-1838*, Montréal, Les Éditions des Dix, 1950, p.190-191.

⁷⁷ « Miss de Rouville to Wed : French Society Girl Engaged to State Senator George Cromwell », *The New York Times*, 18 mai 1915.

ses deux fils. Un temps gérant du Château Frontenac de Québec⁷⁸, Firmin a laissé sans le sou sa veuve Rose Eaton, fille d'un artiste anglais et d'une Chinoise dont les sœurs Edith et Winnifred ont laissé leur marque dans la littérature nord-américaine⁷⁹. Malgré un nom évocateur des gloires passées, son frère Charles La Broquerie Hertel de Rouville (1864-1935) était conducteur de tramway à Montréal. Marié à une immigrante irlandaise, il a laissé une descendance qui travaille dans la protection incendie.

Le déclin des Hertel de Rouville n'a pas échappé aux contemporains ; ainsi, dans les années 1920, l'historien Montarville Boucher de la Bruère les dit « bien déchus » parce qu'ils seraient « devenus ouvriers »⁸⁰. Comme la descendance masculine des Aubert de Gaspé, celle des Hertel de Rouville s'est prolétarisée en raison de la défaillance du chef de la famille et de l'incapacité des générations suivantes de redresser la situation en accédant à des professions lucratives dans la société bourgeoise. Comme chez les Aubert, c'est par les branches féminines que s'est transmise la tradition nobiliaire, tant et si bien que dans les années 1940, un neveu de Robert de Roquembrun prénommé Hertel a épousé la sœur du poète Hector de Saint-Denys Garneau, renouant des liens matrimoniaux avec la nébuleuse familiale des Juchereau Duchesnay.

Les Taschereau

Autre famille alliée aux Juchereau, les Taschereau ont réussi à se maintenir au faite de la société bourgeoise après s'être hissés aux premiers rangs de la hiérarchie aristocratique⁸¹. Ils étaient issus de Thomas-Jacques Taschereau, agent des trésoriers généraux de la Marine et membre du Conseil supérieur de la Nouvelle-France arrivé au Canada en 1726, que l'on disait fils d'un noble trésorier de la ville de Tours alors que son père était en fait marchand et maître ouvrier en soie⁸². Thomas-Jacques a acquis la seigneurie de Sainte-Marie de Beauce, à laquelle son fils Gabriel-Elzéar, conseiller législatif, a ajouté celle de Saint-Joseph, procurant une solide assise territoriale à sa descendance. Gabriel-Elzéar a divisé ses possessions beauceronnes entre ses quatre fils mariés, parmi lesquels il a privilégié le deuxième, Jean-Thomas mort en 1832, lequel a assumé une position dominante qui a valu à sa postérité d'exercer un véritable magistère au sein du clan Taschereau et de la société québécoise.

Seigneur de Jolliet et avocat, député du parti canadien hostile au gouverneur britannique puis conseiller législatif proche du pouvoir, Jean-Thomas a navigué au confluent de l'ancienne élite aristocratique et de la nouvelle élite professionnelle. Officier supérieur de milice et premier d'une longue série de Taschereau à accéder à la magistrature, il est apparu comme le plus libéral des conservateurs et le plus conservateur des libéraux. Cette dualité colore le positionnement théologique et pastoral de son fils Elzéar-Alexandre (1820-1898)⁸³, prêtre devenu cardinal archevêque de Québec, associé à la fois au catholicisme libéral et à la restauration bénédictine ultramontaine⁸⁴. En réalité, le cardinal Taschereau alliait une piété et un rigorisme moral on ne peut plus traditionnels à une ouverture aux nouvelles réalités industrielles. Membre d'une famille aristocratique qui s'intégrait à l'ordre bourgeois, il restait profondément attaché à une vision autoritaire et paternaliste de la société, sans pour autant faire sien le rejet réactionnaire de la modernité qui animait l'ultramontanisme populaire des évêques issus de la paysannerie comme Mgr Laflèche.

Alors qu'Elzéar-Alexandre atteignait le sommet de la hiérarchie ecclésiastique, son frère Jean-Thomas (1814-1893)⁸⁵ a fait de même dans l'ordre judiciaire, devenant juge à la Cour suprême du Canada. Seigneur de Jolliet et avocat comme son père, il était professeur de droit à l'Université Laval, major de milice et membre fondateur de la Société de géographie de Québec. Gendre d'Amable Dionne, marchand devenu

⁷⁸ Pierre-Georges Roy, « René-Ovide Hertel de Rouville », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 21, n° 2 (février 1915), p. 53-54.

⁷⁹ Diana Birchall, *Onoto Watanna : The Story of Winnifred Eaton*, Chicago, University of Illinois Press, 2001, p. 25-26 et Lorraine McMullen, « Eaton, Edith Maud », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁸⁰ Note manuscrite de Montarville Boucher de la Bruère dans l'ouvrage dactylographié de Louis Dugas, *Pierre Boucher et les Boucherville 1622-1922*, Archives du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières.

⁸¹ Voir Pierre-Georges Roy, *La famille Taschereau*, Lévis, Imprimerie mercantile, 1901 et B. Young, *Patrician Families...*, op. cit.

⁸² Denis Beauregard, *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, www.franco-gene.com/genealogie-quebec-genealogy/042/042736.php.

⁸³ Nive Voisine, « Taschereau, Elzéar-Alexandre », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁸⁴ Jean-Claude Dupuis, *Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau et le catholicisme libéral au Canada français (1820-1898)*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2006 ; Guy-Marie Oury, « Dom Guéranger et le Cardinal Taschereau », *Les Cahiers des Dix*, 42 (1979), p. 7-24.

⁸⁵ Christine Veilleux, « Taschereau, Jean-Thomas (1814-1893) », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

seigneur et conseiller législatif, puis de René-Édouard Caron, avocat devenu lieutenant-gouverneur du Québec, Jean-Thomas s'est allié à la bourgeoisie conservatrice modérée qui a dominé l'est du Québec durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Pourtant, ses fils se sont plutôt associés au parti libéral, choix heureux puisque cette formation politique a succédé au parti conservateur comme vecteur principal de la démocratie bourgeoise québécoise au tournant du XX^e siècle. L'aîné, Henri-Thomas (1841-1909)⁸⁶, avocat, a été député à la Chambre des communes, puis juge en chef du Québec. Fait chevalier par le roi Édouard VII, il a transporté sa famille à Montréal où elle s'est alliée à l'élite anglo-protestante. Ses filles ont notamment épousé Sir Joseph Pope, sous-secrétaire d'État du Canada, et le lieutenant-colonel Beaufort Vidal, inspecteur général de la milice canadienne, tandis qu'une de ses petites-filles s'est mariée avec le major général Ralph Keefler, président de la Chambre de commerce du Canada.

C'est un jeune frère d'Henri-Thomas, Louis-Alexandre (1867-1952)⁸⁷, qui a pris le relais du leadership exercé par son lignage dans la société québécoise. Coseigneur de Jolliet, avocat et député libéral à l'Assemblée législative, il a été premier ministre du Québec de 1920 à 1936. Au pouvoir, il a poursuivi et accentué la droitisation de son parti et gouverné en bonne intelligence avec le clergé. Après l'extinction des derniers tiraillements idéologiques qui avaient agité les élites au XIX^e siècle, et dans le contexte de prospérité économique des années 1920, les différents acteurs du pouvoir québécois avaient trouvé leur équilibre et l'ordre démocratique bourgeois triomphait dans l'unanimité sociale. Symboliquement, l'inauguration du monument du cardinal Taschereau à Québec en 1923⁸⁸ peut être considérée comme le point d'orgue de cet ordre, avant que la Crise des années 1930 fasse apparaître les lézardes qui allaient le faire écrouler à la Révolution tranquille. Jusqu'à cet effondrement et au-delà, la deuxième branche des Taschereau a trôné au sommet de la société canadienne française. Le fils de Louis-Alexandre, Robert, a poursuivi la tradition familiale en devenant avocat, député, puis juge en chef de la Cour suprême du Canada. Les frères et les neveux du premier ministre ont tous été juristes, généralement avocats du côté des aînés et parfois notaires chez les cadets, et, comme leurs sœurs et leurs filles, ils se sont mariés dans des familles de professionnels ou d'industriels.

Subissant l'inversion des rôles voulue par l'ancêtre Gabriel-Elzéar, la première branche des Taschereau a évolué dans l'ombre de la deuxième. Mis au second rang par son père, son auteur Thomas-Pierre-Joseph mort en 1826 a pourtant hérité de la seigneurie et du manoir de Sainte-Marie à titre d'aîné. Quelque peu minoré par son frère Jean-Thomas, il l'a néanmoins précédé au Conseil législatif et a été comme lui lieutenant-colonel de milice. Après avoir brièvement louvoyé entre libéralisme et conservatisme, sa descendance s'est campée à droite. L'aîné des fils de Thomas-Pierre-Joseph, Pierre-Elzéar (1805-1845)⁸⁹, seigneur de Sainte-Marie et avocat, s'est d'abord montré plutôt favorable au parti patriote alors qu'il était député de Beauce, mais il s'en est détourné à l'amorce de la radicalisation qui allait mener à la rébellion. Son frère Joseph-André (1806-1867)⁹⁰, avocat qui lui a succédé dans son siège avant d'être nommé juge, s'est quant à lui rangé résolument derrière le parti aristocratique, s'alliant aux adversaires du gouvernement responsable et se montrant favorable au maintien du régime seigneurial.

Henri-Elzéar (1836-1911)⁹¹, fils aîné de Pierre-Elzéar, était avocat et seigneur de Sainte-Marie comme son père. Un temps député conservateur à la Chambre des communes, il a succédé à son oncle Jean-Thomas comme juge à la Cour suprême du Canada, dont il est devenu juge en chef. Fait chevalier par le roi Édouard VII, il a été nommé au conseil judiciaire du Conseil privé. Gendre du seigneur de Vaudreuil, puis d'un greffier en chef à la Chambre des communes, il a transporté sa famille à Ottawa où une de ses filles a épousé l'officier Alphonse-Eugène Panet, devenu brigadier-général dans l'armée britannique en Inde, tandis que sa descendance masculine s'est agrégée au milieu des hauts fonctionnaires canadiens anglais et a compté plusieurs officiers pendant les guerres mondiales. La vocation militaire a aussi tenté un frère d'Henri-Elzéar,

⁸⁶ Yves Hébert, « Taschereau, Sir Henri-Thomas », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁸⁷ Voir « Louis-Alexandre Taschereau », *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, www.assnat.qc.ca/fr/Membres/notices/index.html et Bernard Vigod, *Taschereau*, Sillery, Septentrion, 1996.

⁸⁸ B. Young, *Patrician Families...*, *op. cit.*, p. 299-301.

⁸⁹ « Pierre-Elzéar Taschereau », *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, www.assnat.qc.ca/fr/Membres/notices/index.html.

⁹⁰ Elizabeth Gibbs, « Taschereau, Joseph-André », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁹¹ David Howes, « Taschereau, Sir Henri-Elzéar », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

Eugène-Arthur qui a combattu dans les troupes de l'empereur Maximilien au Mexique, avant d'être nommé vice-consul d'Espagne à Québec et aide de camp du gouverneur général du Canada.

Les deux autres frères d'Henri-Elzéar ont été respectivement médecin et comptable, intégrant les rangs des petites professions libérales qu'allaient peupler les cadets des Taschereau, qui trouvaient ainsi à se caser tout en permettant à leur clan de faire affaire avec des professionnels issus de la famille⁹². Ainsi, Thomas-Jacques (1811-1885), troisième fils de Thomas-Joseph, est devenu notaire à Sainte-Marie puis shérif à Saint-Joseph de Beauce, et ses nombreux enfants ont occupé l'arrière-ban de l'élite sociale. Son fils aîné lui a succédé dans ses fonctions, suivant l'habitude des Taschereau de rendre héréditaires les charges qu'on leur confiait, tandis que les autres se retrouvaient greffier au Manitoba, major à Québec, commerçant en Beauce ou religieuses au Saguenay. Seul Thomas-Linière (1850-1901) a rejoint les cercles du pouvoir en devenant avocat, député conservateur à la Chambre des communes, puis maire de Saint-Joseph-de-Beauce. Son épouse Zoé Alleyn était la petite-fille de Philippe Aubert de Gaspé et leur fille Stella a épousé le médecin militaire Eugène Fiset qui allait devenir major général, sous-ministre de la Défense, député libéral à la Chambre des communes, puis lieutenant-gouverneur du Québec⁹³.

Au contraire de la première branche des Taschereau qui s'est distinguée de la deuxième par son conservatisme aristocratique, le troisième fils marié de Gabriel-Elzéar, Antoine-Charles (1797-1862)⁹⁴, s'est démarqué à gauche en adhérant sans réserve au mouvement démocratique. Seigneur de Linière, petit fonctionnaire et lieutenant-colonel de milice, il était député patriote au moment de la rébellion et a été réélu député réformiste en 1841 contre son neveu Joseph-André. Une de ses filles a épousé l'avocat libéral François-Réal Angers qui a défendu les censitaires devant la cour chargée de juger les réclamations découlant de l'abolition du régime seigneurial⁹⁵. La descendance masculine d'Antoine-Charles n'a pas trouvé une place notable dans la société québécoise. Son fils aîné n'exerçait aucune fonction officielle et sa postérité a fini par s'établir à Hull après un passage par Boston, tandis que le cadet est devenu commerçant au Minnesota d'où sa descendance est passée dans l'État de Washington. Seul son petit-fils Charles a laissé sa marque en s'engageant dans les Zouaves pontificaux et en mourant à Rome en 1869.

Sans appartenir non plus à la grande élite sociale, la branche issue du quatrième fils marié de Gabriel-Elzéar, Georges-Louis, seigneur de Saint-Joseph mort en 1837, a néanmoins pris rang dans la petite bourgeoisie québécoise. Les petits-fils de Georges-Louis étaient respectivement arpenteur, médecin, financier, représentant commercial et comptable. L'un d'eux, Joseph-Georges-Elzéar (1869-1923), a épousé une petite-fille de la seigneuresse Juchereau Duchesnay de Saint-Ours et sa fille Marguerite a hérité du manoir de Saint-Ours que possèdent encore ses descendants. Preuve de la résilience sociale des Taschereau, la génération suivante a repris du lustre avec deux lieutenants-colonels dans l'armée canadienne, un avocat, un homme d'affaires engagé dans l'exploitation minière et diamantaire, ainsi que la mère du ministre et sénateur Francis Fox.

Dans les années 1930, les Taschereau appartenaient aux cercles les plus élevés de la bourgeoisie professionnelle québécoise. Cependant, plutôt que les véhicules d'ascension sociale qu'ils représentaient pour les familles d'avocats et de politiciens dans lesquelles les Taschereau se mariaient, les professions libérales et les mandats électifs étaient pour eux un moyen de maintenir leur statut élitiste d'Ancien Régime fondé sur l'exercice de fonctions de pouvoir et la capacité de vivre noblement sans devoir basement gagner leur pain. Comme on disait dans la famille, « les Taschereau ne travaillent pas⁹⁶ ». Dans un milieu où les bourgeois parvenus se donnaient un vernis aristocratique en achetant des seigneuries, les Taschereau laissent l'impression d'avoir été des seigneurs aristocrates déguisés en bourgeois démocrates. C'est ainsi qu'on a vu Antoine-Caron Taschereau, frère du premier ministre et greffier de l'Assemblée législative, adhérer au Collège d'armes de la noblesse créé en 1932 pour défendre les droits et les intérêts de la « noblesse de race aryenne » du Canada⁹⁷.

⁹² B. Young, *Patrician Families...*, op. cit., p. 183-184.

⁹³ « Eugène Fiset », *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, www.assnat.qc.ca/fr/Membres/notices/index.html.

⁹⁴ « Antoine-Charles Taschereau », *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, www.assnat.qc.ca/fr/Membres/notices/index.html.

⁹⁵ Aurélien Boivin, « Angers, François-Réal », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁹⁶ Propos recueillis de Taschereau Vincent, arrière-petit-fils de Thomas-Jacques Taschereau.

⁹⁷ Voir *infra*, p. 76.

Les Chaussegros de Léry

Autre famille possessionnée en Beauce et représentée au sein du Collège d'armes de la noblesse en 1932, les Chaussegros de Léry⁹⁸ étaient issus comme les Taschereau d'un fonctionnaire de la Nouvelle-France aux prétentions nobiliaires plus que douteuses, à savoir l'ingénieur militaire Gaspard-Joseph arrivé à Québec en 1716. Le fils homonyme de ce dernier est devenu conseiller législatif sous le Régime anglais et a acquis des seigneuries qu'il a transmises à ses enfants, parmi lesquels Louis-René et Charles-Étienne qui sont à l'origine des deux branches présentes au Québec en 1840.

Charles-Étienne mort en 1842 a hérité des seigneuries beauceronnes de Rigaud-de-Vaudreuil et Sainte-Barbe-de-la-Famine. Avocat, il a fait carrière dans la haute administration à Québec, cumulant notamment les fonctions de greffier adjoint et traducteur du Conseil législatif et de juge de paix, avant d'être nommé membre du Conseil exécutif et colonel de milice. Son fils aîné Charles-Joseph (1800-1864)⁹⁹ a d'abord suivi ses traces en devenant greffier adjoint du Conseil législatif et lieutenant-colonel de milice. Très lié au pouvoir aristocratique comme toute sa branche de la famille, il a quitté la fonction publique peu après l'avènement de la démocratie pour s'établir à Saint-François de Beauce (aujourd'hui Beauceville) et se consacrer à l'administration de ses seigneuries. À l'abolition du régime seigneurial, il a été élu maire de Saint-François puis nommé préfet de comté, autre exemple de passage de l'élite seigneuriale à l'élite municipale.

Charles-Joseph étant mort sans postérité, son frère Alexandre-René (1818-1880)¹⁰⁰ a pris la relève dans l'administration des seigneuries beauceronnes où la découverte de pépites a provoqué une véritable fièvre de l'or. Actionnaire de la société créée pour exploiter ces gisements aurifères, il a aussi présidé la société fondée pour bâtir un chemin de fer reliant Lévis et le Maine en passant par la Beauce. Avocat et lieutenant-colonel de milice, il a renoué avec les fonctions politiques en siégeant au Conseil législatif du Québec et au Sénat canadien dans le parti conservateur. Gendre du seigneur et conseiller législatif Antoine-Gaspard Couillard, il était le beau-père de l'avocat Richard Alleyn¹⁰¹, député conservateur à l'Assemblée législative et membre d'une famille qui avait noué des alliances matrimoniales avec les Aubert de Gaspé et les Taschereau.

Son fils aîné William-Henri-Brouage (1851-1914), lui a succédé dans ses droits seigneuriaux. Avocat comme son père, il a été maire de Saint-François et préfet du comté de Beauce comme son oncle, avant d'être nommé agent des terres de la Couronne pour ce comté. Ses frères Gustave-Georges-Auguste-Fraser (1853-1918) et Louis-Charles-Alexandre (1855-1882), coseigneurs avec lui, étaient respectivement notaire et médecin à Québec. Les fils du premier sont aussi devenus notaires, tandis qu'une fille du second a épousé le fils du premier ministre du Québec Edmund James Flynn. À la génération suivante, les Chaussegros de Léry étaient ingénieurs et cadres d'entreprise à Québec et l'un d'eux a épousé une sœur du premier ministre Jean Lesage.

Si la descendance de Charles-Étienne a conservé un rang enviable dans la bourgeoisie conservatrice de Québec, celle de son frère aîné Louis-René a évolué dans un cadre différent. Seigneur de Gentilly mort en 1832, ce dernier a été officier de Louis XVI avant que la Révolution française le ramène au Canada où il est devenu lieutenant-colonel de milice et conseiller législatif. Gendre du seigneur de Boucherville, il s'est établi à cet endroit, où ont aussi vécu ses fils Louis-René (1802-1863) et Charles-Auguste (1816-1887)¹⁰², coseigneurs de Gentilly morts sans postérité. Ayant pris fait et cause pour les Patriotes, Charles-Auguste a accompagné leur leader Louis-Joseph Papineau, dont le fils Amédée avait été son camarade de classe, dans son exil en France, pour ensuite se marier et mourir en Italie.

⁹⁸ Voir Pierre-Georges Roy, *La famille Chaussegros de Léry*, Lévis, s.n., 1934.

⁹⁹ Honorius Provost, « Chaussegros de Léry, Charles-Joseph », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹⁰⁰ Claude Lessard, « Chaussegros de Léry, Alexandre-René », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹⁰¹ « Richard Alleyn », *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, www.assnat.qc.ca/fr/Membres/notices/index.html.

¹⁰² « Charles-Auguste Chaussegros de Léry », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca.

Les Boucher de Boucherville

Le virage libéral de la branche aînée des Chaussegros de Léry est indissociable de son alliance avec la famille Boucher de Boucherville¹⁰³, branche aînée de la descendance de Pierre Boucher arrivé au Canada avec ses parents en 1635 et anobli en 1661 pour son rôle exceptionnel dans la défense et l'organisation de la colonie. En 1840, cette famille était représentée par les enfants de René-Amable Boucher, seigneur de Boucherville et conseiller législatif mort en 1812, à savoir Madeleine-Charlotte, épouse de Louis-René de Léry, Pierre-Amable, seigneur de Boucherville et Thomas-René, seigneur de Verchères.

Pierre-Amable Boucher de Boucherville (1780-1857)¹⁰⁴, lieutenant-colonel de milice, apparaît à maints égards comme l'antithèse des nobles canadiens de son temps. Malgré un mariage noble avec une Sabrevois de Bleury, celui qui signait simplement Pierre Boucherville était un démocrate convaincu et un ami de Louis-Joseph Papineau ; ses interventions en faveur des Patriotes emprisonnés lui ont valu d'être lui-même brièvement incarcéré en 1838 et mis au rang des « révolutionnaires déterminés » par la presse loyaliste. Ennemi du régime aristocratique, il reprenait les critiques des Patriotes envers le Conseil législatif, qu'il qualifiait de « branche pourrie du gouvernement¹⁰⁵ » bien que son père y ait siégé et dont il n'est devenu membre qu'une fois les réformistes arrivés au pouvoir dans les années 1840. Seigneur, il dénonçait en termes virulents le régime seigneurial qu'il assimilait au servage féodal et dont il souhaitait l'abolition, non sans compensation pour les seigneurs. Enfin, s'inscrivant dans la tradition de la noblesse voltairienne de la fin du XVIII^e siècle, il a pris ses distances vis-à-vis du christianisme, soutenu l'Institut canadien de Montréal et manifesté le désir d'être inhumé sans les secours de la religion.

Au vu des positions de Pierre-Amable, il n'est pas étonnant que son fils aîné Pierre-Georges-Prévost (1814-1894)¹⁰⁶ se soit engagé dans la rébellion patriote. Avocat, Georges de Boucherville a été secrétaire correspondant des Fils de la liberté en 1837. Arrêté puis libéré, il est parti pour la Louisiane. De retour au Canada en 1846, il a repris la pratique du droit en Outaouais, où il a épousé la fille d'un médecin protestant, puis à Saint-Hyacinthe, avant d'être nommé greffier du Conseil législatif à Québec en 1867. Auteur littéraire à ses heures, il a notamment publié un roman¹⁰⁷ dans lequel il justifie la rébellion par l'absence de démocratie, tout en s'inscrivant dans la perspective de la réconciliation des élites qui a suivi l'obtention du gouvernement responsable. Esprit moderne comme son père, Georges de Boucherville était partisan de l'industrialisation, indifférent en matière de religion et ouvert sur le monde, comme en témoignent ses voyages en Amérique latine. C'est d'ailleurs au Brésil que son fils Pierre (1846-1917) a choisi de s'établir, devenant professeur de philosophie et de langues et laissant dans ce pays une descendance qui subsiste encore à ce jour.

Le frère de Georges, Charles-Eugène-Napoléon (1822-1915)¹⁰⁸, a pris le contrepied de son père sur le plan religieux en adhérant à un catholicisme strict proche de l'ultramontanisme. Médecin, Charles Boucher de Boucherville s'est lancé en politique et a été député de 1861 à 1867, conseiller législatif à Québec de 1867 à sa mort et sénateur à Ottawa de 1879 à sa mort. Conservateur, il a été premier ministre du Québec de 1874 à 1878 et de 1891 à 1892. Dans cette fonction, il est surtout connu pour avoir confessionnalisé l'enseignement en abolissant le ministère de l'Instruction publique, remplacé par un comité catholique dominé par l'épiscopat et un comité protestant. Fait chevalier par le roi, il n'en a pas moins gardé une réserve certaine vis-à-vis du Canada anglais et de l'Empire britannique, refusant par exemple de s'associer à la condamnation de Louis Riel et, plus tard, des Boers. Coseigneur de Boucherville avec son frère, Charles a épousé une fille de Félix Lussier, seigneur de Varennes et ardent patriote en 1837¹⁰⁹. Leur fille Amélie a épousé l'avocat Louis-Théophile Maréchal, qui allait devenir juge à la Cour supérieure, tandis que leur fils Joseph (1871-1933) est l'auteur d'une lignée d'avocats toujours présente à Montréal.

¹⁰³ Voir Isabelle Tanguay, *Destin social d'une famille noble canadienne : les Boucher et leurs alliés (1667-1863)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2000.

¹⁰⁴ Annie Dufresne, *Georges de Boucherville, une vie à l'œuvre : Analyse d'une trajectoire au sein de l'institution littéraire et de la société canadienne-française du XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise (études littéraires), Université du Québec à Trois-Rivières, 2004, p. 27-59.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 41.

¹⁰⁶ A. Dufresne, *Georges de Boucherville...*, *op. cit.* et André Lemelin, « Boucherville, Georges de », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹⁰⁷ Georges de Boucherville, *Une de perdue, deux de trouvées*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1874.

¹⁰⁸ Kenneth Munro, « Boucher de Boucherville, sir Charles », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹⁰⁹ Doris Horman, *Varennes 1672-1972*, Varennes, Comité du tricentenaire de Varennes, 1972, p. 119.

Sans avoir marqué la scène politique ou littéraire comme les seigneurs de Boucherville, la branche de Verchères a réussi à se maintenir dans la petite bourgeoisie. Thomas-René (1784-1857)¹¹⁰ s'est d'abord adonné à la traite des fourrures dans la région des Grands Lacs, où il a été capitaine de milice pendant la guerre de 1812. Établi à Boucherville en 1816, il a été nommé juge de paix et lieutenant-colonel de milice et a consacré ses loisirs à rédiger le journal de ses aventures dans l'Ouest¹¹¹. Ses enfants, coseigneurs de Verchères, ont connu des destins divers : Philéas (1823-1890), médecin, s'est établi à Sainte-Martine, puis à Beauharnois, après avoir séjourné en Californie où il avait ouvert un hôpital pendant la ruée vers l'or¹¹² ; Charlotte (1825-1888) a épousé l'avocat Pierre-Auguste Quesnel, puis le médecin Olivier Robitaille, maire de Québec de tendance ultramontaine¹¹³ ; enfin, Jovite (1827-1901) a été petit fonctionnaire à Ottawa. La descendance agnatique de Thomas-René s'est éteinte en 1958.

Les Boucher de Boucherville ont prospéré dans l'ordre démocratique bourgeois. Comme les Taschereau, ils ont vu l'un des leurs devenir premier ministre du Québec. Cependant, contrairement aux familles nobles de Québec qui dépendaient du patronage des gouverneurs britanniques et qui ont dû s'adapter au transfert de ce patronage à la bourgeoisie professionnelle dans les années 1840, les Boucher de Boucherville avaient déjà pris le parti de cette bourgeoisie au moment où celle-ci a assumé le pouvoir politique. Forts de leur assise territoriale montréalaise et du prestige de leur nom qui n'était pas entaché de compromission avec le conquérant, ils se sont glissés naturellement dans l'élite bourgeoise qu'ils l'ont suivie dans son évolution du libéralisme à l'ultramontanisme.

Les Boucher de la Bruère

Cette même évolution s'observe chez les Boucher de la Bruère¹¹⁴, branche collatérale de la descendance de Pierre Boucher séparée du rameau principal au XVIII^e siècle. En 1840, le chef de cette famille était René de la Bruère (1770-1855), lieutenant-colonel de milice et seigneur de Montarville, beau-père de trois Patriotes de 1837 : le notaire Louis Lacoste¹¹⁵, politicien libéral devenu sénateur conservateur en 1867, ainsi que les frères Philippe-Napoléon¹¹⁶ et Charles-Adrien Pacaud, respectivement notaire resté libéral et homme d'affaires nommé préfet du comté d'Arthabaska.

La seigneurie de Montarville a été vendue en 1842 et le fils de René, Pierre-Claude (1807-1871)¹¹⁷, est devenu médecin à Saint-Hyacinthe, où il a fondé une banque éphémère avec son beau-frère Charles-Adrien Pacaud. Engagé dans l'insurrection de 1837 et soupçonné d'utiliser les fonds de sa banque pour aider les Patriotes, il a été brièvement incarcéré en 1838. Rallié ensuite au parti réformiste, il a obtenu du gouvernement démocratique les postes d'inspecteur des agences des terres de la couronne, de directeur de la colonisation dans le Bas-Canada et d'inspecteur des prisons. Lieutenant-colonel de milice, il a présidé la Société Saint-Jean-Baptiste de sa municipalité et participé à l'organisation de la Société de colonisation de Saint-Hyacinthe.

Son fils unique Pierre (1837-1917)¹¹⁸ est devenu avocat. Proche du clergé, il a dirigé le journal conservateur de Saint-Hyacinthe et joué un rôle de premier plan dans la création de l'École des arts et dessins industriels de sa municipalité et de la Société d'industrie laitière de la province de Québec. En 1877, le premier ministre Charles de Boucherville l'a nommé au Conseil législatif, qu'il a présidé jusqu'en 1895, date à laquelle il est devenu surintendant de l'Instruction publique. En 1860, Pierre a épousé une fille du notaire Pierre-Édouard Leclère¹¹⁹ qui avait fait arrêter son père et d'autres Patriotes en qualité de surintendant de la police de la

¹¹⁰ Kenneth H. Armstrong, « Boucher de Boucherville, Thomas-René-Verchères », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹¹¹ « Journal de M. Thomas Verchères de Boucherville dans ses voyages aux pays d'en Haut et durant la dernière guerre avec les Américains, 1812-1813 », *Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, 3^e série, n° 3 (1901), p. 1-167.

¹¹² Philéas Verchères de Boucherville, « Souvenirs d'un voyage en Californie », *Les Soirées canadiennes*, 5 (1865), p. 9-209.

¹¹³ Jacques Bernier, « Robitaille, Olivier », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹¹⁴ Fleurimont Boucher de la Bruère, *Bref aperçu généalogique et historique de Pierre Boucher, de sa famille et des Boucher de La Bruère, rameau de la branche aînée des Boucher de Boucherville : 1635-1992*, s.l.n.é., 1992.

¹¹⁵ Philippe Audet, « Lacoste, Louis », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹¹⁶ Pierre Dufour et Gérard Goyer, « Pacaud, Philippe-Napoléon », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹¹⁷ Yves Roby, « Boucher de la Bruère, Pierre-Claude », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹¹⁸ Jean-Paul Bernard, « Boucher de la Bruère, Pierre », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹¹⁹ Jean-Louis Roy, « Leclère, Pierre-Édouard », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

région de Montréal. Pourtant, trois ans plus tard, il a publié un essai historique¹²⁰ dans lequel il accuse les Anglais de tous les maux et rejette sur eux la responsabilité de la Rébellion, en qualifiant les Patriotes exécutés en 1839 de « martyrs politiques ». Cette contradiction apparente se résout quand on se rappelle que Leclère était proche des Sulpiciens et que son opposition au soulèvement de 1837 témoignait davantage d'un attachement à l'ordre établi que d'une quelconque anglophilie. C'est ainsi que les anciens partisans et adversaires des Patriotes se sont réconciliés dans un nationalisme catholique alliant le respect des institutions, fussent-elles britanniques, et la défiance envers le monde anglo-protestant.

Ce nationalisme conservateur imprègne le travail d'historien d'un fils de Pierre, Montarville Boucher de la Bruère (1867-1943)¹²¹, qui déplore par exemple que les Anglais aient ruiné les Français de l'île Maurice en abolissant l'esclavage¹²². D'abord journaliste dans le sillage de son père, Montarville a été nommé directeur des archives publiques du Canada à Montréal. Secrétaire-trésorier de la Société historique de Montréal, bibliothécaire de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal et membre fondateur de la Société historique de Trois-Rivières et de la Société des Dix, il a notamment participé à l'inauguration de la statue de son ancêtre Pierre Boucher en 1922, du monument des Patriotes en 1926 et de celui de Louis-Hippolyte Lafontaine en 1930.

Montarville a épousé la fille d'un industriel de Sorel et la plupart de ses fils sont devenus courtiers d'assurance, tandis que sa fille a épousé un comptable. Peu doué pour les études, son frère aîné Pierre-Édouard (1864-1925) est devenu cultivateur à Coaticook où sa descendance s'est perpétuée jusqu'à ce jour. Les autres fils de Pierre sont devenus dentistes, tandis que ses filles ont épousé des professionnels comme le médecin René Fortier¹²³, professeur de pédiatrie à l'Université Laval. C'est ainsi qu'à l'exception de la branche aînée, les Boucher de la Bruère ont maintenu un rang enviable dans la petite bourgeoisie professionnelle québécoise jusqu'à la Révolution tranquille.

Les Godefroy de Tonnancour

Autre famille noble à avoir compté des officiers supérieurs de milice sans accéder au Conseil législatif sous le Régime anglais, les Godefroy de Tonnancour¹²⁴ étaient issus de Jean Godefroy de Lintot, arrivé en Nouvelle-France dès 1626 et anobli en 1668. En 1840, la famille était représentée par les enfants de Joseph-Marie de Tonnancour, colonel de milice, député, juge de paix et seigneur de Labadie et d'Yamaska mort en 1834. L'aîné, Marie-Joseph (1786-1850)¹²⁵, seigneur de Labadie, a été lieutenant-colonel de milice et député de Trois-Rivières ; sa descendance s'est éteinte avec sa fille Mathilde, épouse d'un notaire de Sorel.

Le deuxième fils de Joseph-Marie, Léonard Godefroy de Tonnancour (1793-1867)¹²⁶, était seigneur d'Yamaska et major de milice. Député de 1832 à 1838, il s'est opposé aux Patriotes malgré son mariage avec la fille du député Benjamin Cherrier qui l'apparentait à Louis-Joseph Papineau. Parmi ses frères, coseigneurs d'Yamaska, Charles-Antoine a été avocat et coroner à Sherbrooke, Charles-Jean-Baptiste a été lieutenant-colonel de milice et les autres sont devenus cultivateurs, laissant une pléthore de descendants qui se sont partagé des fractions de droits sur les rentes seigneuriales d'Yamaska et ont été nombreux à quitter le Québec pour la Nouvelle-Angleterre où leur postérité s'est prolétarisée.

Certains descendants de Léonard ont connu le même sort, devenant cultivateurs à Yamaska ou ouvriers aux États-Unis, mais d'autres ont réussi à se tailler une position plus enviable. Ainsi, l'aîné de ses petits-fils, Lactance-Zotique né en 1864, est devenu rédacteur-en-chef d'un journal franco-américain à Fall River (Massachusetts), où il a épousé la fille d'un notaire et laissé une descendance aujourd'hui établie au Texas. Au Québec, le troisième fils adulte de Léonard, Louis-Charles (1843-1931), a quitté Yamaska pour Montréal

¹²⁰ Pierre Boucher de la Bruère fils, *Le Canada sous la domination anglaise (Analyse historique)*, Saint-Hyacinthe, Lussier et Frères, 1863.

¹²¹ Michel Lessard, « Le dixième Fauteuil », *Les Cahiers des Dix*, 51 (1996), p. 185-188.

¹²² Montarville Boucher de la Bruère, « Les Boucherville à l'étranger », *Les Cahiers des Dix*, 1 (1936), p. 237.

¹²³ Frédéric Jean et Érika Boisvert, « Fortier, René », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹²⁴ Pierre-Georges Roy, *La famille Godefroy de Tonnancour*, Lévis, s.n., 1904.

¹²⁵ « Marie-Joseph Godefroy de Tonnancour », *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, www.assnat.qc.ca/fr/Membres/notices/index.html.

¹²⁶ Richard Chabot, « Godefroy de Tonnancour, Léonard », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

où il s'est enrichi comme marchand tailleur, se distinguant des autres gentilshommes en se maintenant dans l'élite sociale en tant qu'homme d'affaires plutôt que professionnel ou fonctionnaire. Ses quatre fils, appelés Godfroy de Tonnancour, se sont intégrés à la bourgeoisie montréalaise et installés à Outremont. Le deuxième, Charles né en 1872, a fondé la *Regent Knitting Mills Ltd.* qui exploitait des filatures à Montréal et à Saint-Jérôme¹²⁷. Sans surprise, c'est de ce rameau outremontais de la famille qu'est issu l'artiste Jacques de Tonnancour, peintre proche d'Alfred Pelland et de Paul-Émile Borduas et professeur à l'École des beaux-arts de Montréal.

Les frères Godfroy de Tonnancour ont imité les bourgeois marchands de leur milieu dans la recherche des oripeaux militaires et seigneuriaux de l'ancienne noblesse, à la différence près que, dans leur cas, ces oripeaux faisaient partie de leur patrimoine familial. C'est ainsi qu'ils ont servi dans le 65^e Régiment des Fusiliers Mont-Royal, dont les officiers se recrutaient dans la petite bourgeoisie canadienne française. L'aîné, Léonard né en 1868, a gravi les échelons jusqu'à celui de lieutenant-colonel et a commandé le régiment de 1917 à 1919, tandis que son fils Paul s'est engagé dans l'armée canadienne pendant la Première Guerre mondiale¹²⁸. Un autre, Armand né en 1881, était qualifié de « gentilhomme » lorsqu'il a été nommé lieutenant en 1905¹²⁹.

Sur le plan seigneurial, Louis-Charles et ses fils ont profité de leur prospérité pour racheter à leurs cousins appauvris une part substantielle des droits sur les rentes d'Yamaska. C'est ainsi qu'en 1944, les frères ont fait adopter une loi privée confirmant leur droit de recevoir du Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales un montant équivalent à 6281/7560^e du capital des rentes constituées de cette seigneurie¹³⁰. La propriété du reste des rentes était tellement morcelée qu'une partie des ayants droit n'avaient toujours pas réclamé leur paiement à l'abolition du Syndicat en 1970¹³¹.

Conclusion

Ce survol du parcours de la gentilhommerie canadienne de 1840 à 1940 nous laisse sur un paradoxe. D'une part, ce siècle a vu disparaître cette gentilhommerie en tant que groupe social. Tandis que les nobles qui faisaient partie de l'élite durant les premières décennies du XIX^e siècle étaient tous plus ou moins cousins, leurs descendants n'avaient presque plus de liens de parenté cent ans plus tard, sauf les Juchereau Duchesnay et les Taschereau qui s'étaient parfois mariés dans les mêmes familles à Québec et à Saint-Ours. Par ailleurs, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, la noblesse se retrouvait évincée des lieux de pouvoir où elle avait exercé son influence sous le Régime anglais et souvent depuis le Régime français. Elle était désormais absente du Conseil législatif, dont elle avait accaparé les places accordées aux Canadiens français au temps du régime aristocratique, et elle ne comptait plus de députés depuis le retrait de Louis-Alexandre Taschereau et de son fils en 1936. De plus, la disparition de la milice sédentaire et le rachat des rentes seigneuriales avaient distendu les derniers liens de sociabilité qui existaient entre les gentilshommes et leurs anciens censitaires dans le Québec rural. Sophie Imbeault a donc raison de parler d'un déclin de la noblesse canadienne « perceptible essentiellement au milieu du XIX^e siècle¹³² », lequel s'explique par l'avènement de la démocratie parlementaire et la prise du pouvoir politique par la bourgeoisie à cette époque.

D'autre part pourtant, dans la majorité des cas, ce déclin collectif de la gentilhommerie n'a pas entraîné la déchéance de ses membres, contrairement à ce que laissent imaginer les *lamenti* de Philippe Aubert de Gaspé et de Robert de Roquebrune. Loin de se prolétarianiser, la plupart des nobles se sont très bien adaptés à l'ordre démocratique bourgeois, comme le soulignait le premier ministre Taschereau en 1922 :

Si vous doutez de la survivance des familles nobles que je vous ai montrées à la conquête, je vous les ferai voir continuellement mêlées aux événements marquants de notre vie nationale

¹²⁷ « Charles Godfroy DeTonnancour », *L'Encyclopédie de l'histoire du Québec*,

<http://faculty.marianopolis.edu/c.belanger/quebechistory/encyclopedia/CharlesGodfroydeTonnancour-QuebecHistory.htm>.

¹²⁸ Pierre Vennat, *Nunquam Retrorsum (Ne jamais reculer). Histoire des Fusiliers Mont-Royal 1869-2009* (s.l.n.d.),

http://www.lesfusiliersmont-royal.com/wp-content/uploads/2012/11/Nunquam_Retrorsum_v4.pdf17].

¹²⁹ *The Canada Gazette*, vol. 39, n° 15 (7 octobre 1905), p. 1072.

¹³⁰ « Chapitre 91, Loi concernant la succession de feu Louis-Charles Godfroy de Tonnancour », *Gazette officielle du Québec, Partie 2, Lois et règlements*, Québec, Éditeur officiel, 1944, p. 517-520.

¹³¹ Benoît Grenier et Michel Morissette, dir., *Nouveaux regards en histoire seigneuriale du Québec*, Québec, Septentrion, 2016, p. 330.

¹³² S. Imbeault, *Les Tarieu..., op. cit.*, p. 232.

jusqu'à ces dernières années, et toujours au premier rang en dépit de la poussée qu'ont faite les nouveaux riches en notre pays comme dans les vieilles contrées d'Europe.¹³³

Mettant à profit leurs acquis professionnels et seigneuriaux et le prestige que conservait l'ancienne noblesse auprès des bourgeois francophones et anglophones, les gentilshommes se sont intégrés à la nouvelle classe dirigeante et sont devenus hauts fonctionnaires, officiers supérieurs ou professionnels libéraux, voire hommes d'affaires prospères. Toujours proches du pouvoir, ils ont noué des alliances avec tout ce que le Québec comptait de familles dominantes sur le plan politique, économique ou militaire.

Au sein du groupe, les cas de véritable recul social ont été rares et ont touché essentiellement les Aubert de Gaspé, les Hertel de Rouville et certaines branches des Godefroy de Tonnancour. On peut douter que ces échecs soient imputables aux raisons traditionnellement invoquées pour expliquer le déclin de la noblesse canadienne, à savoir une trop grande spécialisation dans la carrière militaire ou des pratiques successorales entraînant le fractionnement du patrimoine familial, notamment seigneurial¹³⁴. Comme nous l'avons vu, les familles les plus militarisées, comme les Salaberry et les Juchereau Duchesnay, comptent parmi celles qui se sont le mieux adaptées à l'ordre démocratique bourgeois, en partie en raison de leur connaissance du métier des armes ; au contraire, les familles prolétarisées n'avaient qu'un lien ténu avec la vocation militaire depuis la fin du XVIII^e siècle. Pour ce qui est des pratiques successorales, il est vrai que le fractionnement extrême d'un patrimoine seigneurial restreint a nuï aux héritiers de Gaspé et de Tonnancour ; cependant, d'autres familles prolifiques ont vu toutes leurs branches tirer leur épingle du jeu par des stratégies diverses. Dans le même ordre d'idées, il est difficile d'attribuer la chute des Hertel de Rouville à la seule vente de la seigneurie familiale, alors qu'une perte semblable n'a pas compromis outre mesure la situation sociale des Duchesnay de Beauport ou des Boucher de la Bruère.

En définitive, plutôt qu'une quelconque fatalité, c'est l'incapacité de Philippe Aubert de Gaspé et de Jean-Baptiste-René Hertel de Rouville de bien gérer leur situation qui a obligé leurs descendants à conduire des chariots ou des tramways au lieu de devenir avocats, notaires ou cadres d'entreprise. Un phénomène semblable s'observe au XIX^e siècle chez d'autres familles issues de la noblesse de la Nouvelle-France, comme les Lorimier, où le petit-fils du frère aîné du patriote Chevalier de Lorimier était charretier tandis que le petit-fils de son frère cadet était juge à la Cour supérieure, et les Denys de la Ronde, où les descendants du notaire Michel-Gaspard se sont intégrés à la bourgeoisie professionnelle alors que ceux de son frère cultivateur sont devenus ouvriers¹³⁵. De même, c'est l'incapacité du fils du notaire Nicolas d'Ailleboust de Manthet de réussir ses études de droit qui a entraîné la prolétarianisation de sa descendance à la fin du siècle¹³⁶.

À la ressemblance des nobles français de notre époque, la majorité des gentilshommes canadiens se sont ménagé une position enviable dans la société bourgeoise. À leur différence, ils n'ont pas gardé l'esprit de corps, comme en témoigne leur désintérêt général pour le Regroupement des anciennes familles animé à leur intention par le professeur Roger Le Moine dans les années 1990. L'illustration du patrimoine nobiliaire du Canada français passe désormais par les travaux des historiens, comme ceux que mène le professeur Benoît Grenier de l'Université de Sherbrooke, en association avec le Musée de la mémoire vivante construit sur le site du manoir de Philippe Aubert de Gaspé à Saint-Jean-Port-Joli.

¹³³ Louis-Alexandre Taschereau, *L'habitant de Québec. La noblesse canadienne-française*, [Montréal, Le Canada, 1922], p. 38.

¹³⁴ S. Imbeault, *Les Tarieu...*, *op. cit.*, p. 16.

¹³⁵ Voir *infra*, p. 58.

¹³⁶ Voir *infra*, p. 52.

L'ASCENDANCE DES FRÈRES ANTOINE ET THOMAS DE CRISAFY¹

Deux des sept compagnies des troupes de la Marine dépêchées au Canada par la France en 1684 avaient pour capitaines les frères Antoine et Thomas de Crisafy, natifs de Messine en Sicile. Thomas, qui était chevalier de Malte, s'est illustré dans la guerre contre les Iroquois jusqu'à son décès à Montréal en 1696, tandis qu'Antoine est devenu gouverneur de Trois-Rivières où il est mort en 1709. Ni l'un ni l'autre n'a laissé de descendance.

À propos des origines de ces deux officiers, le *Dictionnaire biographique du Canada (DBC)* se contente de dire qu'ils appartenaient à la noblesse sicilienne par leur père Mathieu de Crisafy et qu'ils étaient cousins germains du prince de Monaco par leur mère Françoise Grimaldi². Cette dernière affirmation est reprise d'Édouard-Zotique Massicotte³, qui la tenait lui-même de Pierre-Georges Roy⁴ qui l'avait tirée d'un ouvrage de 1722 dans lequel on lit que Thomas était « Seigneur de Messine, cousin germain du Prince de Monaco » et qu'Antoine était « sorti d'une des illustres Maisons d'Italie, de Monaco et de Grimaldi⁵ ».

Faute de documentation, les généalogistes et les historiens ont dû se satisfaire jusqu'à maintenant de ces maigres données invérifiables. Or, des ouvrages anciens accessibles depuis peu par Internet permettent désormais de suivre le parcours des frères Crisafy, de retracer leur ascendance jusqu'au XIV^e siècle et de déterminer ce qu'il en est de leur lien de parenté avec les princes de Monaco.

Pour tirer tout cela au clair, nous allons brièvement passer en revue la carrière d'Antoine et de Thomas en Europe, puis en Amérique, pour ensuite remonter les diverses branches de leur arbre généalogique afin de savoir quels étaient les ancêtres de ces personnages énigmatiques de notre histoire.

Les frères Crisafy en Europe

Depuis 1409, la Sicile était gouvernée par des vice-rois espagnols dont l'administration suscitait périodiquement des révoltes immanquablement suivies de répressions sanglantes conformément aux mœurs de l'époque. En 1674, un tel soulèvement s'est produit à Messine, ville prospère régie par un Sénat qui a chassé la garnison espagnole et sollicité l'aide du roi de France alors en guerre contre l'Espagne. Proclamé roi de Sicile à Messine, Louis XIV a dépêché dans la ville des troupes commandées notamment par le duc de Vivonne, qui ont guerroyé contre les Espagnols jusqu'au retour de la paix entre les deux pays en 1678. Les Français ont alors évacué Messine, emmenant avec eux quelque 7 000 de leurs partisans soucieux de fuir la vengeance des autorités espagnoles qui ont d'ailleurs confisqué leurs biens⁶.

Au nombre de ces Messinois profrançais exilés et spoliés se trouvaient les frères Pietro, Antonio et Tomaso Crisafi, membres d'une famille sénatoriale. D'après le *DBC*, les Crisafi se seraient d'abord rendus à Monaco où ils possédaient des terres et ils auraient été jetés à la Bastille de Paris en 1683, sans doute à la suite d'une rixe⁷. En réalité, les trois frères ont été brièvement embastillés en janvier 1684 pour être interrogés sur les agissements d'un de leurs cousins que les autorités françaises soupçonnaient d'être un espion de l'Espagne. Les Archives de la Bastille ont conservé le compte rendu de l'interrogatoire d'Antonio, dit « ci-devant capitaine dans le régiment d'infanterie de Crisafi, commandé par son frère [Tomaso] le chevalier, du temps de la guerre de Messine, natif de Messine, âgé de 32 ans⁸ ». Antonio et Tomaso avaient effectivement formé

¹ Version révisée d'un article publié dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 67 (2016), p. 260-266.

² Léopold Lamontagne, « Crisafy, Thomas » (1966) et Raymond Douville, « Crisafy, Antoine de » (1969), *Dictionnaire biographique du Canada en ligne (DBC en ligne)*, www.biographi.ca

³ Édouard-Zotique Massicotte, « Les Crisafy », *Bulletin des recherches historiques*, 32 (1926), p. 524-528.

⁴ Pierre-Georges Roy, *Les officiers d'état-major des gouvernements de Québec, Montréal et Trois-Rivières sous le régime français*, Lévis, 1919, p. 71.

⁵ Claude-Charles Le Roy de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, vol. 3, Paris, Jean-Luc Nion et Firmin Didot, 1722, p. 153 et 167.

⁶ Émile Laloy, *La révolte de Messine. L'expédition de Sicile et la politique française en Italie (1674-1678)*, Paris, C. Klincksieck, 1929-1931, 3 vol.

⁷ R. Douville, « Crisafy », *loc. cit.*

⁸ François Ravaisson, *Archives de la Bastille*, vol. 8, Paris, A. Durand et Pédone-Lauriel, 1876, p. 204.

un régiment dans l'armée de Vivonne en 1676⁹. Tomaso en était le colonel¹⁰ et on peut se demander si Antonio avait le grade de capitaine ou celui de lieutenant-colonel que lui attribue Ægidius Fauteux¹¹.

Dans son témoignage, Antonio mentionne que lui et ses frères avaient d'abord résidé à Marseille, où le roi avait ordonné aux Messinois de s'installer en 1678. Ils avaient ensuite passé un an à Livourne, en Toscane, d'où ils étaient retournés en France après avoir appris que les Espagnols cherchaient à les faire arrêter partout en Italie. Après deux ans à Antibes, ils étaient allés à Marseille, puis à Paris où le roi leur avait accordé une pension de 600 livres...

... mais comme ils sont trois frères, et que la pension ne peut servir pour leur subsistance, ils prétendaient supplier encore S. M. de leur vouloir donner une pension sur quelque bénéfice [...] et ils demandaient aussi de servir le Roi dans ses troupes [...] n'étant pas en pouvoir, comme ils sont privés de tous leurs biens, de se mettre en équipage pour de plus grands emplois¹².

Les Crisafi ont été exonérés de tout soupçon dans l'affaire d'espionnage et, sans être naturalisés français¹³, Antonio et Tomaso ont obtenu chacun le commandement d'une compagnie dans le détachement des troupes de la Marine en partance pour Québec, où ils sont arrivés le 24 septembre 1684¹⁴.

Les frères Crisafy en Amérique

De 1684 à 1696, les deux frères devenus Antoine et Thomas de Crisafy ont mérité l'estime des gouverneurs Denonville, Callière et Frontenac pour la compétence avec laquelle ils ont mené leurs troupes au combat contre les Iroquois. Thomas est décédé à Montréal le 29 février 1696; membre d'un ordre religieux militaire, il était évidemment célibataire. Après la mort de son frère, Antoine a gravi les échelons dans l'administration coloniale, devenant successivement lieutenant de roi à Montréal (1697), lieutenant de roi à Québec (1699), puis gouverneur de Trois-Rivières (1703) où il a été inhumé le 6 mai 1709. Il avait épousé Claire Ruette d'Auteuil, fille du procureur général de Québec, le 17 février 1700; celle-ci est décédée en 1705 sans avoir eu d'enfants.

Antoine a été reçu chevalier de Saint-Louis en 1698. Par ailleurs, il est souvent qualifié de marquis dans la correspondance officielle. Dans l'acte par lequel le Séminaire de Montréal lui a concédé un fief à Côte-des-Neiges le 30 octobre 1698, il s'intitule « marquis de Crisafy, baron de Fucelin et de Galats, seigneur d'Alessy et autres lieux¹⁵ ». Puisque ces noms ne correspondent à première vue à aucun lieu connu, on peut se demander s'il a inventé ces titres, à moins que ceux-ci proviennent de sa famille sicilienne, vers laquelle nous allons maintenant nous tourner.

La généalogie des Crisafi

Les Crisafi, appelés Grifasi dans certaines branches, prétendent descendre d'un certain Crisafo qui aurait été le fils du général byzantin Georges Maniakès qui a reconquis la Sicile sur les Arabes en 1038. Que cette ascendance soit véridique ou légendaire, un Giorgio Crisafi est devenu stratège de Messine en 1179, fonction que d'autres membres de la famille ont exercée du XIII^e au XV^e siècle¹⁶. À partir de ce moment, les Crisafi ont fait partie de l'aristocratie messinoise, acquérant comtés et baronnies et occupant les plus hautes fonctions officielles.

⁹ Irene Polverini Fosi, « Crisafi, Antonio », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 30, Rome, Istituto dell'Enciclopedia Italiana, 1984.

¹⁰ « History of the Bastille », *The Britannic Magazine*, 6 (1798), p. 227.

¹¹ Ægidius Fauteux, *Les Chevaliers de Saint-Louis en Canada*, Montréal, Les Éditions des Dix, 1940, p. 93.

¹² F. Ravaillon, *Archives...*, *op. cit.*

¹³ É.-Z. Massicotte, « Les Crisafy... », *loc. cit.*

¹⁴ R. Douville, « Crisafy... », *op. cit.*

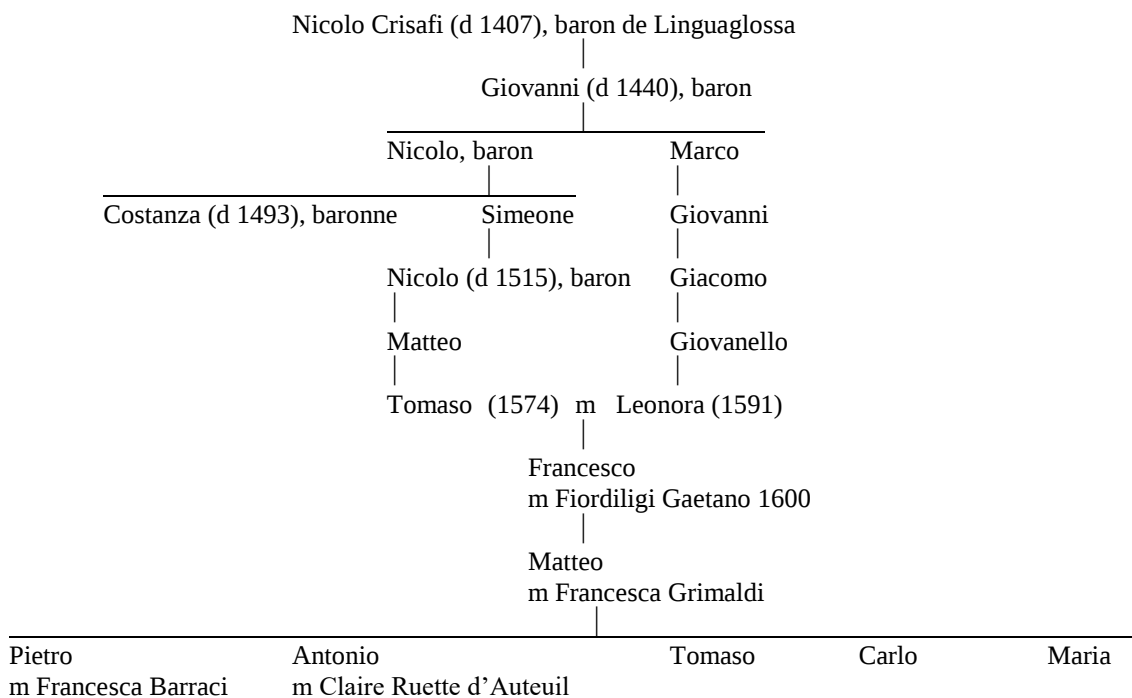
¹⁵ É.-Z. Massicotte, « Le Marquis de Crisafy, seigneur de la Côte-des-Neiges », *Bulletin des recherches historiques*, 40 (1934), p. 431-432.

¹⁶ Giuseppe Galluppi, *Nobiliario delle Città di Messina*, Naples, Arnaldo Forni, 1877, p. 68-70.

Il n'existe pas de généalogie complète des Crisafi. En 1997, des chercheurs se sont penchés sur les 23 rameaux de la famille ayant porté des titres de noblesse¹⁷. Ils mentionnent l'existence d'Antonio et Tomaso établis au Canada, sans toutefois les relier à l'un ou l'autre de ces rameaux. En fait, les deux frères appartenaient à une branche cadette du rameau des barons de Linguaglossa, comme le confirme un ouvrage ancien qui vient d'être mis en ligne et qu'aucun généalogiste canadien n'a encore utilisé.

Il s'agit d'une histoire du grand prieuré de l'Ordre de Malte à Messine publiée en 1699 par Andrea Minutolo, membre de cette communauté¹⁸. L'Ordre étant réservé aux nobles et ses membres devant produire leurs quartiers de noblesse, l'auteur consacre une grande partie de son livre à la généalogie des chevaliers relevant du prieuré messinois, y compris celle de Tomaso Crisafi qui est présentée aux pages 86 à 89.

Tableau 1 – Ascendance paternelle d'Antonio et Tomaso Crisafi



Ce texte nous apprend que Pietro était marié à Francesca Barraci, fille d'un juge, et qu'il y avait un quatrième frère Crisafi : Carlo, reçu dans l'Ordre de Malte en 1670 en même temps que Tomaso. Nous savons d'une autre source que les frères Crisafi avaient une sœur, Maria¹⁹. Le premier ancêtre connu de la famille est Nicolo Crisafi, vérificateur général (*maestro razionale*) du royaume de Sicile, fait baron de Linguaglossa en 1392. À sa mort, cette baronnie est passée à son fils Giovanni, décédé en 1440, lui aussi vérificateur général, puis à son petit-fils Nicolo qui l'a léguée à sa fille Costanza décédée en 1493. N'ayant pas d'enfants, celle-ci l'a léguée à son neveu Nicolo, sénateur de Messine décédé en 1515, qui l'a transmise à ses fils aînés²⁰.

¹⁷ Angelo et Mario Grifasi, *Storie di feudi e di Titoli Nobiliari Siciliani dove si possono trovare dei Crisafi-Grisafi-Grifasi dalla loro origine all'anno 1925, 1997*, www.grifasi-sicilia.com

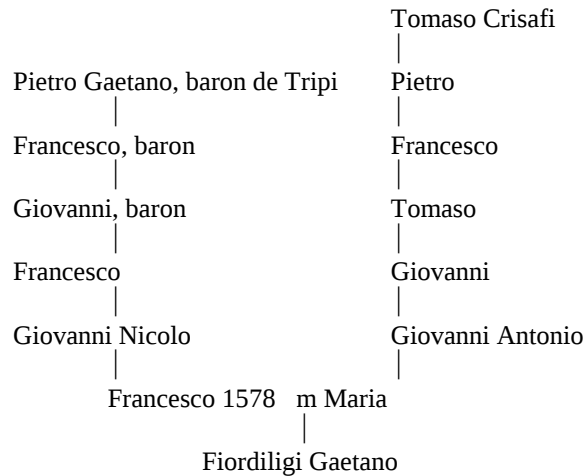
¹⁸ Andrea Minutolo, *Memorie del Gran Priorato di Messina*, Messine, Vincenzo d'Amico, 1699.

¹⁹ Francesco San Martino de Spuchches, *La storia dei feudi i dei Titoli Nobiliari di Sicilia*, vol. 3, Palerme, Boccone del Povero, 1925, p. 264-265.

²⁰ A. et M. Grifasi, *Storie...*, *op. cit.*

Le fils cadet du sénateur, Matteo, n'a hérité d'aucun titre. Son fils Tomaso, cité en 1574, a épousé Leonora Crisafi, issue d'une branche cadette de la descendance du baron Giovanni. En 1600, leur fils Francesco a épousé Fiordiligi Gaetano, descendante de Pietro Gaetano, baron de Tripi en 1351²¹, et d'une branche non titrée des Crisafi. Les Gaetani étaient issus de Riccardo Gaetano, stratège de Messine en 1259, qu'une légende rattachait à l'antique famille romaine des Anicii²².

Tableau 2 – Ascendance de Fiordiligi Gaetano



Le fils de Francesco et Fiordiligi, Matteo, est le père d'Antoine et Thomas de Crisafy. L'ouvrage de Minutolo nous a donc permis de reconstituer l'ascendance paternelle des deux Canadiens. Il reste à voir ce qu'il nous dit des ancêtres de leur mère Françoise Grimaldi.

La généalogie des Grimaldi

Pour qu'Antonio et Tomaso aient été les cousins germains du prince de Monaco, comme l'ont répété les historiens, il aurait fallu que leur mère soit la sœur du prince Louis Grimaldi qui a régné sur le Rocher de 1662 à 1701. Or, la généalogie bien connue des princes de Monaco ne fait état d'aucune Françoise qui aurait épousé un noble sicilien au XVII^e siècle.

En fait, la mère d'Antonio et Tomaso avait au mieux un lien de parenté très lointain avec la famille monégasque. Minutolo nous apprend que Francesca Grimaldi, épouse de Matteo Crisafi, descendait d'Enrico Grimaldi, sénateur de Messine fait baron de Bozzetta en 1397. Cette filiation se retrouve également dans l'encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber publiée en 1871, où l'époux de Francesca est appelé erronément Matteo Cristosolo²³. D'après Ersch et Gruber, un document de 1634 affirme qu'Enrico était le fils de Charles de Menton et le petit-fils de Charles I^{er} de Monaco, décédé en 1357. D'autres généalogistes en font plutôt le fils de Rainier II, frère de Charles de Menton²⁴. Ces hypothèses contradictoires ne reposant sur aucune preuve documentaire du XIV^e siècle, elles sont sujettes à caution.

Ersch et Gruber s'entendent avec Minutolo pour dire que Francesca était la fille de Pietro Andrea II Grimaldi, baron de Risichilla et prince de Santa Caterina, et de sa cousine germaine Maria, baronne de Ficilino. Le père de Pietro Andrea II, Giulio, et le père de Maria, Marcello, avaient hérité respectivement de la baronnie de

²¹ Giuseppe Tropea, *Tripi, Resti di Castello*, www.mondimedievali.net/Castelli/Sicilia/messina/tripi.htm

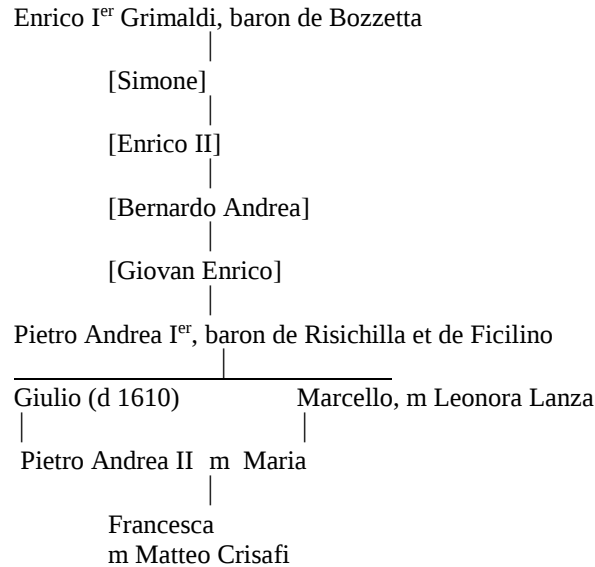
²² G. Galluppi, *Nobiliario...* op. cit., p. 87.

²³ Johann Samuel Ersch et Johann Gottfried Gruber, *Allgemeine Encyclopädie der Wissenschaften und Künsten*, vol. 91, Leipzig, Hermann Brodhaus, 1871, p. 113-114.

²⁴ Miroslav Marek, <http://genealogy.euweb.cz/grim/grimaldi3.html>

Risichilla et de la baronnie de Ficilino acquises par leur père Pietro Andrea I^{er}²⁵. La ligne d'ascendance devient incertaine à partir de Pietro Andrea I^{er}, puisque Minutolo en donne deux versions²⁶. Nous reproduisons ici celle qui a été retenue par Ersch et Gruber et qui semble confirmée par les actes de concession de fiefs siciliens²⁷.

Tableau 3 – Ascendance de Francesca Grimaldi



Trois questions

Les données recueillies nous permettent d'apporter des réponses probables à trois questions qui se posent au sujet des Crisafi.

Premièrement, Antoine de Crisafy était-il marquis ? Vraisemblablement pas. Aucun de ses ancêtres ne portait ce titre ; lui-même ne le prenait pas avant son arrivée au Canada, et rien n'indique que le roi Louis XIV le lui ait accordé par la suite. Il s'agit apparemment d'un titre fictif dont Antoine s'est paré et que personne ne lui a contesté.

Deuxièmement, était-il baron de Fucelin et de Galats et seigneur d'Alessy ? Nous avons vu que les Grimaldi possédaient la baronnie de Ficilino. Acquise par Pietro Andrea I^{er} en 1578, elle a été transmise à son fils Marcello en 1589, puis à ses petits-enfants Marcello en 1592 et Maria en 1594. Cette dernière l'a détenue conjointement avec son époux Pietro Andrea II, après quoi le fief est passé à ses petits-enfants Maria Crisafi, baronne de 1666 à 1673, puis Pietro Crisafi, baron de 1673 à 1678, date à laquelle la baronnie a été confisquée par les autorités espagnoles et concédée à une autre famille²⁸. Ersch et Gruber appellent cette baronnie Fucellini. Il s'agit évidemment de la baronnie de Fucelin mentionnée par Antoine de Crisafy, qui s'affirmait ainsi le titulaire légitime de ce fief en succession de sa sœur et de son frère. Il est donc probable que « Galats » et « Alessy » correspondent à d'autres hameaux siciliens, bien que ces noms ne ressemblent à ceux d'aucun fief connu de la famille Crisafi.

Troisièmement, les frères Crisafi possédaient-ils des terres à Monaco ? Pendant leur exil français, ils ont séjourné à Antibes, à proximité de Monaco, mais cette ville appartenait au roi de France. Par ailleurs, ils se disaient « privés de tous leurs biens » et on voit mal pourquoi des propriétaires terriens auraient dû vivre

²⁵ F. San Martino de Spucches, *La storia...*, op. cit., vol. 7, 1931, p. 45-46.

²⁶ A. Minutolo, *Memorie...*, op. cit., p. 88 et 204.

²⁷ F. San Martino de Spucches, *La storia...*, op. cit., vol. 6, 1929, p. 242-243.

²⁸ F. San Martino de Spucches, *La storia...*, op. cit., vol. 3, 1925, p. 264-265.

d'une pension de 600 livres, puis accepter des commissions d'officiers en Amérique. Si les Crisafi avaient des terres dans un lieu portant le nom de Monaco, celles-ci faisaient partie des possessions siciliennes qui leur ont été enlevées en 1678. En effet, les Grimaldi de Messine avaient un fief appelé Monaco, peut-être en souvenir de leur ascendance. Ce fief de la région de Castrogiovanni a été fusionné avec la baronnie voisine de Risichilla pour former la principauté de Santa Caterina concédée à Pietro Andrea II en 1626²⁹. On pouvait donc dire en raccourci que Francesca Grimaldi était la fille du « prince de Monaco ».

Conclusion

Cette brève étude a élargi notre connaissance de la vie et de l'ascendance des frères de Crisafy et dissipé quelques erreurs qui circulent depuis longtemps à leur propos. Il faut espérer que d'autres documents anciens seront un jour mis en ligne pour nous apporter encore plus de précisions sur ces membres atypiques de la noblesse canadienne.

²⁹ F. San Martino de Spucches, *La storia...*, *op. cit.*, vol. 7, 1931, p. 45-46.

LES ORIGINES MYSTÉRIEUSES DE CATHERINE DROUET¹

En 1886, les frères Marcel et Louis Parent de Curzon, aristocrates français originaires de Vivonne en Poitou, sont venus au Canada pour tenter leur chance dans l'exploitation forestière à Notre-Dame-du-Rosaire, dans le comté de Montmagny. Ne pouvant supporter la rudesse de la tâche, Marcel est rentré en France dès 1887, suivi par Louis en 1890².

Pendant leur bref séjour au Québec, les frères Curzon se sont liés d'amitié avec Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice³, littérateur et député de Bellechasse à l'Assemblée législative. Au fil de leurs conversations, ils lui ont dit que leur grand-mère maternelle Catherine Drouet était née au Canada en 1781 et qu'elle était issue d'une famille noble remontant au 12^e siècle. En voyage en France en 1888, Faucher a revu Marcel, qui lui a montré les papiers de famille sur lesquels reposaient ses affirmations, à savoir une généalogie des Drouet du 12^e au 18^e siècle et des documents portant sur l'officier Louis Drouet de Surville, père de Catherine. Faucher a transcrit une partie de ces papiers et les a publiés dans ses notes de voyage éditées en 1889⁴.

En 1931, l'érudit Régis Roy a constaté de nombreuses erreurs dans la généalogie publiée par Faucher, soulignant que « le travail de l'auteur et celui de l'imprimeur déconcertent »⁵. De fait, les renseignements dont nous disposons de nos jours font douter de la véracité de cette généalogie des Drouet et de l'existence même de l'officier Louis Drouet de Surville. Tout ceci mérite une enquête, qui débutera par un bref rappel de l'histoire de la famille Drouet en Amérique du Nord.

Les Drouet en Amérique du Nord

La famille nord-américaine Drouet est issue de Claude Drouet, soldat des troupes de la Marine arrivé au Canada vers 1685. Lors de son mariage avec Marie-Jeanne Desrosiers (Antoine & Anne Leneuf) à Champlain le 18 mars 1687, Claude se disait fils de Claude Drouet, avocat en parlement, et d'Apolline Soixon de la paroisse de Dourdan dans l'évêché de Chartres. Il s'intitulait « sieur de Richarville », du nom d'un village situé à six kilomètres de Dourdan. On préférera cette graphie au nom Richardville adopté par ses descendants au début du 19^e siècle et à la forme ancienne Richerville (parfois Richerdville) en usage aux 13^e et 14^e siècles. Claude s'est établi dans la région de Sorel, où il est mentionné pour la dernière fois en 1748.

Claude et Marie-Jeanne ont eu onze enfants, dont sept fils et deux filles sont parvenus à l'âge adulte. Suivant la coutume des familles élitaires, les fils ont pris chacun un titre de terre : Denis-Didier de Bajolet (1693-1736), Armand de Richarville (1695-1775), Michel-Ignace de Baudicour (1696-1766), Joseph-Antoine de la Coulonnerie (1699-1792), Étienne de Surville (1705-1736), Pierre-Charles de Bellecard (1712-1736) et Claude-Antoine de Carqueville (1715-1755). À l'exception d'Armand, ils ont tous été officiers dans les troupes de la Marine. La fratrie a payé un lourd tribut à la guerre, puisque Bajolet, Richarville et Bellecard ont péri aux mains des autochtones Chicachas dans l'actuel État du Mississippi, tandis que Carqueville a été tué par les Anglais au Fort Duquesne⁶.

Denis-Didier, Armand, Joseph-Antoine et Claude-Antoine se sont mariés, mais seuls les deux premiers ont eu des petits-enfants en ligne agnatique. Denis-Didier était le père de Joseph-Antoine de Bajolet (1723-1765), ancêtre de la famille Richardville toujours présente à Vincennes (Indiana). De son côté, Armand était le père de Jean-Baptiste (1726-1793), dont la descendance s'est éteinte à Berthierville en 1823, et de Joseph-Antoine

¹ Article publié dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 69 (2018), p. 117-129.

² *Généalogie de Jean-Yves Parent de Curzon*,

<https://gw.geneanet.org/jparentdecurzon?lang=fr&pz=benoit&nz=parent+de+curzon&ocz=0&p=louis+emmanuel+marie&n=parent+d+e+curzon>

³ Kenneth Landry, « Faucher de Saint-Maurice, Narcisse-Henri-Édouard », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne (DBC en ligne)*, www.biographi.ca

⁴ Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice, *Loin du pays, souvenirs d'Europe, d'Afrique et d'Amérique*, Québec, A. Côté, 1889, vol. 2, p. 38-86.

⁵ Régis Roy, « Les Drouet de Richerdville », *Bulletin des recherches historiques*, 37 (1931), p. 593-597.

⁶ Marcel Fournier, dir., *Les officiers des troupes de la Marine au Canada, 1683-1760*, Québec, Septentrion, 2017, p. 341-344.

(1735-1819), officier et négociant en fourrures qui est l'ancêtre de la famille autochtone américaine Richardville issue de son union avec la sœur du chef des Miamis de l'Indiana⁷.

Les frères Drouet ont aussi eu des fils restés célibataires qui ont servi dans les troupes de la Marine : Claude de Surville (1724-1761), fils de Denis-Didier, officier au Canada jusqu'en 1754 puis à Saint-Domingue; Louis de Mareuil (1728-après 1783), autre fils de Denis-Didier, officier au Canada jusqu'en 1760, en France jusqu'en 1766, puis à l'île Maurice; Louis de la Coulonnerie (1737-1769), fils de Joseph-Antoine, officier au Canada jusqu'en 1760 puis à Madagascar; et Louis de Richarville (1738-1759), fils d'Armand, officier mort au Fort Niagara. On notera qu'aucun descendant connu de Claude Drouet ne s'appelait Louis de Surville.

Les deux filles de Claude, Marie-Josèphe née en 1703 et Geneviève née en 1710, ont épousé respectivement Louis-Adrien Dandonneau du Sablé, fils du seigneur de l'île Dupas et officier des troupes de la Marine⁸, et Vital Dupont, chirurgien à l'île Dupas⁹. Deux des enfants de Marie-Josèphe intéressent particulièrement l'histoire des Drouet : Michel-Ignace Dandonneau du Sablé (1738-1800), officier émigré en France où il a fait une brillante carrière qui l'a mené au grade de maréchal de camp, et sa sœur Marie-Catherine (1740-1807), épouse de l'officier Antoine-Claude Rambault de Barallon (appelé fautivement Raimbault de Barollon au Canada) avec qui elle s'est établie dans la seigneurie de Fontmort à Champagné-Saint-Hilaire en Poitou. On notera que cette localité se trouve à 13 kilomètres à peine de Vivonne d'où étaient originaires les frères Curzon.

La généalogie des Drouet

Le premier document de la famille de Curzon publié par Faucher de Saint-Maurice est une généalogie des Drouet, qui réunit en fait deux textes. Le premier, marqué certifié à Dourdan en 1733, retrace l'ascendance en ligne masculine de Claude Drouet sur 18 générations jusqu'à un certain « Messire Robert-Philippe Drouet, écuyer, seigneur d'Oziret, Bragy, Saint-Félix, Mussy-Saint-Paul et autres lieux » censé avoir vécu au milieu du 12^e siècle. Le second texte, marqué collationné dans les minutes du notaire Pierre Raimbault à Montréal le 9 juin 1736 (mais en réalité absent du greffe de ce notaire¹⁰), présente la descendance de Claude jusqu'à cette date.

Fait à noter, cette généalogie a aussi été publiée aux États-Unis en 1890 par l'historien de l'Indiana Robert S. Robertson qui la tenait de la famille Richardville de Vincennes¹¹. Robertson n'a pas copié son texte du livre de Faucher, dont il ignorait visiblement l'existence. En effet, tandis que Faucher ne fait qu'exposer le contenu du document, Robertson reproduit exactement la disposition du manuscrit qu'il avait sous les yeux et il transcrit différemment ou fautivement certains noms de lieux français que Faucher semble avoir modernisés; ainsi, Robert-Philippe Drouet devient « Seigneur Dosiret Bragy Saint Phelix Musi St. Pont et autres lieux ». De plus, Robertson ajoute un document qui ne se trouve pas dans Faucher, à savoir une lettre supposément adressée à Christophe Drouet, fils de Robert-Philippe, par le roi Philippe Auguste en 1201; ce texte est lui aussi marqué contrôlé à Dourdan en 1733 et collationné à Montréal en 1736.

Il subsistait donc au moins deux copies manuscrites de la généalogie des Drouet vers la fin du 19^e siècle. Les jugements et délibérations du Conseil supérieur de la Nouvelle-France nous apprennent que les originaux de ces documents appartenaient à Claude Drouet de Richarville :

27 février 1736. Arrêt qui ordonne avant faire droit que les pièces justificatives des faits articulés dans la généalogie représentée au Conseil par Claude Drouet de Richerville, officier dans les troupes du détachement de la marine, seront

⁷ Donald Chaput, « The Family of Drouet de Richerville: Merchants, Soldiers and Chiefs of Indiana », *Indiana Magazine of History*, 74 (1978), p. 103-116.

⁸ M. Fournier, *Les officiers...*, op. cit., p. 329-330.

⁹ Marcel J. Rheault, *La médecine en Nouvelle-France : les chirurgiens de Montréal, 1642-1760*, Québec, Septentrion, 2004, p. 177-179.

¹⁰ R. Roy, « Les Drouet... », loc. cit., p. 593.

¹¹ Robert S. Robertson, « A Curious and Important Discovery in Indiana », *Magazine of American History with Notes and Queries*, 24 (1890), p. 45-51.

communiquées au procureur général du roi pour ensuite être ordonné ce qu'il appartiendra. (folio 120v)¹²

Le Conseil supérieur étant l'instance habilitée à enregistrer les titres de noblesse en Nouvelle-France, la démarche de Drouet visait à faire reconnaître la noblesse de sa famille. Il appert que les documents présentés n'ont pas convaincu le Conseil, qui a refusé de les enregistrer et les a plutôt référés en France au procureur général, lequel ne semble pas avoir donné suite à l'affaire. Le Conseil ayant parfois enregistré des titres de noblesse peu justifiés¹³, on conclura de son refus qu'il entretenait des doutes sérieux sur les documents déposés par Drouet de Richarville.

Les doutes du Conseil supérieur étaient fondés, puisque les documents de Drouet sont truffés d'anachronismes. Par exemple, les prénoms composés n'étaient pas usités avant le 17^e siècle et la lettre de 1201 désigne Christophe Drouet comme « inspecteur de cavalerie », fonction inconnue au Moyen-Âge. De plus, ni Robert-Philippe Drouet ni ses descendants n'ont laissé de trace ailleurs que dans la généalogie de Claude de Richarville.

La fausseté de cette généalogie est confirmée par les contradictions qui existent entre les documents soumis par Claude Drouet au Conseil supérieur et le registre paroissial de Dourdan¹⁴. D'une part, la généalogie fait de Claude le petit-fils de « Messire Charles Drouet, écuyer » et de son épouse Louise Bourdon ; or, le registre de Dourdan montre que le grand-père paternel de Claude s'appelait Jean Drouet et que Louise Bourdon était sa grand-mère maternelle. D'autre part, Claude Drouet avait joint à sa généalogie un extrait de baptême marqué certifié à Dourdan, qui le faisait baptiser le 17 octobre 1665 et indiquait que son père était avocat au parlement et lieutenant criminel de robe courte ; or, l'acte authentique montre qu'il a été baptisé le 30 décembre 1666 et ne précise pas la profession de son père. En fait, le registre de Dourdan nous apprend que c'est son grand-père maternel Jean Soixon qui était lieutenant criminel.

À son arrivée au Canada, Claude Drouet ne prenait pas la qualité d'écuyer qui était la marque de la noblesse ; de plus, la charge d'avocat au Parlement de Chartres exercée par son père n'était pas anoblissante. Promu officier, Claude a commencé à se dire écuyer. Il aura voulu se faire passer pour noble et tout indique qu'il a fabriqué (ou fait fabriquer) de toutes pièces les documents généalogiques que se sont précieusement transmis ses descendants.

Louis Drouet de Surville

Les autres documents consultés et reproduits par Faucher concernent l'officier Louis Drouet de Surville. D'après la tradition familiale que Marcel de Curzon a relatée à Faucher, Louis de Surville était le plus jeune des fils de Denis-Didier Drouet de Bajolet. Né en 1728, il aurait d'abord servi comme cadet, puis comme enseigne dans les troupes de la Marine au Canada au moins jusqu'en 1754, après quoi on perdait sa trace jusqu'à la naissance de sa fille Catherine au Canada en 1781. Son épouse Catherine de Coral serait morte à Berthierville en 1782 et il serait passé en France avec sa fille en 1784. Confiant cette dernière à son cousin Michel-Ignace Dandonneau du Sablé, il serait retourné au Canada l'année suivante pour liquider ses biens à Berthierville où la mort l'aurait surpris avant qu'il puisse rentrer définitivement en France. Curzon ajoutait que Louis de Surville était le neveu de Claude Drouet de Surville mort à Saint-Domingue en 1761 et de son frère Louis Drouet de Mareuil et que les effets et papiers personnels de Claude avaient été envoyés à Mareuil en France en 1763.

Cette tradition familiale contredit évidemment les faits : c'est Louis de Mareuil qui était le fils cadet de Denis-Didier né en 1728 et il n'avait aucun neveu appelé Louis de Surville. Pour y voir plus clair, nous allons nous pencher sur les sources de ce récit, à savoir les papiers militaires d'un officier Drouet de Surville, quatre lettres adressées à Michel-Ignace Dandonneau du Sablé et trois extraits du registre paroissial de Sainte-Geneviève de Berthier. Ces trois séries de documents font partie des papiers de famille que Marcel de Curzon

¹² Pierre-Georges Roy, *Inventaire des jugements et délibérations du Conseil supérieur de la Nouvelle-France de 1717 à 1760*, Beauceville, L'Éclaireur, 1933, vol. 3, p. 124.

¹³ Voir *supra*, p. 5-22.

¹⁴ Fichier origine, fiche n° 241328, <http://www.fichierorigine.com/app/recherche/detail.php?numero=241328>

a montrés à Faucher. Ces papiers appartiennent aujourd'hui à Monsieur Jean-Yves Parent de Curzon, de Château-Guibert en Vendée, qui a aimablement mis à notre disposition l'ensemble du dossier que nous avons étudié avec l'aide précieuse de l'historien Robert Larin.

Les papiers militaires de Drouet de Surville

Les papiers militaires comprennent notamment des ordres du gouverneur de la Nouvelle-France Barrin de La Galissonnière au cadet Drouet de Surville en 1748, le texte de la promotion du cadet Surville au grade d'enseigne en second en 1750 et des lettres et ordres du gouverneur Duquesne adressés à l'enseigne Drouet de Surville en 1754. On notera que, suivant l'usage de l'époque, le prénom de l'officier ne figure nulle part dans ces textes.

Les mêmes papiers incluent un document non daté qui décrit les états de service de Drouet de Surville, en indiquant qu'après avoir été cadet puis enseigne au Canada, ce dernier a obtenu en 1753 une lieutenance à Saint-Domingue où il s'est rendu en septembre 1754 et où il demande à être promu capitaine. Or, les Archives nationales d'outre-mer françaises conservent le dossier d'un officier Drouet de Surville qui a été nommé enseigne en second au Canada en 1750, lieutenant à Saint-Domingue en 1753, puis capitaine en 1759 et qui est décédé à Port-au-Prince en 1761¹⁵. Il s'agit de Claude Drouet de Surville, dont les effets et papiers (y compris une copie de la généalogie des années 1730) ont effectivement été expédiés à son frère Drouet de Mareuil en France, comme le confirment des lettres envoyées de Saint-Domingue à ce dernier en 1763 et 1764.

Ainsi, les papiers militaires que la famille de Curzon attribuait à Louis Drouet de Surville étaient en réalité ceux de Claude Drouet de Surville qui est mort en 1761 et ne pouvait donc pas être le père de Catherine née en 1781. Nous allons nous tourner vers les autres pièces du dossier pour tenter de savoir qui était le Louis Drouet de Surville que l'on dit présent au Canada jusqu'en 1784 puis brièvement en 1785.

Les lettres à Dandonneau du Sablé

Les documents de la famille de Curzon comprennent quatre lettres datées de Berthierville entre 1785 et 1788 et adressées à Michel-Ignace Dandonneau du Sablé à Paris. Dans la première, datée du 2 juin 1785, un certain Louis Drouet informe son cousin qu'il est débarqué à Québec en mai et qu'il espère rentrer en France à l'automne après avoir vendu ses biens immobiliers canadiens qu'il estime à environ 40 000 francs. Il lui demande de lui acheter un domaine d'une valeur équivalente à Fontmort au Poitou pour qu'il puisse se rapprocher de sa famille. Il l'autorise à placer en rentes viagères les 30 000 francs qu'il lui a laissés pour la pension et l'entretien de sa fille, ajoutant que c'est pour s'assurer que celle-ci resterait française et catholique qu'il avait décidé de quitter le Canada pour s'établir en France l'année précédente.

Dans la deuxième lettre, datée du 19 septembre 1785, l'abbé Pouget, curé de Berthierville, annonce à Dandonneau du Sablé que son cousin Drouet est mort de dysenterie le 10 août. Il précise qu'avant de mourir, Drouet a demandé que Dandonneau devienne tuteur de sa fille et que la sœur de ce dernier, Madame de Barallon, lui serve de mère. Il revient sur le fait que Louis avait conduit sa fille en France « pour la soustraire au danger de changer de religion dans un pays qui devient tout protestant depuis qu'il est sous la domination anglaise », ajoutant que « vous avez pris le bon parti de vous fixer en France : quoique pourtant nous n'ayons lieu que de nous louer du gouvernement anglais. Mais il n'est rien de tel que de vivre avec la nation dont on est né. » Le curé indique avoir confié sa lettre à M. Périnault qui allait en France et termine en disant à Dandonneau que son oncle Drouet de la Coulonnerie se porte bien malgré son grand âge.

Dans la troisième lettre, datée du 18 octobre 1786, un frère de Michel-Ignace Dandonneau du Sablé lui écrit qu'avant sa mort, leur cousin Drouet l'avait chargé de lui faire passer les 40 000 francs provenant de la vente de son domaine canadien. Ne pouvant aller en France, il demande à Michel-Ignace de prendre cette somme

¹⁵ Martine Cornède, *Répertoire des troupes et du personnel civil – Matricules et revues (1650-1901)*, Instruments de recherche en ligne, Archives nationales d'outre-mer, <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/tu245g805y.num=20.start=81.form=simple>

sur des fonds qu'il lui avait déjà confiés. Il termine en informant Michel-Ignace que Madame de Lavaltrie part visiter son frère Lacorne en France et va pouvoir lui donner plus de nouvelles du Canada.

Dans la quatrième lettre, datée du 6 septembre 1788, le curé Pouget annonce à Dandonneau du Sablé qu'il lui a fait envoyer les « extraits mortuaires de M. et Mme Drouet » qu'il lui avait demandés. Précisant que le papier timbré n'était pas en usage au Canada, il souligne qu'il a fait certifier ces actes par un juge de la cour des plaidoyers, comme on le fait pour tous les Canadiens qui sont en France et qui demandent de tels documents. Il indique avoir adressé les extraits à l'abbé de Villars, procureur des missions étrangères à Paris, à la recommandation de l'abbé de Saint-Onge, chanoine de Québec.

À première vue, ces lettres peuvent paraître authentiques. Michel-Ignace Dandonneau du Sablé avait un frère Joseph-Amable (1738-1787) qui résidait à Berthierville en 1786 et Marie-Angélique Margane de Lavaltrie née Lacorne (1745-1815) est bel et bien allée en France en 1787 à l'invitation de son frère. Du côté des prêtres, Jean-Baptiste-Noël Pouget (1745-1818) a été curé de Berthierville à partir de 1777¹⁶, Pierre Saint-Onge (1722-1795) a été chanoine de Québec à partir de 1761¹⁷, le futur abbé Pierre-Joseph Périnault (1771-1821) étudiait en France dans les années 1780¹⁸ et François Sorbier de Villars (1720-1788) était procureur du séminaire des missions étrangères de Paris après avoir résidé au Canada de 1744 à 1757; notons qu'en 1788, Villars était également bénéficiaire du prieuré de Fontmoron, à 80 kilomètres de Champagné-Saint-Hilaire où habitaient les Rambault de Barallon¹⁹. Enfin, l'inquiétude exprimée de voir Catherine cesser d'être française et catholique si elle restait au Canada semble refléter la réaction négative des Drouet et des Dandonneau du Sablé à l'intégration de leur cousine Barbe Joseph Drouet de Carqueville au milieu anglo-protestant lors de son mariage avec le marchand John Porteous à Montréal en 1771²⁰.

Pourtant, un examen plus attentif des lettres laisse apparaître des incongruités. Par exemple, Louis Drouet écrit que sa fille « est si jeune que peut-être ne se souvient-elle pas de m'avoir vu²¹ », alors que cela faisait à peine un mois qu'il l'avait quittée. Plus étrange encore, dans la lettre de 1788, le curé Pouget mentionne avoir appris le décès récent de Monsieur de Barallon et informe Dandonneau de la mort de son oncle Drouet de la Coulonnerie, dont les deux filles se portent bien. Or, Antoine-Claude Rambault de Barallon est mort en 1783, tandis que Joseph-Antoine Drouet de la Coulonnerie n'est décédé qu'en 1792 en laissant une seule fille. Ceci jette un doute sur les véritables auteurs de ces lettres et le moment de leur rédaction.

Les extraits du registre de la paroisse Sainte-Geneviève de Berthier

Ce doute est confirmé par les extraits du registre paroissial de Sainte-Geneviève de Berthier conservés dans les papiers de la famille de Curzon. En effet, ces extraits ne correspondent à aucun acte du registre de cette paroisse et ils sont tissés d'absurdités et de contradictions.

Le premier extrait nous apprend que Catherine Drouet est née et a été baptisée le 10 juillet 1781 par le « prêtre missionnaire » Pouget, qu'elle était la « fille légitime de Messire Louis Drouet et de Dame Catherine de Coral son épouse » et que les parrain et marraine étaient Messire Amable de Carqueville et Dame Françoise Coral de la Saussay. Or, le curé Pouget n'était pas prêtre missionnaire, le nom de Coral est inconnu au Canada et aucun Drouet de Carqueville ne se prénommait Amable. De plus, il est indiqué que l'extrait a été légalisé par le juge Panet de la cour des plaidoyers royaux le 24 mars 1784. Or, Pierre-Louis Panet n'est devenu juge qu'en 1795 ; de 1783 à 1785, il était greffier au tribunal dont le nom réel était cour des plaidoyers communs.

Les deux autres extraits, écrits d'une autre main que le précédent, sont ceux que le curé Pouget est censé avoir envoyés à Dandonneau du Sablé en 1788. On y apprend que Catherine de Coral et Louis Drouet sont morts respectivement le 7 septembre 1782 et le 9 août 1785 et ont été inhumés le lendemain de leur décès à

¹⁶ Pierre Dufour, « Pouget, Jean-Baptiste-Noël », *DBC en ligne*, www.biographi.ca

¹⁷ Cyprien Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1893, p. 121.

¹⁸ Charles-Philippe Beaubien, *Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie, mission – paroisse*, Montréal. C. O. Beauchemin, 1898, p. 355.

¹⁹ Honorius Provost, « Sorbier de Villars, François », *DBC en ligne*, www.biographi.ca

²⁰ Stanley Brice Frost, *McGill University, For the Advancement of Learning*, vol. 1 1801-1895, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1980, p. 17.

²¹ N.-H.-É. Faucher de Saint-Maurice, *Loin du pays...*, op. cit., p. 62.

Berthierville. Il est indiqué que les extraits ont été collationnés sur les originaux par le curé Pouget le 4 septembre 1788, certifiés par le juge Panet de la cour des plaidoyers communs du district de Québec le 4 octobre suivant et collationnés par des notaires à Paris le 7 avril 1789. Or, comme nous l'avons vu, Panet n'était pas juge en 1788 et ces actes de sépulture sont absents du registre de Berthier.

Qui plus est, le libellé des extraits diffère de la formulation des actes authentiques rédigés par le curé Pouget dans les années 1780. Il imite plutôt celle de deux documents retrouvés dans les papiers de la famille de Curzon : l'acte de baptême de Claude Drouet de Surville en 1724, dans lequel il est question d'un « prêtre missionnaire », et un extrait de sépulture de Jeanne-Michelle Lemaître décédée à Berthierville en 1736, mère de Claude de Surville et de Louis de Mareuil, expédié à ce dernier en France en 1765, où il est dit que le papier timbré n'est pas en usage au Canada.

Il ressort de cet examen des papiers de la famille de Curzon que les extraits de baptême et de sépulture de la paroisse Sainte-Geneviève de Berthier sont des faux et que les lettres adressées à Michel-Ignace Dandonneau du Sablé sont apocryphes. Les faussaires connaissaient très bien, mais pas parfaitement, la situation de la famille Drouet et du clergé canadien dans les années 1780, et ils avaient en main les papiers des frères Claude de Surville et Louis de Mareuil. Mais qui étaient-ils et pourquoi se sont-ils donnés toute cette peine? Et, surtout, qui était Catherine Drouet, qui étaient ses véritables parents et comment s'est-elle retrouvée en possession de tous ces faux documents et des papiers des frères Drouet qu'elle a transmis à ses descendants?

Un acte de tutelle

Un début de réponse à ces questions se trouve dans le registre des tutelles de Paris conservé au Centre historique des Archives nationales et récemment numérisé. Des documents des 22 et 29 mai 1789 indiquent que Michel-Ignace Dandonneau du Sablé est désigné tuteur de sa nièce à la mode de Bretagne [c.-à-d. la fille de son cousin germain] « Catherine Drouet, âgée de 7 ans 10 mois, fille de défunts Mr Louis Drouet, ancien commandant de bataillon et de d^e Catherine de Coral son épouse » et que Claude Lavallée, employé au bureau des économats, est nommé tuteur subrogé au cas où Dandonneau ne pourrait exercer ses fonctions²². Ces nominations sont faites par les « parents et amis » de la jeune fille, à savoir Dandonneau du Sablé, Lavallée et sept autres dignitaires parmi lesquels le vicomte Jean-Baptiste de Boisgelin, premier chambellan du frère du roi²³ et Joseph Foullon, conseiller d'État qui allait être assassiné par la foule révolutionnaire le 22 juillet suivant. On notera que tous ces signataires résident à Paris, sauf l'inspecteur de maréchaussée Jean-Louis du Petit, qui est dit demeurer ordinairement à Salles en Poitou, ce qui correspond au hameau de La Salle à proximité de Vivonne.

Ces documents ont été rédigés sur du papier timbré de la généralité de Paris. Les faux extraits de Berthier portant le même timbre, on peut penser qu'ils ont été fabriqués pour forger une identité à l'enfant mise sous tutelle. Cette impression est renforcée par la présence du nom Lavallée à l'angle supérieur gauche du faux extrait de baptême de Catherine. Ce serait donc du côté de cette dernière qu'il faut chercher l'explication de cette vaste supercherie.

La vie de Catherine Drouet

Dans son livre, Faucher de Saint-Maurice relate ce que Marcel de Curzon lui a dit au sujet de sa grand-mère Catherine Drouet²⁴. Une comparaison de cette tradition familiale et des faits qui ressortent des documents conservés dans les archives des Curzon permet de retracer les grandes lignes de la vie de Catherine entre le moment où son père l'a supposément confiée à Michel-Ignace Dandonneau du Sablé en 1784 et son mariage en 1813.

²² AN Y5178C, Registre des tutelles de Paris, 21 au 31 mai 1789, folios 784-787
<https://www.geneanet.org/archives/registres/view/?idcollection=5977&page=784>

²³ Jean-Baptiste-Pierre-Julien de Courcelles, *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France*, vol. 3, Paris, Arthus Bertrand, 1824, article de Boisgelin, p. 10.

²⁴ N.-H.-É. Faucher de Saint-Maurice, *Loin du pays...*, op. cit., p. 40-42 et 66-69.

Tradition familiale rapportée par Faucher	Faits ressortant des documents authentiques
M. du Sablé, célibataire, ne pouvant donner à un enfant si jeune les soins qui lui étaient nécessaires, la confia à Mme de Maupassant sa parente, qui habitait alors Clignancourt. La fille de cette dernière, Mme de Bonvoust, avait alors deux filles à peu près du même âge, qui épousèrent plus tard, l'une M. de Bassonnière, dans l'Orléanais, l'autre M. de Marcot qui fut directeur des contributions directes. Catherine Drouet passa les premières années de son enfance avec ces dames et resta liée avec elles jusqu'à sa mort. En 1789, elle fut placée chez les Ursulines d'Argenteuil, dont était supérieure alors Mme de Bragelongue.	De 1785 à 1791, Catherine Drouet a été pensionnaire chez les Ursulines d'Argenteuil, au nord-est de Paris. Pendant toute cette période, sa pension était payée par Michel-Ignace Dandonneau du Sablé, qui la présentait comme sa nièce. Par ailleurs, elle séjournait fréquemment chez les Maupassant qui habitaient Clignancourt, sur la route menant d'Argenteuil à Paris; il s'agit de Jean-François de Maupassant, commissaire ordonnateur des guerres, et de son épouse Émérance-Jacqueline Le Louchier²⁵, laquelle n'a aucun lien de parenté connu avec les Dandonneau, mais en avait peut-être un avec les Rambault de Barallon. Catherine est restée amie avec les petites-filles de ce couple nées du mariage d'Émérance de Maupassant avec Benoît-Melchior de Bonvoust.
Puis M. du Sablé étant venu se fixer en Poitou, où il avait acquis l'ancienne abbaye de Lareau près des propriétés de sa sœur Mme de Barollon, fit venir sa nièce chez les Ursulines de Poitiers. Mais bientôt les couvents étaient fermés [...] M. du Sablé émigra en octobre 1791 et se retira à Bruxelles [...] et la pauvre petite orpheline restait abandonnée. La famille de Beauregard, avec laquelle M. du Sablé était lié, s'en chargea.	Début 1791, fuyant l'agitation révolutionnaire de la capitale, Michel-Ignace s'est installé au château de La Roche de Gençay, à côté de Champagné-Saint-Hilaire. En avril, à la fermeture des monastères d'hommes, il a acheté l'abbaye de la Réau²⁶ dont il a laissé la chapelle à la disposition de l'ancien prieur²⁷. En octobre, il a émigré à Bruxelles pour se joindre à l'armée royaliste, à la dissolution de laquelle il est parti pour l'Angleterre. Pendant son séjour à Gençay, il avait installé Catherine chez les Ursulines de Poitiers. À la fermeture des couvents en 1792, celle-ci a été recueillie par les Brumauld de Beauregard²⁸, famille noble de Poitiers chez qui elle a vécu jusqu'à son mariage.
[M. du Sablé ayant émigré] On donna à sa place pour tuteur à la jeune de Surville, M. Lavallée, homme d'affaire à Paris, qui fut guillotiné en 8bre 1793. A ce dernier, succéda M. Vantage, homme intelligent et dévoué, qui donna aux affaires de sa pupille tous les soins d'un bon père de famille.	Vivant chez les Beauregard, Catherine continuait de relever juridiquement de la famille de Michel-Ignace. En décembre 1792, les frères Maron de Cerzé, gendres de Marie-Catherine Rambault de Barallon, ont désigné Lavallée tuteur en titre de la mineure. Ce dernier étant mort de maladie en 1793, la famille l'a remplacé par M. Vantage, acquéreur du château de La Roche de Gençay²⁹.
Rentré en France secrètement, [M. du Sablé] y mourut chez M. de Maupassant, à Fontpertuis près de Beaugency, le 29 7bre 1800.	En 1800, Michel-Ignace du Sablé est rentré en France avec l'approbation des autorités. Malade, il a été hébergé jusqu'à sa mort au château de Fontpertuis qu'Émérance de Maupassant avait acheté à Beaugency en 1789.

²⁵ Charles de Vassal, *Nobiliaire de l'Orléanais*, Orléans, H. Herluison, 1863, vol. 1, p. 261-263.

²⁶ Archives historiques du diocèse de Poitiers, Série P - P1 Saint-Martin-l'Ars, p. 4.

²⁷ Marie Marquis de Roux, « La Révolution à Poitiers et dans la Vienne », *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 3^e série, 4 (1910), p. 337.

²⁸ Henri Filleau, *Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou*, Poitiers, A. Dupré, 1846, vol. 1, p. 502-506.

²⁹ Charles de Gennes, « Notice sur la famille de Brilhac », *Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 10^e série, premier trimestre de 1862, p. 314.

Vivant à Poitiers chez les Brumauld de Beauregard, Catherine Drouet s'est mariée le 20 novembre 1813 avec Jean-Aimé Barbier, secrétaire de la faculté de droit de Poitiers et propriétaire du château de La Planche à Vivonne, où elle est morte le 17 octobre 1817. La fille du couple, Hélène Barbier née en 1814, a épousé Emmanuel Parent de Curzon (dont la mère était une Brumauld de Beauregard), d'où 18 enfants parmi lesquels Marcel et Louis de Curzon.

Les registres de l'état-civil du département de la Vienne apportent un complément d'éclairage sur Catherine Drouet. L'acte de mariage de 1813 fait écho aux faux extraits de Berthierville, puisqu'on y parle de « Catherine Drouet, âgée de 32 ans, née dans la paroisse de Sainte-Geneviève de Berthier en Canada, demeurant à Poitiers, fille majeure de Monsieur Louis Drouet de Surville, ancien officier de Marine, décédé dans ladite paroisse de Sainte-Geneviève de Berthier le 10 août 1785 comme il est constaté par l'acte de décès délivré à Berthier le 4 septembre 1788 et de dame Catherine de Coral décédée à Berthier le 8 septembre 1782 comme il est constaté par l'acte de décès délivré à Berthier le 4 septembre 1788 ». L'acte de décès de 1817 parle plutôt de « Dame Catherine Drouet [de Surville], âgée de 36 ans, née à Montréal au Canada dans l'Amérique septentrionale ».

On notera que seul Louis est appelé « Drouet de Surville » dans l'acte de mariage et que les mots « de Surville » ont été raturés dans l'acte de décès avec la mention « deux mots rayés ne vaudront », de toute évidence parce qu'ils ne figuraient pas dans l'extrait de baptême de Catherine. De fait, Louis et Catherine ne sont appelés « de Surville » ni dans les faux extraits de Berthier, ni dans les lettres apocryphes, ni dans les documents de tutelle, et Catherine elle-même signait simplement « Drouet » dans les lettres qu'on a conservées d'elle. Ceci tend à démontrer que l'attribution des états de service de Claude de Surville au père de Catherine a été tardive.

Certains documents des archives familiales font penser que Catherine était convaincue de l'authenticité des extraits du registre de Berthier qu'elle a présentés au fonctionnaire de l'état-civil lors son mariage et croyait être née au Canada et arrivée en France trop jeune pour s'en souvenir, selon ce que sa tante Barallon lui aurait dit vers 1793. En l'état, il paraît extrêmement ardu de percer le mystère de ses origines.

La fortune de Catherine Drouet

Une dernière piste à explorer pour tenter de savoir d'où venait Catherine Drouet réside dans l'examen de ses avoirs. Marcel de Curzon évaluait la fortune de Catherine à 90 000 francs, dont il ne serait resté que 12 000 à son mariage; il expliquait en ces termes les déboires financiers de sa grand-mère :

La fortune de la pauvre petite avait été à peu près complètement perdue. Son oncle, M. du Sablé, en avait placé 30,000 entre les mains de M. Foullon d'Ecotière conseiller d'état, propriétaire d'Onzain près Blois, et 20,000 entre celle d'un M. de St Paul. Ces messieurs eurent l'indélicatesse de rembourser en assignats, qui ne pouvaient être utilisés qu'en achetant des biens nationaux. Mlle de Surville, du conseil de ses amis, refusa de recourir à ce moyen qui lui était conseillé par ces agent d'affaires, et elle perdit tout. D'un autre côté, son père, avant de mourir, avait vendu à vil prix sa propriété au Canada et en avait retiré 40,000 francs. Cette somme confiée à M. du Sablé, de Québec, fut envoyée par ce dernier à son frère et a été englobée dans le désastre de la fortune de ce dernier. Il a été impossible de tirer quoique ce soit de Mme de Barallon, sœur et héritière de M. du Sablé. [...]

Nous avons vu comment fut trompée la confiance que M. de Surville avait eu en ses parents. Non pas que M. du Sablé n'eut pas pour sa nièce à la mode de Bretagne, toute l'affection possible; mais d'une part les circonstances malheureuses de cette époque, et de l'autre son manque de prévoyance rendirent vaine toute sa bonne volonté. Mais la légèreté de M. du Sablé avait paralysé d'avance tous ses efforts. Que faire, en effet, en présence de dépositaires de mauvaise foi et en l'absence de titres en règles ? Légalement et moralement M. du Sablé était responsable. [...]

Par son testament, il avait fait sa légataire universelle sa sœur Marie-Catherine du Sablé. [Cette dernière et ses enfants] furent, en dernier ressort, les débiteurs de Mlle de Surville. Ils avaient reçu une partie de ses propres deniers; ils avaient recueilli du chef de M. du Sablé une somme d'environ 40,000 francs, quitte de toutes charges. Ils possédaient de leur chef les propriétés de Fondmort et la Bonardelière, près Civray. Tout fut dilapidé par incurie et mauvaise administration, et tous sont tombés dans la plus grande misère.

Les papiers de la famille de Curzon renferment une liasse de documents d'ordre financier échangés entre Catherine Drouet, son tuteur Vantage et l'agent d'affaires parisien Guérin qui avait repris les dossiers de Lavallée en 1793. Dans une lettre du 29 frimaire an 2 (19 décembre 1793), Guérin décrit comme suit la fortune de Catherine à Vantage :

La succession Lavallée paroît débitrice envers la mineure Drouet d'une somme qui m'a paru s'élever de 15 000 à 16000 livres, mais sur cette somme a été prêtée au Sieur Du Sablé une somme de 8 000 livres environ. Outre cette créance, la fortune de la mineure consiste en son contrat viager de 3333 livres 6 sols 8 deniers dont j'ay la grosse en main; en un billet sous seing privé de la somme de 30 000 livres souscrit par le citoyen Foulon d'Écotier [...] plus un écrit de Du Sablé du 20 août 1788 dans lequel il déclare qu'un récépissé de caisse (qu'il dit être joint) de la somme de 30 000 livres appartient à la mineure Drouet, à laquelle il reconnoit en outre devoir 17 000 livres qu'il déclare avoir prêté au Sieur St. Paul, chef du bureau de la guerre [...] et une série de 10 actions réunies de la Caisse Lafarge.

Eugène Foullon d'Écotier était le fils de Joseph Foullon qui avait signé l'acte de tutelle de 1789. Acquéreur du château d'Onzain en 1791, il a échappé de justesse à l'échafaud pendant la Terreur révolutionnaire. L'autre débiteur de Catherine, le comte de Saint-Paul, a eu moins de chance; il a été guillotiné en 1794 après avoir trempé dans un complot royaliste³⁰. Enfin, la Caisse Lafarge avait été créée au printemps 1792 et promettait une rente substantielle aux souscripteurs de ses actions vendues 90 francs pièce, mais elle n'a jamais pu tenir tous ses engagements³¹.

Le tuteur de Catherine a déployé des efforts considérables pour recouvrer les sommes dues à sa pupille. Au bout de quelques années, il a récupéré un montant de Foullon d'Écotier, mais les créances de Lavallée et de Saint-Paul ne paraissent jamais avoir été acquittées. Par ailleurs, dans une lettre du 8 prairial an 2 (27 mai 1794), Guérin lui écrivait qu'à son avis, « la mineure aura des recours à exercer contre la citoyenne Barallon sa tante ». C'est peut-être dans le cadre de ces recours qu'ont été rédigées les lettres apocryphes qui semblent viser à démontrer que Michel-Ignace Dandonneau du Sablé détenait 70 000 francs appartenant à Catherine et que celle-ci avait donc droit à une partie des sommes qu'il avait léguées à sa sœur.

Tout comme le volet biographique de notre enquête, le volet financier aboutit donc à un cul-de-sac, puisqu'on a inventé toute une histoire canadienne pour cacher d'où venait l'argent de Catherine.

Hypothèses

Qui était Catherine Drouet et pourquoi a-t-on voulu dissimuler les circonstances de sa naissance, l'identité de ses parents et l'origine de sa fortune? Quelques hypothèses peuvent raisonnablement être envisagées.

L'hypothèse la plus simple est que Louis Drouet de Mareuil, dont on perd la trace à l'île Maurice en 1783, ait eu une fille naturelle en 1781 et l'ait envoyée en France en 1784 pour la confier aux soins de son cousin Michel-Ignace Dandonneau du Sablé, qui l'aurait transformée en enfant légitime en faisant fabriquer de faux

³⁰ Olivier Blanc, « Cercles politiques et “salons” du début de la Révolution (1789-1795) », *Annales historiques de la Révolution française*, 344 (avril-juin 2006), p. 85.

³¹ Christian Rietsch, *L'erreur dans la Caisse Lafarge*, Document de recherche n° 2006-24 du Laboratoire d'Économie d'Orléans, 28 p.

documents canadiens. Cependant, nous ne trouvons aucune trace de la naissance d'une Catherine Drouet à l'île Maurice à cette époque.

Une autre hypothèse est que Michel-Ignace Dandonneau du Sablé lui-même ait été le père naturel de Catherine, qu'il aurait fait passer pour sa nièce afin de lui donner le statut d'enfant légitime. À l'époque de la conception de Catherine, Michel-Ignace habitait au Poitou. Or, il existait une famille de Coral qui appartenait à la noblesse poitevine et qui résidait à Sillars, non loin de Champagné-Saint-Hilaire. Qui plus est, cette famille entretenait des liens avec les Rambault de Barallon, puisqu'en épousant des Maron de Cerzé, deux filles du couple Rambault-Dandonneau étaient devenues les belles-sœurs d'une Raity de Villeneuve qui était elle-même la belle-sœur de Jean-Gabriel de Coral³². Michel-Ignace Dandonneau du Sablé aurait pu avoir une fille d'une liaison avec une demoiselle Catherine de Coral; cependant, on ne trouve personne de ce nom dans la généalogie connue de cette famille³³. Il est également possible que Michel-Ignace ait simplement rendu service aux Coral en acceptant de s'occuper d'une fille illégitime issue de leurs rangs, à laquelle il aurait donné une fausse identité.

Quelles qu'aient été les véritables origines de l'enfant, les plans échafaudés pour elle en 1789 ont été bouleversés par la Révolution qui a envoyé Michel-Ignace Dandonneau du Sablé sur les chemins de l'exil et Catherine Drouet sur un parcours incertain qui a abouti chez les Brumauld de Beauregard à Poitiers.

Conclusion

Par la magie d'une fausse généalogie des années 1730 et de documents apocryphes de la période révolutionnaire, une enfant vraisemblablement illégitime s'est retrouvée issue d'une famille d'ancienne noblesse. Comme la bonne fée de Cendrillon, les auteurs de cette transformation l'ont aidée à prendre place dans la haute société poitevine, ainsi que le rappelait Marcel de Curzon à Faucher de Saint-Maurice : « La situation personnelle de Mlle Drouet de Surville était bien capable de lui attirer l'intérêt : l'ancienneté et les services de la famille ne pouvaient que l'augmenter.³⁴ »

Les protecteurs de Catherine ont si bien travaillé que nous ne saurons sans doute jamais d'où elle venait. Notre enquête nous aura au moins permis de savoir d'où elle ne venait pas, ce qui n'est pas inutile puisque les fantômes de Louis Drouet de Surville et de Catherine de Coral hantent encore les généalogistes. Ainsi, le répertoire des officiers des troupes de la Marine au Canada publié en 2017 contient deux entrées pour Louis Drouet, fils d'Armand de Richarville, né le 26 février 1738 à Sorel : la première l'identifie correctement à l'enseigne Louis Drouet de Richarville décédé en 1759 au Fort Niagara, tandis que la seconde le transforme en un certain Louis Drouet de Surville qui aurait épousé Catherine de Coral probablement au Canada avant 1781³⁵.

Ce couple fictif pourra désormais reposer en paix au cimetière des personnages imaginaires en compagnie des ancêtres inventés de Claude Drouet de Richarville.

³² Nicolas Viton de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1876, vol. 12, p. 227 et Sébastien Pissard, *Noms du Poitou - Maron*, 2013, <http://nomsdupoitoudelapissarderie.blogspot.ca/2013/05/maron.html>

³³ Henri Beauchet-Filleau et Charles de Chergé, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, Poitiers, Oudin, 1895, vol. 2, p. 614.

³⁴ N.-H.-É. Faucher de Saint-Maurice, *Loin du pays...*, op. cit., p. 42.

³⁵ M. Fournier, *Les officiers...*, op. cit., p. 343-344.

LES OFFICIERS DU BATAILLON DE VOLONTAIRES CANADIENS DE 1764¹

En 1764, les autorités britanniques ont levé un bataillon de volontaires canadiens français chargé de procurer un soutien logistique aux troupes régulières qui mataient le soulèvement animé par le chef outaouais Pondiac dans la région des Grands Lacs². En 1999, l'historien Marcel Trudel a dressé une liste partielle des officiers de ce bataillon³, notamment à partir d'un état des pensions versées à ces officiers et à leurs veuves en 1787⁴. Une recherche plus poussée permet désormais de compléter et de corriger cette liste et de préciser le grade et la fonction de la majorité des officiers du bataillon.

Le bataillon commandé par Jean-Baptiste-Marie Blaise des Bergères de Rigauville (1720-1776) était formé de cinq compagnies (deux de Québec, une de Trois-Rivières et deux de Montréal) comptant chacune un capitaine et deux lieutenants. En ajoutant les officiers d'état-major habituellement présents au sein d'un tel bataillon (adjudant, officier payeur, quartier-maître), on conclura que Rigauville avait sous ses ordres un total probable de 18 officiers.

L'état des pensions de 1787 nomme huit pensionnés (Duchesnay, Montizambert, Richerville, Schmidt, La Bruère, Niverville, La Chevrotière, Saint-André) et six veuves (Fleurimont, Deschambault, Evans, Dufy, MacKay, Fraser). Trudel identifie six de ces officiers avec précision :

Pierre-Philippe de Noyelles de Fleurimont (1726-1770), officier payeur
Joseph Fleury Deschambault (1709-1784), capitaine à Québec
Antoine Juchereau Duchesnay (1740-1806), capitaine à Québec
Pierre-Louis Boucher de Niverville de Montizambert (1722-1803), capitaine à Trois-Rivières
Jean-Baptiste Drouet de Richerville (1726-1793), lieutenant à Trois-Rivières
Jean-Luc Schmidt (v 1726-1797), lieutenant à Trois-Rivières

Il attribue les huit autres officiers de l'état de 1787 aux bataillons de Montréal et tente de les identifier comme suit, sans indication de grade ou de fonction :

René Boucher de La Bruère (1740-1794)
Joseph Boucher de Niverville (1715-1804)
William Evans (époux de Marie-Josèphe Picoté de Belestre)
Thomas-Ignace Trottier Dufy-Desaulniers (1712-1777)
Chavigny de La Chevrotière (probablement Augustin né en 1711)
Samuel MacKay (1737-1779) ou son frère Francis
Malcolm Fraser (1733-1815)
Robutel de Saint-André

Cette deuxième partie de la liste de Trudel suscite plusieurs interrogations. Ainsi, à raison de trois officiers par compagnie, le district de Montréal ne pouvait en compter que six plutôt que huit. De plus, la famille de La Chevrotière résidant à Deschambault, l'officier de ce nom appartenait vraisemblablement aux compagnies du district de Québec. Il ne pouvait d'ailleurs s'agir d'Augustin de La Chevrotière né en 1711 puisque celui-ci avait quitté le Canada pour la France bien avant 1764 et n'était pas revenu au pays⁵. Notre officier était plutôt son neveu Joachim-François (1736-1794). Rentré de France en 1763⁶, il est mentionné tout juste après trois autres officiers du bataillon de 1764 (Jean-Baptiste-Marie Blaise des Bergères de

¹ Version révisée de deux articles publiés dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 61 (2010), p. 265-266 et 65 (2014), p. 43-46.

² Sur ce soulèvement et le bataillon canadien, voir Louis Chevette, « Pondiac », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne (DBC en Ligne)*, www.biographi.ca, Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. X, *Le Régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France 1759-1764*, Montréal, Fides, 1999, p. 433-456 et Roch Legault, *Une élite en déroute. Les militaires canadiens après la Conquête*, Outremont, Athéna, 2002, p. 23-25.

³ Marcel Trudel, *Histoire...*, op. cit..

⁴ *An Account of the Salaries and Allowances made to Governor and Civil Officers of the Province of Quebec for the Year commencing the 1st May 1787 and ending 30 April 1788 with an Account of the Revenues received during the same Period*, reproduit dans Ivanhoë Caron, *La colonisation de la Province de Québec. Débuts du régime anglais, 1760-1791*, Québec, L'Action Sociale, 1923, p. 306.

⁵ Jacques de La Chevrotière, *Les Chavigny de La Chevrotière en Nouvelle-France, à la Martinique*, Sillery, Septentrion, 1997, p.149.

⁶ Robert Larin, *L'exode de Canadiens à la Conquête, le Petit-Canada de la Touraine*, Montréal, SGCF, 2008, p. 28.

Rigauville, Antoine Juchereau Duchesnay et Pierre-Philippe de Noyelles de Fleurimont) dans un État de la noblesse canadienne de 1767, où on le dit âgé de 30 ans, et il déclaré pensionné dans un État de la noblesse de 1778⁷.

Trudel indique que l'officier MacKay dont la veuve touchait une pension en 1787 était soit Samuel MacKay (1737-1779), époux d'Élisabeth Herbin, soit son frère Francis, époux de Marie-Anne Le Marchand de Lignery. Or, cette dernière est décédée en 1770, tandis que l'épouse de Samuel (qui ne s'appelait pas Élisabeth, mais Louise-Marguerite Herbin) a vécu jusqu'en 1816⁸. C'est donc Samuel qui a fait partie du bataillon de 1764.

D'après Trudel, l'officier Fraser dont la veuve recevait une pension en 1787 était Malcolm Fraser, époux de Marie Allaire. Or, Malcolm Fraser n'est décédé qu'en 1815 et Marie Allaire était sa concubine⁹, deux raisons pour lesquelles celle-ci ne pouvait toucher de pension de veuve en 1787. Il faut donc chercher l'officier Fraser parmi les nombreux militaires de ce nom établis au Canada à partir de 1759 et décédés avant 1787. L'hypothèse la plus probable est qu'il pouvait s'agir de John Fraser, enseigne au 60^e régiment décédé à La Malbaie en 1774, dont l'épouse Sarah vivait encore en 1797¹⁰.

Enfin, Trudel soutient que l'officier Saint-André pensionné en 1787 était un Robutel de Saint-André. Or, en 1764, la descendance de Claude Robutel de Saint-André (1621-1689) n'était représentée au Canada que par Marie-Anne Robutel de La Noue, religieuse à Montréal¹¹. Notre officier appartenait donc à une autre famille Saint-André. Une recherche dans les actes notariés nous apprend qu'il s'agissait du lieutenant Charles Pauchet dit Saint-André, qui a déposé un testament à Québec avant le départ du bataillon¹². On ne sait rien de lui, sinon qu'il était protestant et proche parent d'Adrien Pauchet dit Saint-André, officier britannique devenu négociant à Québec, qui est mentionné dans de nombreux actes notariés entre 1763 et 1784¹³.

L'État de la noblesse de 1778 permet d'apporter une autre correction et des ajouts à la liste de Trudel. En effet, onze des nobles recensés dans ce document sont déclarés pensionnés :

De Léry : Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry (1721-1797)

Duchenay : Antoine Juchereau Duchesnay (1740-1806)

Montisambert : Pierre-Louis Boucher de Niverville de Montizambert (1722-1803)

Richarville : Jean-Baptiste Drouet de Richerville (1726-1793)

Chevalier de Niverville : Joseph Boucher de Niverville (1715-1804)

La Chevrotière : Joachim-François de Chavigny de La Chevrotière (1736-1794)

La Bruère ou Montarville cadet : Joseph-Louis Boucher de La Bruère Montarville (1744-1813)

La Morandière : François-Abel-Étienne Robert de La Morandière (1735-1783)

Hertel : Joseph-Hippolyte Hertel (1738-1781)

De Clignancourt : Mathieu-Benjamin d'Amours de Clignancourt (1740-1786)

La Madeleine : Ignace d'Ailleboust de La Madeleine (1741-1782)

La raison pour laquelle ces nobles touchaient une pension n'est pas indiquée. Nous savons que Chaussegros de Léry n'a pas été de l'expédition contre Pondiac ; il n'est rentré au Canada qu'en septembre 1764 et il a obtenu une pension pour services rendus subséquemment¹⁴. Cependant, les six pensionnés suivants correspondent à des officiers du bataillon de 1764, à cette nuance près que, si l'état de 1778 est exact, l'officier La Bruère n'était pas René Boucher de La Bruère né en 1740 comme le supposait Trudel, mais son

⁷ Robert Larin et Yves Drolet, « Les listes de Carleton et de Haldimand. États de la noblesse canadienne en 1767 et 1778 », *Histoire sociale/Social History*, 41 (2008), p. 586 et 602. L'existence de l'État de 1778 a d'abord été signalée par Roch Legault, *Une élite...*, op. cit., p. 9.

⁸ Y. Drolet, *Dictionnaire généalogique de la noblesse de la Nouvelle-France*, Montréal, 2017, p. 351.

⁹ Yvon Desloges, « Fraser, Malcolm », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹⁰ Hypothèse déduite des renseignements communiqués par Marie Fraser, de la Clan Fraser Society of Canada, à partir des recherches de Paul Lessard.

¹¹ Y. Drolet, *Dictionnaire...*, op. cit., p. 679.

¹² Minutes notariales repérées dans *Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien (1626-1794)*, sous la direction d'Hélène Lafortune et Normand Robert, Montréal, Archiv-Histo, 1993-2011, Greffe de J.-A. Saillant de Collégien, 23 mars 1764.

¹³ Renseignement communiqué par Robert Larin.

¹⁴ Frederick J. Thorpe, « Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

frère Joseph-Louis né en 1744. De plus, d'autres sources nous apprennent que La Morandière faisait partie du bataillon à titre de capitaine d'une des compagnies de Montréal¹⁵, tandis que Hertel a participé aux opérations de 1764 à la tête d'un contingent d'Iroquois de Kahnawake¹⁶. En l'absence d'un autre motif connu pour lequel des officiers canadiens auraient été pensionnés en 1778, on peut présumer que Clignancourt et La Madeleine touchaient une pension pour avoir servi en 1764, soit au sein du bataillon, soit à la tête de contingents amérindiens.

Un autre document vient peut-être ajouter un nom à la liste des officiers engagés dans les opérations de 1764. Dans une demande de pension datée de 1819, la bru de Pierre-François-Paul Thibaudière Denys de La Ronde (1722-1794) affirme que son beau-père « a obtenu une commission, sous le gouvernement de Sa Majesté, et a été envoyé réprimer une rébellion indienne à Détroit et à Michilimakinac »¹⁷. On ne saurait toutefois en conclure que Thibaudière a été officier du bataillon de 1764¹⁸ ; tout ce que le texte nous apprend est qu'il a participé aux opérations contre Pondiac, sans que l'on puisse préciser dans quel cadre.

Par ailleurs, l'état des pensions de 1787 précise les montants versés aux pensionnés :

Deschambault : 200 £

Duchesnay, Montizambert, La Bruère : 100 £

Richerville, Schmidt, Niverville, Dufy, La Chevrotière, MacKay, Saint-André : 50 £

Fleurimont, Fraser : 30 £

Evans : 20 £

Nous pouvons tirer de ces chiffres quelques conclusions sur le grade ou la fonction de certains officiers du bataillon. Ainsi, puisque l'officier La Bruère recevait la même pension que les capitaines identifiés par Trudel, on peut en déduire qu'il avait ce grade dans une des compagnies de Montréal. Les deux lieutenants de Trois-Rivières identifiés par Trudel et le lieutenant Saint-André touchant une pension de 50 £, on peut déduire que les quatre autres officiers recevant la même somme étaient lieutenants à Québec ou à Montréal. Enfin, puisque l'officier payeur Fleurimont avait droit à 30 £, on peut penser que Fraser et Evans étaient comme lui officiers d'état-major (adjudant, quartier-maître), d'autant plus qu'il aurait été logique d'affecter des Britanniques à ces fonctions dont les titulaires faisaient le lien entre le bataillon et les autorités.

Au terme de cette analyse, nous pouvons établir une liste vraisemblable des officiers canadiens engagés dans les opérations de 1764, à l'intérieur comme à l'extérieur du bataillon :

Jean-Baptiste-Marie Blaise des Bergères de Rigauville (1720-1776), commandant

Pierre-Philippe de Noyelles de Fleurimont (1726-1770), officier payeur

John Fraser (?-1774), officier d'état-major (probablement adjudant)

William Evans, officier d'état-major (probablement quartier-maître)

Joseph Fleury Deschambault (1709-1784), capitaine à Québec

Antoine Juchereau Duchesnay (1740-1806), capitaine à Québec

Pierre-Louis Boucher de Niverville de Montizambert (1722-1803), capitaine à Trois-Rivières

Joseph-Louis Boucher de La Bruère Montarville (1744-1813), capitaine à Montréal

François-Abel-Étienne Rocbert de La Morandière (1735-1783), capitaine à Montréal

Joachim-François de Chavigny de La Chevrotière (1736-1794), lieutenant à Québec

Charles Pauchet dit Saint-André, lieutenant à Québec

Jean-Baptiste Drouet de Richerville (1726-1793), lieutenant à Trois-Rivières

Jean-Luc Schmidt (v 1726-1797), lieutenant à Trois-Rivières

Thomas-Ignace Trottier Dufy-Desaulniers (1712-1777), lieutenant à Montréal

Joseph Boucher de Niverville (1715-1804), lieutenant à Montréal ou Québec

Samuel MacKay (1737-1779), lieutenant à Montréal ou Québec

Joseph-Hippolyte Hertel (1738-1781)

¹⁵ Pierre-Georges Roy, *La famille Rocbert de La Morandière*, Lévis, 1905, p. 33.

¹⁶ Thomas-Marie Charland, « Hertel de Saint-François, Joseph-Hippolyte », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

¹⁷ *Petition of Louise King*, Centre de référence de l'Amérique française. Archives du Séminaire de Québec. Fonds Viger-Verreault, P32/019/025.

¹⁸ Voir *infra*, p. 58.

Pierre-François-Paul Thibaudière Denys de La Ronde (1722-1794)

Mathieu-Benjamin d'Amours de Clignancourt (1740-1786)

Ignace d'Ailleboust de La Madeleine (1741-1782)

Il restera à déterminer si les trois derniers officiers de cette liste correspondent aux trois lieutenants manquants du bataillon.

LES DERNIERS D'AILLEBOUST : LE NOTAIRE NICOLAS DE MANTHET ET SA FAMILLE¹

Certaines familles illustres tombent dans l'oubli au point où l'on ignore si elles subsistent ou si elles sont éteintes. C'est le cas des d'Ailleboust, qui ont joué un rôle de premier plan au Québec ainsi que dans l'empire colonial français aux XVII^e et XVIII^e siècles, et dont le souvenir s'est peu à peu estompé par la suite. Nous survolerons brièvement le parcours de cette famille au temps de sa grandeur, puis nous tenterons de retracer son itinéraire après qu'elle a eu quitté l'avant-scène de l'histoire, afin de savoir si elle a réellement disparu ou si elle a survécu dans l'anonymat.

Expansion et contraction d'une famille

Le premier membre connu de la famille est Pierre d'Ailleboust (v 1490-1531), médecin bourguignon d'origine normande anobli par le roi François I^{er} qui l'avait attaché à son service². En 1643, son arrière-petit-fils Louis d'Ailleboust de Coulonge s'est établi à Montréal, où il est décédé sans postérité en 1660³. Gouverneur de la Nouvelle-France de 1648 à 1651, Louis a fait venir au Canada son neveu Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux (1621-1700), fils de son frère Nicolas et de Dorothée de Menteith (nom d'une famille noble écossaise qui s'est perpétué chez les d'Ailleboust sous les formes Manthet, Mantet et Mantet)⁴. Charles-Joseph⁵, qui est demeuré au Canada et a notamment été gouverneur de Montréal, est l'ancêtre de tous les d'Ailleboust qui ont essaimé en Amérique et en Europe à partir du XVIII^e siècle, aucune branche de la famille restée en France à son époque n'ayant survécu au-delà du XVII^e siècle.

En ligne patronymique légitime, Charles-Joseph a eu 12 enfants, 43 petits-enfants et 78 arrière-petits-enfants. À son maximum d'amplitude, sa descendance se divisait en de multiples branches désignées par des noms de terres hérités de l'histoire familiale (d'Ailleboust d'Argenteuil, de Cerry, de Coulonge, de Cuisy, de La Madeleine, de Manthet, des Musseaux, de Périgny, de Saint-Vilmé). Toutes ces branches appartenaient à l'élite militaire de la Nouvelle-France. Or, au XVIII^e siècle, les officiers coloniaux français avaient un taux de nuptialité relativement bas. Par ailleurs, la mise en nourrice des enfants de l'élite canadienne s'est traduite par un taux effarant de mortalité infantile⁶ qui a particulièrement touché les garçons des familles d'Ailleboust. Ainsi, parmi les 78 arrière-petits-enfants de Charles-Joseph, les deux tiers des garçons et la moitié des filles sont morts en très bas âge, et seulement quatre des 15 garçons devenus adultes ont laissé une postérité.

C'est donc sans grande surprise que l'on voit disparaître progressivement les branches des d'Ailleboust au XIX^e siècle. À l'extérieur du Canada, les dernières représentantes de la famille sont décédées en France en 1840 et en Louisiane en 1860. Au Canada, après l'extinction successive des d'Ailleboust de Cuisy (1820), de Périgny (1822) et des Musseaux (1828), et en faisant abstraction des Dailleboust/Diabo mohawk dont l'ancêtre était peut-être le fils naturel ou adoptif d'un petit-fils de Charles-Joseph⁷, la famille n'a plus été représentée que par les d'Ailleboust de Manthet.

La dernière branche

Nicolas d'Ailleboust de Manthet est né à Détroit le 6 décembre 1747 et décédé à Sainte-Rose de l'île Jésus, le 8 juillet 1826. Il descendait de Charles-Joseph par Jean-Baptiste des Musseaux (1666-1730) et Pierre-Joseph de Manthet des Musseaux (1696-1768). À la cession du Canada à la Grande-Bretagne en 1763, son frère aîné Joseph, né à Détroit en 1744, a choisi de rester au service de la France ; marié en 1787 à l'île

¹ Version révisée d'un article publié dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 648 (20137), p. 217-224.

² Sur les d'Ailleboust avant leur arrivée au Canada, voir Pierre Le Clerq, « Les Bas-Bourguignons établis au Canada avant 1730 et leurs racines familiales en France », dans Auguste Vachon, Claire Boudreau et Daniel Cogné (dir.), *Genealogica & heraldica : Actes du 22^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique à Ottawa 18-23 août 1996*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1996, p. 157-188.

³ Marie-Claire Daveluy, « Louis d'Ailleboust de Coulonge et d'Argenteuil », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne (DBC en ligne)*, www.biographi.ca

⁴ Roland-Yves Gagné, « Qui était Jehan de Monteth, écuyer, seigneur d'Argenteuil, ancêtre des d'Ailleboust ? », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 51 (2000), p. 71-86.

⁵ Jacques Monet, « Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux », *DBC en ligne*, www.biographi.ca On trouvera sa descendance complète dans Yves Drolet, *Dictionnaire généalogique de la noblesse de la Nouvelle-France*, 2017, p. 7-18.

⁶ Ces phénomènes ont été étudiés par Lorraine Gadoury, *La noblesse de Nouvelle-France, familles et alliances*, Montréal, Hurtubise HMH, 1992, p. 61-89 et 142-146.

⁷ Marthe Faribault-Beaugard, *Mariages de Saint-François-Xavier du Sault Saint-Louis*, Montréal, SGCF, 1993, p. 5.

Bourbon (l'actuelle Réunion), il est mort sans postérité à Montauban (Tarn-et-Garonne) le 17 octobre 1813⁸. Nicolas a préféré demeurer au pays ; il est possible qu'il ait participé à la défense du fort Saint-Jean contre les Américains en 1775⁹. Sous le Régime britannique, et suivant le mouvement migratoire de la noblesse canadienne vers les paroisses rurales, il s'est établi dans la région de Terrebonne/Blainville, où était déjà installé son cousin Louis-Hugues Hertel de Chambly, époux de la seigneuresse Marie-Hippolyte Céloron de Blainville.

Nicolas a épousé Marie-Angélique Boucher de La Bruère le 6 octobre 1779 à Boucherville, rattachant ainsi sa famille à la prolifique descendance de Pierre Boucher. Le couple a eu cinq enfants¹⁰ :

- 1) Renée-Angélique, b 23 juillet 1780 Terrebonne, d 6 août 1780 Sainte-Rose
- 2) Angélique-Catherine, n 25 octobre 1781 Terrebonne
- 3) Marie-Anne, b 26 mai 1784 Terrebonne, s 8 juin 1784 Terrebonne
- 4) Nicolas, b 24 décembre 1785 Terrebonne
- 5) Louis-Gédéon, n 9 septembre 1791 Terrebonne, d 25 septembre 1791 Sainte-Rose

Angélique-Catherine a épousé Alexander Wilson, magistrat d'origine écossaise, le 26 novembre 1797 à Terrebonne; leur fils Charles Wilson a été maire de Montréal, puis sénateur. Elle est décédée le 27 octobre 1845 à Coteau-du-Lac¹¹. Quant à Nicolas, l'archiviste et généalogiste Jean-Jacques Lefebvre nous apprend qu'il a été notaire à l'île Jésus de 1807 à 1866¹².

Cachez cette famille que je ne saurais voir

Les anciens historiens de la noblesse canadienne semblent avoir éprouvé un malaise face au notaire Nicolas d'Ailleboust de Manthet et à sa postérité. Ainsi, l'abbé François Daniel, au début du chapitre qu'il consacre aux d'Ailleboust dans son histoire des principales familles du Canada (1867), écrit que cette famille « a encore des descendants, par les femmes, dans la famille de l'honorable Charles Wilson¹³ ». Ce n'est qu'en toute fin de chapitre qu'il ajoute, sans trop insister, que « le Canada possède encore plusieurs descendants de cette famille, répandus dans le Comté de Laval¹⁴ ». L'absence de détails et l'emploi du terme un brin irrévérencieux « répandus » contrastent avec la description précise et flatteuse que l'abbé Daniel donne des autres nobles de son époque dans le reste de son livre.

Le malaise s'est amplifié avec le temps. Dans sa monographie sur les d'Ailleboust publiée en 1917, Ægidius Fauteux parle assez longuement d'Angélique-Catherine (qu'il confond d'ailleurs avec sa sœur Renée-Angélique), mais semble vouloir nous donner l'impression qu'elle a été la dernière d'Ailleboust de Manthet. En effet, il n'indique que le lieu et la date de baptême de son frère Nicolas, comme il le fait de tous les enfants morts en bas âge¹⁵. Il ne laisse d'ailleurs planer aucun doute sur l'extinction des d'Ailleboust, affirmant catégoriquement que « Quoique éteinte aujourd'hui, [cette famille] reste sans contredit une des plus importantes du Canada français¹⁶. »

Trois questions se posent alors : Pourquoi l'abbé Daniel, d'ordinaire si respectueux, mentionne-t-il la famille du notaire de Manthet en termes vagues et un peu hautains ? Pourquoi Fauteux, historien sérieux, fait-il comme s'il avait voulu en effacer carrément le souvenir ? Et les d'Ailleboust étaient-ils vraiment éteints en 1917 ?

⁸ Gilbert Bodinier, « Les officiers des colonies d'Amérique à la fin de l'ancien régime », *Cahiers du Centre de généalogie et d'histoire des îles d'Amérique*, 42 (1992), p. 131-132.

⁹ Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust : étude généalogique et historique*, Montréal, G. Ducharme, 1917, p. 153

¹⁰ Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal, *Dictionnaire généalogique des familles 1621-1799*, fiche 55762, www.genealogie.umontreal.ca

¹¹ Thérèse Archambault-Lessard, « Alexandre et Thomas Wilson », *Bulletin des recherches historiques*, 42 (1936), p. 347-355; Philippe Sylvain, « Charles Wilson », *DBC en ligne*.

¹² Jean-Jacques Lefebvre, « La descendance de Pierre Boucher, fondateur de Boucherville », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 5 (1952), p. 90, note 93.

¹³ François Daniel, *Nos gloires nationales ou Histoire des principales familles du Canada*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1867, vol. 1, p. 7.

¹⁴ *Ibid.*, p. 26.

¹⁵ Æ. Fauteux, *La famille..., op. cit.*

¹⁶ *Ibid.*, p. 7.

Le notaire Nicolas d'Ailleboust de Manthet

Comme nous l'avons vu, loin d'être mort au berceau, Nicolas de Manthet fils (qui signe toujours Manteht) est devenu notaire en 1807 ; il suivait là l'exemple de bien des nobles de son époque qui ont opté pour les professions libérales, alors en pleine expansion, pour se maintenir dans l'échelle sociale lorsqu'ils ne possédaient pas de vastes biens seigneuriaux. Il a exercé sa profession pendant près de 60 ans, non seulement à l'île Jésus, mais aussi sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles et dans l'ouest de l'île de Montréal¹⁷. Il a été capitaine à la Division de Blainville de la milice sédentaire du Bas-Canada¹⁸. Le 6 juillet 1807, à Sainte-Rose, il épouse Marie-Agathe Charest (Antoine et Marie-Charlotte Marion), née à Lachenaie le 26 juin 1783 et décédée à Pointe-Claire le 20 mars 1833¹⁹. Le 21 octobre 1834, le notaire s'est remarié à Sainte-Anne-de-Bellevue avec Marie-Anne Booth (Thomas et Marie-Anne Saint-Denis), née le 20 mai 1792 à Vaudreuil, veuve de Jean-Baptiste Vinet²⁰.

Nicolas et Marie-Agathe ont eu six enfants, au sujet desquels on trouve les renseignements suivants dans les registres de Sainte-Rose et de Sainte-Thérèse de Blainville²¹ :

- 1) Henri, n 16 juillet 1809 Sainte-Rose, d 20 août 1809 Sainte-Rose
- 2) Marie-Hippolyte, n 21 novembre 1810 Sainte-Thérèse, d 1^{er} février 1861 Sainte-Rose
- 3) Marie-Sophie, n 27 janvier 1813 Sainte-Thérèse
- 4) Marie-Esther, n 06 juillet 1814 Sainte-Thérèse
- 5) Joseph-Ovide, n 18 octobre 1816 Sainte-Thérèse
- 6) Charles, n 04 mai 1819 Sainte-Thérèse

On situe généralement le décès de Nicolas en 1866, année du dernier acte de son greffe. Or, sa sépulture ne se trouve ni dans les paroisses bordant la rivière des Mille-Îles, ni à Pointe-Claire ni à Sainte-Anne-de-Bellevue, où on la chercherait logiquement. Pour la découvrir, il a fallu tenir compte du fait qu'au XIX^e siècle, les aînés finissaient souvent leurs jours chez leurs enfants. Or, en 1864, Marie-Sophie d'Ailleboust de Manthet a hérité d'une maison à Sainte-Geneviève, où elle a emménagé avec sa sœur Marie-Esther. C'est dans le registre de cette paroisse qu'est consigné le décès du notaire le 24 novembre 1867²². On notera avec intérêt que le défunt est qualifié de veuf de Marie-Agathe Charest, comme si Marie-Anne Booth n'avait jamais existé. Ou bien la seconde union avait été malheureuse, ou bien Marie-Sophie n'avait pas apprécié le remariage de son père.

Trois rues perpétuent la mémoire du notaire Nicolas d'Ailleboust : la rue de Manthet à Sainte-Rose, la rue de Manteht à Sainte-Thérèse et la rue Nicolas-Manthet à Blainville.

Les demoiselles de Manthet et leur maison

La maison dont Marie-Sophie avait hérité existe toujours au 15866, boulevard Gouin Ouest à Montréal. Elle a été reconnue monument historique en 1975 et classée immeuble patrimonial en 2012. Cette résidence cossue a été construite en 1845 pour le docteur John Lewis Forbes et son épouse Marie-Marguerite-Esther Testard de Montigny, petite-cousine du notaire Nicolas²³. Décédée sans enfant en 1864, cette dernière l'a transmise à Marie-Sophie, qui y a vécu jusqu'à son décès le 28 avril 1884 et qui l'a léguée à sa sœur Marie-Esther, inhumée à Sainte-Geneviève le 23 février 1887²⁴.

Ainsi, au moment où l'abbé Daniel écrivait son ouvrage, le notaire et ses filles vivaient à Sainte-Geneviève et appartenaient à l'élite sociale ; ceci ne correspond pas aux d'Ailleboust « répandus dans le Comté de

¹⁷ Voir le répertoire chronologique de ses archives, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/06M_CN601S273/index.html?region=alp&district=al2

¹⁸ Luc Lépine, *Les officiers de milice du Bas-Canada 1812-1815*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1996, p. 176.

¹⁹ BAnQ, Registre de Pointe-Claire, bobine 428.

²⁰ BAnQ, Registre de Sainte-Anne-de-Bellevue, bobine 423.

²¹ BAnQ, Registre de Sainte-Rose, bobines 574 et 576 et Registre de Sainte-Thérèse, bobine 1317.

²² BAnQ, Registre de Sainte-Geneviève, bobine 441.

²³ Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie, *Énoncé de l'intérêt patrimonial, site de la maison D'Ailleboust de Manthet (15866, boulevard Gouin Ouest)*, décembre 2012, p. 2.

²⁴ BAnQ, Registre de Sainte-Geneviève, bobine 441.

Laval » et, surtout, n'explique pas que Fauteux ait voulu occulter la mémoire de la famille. Il faut donc pousser l'enquête pour trouver les raisons de cet ostracisme.

Le bonhomme Mentette

Charles, le fils cadet du notaire de Manthet, n'a pas laissé de trace; nous le présumons mort en bas âge. Son frère Joseph-Ovide apparaît dans l'histoire dans la foulée des Rébellions de 1837-1838. Le 3 novembre 1838, il fait une déposition contre les Patriotes de Sainte-Rose²⁵. Le 20 février 1839, de concert avec sa sœur Marie-Sophie, il dénonce les menées du curé François-Magloire Turcotte et des autres Patriotes du village²⁶. Joseph-Ovide est dit notaire dans sa première déposition, ce qui est inexact puisqu'il n'a jamais exercé cette profession; en février 1839, il est dit plus justement étudiant en droit. Ses études n'ont visiblement pas abouti, puisqu'il est devenu instituteur, comme l'attestent ses deux actes de mariage à Sainte-Rose, avec Sophronie Ouimet (Louis et Archange Nadon) le 3 novembre 1840 et Marie-Agnès Plessis Belair (Jean et Marguerite Morand) le 11 avril 1842²⁷. Notons que ces mariages sont difficiles à trouver dans le répertoire de Sainte-Rose, où le nom Mantet a été retranscrit *Nante*²⁸.

Joseph-Ovide a poursuivi sa carrière d'instituteur à Saint-Janvier, à Sainte-Anne-des-Plaines, puis de nouveau à Sainte-Rose, en un temps où cet emploi était fort mal rémunéré et n'apportait guère de prestige. Il est question de lui dans l'autobiographie romancée de l'auteur Robert de Roquebrune. Selon ce dernier, le juge Louis-François-Georges Baby avait été chargé d'organiser une réception réunissant les descendants des familles nobles du Régime français à l'occasion de la visite du comte de Paris et de son fils au Québec en octobre 1890. Le juge Baby...

avait même retrouvé le dernier des Ailleboust de Mentheth qui lui avait été signalé par un curé d'un village près de Montréal. Mais le dernier de ces illustres d'Ailleboust [...] ne parut pas à la réception des princes de la Maison Royale, car le dernier des d'Ailleboust de Mentheth était un vieux mendiant qu'on appelait le bonhomme Mentette dans son village et qui n'était pas vraiment présentable²⁹.

En réalité, si tant est que cette réception ait eu lieu, Joseph-Ovide n'a pu y assister parce qu'il est mort en 1878. Néanmoins, ce récit fictif nous donne l'explication de la gêne de l'abbé Daniel et d'Ægidius Fauteux. Comme Roquebrune, ils ont eu honte de cette famille qui avait perdu son lustre. L'historiographie québécoise d'avant la révolution tranquille a été une longue réplique au Rapport Durham; de François-Xavier Garneau à Lionel Groulx, nos historiens ont voulu affirmer la grandeur du peuple canadien-français. Or, à une époque où les classes sociales se distinguaient beaucoup plus qu'aujourd'hui, on était convaincu que la grandeur d'un peuple passait par la présence d'une aristocratie brillante. Dans le contexte culturel qui a vu paraître l'*Armorial du Canada français*³⁰, le « bonhomme Mentette » déparait trop l'image idéalisée que l'on voulait donner de la noblesse canadienne, et on aura préféré l'oublier.

Les belles histoires des pays d'en haut

Contrairement à ce que croyait Roquebrune, Joseph-Ovide n'a pas été le dernier d'Ailleboust. Deux fois veuf sans postérité, il a eu sept enfants de son troisième mariage avec Marguerite Limoges (Joseph et Renée Hogue) le 17 août 1846 à Saint-Janvier³¹:

- 1) Ovide, n 22 août 1847 Saint-Janvier, d 14 février 1848 Saint-Janvier
- 2) Flore, n 27 juillet 1849 Sainte-Anne-des-Plaines d 19 août 1932 Sainte-Geneviève
- 3) Marie-Lia n 6 février 1852 Sainte-Rose
- 4) Charles-Joseph-Ovide n 16 mars 1854 Sainte-Rose

²⁵ Jonathan Lemire, « Doit-on marcher sur Montréal ? », *Histoire de 1837-1838*, 9 mai 2011, <http://www.jonathanlemire.com/articles/annee-2011/doit-on-marcher-sur-montreal/>

²⁶ *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, 6 (1925-1926), p. 290 et J. Lemire, « On dénonce le curé Turcotte », *Histoire de 1837-1838*, 2 août 2008, <http://www.jonathanlemire.com/articles/annee-2008-recueil-a-venir/on-denonce-le-cure-turcotte/>

²⁷ BAnQ, Registre de Sainte-Rose, bobines 574 et 575.

²⁸ *Répertoire des mariages de la paroisse Ste-Rose sur l'île Jésus*, Montréal, 1972, p. 153.

²⁹ Robert de Roquebrune, *Quartier Saint-Louis*, récit, Montréal, Fides, 1966, p. 162. Voir aussi Roger Le Moine, « Considérations sur la noblesse canadienne », *Les Cahiers des Dix*, 54 (2000), p. 58.

³⁰ Édouard-Zotique Massicotte et Régis Roy, *Armorial du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1915-1918, 2 vol.

³¹ BAnQ, Registre de Saint-Janvier, bobine 1324, Registre de Sainte-Anne-des-Plaines, bobine 1314 et Registre de Sainte-Rose, bobine 576.

- 5) Jean-Louis-Anatole, n 30 août 1856 Sainte-Rose
- 6) Édouard-Émery, n 26 janvier 1861 Sainte-Rose
- 7) Irénée, n 01-02-1863 Sainte-Rose

Marie-Lia et Édouard-Émery n'ont pas laissé de traces et sont présumés morts jeunes. Flore a hérité de la maison de sa tante Marie-Esther à Sainte-Geneviève ; elle y a habité jusqu'à son décès et a été organiste de la paroisse³². Son nom est cité en 1904 dans une cause d'élections municipales et de paiement de taxe scolaire³³. Une rue Manthet sera nommée à Pierrefonds en sa mémoire. Ses frères n'ayant pas eu d'héritage, deux d'entre eux ont tenté leur chance dans la région des Hautes-Laurentides, ouverte depuis peu à la colonisation à l'initiative du célèbre curé Antoine Labelle. Du 1^{er} septembre 1894 à sa démission le 1^{er} mars 1897 et du 1^{er} décembre 1899 à sa démission le 21 mars 1905, Irénée a été le premier et le troisième maître de poste de la mission Saint-Agricole (aujourd'hui Val-des-Lacs), entre Saint-Donat et Saint-Faustin³⁴. Le 22 juillet 1895, à Saint-Donat, il a épousé Donalda Villeneuve (Charles et Émélie Chartrand), décédée à l'âge de 22 ans, le 4 juillet 1899³⁵. Le couple a eu un fils Joseph-Ovide né le 17 octobre 1896 (baptisé sous le nom erroné de Joseph-David à Saint-Faustin) et un autre enfant anonyme inhumé à Saint-Faustin le 14 avril 1899³⁶. Au recensement du 31 mars 1901, Irénée vivait dans le canton d'Archambault de Saint-Donat avec son fils et sa mère (faussement désignée comme son épouse) ; il était dit cultivateur comme son frère et voisin Jean-Louis-Anatole³⁷.

Les deux frères sont ensuite rentrés à Sainte-Rose où Irénée est devenu journalier et a épousé Marie-Alexina Thibault (Jean-Baptiste et Aurélie Papineau) le 7 janvier 1908³⁸. Au recensement de 1911, Jean-Louis-Anatole vivait à Sainte-Rose, tandis que le jeune Joseph-Ovide habitait chez sa tante Flore à Sainte-Geneviève³⁹.

Les derniers d'Ailleboust de Manthet

Irénée et Marie-Alexina ont eu cinq enfants, au sujet desquels on trouve les renseignements suivants dans le registre de Sainte-Rose⁴⁰ :

- 1) Irénée, n 19 août 1909
- 2) Vianney, n 20 mai 1912
- 3) Marie-Rose, n 11 décembre 1913, d 27 décembre 1913
- 4) Eugène, n 8 janvier 1915 d 16 février 1915
- 5) Cécile, n 11 mars 1917, d 30 mars 1917

En 1931, l'érudite Thérèse Archambault-Lessard s'est douté que les d'Ailleboust de Manthet n'étaient pas éteints. Elle s'est rendue à Sainte-Rose, où elle a rencontré Irénée et sa famille, ainsi que Jean-Louis-Anatole (*Johnny*) resté célibataire. Elle mentionne que leur frère *Joe* vivait aux États-Unis ; il s'agit vraisemblablement de Charles-Joseph-Ovide né en 1854. Elle a aussi rendu visite à Flore à Sainte-Geneviève⁴¹. Nous avons appris de source familiale que Flore avait déshérité ses frères, qui n'ont donc rien touché du produit de la vente de sa maison au docteur Daniel Ladouceur en 1932 et qui ont ainsi vu s'envoler leur dernier espoir de sortir de la pauvreté.

³² *Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal, Maison D'Ailleboust-De Manthet, Fiche du bâtiment*, http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?arrondissement=0&batiment=oui&lignes=25&id_bat=7537-87-5917-01&debut=150

³³ Conseil général du Barreau de la Province de Québec, *Rapports judiciaires de Québec, Cour supérieure*, vol. 26, 1904, p. 88.

³⁴ Bibliothèque et Archives Canada, *Bureaux et maîtres de poste, Saint-Agricole*, http://www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/bureaux-poste/001001-119.01-f.php?&isn_id_nbr=28975&interval=24

³⁵ *Paroisse St-Donat, 1875-1993*, Joliette, Société de généalogie de Lanaudière, 2002, répertoire des mariages p. 17 et répertoire des décès p. 64.

³⁶ BAnQ, Registre de Saint-Faustin, Fonds Drouin, bobine 64 et Berthe Forget Brissette, *Saint-Faustin, baptêmes 1886-1910 et décès 1886-1962*, 1995, répertoire des baptêmes p. 23 et répertoire des décès p. 62.

³⁷ *Recensement de 1901*, <http://data2.collectionscanada.ca/1901/z/z004/pdf/z000151834.pdf>

³⁸ BAnQ, Registre de Sainte-Rose, Fonds Drouin, bobine 1124.

³⁹ *Recensement de 1911*, <http://data2.collectionscanada.gc.ca/1911/pdf/e002057013.pdf> et <http://data2.collectionscanada.gc.ca/1911/pdf/e002060797.pdf>

⁴⁰ BAnQ, Registre de Sainte-Rose, Fonds Drouin, bobines 1124 et 1125.

⁴¹ Thérèse Archambault-Lessard, « d'Ailleboust », *Le Devoir*, Montréal, 14 décembre 1931.

Seul enfant de l'instituteur à avoir eu une postérité, Irénée est décédé le 16 septembre 1944 à Sainte-Rose⁴². Son fils Vianney s'est marié dans une paroisse du centre-sud de Montréal en 1947⁴³. Il est décédé quelques années plus tard⁴⁴ et ses frères sont morts célibataires. Il a laissé un fils, qui est le dernier représentant vivant de la famille et avec qui va s'éteindre la descendance en ligne masculine légitime de Pierre d'Ailleboust.

Le faible taux de nuptialité observé chez les arrière-petits-enfants de Charles-Joseph s'est confirmé par la suite. Sur quatre générations, douze des dix-neuf descendants du notaire Nicolas de Manthet sont parvenus à l'âge adulte, mais seuls trois d'entre eux se sont mariés, à raison d'un garçon par génération. C'est donc par un fil que la famille s'est perpétuée jusqu'à maintenant.

Conclusion

Parvenus au terme de notre enquête, nous constatons que loin d'être éteints en 1845, les d'Ailleboust de Manthet ont survécu jusqu'à nos jours dans une obscurité croissante. Leur destin illustre le pari risqué pris par les nobles canadiens qui ont choisi de rester au pays après 1760-1763. Contrairement au roi de France, la couronne britannique ne leur devait rien. Les nouvelles autorités les ont certes privilégiés dans l'octroi de fonctions officielles, mais seulement dans la mesure où ils leur étaient utiles de par leur richesse et leur influence. Ainsi, à chaque génération, un manque de sens de l'administration ou de compétence professionnelle pouvait sonner le glas d'une famille. Dans le cas des d'Ailleboust de Manthet, c'est l'incapacité de Joseph-Ovide de réussir ses études de notariat qui a engagé la famille dans un inexorable déclin économique et social. Ses sœurs et sa fille se sont maintenues dans la bourgeoisie, notamment par la transmission d'un patrimoine immobilier, mais ses fils et ses petits-fils n'ont pu échapper à la prolétarianisation.

À la même époque, on observe un phénomène semblable de paupérisation des hommes et de maintien des femmes dans l'élite sociale chez d'autres familles nobles en perte de vitesse, comme les Aubert de Gaspé et les Hertel de Rouville. Ce n'est là qu'un exemple des éclairages que l'étude de la noblesse canadienne peut apporter sur l'histoire sociale du Québec.

L'auteur veut saluer ses devanciers Thérèse Archambault-Lessard, dont l'article de 1931 a orienté sa recherche des descendants de Joseph-Ovide, et Jean-Jacques Lefebvre, qui a été le seul à citer cet article qui aurait autrement été introuvable. L'auteur veut aussi remercier Johanne Parent, qui lui a communiqué la référence des mariages de 1895 et de 1947, les historiens Lorraine Gadoury et Robert Larin, qui ont révisé l'article, ainsi que le fils de Vianney, dont le témoignage a permis de mettre un point final à l'histoire de cette illustre famille.

⁴² BAnQ, Index consolidé des décès du Québec, 1931-1970, bobine 14.

⁴³ *Répertoire des mariages de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Montréal 1868 à 1977*, Ottawa, Centre de généalogie S.C., 1979, p. 104.

⁴⁴ *Paroisse St-Sulpice, 1706-1992*, Joliette, Société de généalogie de Lanaudière, 2002, répertoire des décès p. 216.

L'ÉNIGME THIBAUDIÈRE : LOUIS DENYS DE LA RONDE ET SA FAMILLE¹

La présence d'enfants homonymes dans une famille est souvent source de confusion et si en plus, la tradition familiale vient brouiller les pistes, les généalogistes risquent fort de s'enfoncer dans un dédale inextricable. C'est ce qui est arrivé dans le cas de Louis Denys Thibaudière de La Ronde établi à Sainte-Anne-de-Bellevue qui a épousé Marie-Louise King le 5 juillet 1800 à Montréal. On le fait naître en 1750 ou 1753 et mourir en 1808 ou 1818; on lui attribue pas moins de 18 enfants découlant de deux mariages légitimes et d'unions libres avec une ou plusieurs Autochtones. L'imbroglie s'étend aussi à son père, ses oncles et certains de ses fils. Sans prétendre élucider tous les points obscurs de ce cas complexe, nous allons tenter de rétablir les faits à partir de sources fiables, puis de retracer l'origine des mythes qui ont peu à peu enjolivé la réalité et donné lieu à bien des spéculations.

Les parents de Louis

L'acte de mariage de 1800 précise que l'époux était le fils de « feu Denis Thibaudière Laronde et de Suzanne De Selle »². Il s'agit de Pierre-François-Paul Denys Thibaudière de La Ronde, dont la famille a été anoblie en 1668, et de Marguerite-Suzanne de Celles Duclos née le 6 août 1721 à Montréal, elle aussi considérée noble au Canada, mariés le 29 juillet 1749 à Montréal. Pierre-François-Paul est né le 13 juillet 1722 à l'île Saint-Jean – aujourd'hui Île-du-Prince-Édouard – où séjournait son père Louis (1675-1741), capitaine dans les troupes de la Marine qui avait notamment commandé le poste de Chagouamigon au lac Supérieur³. Embrassant la carrière militaire à laquelle le destinaient ses origines, Pierre-François-Paul n'a pas dépassé le grade subalterne d'enseigne. Il a perdu l'usage d'un œil à la bataille d'Oswego en 1756. Établi à Détroit avec sa famille en 1757, il est rentré à Montréal après la conclusion du Traité de Paris. Le 16 juillet 1765, Marguerite-Suzanne a obtenu une séparation de corps, motivée notamment par les infidélités de son mari⁴. Elle est décédée le 30 juillet 1773 à Montréal.

Le Canada devenu colonie britannique, Pierre-François-Paul se met au service des nouvelles autorités. Dans une supplique adressée au gouvernement en 1819 pour obtenir une pension de veuve⁵, Marie-Louise King mentionne que son beau-père – qu'elle appelle par erreur le capitaine Louis Denys de La Ronde – a participé à la répression du soulèvement autochtone de Pondiac dans la région de Détroit et de Michillimakinac en 1764⁶. Elle ajoute qu'on le comptait aussi parmi les volontaires qui se sont portés à la défense du Fort Saint-Jean contre les *insurgents* américains en 1775. Il s'agit du *De La Ronde* qui figure au nombre des gentilshommes canadiens faits prisonniers à cette occasion et libérés après quelques mois de captivité en territoire américain⁷.

En 1777, Pierre-François-Paul émigre en France dans l'espoir d'être admis aux Invalides, ce qui ne lui sera pas accordé, et de toucher une pension qu'il obtiendra en 1778⁸. Son dossier conservé aux Archives nationales d'outre-mer (ANOM)⁹ renferme les demandes d'aide financière qu'il n'a cessé d'adresser aux autorités françaises, dans lesquelles il se présente comme un antibritannique qui avait dû rester au Canada pour s'occuper de sa femme et de ses enfants. A beau mentir qui vient de loin ! D'après un document versé à ce dossier, il résidait à Paris en 1792 avec sa femme malade, ce qui suppose qu'il s'était remarié en France, et il est décédé en 1794.

On raconte que Pierre-François-Paul aurait été fait capitaine en 1750 et chevalier de Saint-Louis en 1760, qu'il aurait servi en Guyane et que son frère aîné Philippe-Louis aurait été tué à la bataille de Sainte-Foy en

¹ Version révisée d'un article publié dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 648 (2013), p. 147-159.

² BAnQ, Registre de Notre-Dame de Montréal, bobine 790.

³ Donald J. Norton et Bernard Pothier, « Louis Denys de La Ronde », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne (DBC en ligne)*, <http://www.biographi.ca>

⁴ Mentionné dans un acte de tutelle de 1773 : Minutes notariales repérées dans *Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien (1626-1794)*, sous la direction d'Hélène Lafortune et Normand Robert, Montréal, Archiv-Histo, 1993-2011, BAnQ M-620.124, Greffe de Pierre Mézières, 24 août 1773.

⁵ *Petition of Louise King*, Centre de référence de l'Amérique française. Archives du Séminaire de Québec. Fonds Viger-Verreau, P32/019/025.

⁶ Sur ce soulèvement, voir Louis Chevette, « Pondiac », *DBC en ligne*, <http://www.biographi.ca>

⁷ Jacques Castonguay, *Les défis du Fort Saint-Jean*, Saint-Jean, Éditions du Richelieu, 1975, p. 116.

⁸ Robert Larin, *Banque de données des émigrants de la Conquête*.

⁹ Archives nationales d'outre-mer, Personnel colonial ancien, *Denis de La Ronde Thibaudière, François Paul, enseigne au Canada, fils de Louis Denis de La Ronde, capitaine au Canada*, FR ANOM COL E 119, <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/up424e2z3xv>

1760¹⁰. En réalité, c'est Philippe-Louis qui a été capitaine et chevalier de Saint-Louis¹¹ et c'est le fils de ce dernier, Philippe-Ambroise, qui a servi en Guyane de 1768 à 1777; Philippe-Louis se trouvait en France en 1760 et c'est un troisième frère, Charles, qui est tombé à Sainte-Foy¹².

Les enfants de Pierre-François-Paul

Pierre-François-Paul et son épouse Marguerite-Suzanne de Celles Duclos ont eu sept enfants¹³ :

- Louis, (*appelé ici Louis l'aîné*), né le 7 juin 1750 à Montréal
- Louis-Marie, (*appelé ici Louis le jeune*), né le 22 janvier 1753 au Fort Saint-Frédéric (Crown Point NY)
- Pierre-Jean, né le 11 avril 1755 au même endroit et décédé le 8 janvier 1756 à Montréal
- Angélique-Louise, née vers 1756 et décédée le 1^{er} février 1767 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Marie-Archange, baptisée le 17 septembre 1757 à Détroit et décédée en bas âge
- Élisabeth, baptisée le 29 septembre 1760 à Détroit et décédée le 4 juillet 1779 à Québec
- Charles-François, né le 9 juin 1763 à L'Assomption-du-Détroit (Windsor ON) et décédé le 19 février 1840 à Penetanguishene (Ontario)¹⁴.

Louis l'aîné

Il y avait donc deux Louis. À une exception près¹⁵, les généalogistes qui se sont intéressés à la famille Denys affirment que c'est l'aîné qui a épousé Marie-Louise King. Or, tous les documents relatifs aux deux frères, y compris le propre témoignage de Marie-Louise, prouvent le contraire.

Louis l'aîné apparaît très tôt comme le véritable chef de la famille. Le 24 août 1773, après la mort de sa mère, il est nommé tuteur de ses frères et de sa sœur, au lieu de son père¹⁶. À Montréal, le 13 août 1776, il épouse Marie-Angélique Godefroy de Linctot – née le 1^{er} janvier 1741 à Montréal – dont la famille avait été anoblie la même année que les Denys. Le couple n'aura qu'une fille nommée Louise, née le 23 juin 1777 et décédée huit jours plus tard à Montréal.

Louis l'aîné a suivi la tradition familiale et opté pour la carrière militaire. Devenu lieutenant, il s'engage dans le corps expéditionnaire du général Burgoyne parti de Montréal pour lutter contre les Américains dans l'État de New York à l'automne 1777. Il n'est jamais revenu. Le 12 janvier 1780, Angélique Godefroy demandait des secours au gouverneur Haldimand parce qu'on avait cessé de lui verser la paye de son mari disparu depuis la bataille de Saratoga le 19 septembre 1777 et désormais présumé mort¹⁷.

Malgré l'absence d'inhumation – compréhensible sur un champ de bataille où près d'un millier d'hommes ont péri – le décès de Louis l'aîné à Saratoga est indubitable. Dès le 19 octobre 1777, Charlotte-Marie-Anne Aubert d'Albergati, cousine de Pierre-François-Paul, écrit à la sœur de ce dernier : [sic] « L'on dit le fils de Mr. Tibaudière léné [l'aîné] tué c'est malheureux c'est un jeune homme de mérite dont vous serez touchez¹⁸ ». Le 12 juillet 1781, Angélique Godefroy procédait au partage des biens de son défunt mari entre ses frères Louis et Charles-François et un créancier¹⁹. Elle obtient une pension de veuve en 1787²⁰. Son acte de sépulture du 18 mars 1791 la dit « veuve du sieur Louis Thibaudière de Laronde²¹ ». Enfin, dans sa supplique de 1819, Marie-Louise King elle-même confirme que le frère aîné de son mari a été tué dans l'armée du général Burgoyne, deux ans après avoir prêté main-forte à son père au siège du Fort Saint-Jean²².

¹⁰ Louis Lejeune, *Dictionnaire général du Canada*, vol. 2, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1931, p. 81 et Pierre-Georges Roy, *À travers les Mémoires de Philippe Aubert de Gaspé*, Montréal, G. Ducharme, 1943, p. 71-72.

¹¹ Aegidius Fauteux, *Les Chevaliers de Saint-Louis en Canada*, Montréal, Éditions des Dix, 1940, p. 175-176.

¹² Robert Larin, *loc.cit.*

¹³ Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal, *Dictionnaire général des familles 1621-1799*, www.genealogie.umontreal.ca, fiche 89148; Marthe Faribault-Beauregard, *La population des forts français d'Amérique (XVIII^e siècle)*, vol. 1, Montréal, Bergeron, 1982, p. 28; Christian Denissen, *Genealogy of the French Families of the Detroit River Region 1701-1936*, vol. 1, Detroit Society for Genealogical Research, 1987, p. 693.

¹⁴ David Audcent, *Genealogy of the Family Denys*, <http://www.audcent.com/audcent4/denys.htm>

¹⁵ Mabel Laronde, *Laronde Family Genealogy Forum*, 22 février 2001, <http://genforum.genealogy.com/laronde/messages/66.html>

¹⁶ Minutes notariales repérées dans *Parchemin*, BAnQ M-620.124, Greffe de Pierre Mézières, 24 août 1773.

¹⁷ Pierre-Georges Roy, *La famille Godefroy de Tonnancour*, Lévis, 1904, p. 28-29.

¹⁸ Archives nationales d'outre-mer, Personnel colonial ancien, *Denis de La Ronde Thibaudière, François Paul*, *loc. cit.*

¹⁹ Minutes notariales repérées dans *Parchemin*, BAnQ M-620.125, Greffe de Pierre Mézières, 12 juillet 1781.

²⁰ Monongahéla de Beaujeu, *Documents inédits sur le colonel de Longueuil*, Montréal, Desaulniers, 1891, p. 32.

²¹ BAnQ, Registre de Notre-Dame de Montréal, bobine 789.

²² *Petition of Louise King*, *loc. cit.*

Louis le jeune

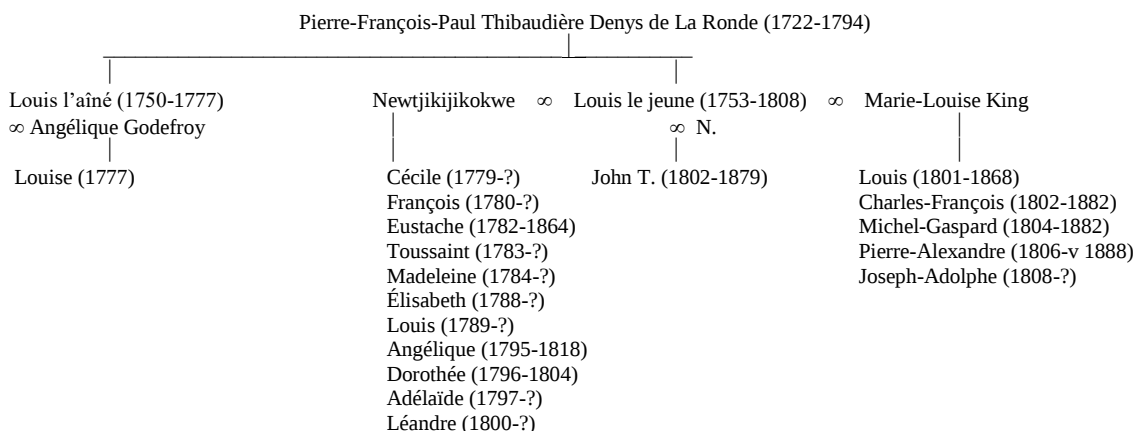
Après avoir rappelé les exploits militaires de son beau-père et de son beau-frère, Marie-Louise King décrit en ces termes les faits d'armes de son mari :

La pétitionnaire expose [...] que feu Louis Denys Thibaudière de Laronde, écuyer, son époux, a lui aussi servi comme volontaire lors du siège de Saint-Jean et dans l'armée de feu Son Excellence le général Burgoyne et que, répondant au besoin du gouvernement, il s'est volontairement rendu dans les Pays d'en haut pour en ramener plusieurs tribus autochtones qu'il a dirigées à titre de capitaine tout au long de la Guerre d'indépendance américaine.²³ [traduction de l'auteur]

Faute de corroboration indépendante, nous ignorons à quel point ce récit est véridique et dans quelle mesure Marie-Louise n'a pas exagéré la participation de son mari à la guerre pour augmenter ses chances d'obtenir une pension (en tout cas, son argumentation a dû convaincre les autorités puisqu'on lui concède une terre à Saint-André-d'Argenteuil²⁴). Cependant, dans une procuration du 22 janvier 1777, Louis l'aîné confirme que son frère Louis se trouvait alors dans les Pays d'en haut, l'actuel nord de l'Ontario²⁵. Louis le jeune s'y est d'ailleurs établi et, pendant une vingtaine d'années, il a exploité à son compte un poste de traite des fourrures aux environs du lac Nipissing²⁶ et vécu maritalement avec une Autochtone du nom de Newtjikijikokwe (aussi appelée Marie-Madeleine Wosneswesquigigo). En 1800, il vend son poste à la Compagnie du Nord-Ouest²⁷ à laquelle il s'était rattaché²⁸. La même année, il épouse Marie-Louise King, veuve du négociant Frédéric Goedicke, et s'établit à Sainte-Anne-du-Bout-de-l'île (aujourd'hui *de Bellevue*). Le 1^{er} juin 1807, il est nommé assistant-major à la Division de Vaudreuil de la milice sédentaire du Bas-Canada²⁹. Il est décédé à Sainte-Anne-de-Bellevue le 28 mai 1808, comme le confirme l'acte de sépulture noté dans le registre de Pointe-Claire³⁰.

L'identité de l'époux de Marie-Louise King est donc évidente. Avant de chercher à comprendre pourquoi elle a échappé à la quasi-totalité des généalogistes, il convient de présenter les enfants de Louis le jeune et le rôle qu'ils ont joué dans l'élaboration d'une légende familiale qui a fortement contribué à induire les chercheurs en erreur.

La descendance des deux Louis Thibaudière de La Ronde



²³ *Ibid.*

²⁴ Acte de concession conservé au Musée de Thunder Bay. Fonds de la famille De La Ronde, A26/1/4.

²⁵ Minutes notariales repérées dans *Parchemin*, BANQ M-620.96, Greffe d'Antoine Foucher, 22 janvier 1777.

²⁶ Elaine Allen Mitchell, *Fort Timiskaming and the Fur Trade*, Toronto: University of Toronto Press, 1977, p. 38.

²⁷ *Même*, p. 62.

²⁸ Maximilien Bibaud, *Le panthéon canadien*, Montréal, Cérat et Bourguignon, 1858, p. 79.

²⁹ Luc Lépine, *Les officiers de milice du Bas-Canada 1812-1815*, Montréal, SGCF, 1996, p. 156, où il est appelé Louis-Thomas au lieu de Louis Thibaudière.

³⁰ BANQ, Registre de Saint-Joachim de Pointe-Claire, bobine 427.

Les enfants de Louis le jeune et de Newtjikijikokwe

Louis et sa conjointe autochtone ont eu onze enfants. Les dix premiers sont nommés dans l'ordre suivant dans un testament que Louis a fait le 13 septembre 1797 et que le généalogiste Albert Smith a retrouvé aux archives de Montréal : François, Eustache, Toussaint, Louis, Cécile, Madeleine, Élisabeth, Angélique, Dorothée et Adélaïde. Le onzième, Léandre, est né en 1799/1800. Une fois marié et établi à Sainte-Anne-de-Bellevue, Louis a fait venir auprès de lui sa famille autochtone, suivant un usage répandu à l'époque. Son ex-conjointe – âgée de 40 ans – et quatre de leurs enfants (Madeleine, Élisabeth, Dorothée et Léandre) ont été baptisés à Oka les 7 juin et 29 juillet 1801³¹.

Parmi les filles du couple, Cécile a épousé Jean-Baptiste Roussin le 1^{er} août 1796 à Montréal. L'acte de mariage la dit « âgée de 17 ans³² », ce qui la fait naître vers 1779. Madeleine, née vers 1784 d'après l'âge indiqué à son baptême, a été la conjointe de William Gibson, négociant d'origine écossaise qui faisait la traite des fourrures dans le comté de Pontiac ; le couple s'est établi dans le canton d'Eardley et a laissé une postérité en Outaouais³³. Élisabeth, née vers 1788 d'après l'âge indiqué à son baptême, a épousé Alexis Sauvé le 9 juillet 1810 à Pointe-Claire³⁴. Angélique a épousé Bernardin Gauthier le 8 janvier 1816 à Pointe-Claire et est décédée le 15 août 1818 à Sainte-Anne-de-Bellevue ; les registres la disent « âgée de 22 ans au décès », ce qui la fait naître vers 1795³⁵. Dorothée, née vers 1796 d'après l'âge indiqué à son baptême, est décédée le 3 mars 1804 à Sainte-Anne-de-Bellevue³⁶. Nous ne savons rien d'Adélaïde sinon qu'elle a dû naître en 1797 puisque son nom figure en dernier dans le testament où les filles sont nommées dans l'ordre chronologique de leur naissance.

Logiquement, les fils du couple sont eux aussi indiqués dans l'ordre chronologique dans le testament. On en conclut que François était le frère aîné d'Eustache, lequel est né vers 1782 puisqu'il avait 81 ans à son décès à Chapeau le 14 mars 1864³⁷, et de Toussaint, lequel est né vers 1783 puisqu'on le dit âgé de 55 ans dans l'acte de réhabilitation de son mariage avec sa cousine Marie Kekjicakoe à l'île aux Allumettes le 28 août 1838³⁸. François est donc né vers 1780 et doit être le François de la Ronde conjoint de Marie Anne Kichiabanokwe mort avant août 1817. Il ne doit pas être confondu avec son cousin François Wabichkipinesi Laronde, fils du frère cadet de Louis le jeune Charles-François (1763-1840), qui est né vers 1794 et qui a épousé Geneviève Sagala le 8 janvier 1822 à Pointe-Claire³⁹.

Quant à Eustache, il s'est d'abord adonné à la traite des fourrures avant de s'établir dans le canton de Bristol dans l'actuel comté de Pontiac, où il vivait avec sa conjointe et quatre enfants en 1829⁴⁰. L'un des enfants était Alexandre Aquakosh Laronde, qui a vécu à Pembroke (Ontario) et dans la réserve indienne de Nipissing et qui affirmait en 1889 être le fils d'Eustache Laronde et de Pemtakakotepitch⁴¹. Eustache a épousé Elizabeth Miskwatesi en secondes nocces à Oka le 29 janvier 1833.

De son côté, Louis, né entre 1789 et 1794, est entré au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1815. Établi ensuite à Saint-Laurent (Manitoba), il a épousé Madeleine Boucher en 1832 à Saint-Boniface et a laissé une descendance métisse dans l'Ouest canadien⁴². Enfin, Léandre s'est établi dans le canton de Bristol avec son frère Eustache et a laissé une descendance de son union avec Catherine Hodgson, la fille de John Hodgson, un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson⁴³.

Les enfants de Louis le jeune et Marie-Louise King

Le 13 août 1808, Marie-Louise King a été nommée tutrice des enfants qu'elle avait eus avec Louis; l'acte de tutelle mentionne dans l'ordre Louis (né le 22 juillet 1801), Charles-François (né le 5 novembre 1802), Michel-Gaspard (né le 16 octobre 1804), Pierre-Alexandre (né le 19 mai 1806) et Joseph-Adolphe (né le 13

³¹ BAnQ, Registre de L'Annonciation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie d'Oka, Fonds Drouin, bobine 51.

³² BAnQ, Registre de Notre-Dame de Montréal.

³³ John Riviere, 17 novembre 2005, <http://boards.ancestry.co.uk/localities.northam.canada.quebec.outaouais.pontiac/1144/mb.ashx>

³⁴ BAnQ, Registre de Saint-Joachim de Pointe-Claire, ci-dessus.

³⁵ Registre de Saint-Joachim de Pointe-Claire, ci-dessus.

³⁶ BAnQ, Registre de Sainte-Anne-de-Bellevue, bobine 423.

³⁷ BAnQ, Registre de Saint-Alphonse-de-Liguori de l'Île-aux-Allumettes, bobine 934.

³⁸ Pauline Kasunich, <http://www.gencircles.com/users/paulinekasunich/1/data/367>

³⁹ BAnQ, Registre de Saint-Joachim de Pointe-Claire, bobine 428.

⁴⁰ Courriel d'Albert Smith.

⁴¹ D. Audcent, *loc.cit.*

⁴² Nicole St-Onge, *Saint-Laurent, Manitoba : Evolving Métis Identities, 1850-1914*, Regina, CPRC Press, 2004, p. 18-19.

⁴³ <http://www.tgoodwin.f2s.com/Genealogy/everything%20in%20my%20records/pafg55.htm>

mai 1808)⁴⁴. Une recherche dans les registres de Sainte-Anne-de-Bellevue, de Pointe-Claire et de Vaudreuil a permis de retrouver les actes de baptême des quatre plus jeunes.

Les deux premiers fils ont suivi les traces de leur père dans le nord de l'Ontario. La fiche biographique de Louis, conservée aux archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson⁴⁵, le dit originaire de la paroisse de Sainte-Anne au Canada, ce qui semble confirmer sa naissance à Sainte-Anne-de-Bellevue. La fiche précise qu'il a été apprenti commis à la Compagnie du Nord-Ouest de 1818 à 1821, puis commis à la Compagnie de la Baie d'Hudson dans la région du lac Supérieur jusqu'à sa retraite en 1866 ; nous savons par ailleurs qu'il est décédé à Sault-Sainte-Marie le 23 août 1868⁴⁶. Marié à une Autochtone dont on ignore le nom, il a eu sept enfants; nous reparlerons de son fils Henry. Son frère Charles-François a aussi fait carrière à la Compagnie de la Baie d'Hudson, prenant sa retraite en 1878. Célibataire, il est décédé à Red Rock, près de Nipigon en 1882⁴⁷.

Les deux frères suivants ont vécu au Québec. Michel-Gaspard était notaire dans le comté d'Argenteuil. Il a épousé Julia Teasdale le 8 février 1829 à Montréal et est décédé à Valleyfield le 8 juin 1882, laissant une descendance surtout anglophone⁴⁸. Son frère Pierre-Alexandre était cultivateur à Sainte-Marthe de Rigaud et a épousé Isabella Cuthbertson, laissant une descendance surtout francophone. Nous ignorons ce qu'est devenu Joseph-Adolphe.

On dirait que les frères Denys de La Ronde étaient condamnés à être confondus, même lorsqu'ils n'avaient pas le même prénom. En effet, le notaire Joseph-Edmond Roy a rencontré Pierre-Alexandre au greffe de Québec en 1888 et a toujours cru qu'il s'agissait de Michel-Gaspard, dont il ignorait visiblement le décès. Dans son histoire du notariat, il s'étonne que Michel-Gaspard se soit présenté à lui sous le nom de Pierre-Alexandre; il conclut que le notaire avait la manie de changer de nom et ajoute qu'il négligeait sans doute sa pratique puisqu'il devait cultiver une terre à Sainte-Marthe⁴⁹. On excusera les généalogistes d'avoir eu du mal à s'y retrouver.

Titres de noblesse et héritages fabuleux

Très jeunes au décès de leur père, les fils de Marie-Louise King semblent avoir transformé ce dernier et leurs ancêtres en personnages tutélaires sur lesquels ils ont reporté tous leurs rêves.

En Ontario, Charles-François né en 1802 s'intitulait « sir Charles de La Ronde, comte de Saint-Simon »⁵⁰, du nom d'une branche éteinte de la famille Denys dont les Thibaudière revendiquaient la succession. Son neveu Henry se disait « comte Thibaudière », titre qu'il affirmait tenir de son aïeul « Pierre de La Ronde, comte Thibaudière », qui n'est autre que Pierre-François-Paul. Au journaliste qui les interviewait en 1950, les petits-enfants d'Henry précisaient que ce dernier avait été le premier Métis admis au sein de la noblesse française. Ils espéraient un héritage qui ne s'est jamais concrétisé, mais trouvaient du réconfort dans le fait de savoir que leur famille « était l'une des plus nobles de France »⁵¹.

Les frères demeurés au Québec se paraient aussi de titres mirifiques. Le notaire Michel-Gaspard signait « Gaspard de Coligny », du nom d'un amiral français du XVI^e siècle, et le cultivateur Pierre-Alexandre se qualifiait de « duc de Saint-Simon ». En plus de rechercher l'héritage des Denys de Saint-Simon, les deux frères auront passé leur vie à tenter de se faire reconnaître des droits qu'ils croyaient tenir de leurs ancêtres, au prix de coûteuses démarches judiciaires. Le 20 avril 1842, Michel-Gaspard obtient un jugement favorable pour lui et ses frères, de sir James Stuart de la Cour du Banc de la Reine ; ce jugement n'a toutefois jamais été exécuté et, le 2 mars 1857, « ruiné par ce procès [...] il a été réduit à demander à la Législature une

⁴⁴ Thelma Deschamps, <http://familytreemaker.genealogy.com/users/d/e/s/Thelma-Deschamps-/WEBSITE-0001/UHP-0231.html>

⁴⁵ Archives publiques du Manitoba, Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson (HBCA), B 135-g-4, http://www.gov.mb.ca/chc/archives/hbca/biographical/d/delaronde_louis-denis,1818-1866.pdf

⁴⁶ Pour sa biographie, voir Elizabeth Arthur, « The de Larondes of Lake Nipigon », *Thunder Bay Historical Museum Society Papers and Records*, 9 (1981), p. 31-48.

⁴⁷ D. Audcent, *loc. cit.*

⁴⁸ Cyrus Thomas, *History of the Counties of Argenteuil Que., and Prescott, Ont., from the earliest settlement to the present*, Montréal, J. Lovell, 1896, p. 94.

⁴⁹ Joseph-Edmond Roy, *Histoire du notariat au Canada depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, vol. 2, Lévis, Revue du notariat, 1900, p. 311-313. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2022756>

⁵⁰ E. Arthur, « The de Larondes... », *loc. cit.*, p. 44.

⁵¹ D. Deplante, « Castle In England », *Toronto Telegram*, 28 décembre 1950. Article mis en ligne par André de La Ronde, http://www.myheritage.fr/person-1000042_22143881_22143881/pierre-francois-paul-denis-delaronde.

indemnité de £500 pour émigrer aux États-Unis⁵² ». Le notaire n'ayant pas obtenu cette indemnité, il n'a pas émigré, mais il ne s'est pas découragé, puisqu'aussi tard que le 18 février 1875, lui et son frère présentaient une demande à l'Assemblée législative du Québec pour obtenir les revenus de la seigneurie de Lacolle dont leur famille aurait été injustement dépossédée⁵³. En fait, cette seigneurie concédée à Louis Denys de La Ronde en 1733 avait simplement été réunie au domaine royal à son décès en 1741⁵⁴. Le rêve était cependant plus fort que la réalité, comme le note Joseph-Edmond Roy :

Le notaire Thibaudière de La Ronde se mit en tête de redorer son blason et de tâcher de reprendre les biens que la malchance des temps avait enlevés aux siens. [...] De La Ronde usa son temps, sa santé et le peu de biens qu'il pouvait avoir à cette chasse à l'héritage qui était devenue pour lui une douce et inoffensive manie. [...] [Parlant ensuite de Pierre-Alexandre qu'il prend pour Michel-Gaspard] Hélas ! Après tant de travaux, tant de recherches, il lui manquait encore un papier, rien qu'un misérable papier pour compléter son dossier, et la fortune était à lui. Il accusait alors les bureaucrates, les Grant, les Lymburner, les Sewell d'avoir dérobé ce document. C'est ainsi que Thibaudière de La Ronde mena une vie de rêves et d'illusions, aspirant après le jour où il mettrait enfin la main sur ce papier qui fuyait toujours⁵⁵.

Le dernier document du dossier ANOM de Pierre-François-Paul est une copie de la réponse du ministère français de la Marine à une demande de renseignements datée du 11 décembre 1840. Le correspondant, anonyme, cherchait à savoir ce qu'était devenu Pierre-François-Paul qu'il disait passé de Québec en France en 1777, décédé vers 1794 et héritier des Denys de Saint-Simon. Nul doute que le demandeur était Michel-Gaspard, qui préparait le procès de 1842.

D'autres membres de la famille se sont laissé prendre au mirage des titres et des trésors cachés. L'oncle Charles-François né en 1763 se faisait appeler Chevalier Thibaudière de La Ronde et ses descendants le disaient apparenté aux Bourbons et de noblesse pontificale. Le 13 août 1808, il avait donné procuration à Jean Mackay pour faire valoir ses droits dans la succession de son frère Louis, qui lui devait « 9831 livres, ancien cours, pour valeur reçue de lui en espèces » au titre d'un billet à ordre signé le 15 septembre 1806⁵⁶. Au fil des décennies, cette succession de Louis a gonflé dans l'imagination des ayants droit présumés. Dans les années 1940, un certain George Laronde, descendant de Toussaint né en 1783, retient les services du généalogiste E. Bacon Vaughan pour prouver ses droits à un « patrimoine substantiel » à Montréal⁵⁷. Dans les années 1950 à 1965, la généalogiste Ida Schneider entreprend à son tour de vastes recherches, à titre bénévole, pour des descendants de Charles-François voulant toucher un héritage qui ne s'est évidemment jamais matérialisé; la documentation qu'elle a recueillie constitue l'essentiel du Fonds de la famille de La Ronde au Musée de Thunder Bay⁵⁸.

Un autre fils de Louis le jeune

Les descendants de Louis le jeune et de ses conjointes ont beaucoup embelli leur histoire familiale, mais, à ce chapitre, la palme de l'imagination revient à l'énigmatique John T. de La Ronde, pionnier du Wisconsin dont l'autobiographie a été publiée dans une revue historique de cet État en 1876. Voici une première traduction du récit qu'il fait de son enfance :

Mon père, Louis Denys, chevalier de La Ronde, est né à Détroit, Michigan, alors que son père, François Paul Denys de La Ronde, officier au service de la France, y était stationné, plusieurs années avant la reddition finale du Canada et de ses dépendances aux Anglais, en 1760. Après le décès de ma grand-mère, mon grand-père est retourné en France et a été tué avec un de mes oncles à Lacolle en 1785, dans la bataille où le général Blackstone a perdu la vie.

⁵² Maximilien Bibaud, ci-dessus et *Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada depuis le 26 février jusqu'au 10 juin 1857*, Toronto, L. Perrault, 1857, p. 27.

⁵³ *Journaux de l'Assemblée législative du Québec*, 8 (1874-1875), p. 211.

⁵⁴ Pierre-Georges Roy, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, fois et hommages et aveux et dénombremens conservés aux Archives de la province de Québec*, vol. 4, Beauceville, L'Éclaireur, 1928, p. 263-264.

⁵⁵ J.-E. Roy, *Histoire du notariat...*, op. cit.

⁵⁶ E. Bacon Vaughan, *The History of Denis de Laronde Family, Fifteenth to Twentieth Century*, Windsor, 1949, p. 37.

⁵⁷ Thelma Deschamps, loc. cit.

⁵⁸ Repéré à <http://www.thunderbaymuseum.com/wp-content/uploads/2012/07/De-La-Ronde-Family-fonds>

Mon grand-père était le fils de Louis Denys de La Ronde, l'un des premiers commandants à Chegoimegon, sur le lac Supérieur; retournant au Québec, il y est mort des suites des blessures reçues dans deux engagements différents. Un de mes oncles, Philippe Louis Denys de La Ronde, est mort à la chute de Québec, le 13 septembre 1759. Il était capitaine dans les troupes de la Marine et a servi sous Montcalm.

Après le décès de mon grand-père, mon père, qui était colonel dans l'Armée française, est resté en France jusqu'à la bataille de Waterloo. Après la défaite de Napoléon, ne désirant pas vivre sous le gouvernement de Louis XVIII, il est venu au Canada avec toute sa famille et a été reçu associé de la Compagnie du Nord-Ouest. Il est décédé peu après, et a été inhumé dans l'église catholique de Sainte-Anne, à Montréal, le 12 mai 1818.

Je suis né à Bordeaux, en France, le 25 février 1802. Après avoir quitté le Collège de Montréal, en 1816, j'ai étudié la médecine sous la direction du docteur Robert Nelson V. Smith; je ne suis demeuré avec lui qu'un court moment après le décès de mon père. Ayant rencontré des commis de la Compagnie du Nord-Ouest, je me suis engagé pour sept ans auprès de cette compagnie en 1819. Durant ce temps, je suis allé à Londres, en Angleterre, comme témoin dans le différend qui opposait la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest.⁵⁹

John T. poursuit en racontant sa vie de négociant en fourrures au milieu des Autochtones et des Métis du Haut-Canada et du Midwest américain. Il est décédé le 27 février 1888 à Caledonia (Wisconsin), et a laissé une descendance de son union avec Elizabeth Winnosheek Dekaury⁶⁰.

Qui était John T. ? Rien ne permet de douter du fait qu'il est un Denys de La Ronde. Son nom français était vraisemblablement Jean Thibaudière et il connaît trop de détails sur l'histoire familiale pour être un imposteur. Il sait que son arrière-grand-père était commandant à Chagouamigon. Il a entendu dire que son « oncle » — en réalité son grand-oncle — Philippe-Louis était tombé aux Plaines d'Abraham et, malgré que ce soit inexact, nous avons vu qu'un autre grand-oncle a été tué à la bataille de Sainte-Foy. Il sait que Pierre-François-Paul était à Détroit en 1760 et qu'il est parti pour la France après le décès de son épouse, mais il a eu connaissance d'une légende familiale qui le faisait périr durant la Guerre d'indépendance américaine. C'est alors qu'il invente : son grand-père serait revenu de France pour être tué à Lacolle en 1785. Or, la Guerre d'indépendance américaine a pris fin en 1783, elle n'a donné lieu à aucun affrontement à Lacolle et le général Blackstone est inconnu au régiment. Pourquoi John T. mentionne-t-il Lacolle ? Peut-être avait-il entendu parler des prétentions de la famille sur cette seigneurie, qui se trouvait sur la route menant du Fort Saint-Jean à Saratoga. Dans son histoire de la famille Denys, le généalogiste E. Bacon Vaughan se fait l'écho d'une variante de cette invention, qui circule encore sur Internet : Pierre-François-Paul aurait été tué à la bataille de Lacolle le 23 avril 1781 avec le général James Abercrombie de Stirling Castle⁶¹. Vérification faite, le général Abercrombie est bien décédé le 23 avril 1781... à 75 ans, mais dans son lit, au château de Stirling en Écosse⁶² !

Imaginatif sur ce qui s'était passé avant son temps, John T. l'est encore plus à l'égard de son enfance. La naissance en France relève de la fantaisie. Aucun colonel de La Ronde n'a laissé de trace dans les armées napoléoniennes. John T. aurait-il eu vent de la carrière de son petit-cousin Philippe-Ambroise, que nous avons vu en Guyane ? Rentré en France, ce dernier s'est rallié à la Révolution, a été nommé général en 1793 et est décédé en Bretagne en 1813⁶³. Quoi qu'il en soit, on imagine mal un fervent bonapartiste choisir de s'établir dans une colonie du pays qui avait été l'ennemi juré de l'empereur. La suite du récit nous apprend seulement que John T. a probablement vécu à Montréal, puisqu'il connaissait l'existence du Collège de Montréal et du docteur Robert Nelson — qui ne s'appelait d'ailleurs pas V. Smith. Ses études au collège et auprès du médecin paraissent pure invention, tout comme le rôle qu'il s'attribue dans le conflit qui a opposé les deux grandes compagnies de fourrures.

John T. dit être le fils d'un Louis Denys de La Ronde qui serait né à Détroit, devenu associé de la Compagnie du Nord-Ouest en 1815, décédé à Sainte-Anne-de-Bellevue en 1818, et dont le frère serait mort au combat durant la Guerre d'indépendance américaine. La seule personne répondant de près ou de loin à ce signalement

⁵⁹ John T. De La Ronde, « Personal Narrative », *Report and Collections of the State Historical Society of Wisconsin*, 7 (1876), p. 345-346, en ligne dans Google Books.

⁶⁰ D. Audcent, *loc.cit.*

⁶¹ E. B. Vaughan, *The History...*, *op. cit.*, p. 26.

⁶² *Encyclopaedia Britannica*, <http://www.britannica.com/EBchecked/topic/1117/James-Abercrombie>

⁶³ Robert Larin, *Canadiens en Guyane, 1754-1805*, Québec, Septentrion, 2006, p. 211.

est Louis le jeune ; ce dernier a passé son enfance à Détroit, s'est joint à la Compagnie du Nord-Ouest – sans que lui ou un autre La Ronde figure dans la liste des associés⁶⁴ – et est le seul Louis Denys de La Ronde à être mort à Sainte-Anne-de-Bellevue et dont le frère a été tué à Saratoga. De plus, il était le seul Louis Denys de La Ronde en âge d'avoir un enfant au début du XIX^e siècle. John T. a simplement modifié les dates pour les faire cadrer avec sa fable. S'il est bien né en 1802 comme il le prétend, son père étant à ce moment marié à Marie-Louise King, il serait donc issu d'une liaison extraconjugale, sans doute avec une Autochtone, et pourquoi pas avec Newtjikijikokwe dont Louis ne s'était séparé qu'en 1800 et qui était venue le rejoindre en 1801. Est-ce pour dissimuler les circonstances de sa naissance qu'il avance la mort de son père de dix ans et qu'il ne dit pas un mot de sa mère, grande absente de cette autobiographie prolixe ? Alors que ses demi-frères s'inventaient des titres, il s'est inventé une enfance dont le récit a dû faire rêver ses proches dans les plaines du Wisconsin mais a surtout mené les généalogistes sur de fausses pistes.

Les généalogistes entre fiction et réalité

Jusqu'à une époque assez récente, les sources qui nous ont permis de reconstituer la généalogie des Thibaudières de La Ronde n'étaient ni publiées, ni même répertoriées. Les généalogistes ont donc dû se tourner vers la tradition familiale pour combler une documentation lacunaire. Or, comme nous l'avons vu, cette tradition s'est fortement mythologisée tout au long du XIX^e siècle. Il en a résulté de nombreuses erreurs d'interprétation.

Ainsi, la légende familiale qui faisait mourir Pierre-François-Paul avec un de ses fils lors de la Guerre d'indépendance américaine, déjà observée dans le récit de John T., trouve un écho chez un historien qui écrit, visiblement sur la foi des souvenirs très approximatifs des enfants de Michel-Gaspard, que « le dernier des ancêtres paternels distingués [du notaire Michel-Gaspard] était le général de la Ronde, qui, au sein de l'armée de Burgoyne, est tombé à la bataille de Ticonderoga en 1777⁶⁵ ». Après une nouvelle déformation, cette légende a fait dire que le Denys de La Ronde mort en 1777 était un fils de Pierre-François-Paul appelé Paul. Cette version est parvenue à Cyprien Tanguay, qui écrit que Pierre-François-Paul avait eu deux fils, Louis et Paul, ce dernier « tué à la Guerre américaine, sous le pavillon anglais » en 1777⁶⁶. Les généalogistes n'ont jamais trop su quoi faire de ce Paul. On le suppose né en 1752 et on a émis l'hypothèse qu'il était mort à la bataille de Saratoga à l'automne 1777⁶⁷. En réalité, Paul n'a jamais existé. Il n'apparaît dans aucun registre paroissial ou document notarié. De plus, Pierre-François-Paul a indiqué avoir laissé trois fils et une fille au Canada à son départ pour la France⁶⁸ et nous savons qu'il s'agit des deux Louis, de Charles-François et d'Élisabeth, mentionnés dans la procuration du 22 janvier 1777⁶⁹.

La légende familiale a aussi empêché les généalogistes de bien identifier les deux Louis. Le dictionnaire Tanguay mentionnait un seul Louis, aîné des enfants de Pierre-François-Paul, mais dès 1904, Pierre-Georges Roy le disait présumé mort à Saratoga en 1777⁷⁰, ce qui laissait planer une interrogation sur son mariage en 1800 et son décès en 1808. En 1982, la publication des registres paroissiaux du Fort Saint-Frédéric⁷¹ a confirmé la naissance d'un deuxième Louis en 1753, et les généalogistes auraient dû arriver à la conclusion logique — et véridique — que c'est lui qui avait épousé Marie-Louise King. Malheureusement, le récit fantaisiste de John T. parlait déjà d'un deuxième Louis et le faisait vivre en France jusqu'en 1815 et mourir en 1818. Faisant trop confiance à John T., on s'est dit que ce Louis le jeune ne pouvait s'être marié au Canada en 1800 et être mort en 1808. On a donc supposé que Louis l'aîné, dont le corps n'avait pas été retrouvé, avait déserté à Saratoga et s'était fait oublier pendant une vingtaine d'années au fin fond des Pays d'en haut avant de rentrer à Montréal⁷². Cette hypothèse posait pourtant de sérieuses difficultés à sa face même : si

⁶⁴ *Documents Relating to the North-West Company*, Toronto, The Champlain Society, 1934, p. 155-156.

⁶⁵ C. Thomas, *History...*, op. cit.

⁶⁶ Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, vol. 3, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1887, p. 345.

⁶⁷ Archives nationales d'outre-mer, Personnel colonial ancien, *Denys de La Ronde, tableau généalogique de la famille fait par le lieutenant-colonel Laronde au Canada en 1982*, FR ANOM COL E 119, <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/up424rmpmri>

⁶⁸ Archives nationales d'outre-mer, Personnel colonial ancien, *Denis de La Ronde Thibaudière, François Paul*, ci-dessus.

⁶⁹ Greffe d'Antoine Foucher, 22 janvier 1777, ci-dessus.

⁷⁰ P.-G. Roy, *La famille Godefroy...*, op. cit.

⁷¹ M. Faribault-Beauregard, *La population...*, op. cit.

⁷² Joan McKay, citée par André de La Ronde, http://www.myheritage.fr/person-1000277_22143881_22143881/louis-adithomoga-deny-delaronde

Louis l'aîné avait déserté, il aurait fait défection chez les Américains au lieu de revenir en territoire britannique où il encourait la peine de mort ; s'il avait épousé Marie-Louise King, l'acte de mariage n'aurait pas mentionné le nom de ses parents, mais l'aurait dit veuf d'Angélique Godefroy. Malgré tout, c'est cette version erronée de l'histoire qui a prévalu jusqu'à maintenant.

Conclusion

Deux siècles de légendes et d'hypothèses ont abouti à une généalogie très éloignée de la réalité. Il aura fallu tout l'arsenal des registres paroissiaux, actes notariés et documents d'archives désormais accessibles pour dégager les faits des concrétions mythiques qui les recouvraient et dénouer l'écheveau d'erreurs tissé au fil des décennies.

Nous espérons avoir fait œuvre utile en réhabilitant la mémoire de Louis l'aîné, qui n'était pas un déserteur, mais un « jeune homme de mérite » tombé au champ d'honneur, et en permettant aux innombrables descendants de Louis le jeune de connaître enfin leurs véritables ancêtres. Il appartiendra à d'autres chercheurs de répondre aux questions demeurées sans réponse sur la carrière militaire de Louis le jeune durant la Guerre d'indépendance américaine et sur l'enfance de John T.

L'auteur tient à remercier l'historien Robert Larin qui l'a mis sur la piste d'indices essentiels, Peter Gagné du Centre de référence de l'Amérique française qui lui a communiqué la supplique de 1819, Tory Tronrud du Musée de Thunder Bay qui lui a envoyé l'article d'Elizabeth Arthur, Albert Smith qui a trouvé le testament de 1797, ainsi que les généalogistes André de La Ronde et David Audcent qui ont réuni et mis en ligne une vaste documentation qui a aidé à retracer la genèse de l'énigme Thibaudière.

LES DENYS ET LE VICOMTE FORSYTH DE FRONSAC : ANALYSE D'UNE MYSTIFICATION GÉNÉALOGIQUE¹

La famille Denys a joué un rôle de premier plan dans l'histoire de la Nouvelle-France. Pourtant, il a fallu attendre les années 1990 pour qu'on en retrace les origines exactes. La tâche était d'autant plus compliquée qu'une généalogie fantaisiste inventée au tournant du XX^e siècle brouillait les pistes. Pour voir clair dans cette histoire, nous allons résumer les faits qui entourent cette famille, puis dénouer les fils de la mystification qui a longtemps trompé les généalogistes et les historiens et qui trouve encore écho dans les données diffusées par Internet.

Deux frères en Amérique

Les frères Simon et Nicolas Denys ont fait souche en Nouvelle-France. Simon s'est établi à Québec en 1651. Baptisé le 12 janvier 1600 à Tours et décédé le 11 novembre 1678 à La Rochelle, il a été anobli en 1668 et a eu vingt-deux enfants de ses mariages avec Jeanne Dubreuil et Françoise Dutertre². Il est l'ancêtre des Denys de Bonnaventure qui ont quitté le Canada pour la France où ils tiennent encore de nos jours une place honorable dans la noblesse³, des Denys de La Ronde dont les branches francophones et anglophones, catholiques et protestantes, métisses et amérindiennes ont essaimé à travers l'Amérique du Nord⁴, des Denys de Saint-Simon qui se sont éteints à Saint-Domingue en 1785 et des Denys (Denis) de Vitré établis en Angleterre où ils ont occupé un rang enviable au sein de la *gentry* jusqu'à leur extinction en l'an 2000⁵.

Alors que Simon s'installait à Québec, son frère Nicolas a opté pour l'Acadie, dont il est devenu gouverneur en 1654 et où il a obtenu une vaste seigneurie s'étendant de Gaspé au Cap-Breton. Il est surtout connu pour avoir publié une description géographique et historique de l'Acadie. Il ne faut pas se fier aux données anciennes du *Dictionnaire biographique du Canada* qui le dit né à Tours en 1598 et décédé en 1688, probablement à Nipisiguit en Acadie, et père de trois enfants nés en Acadie : « Richard, Marie qui épousa Michel Leneuf de La Vallière, et peut-être Marguerite qui épousa le capitaine James Forsayth »⁶. En réalité, il est né à Tours le 2 juin 1603 et décédé en France vers 1687, il a eu cinq enfants tous nés à La Rochelle et sa fille Marguerite est morte en bas âge en 1654⁷. Son fils Richard (1647-1691) a obtenu les seigneuries de Miramichi, de Gobin et de Ristigouche et pris le titre de sieur de Fronsac (que son père ne portait pas, contrairement à ce qu'on lit souvent). De sa première union avec une Amérindienne est né un fils Nicolas, qui a péri avec toute sa famille à Beaumont (Québec) lors d'une épidémie en 1732. Nicolas n'avait pas hérité des seigneuries, qui sont allées à la seconde épouse de Richard, Françoise Cailleteau⁸.

Une famille tourangelle

Les recherches du généalogiste français Jean-Marie Germe dans les documents des XVI^e et XVII^e siècles nous apprennent que le premier ancêtre certain des frères Simon et Nicolas est Mathurin Denys, marchand né à Tours vers 1490, époux de Guillemine Girard. Ce Mathurin (dit l'aîné) a eu un fils Mathurin (dit le jeune), sieur de Mussay, marchand né à Tours vers 1525 et décédé près de cette ville le 11 septembre 1584, époux de Marie Aubert. Mathurin le jeune a eu un fils Jacques, sieur du Pressoir (et non de la Thibaudière comme on l'a souvent écrit), marchand et conseiller du roi né à Tours en 1564 et décédé au même endroit le 28 mai 1631, époux de Marie Cosnier et père de Simon et de Nicolas (tableau 1)⁹.

¹ Version révisée d'un article publié dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 65 (2014), p. 179-191.

² Stephen A. White, *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, Moncton, Presses de l'Université de Moncton, 1999, p. 483.

³ Julien Bordier, « Les Butler et les Denys de Bonnaventure, maîtres des océans », *L'Express*, 26 mars 2008, http://www.lexpress.fr/region/maîtres-des-océans_472886.html

⁴ Voir *supra*, p. 56.

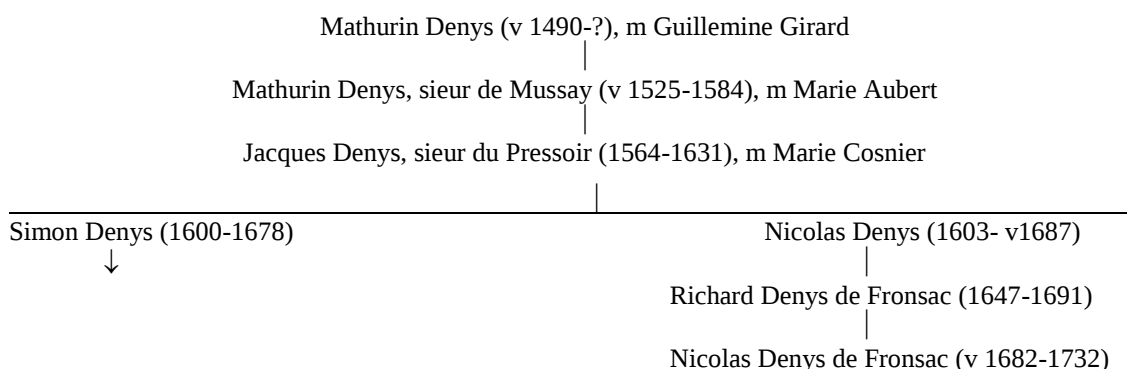
⁵ Anne Horner, *The Family History of Katherine Anne Sandison*, <http://www.gritquoy.com/genealogy/index.php>

⁶ George MacBeath, « Nicolas Denys », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne (DBC en ligne)*, www.biographi.ca.

⁷ S. A. White, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 487 et Jean-Marie Germe, *Les Acadiens en Poitou*, <http://gw.geneanet.org/jgerme?lang=fr&m=AM&v=8>

⁸ Alfred Bailey, « Richard Denys de Fronsac », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

⁹ J.-M. Germe, *loc. cit.*

Tableau 1 - Les premières générations des Denys d'après les recherches récentes

Ces données tirées des registres paroissiaux et des actes notariés confirment pour l'essentiel la tradition familiale rapportée par Amédée Denys de Bonnaventure (1796-1890), membre de la branche française noble de la famille, dans un arbre généalogique établi en 1842 et un livre rédigé en 1865¹⁰. Amédée ignorait toutefois le nom des parents de Mathurin le jeune; il dit seulement que le père de ce dernier était intendant des finances au temps où M. de Beaune était surintendant. C'est une erreur. En fait, Mathurin le jeune était régisseur d'un château appartenant au petit-fils du surintendant des finances Jacques de Beaune-Semblançay¹¹. Par ailleurs, Amédée affirmait que Mathurin le jeune était le frère de Pierre Denys de La Baraudière, échevin de Tours. Retenu par de nombreux généalogistes¹², ce lien est possible, voire probable puisque Mathurin avait un frère appelé Pierre, mais aucun document n'a encore permis de confirmer formellement que ce dernier était Pierre de La Baraudière.

Un ancêtre normand ?

Dans l'introduction de son édition de l'ouvrage de Nicolas Denys publiée en 1908, l'historien William Francis Ganong affirme que les Denys de Tours descendaient de Jean Denys, marin d'Honfleur en Normandie qui a navigué dans les eaux de l'Amérique du Nord au début du XVI^e siècle¹³. L'année suivante, cette affirmation revient dans un article paru en France, dont les auteurs disent tirer leur information de source canadienne¹⁴. En 1930, cet article est cité dans un ouvrage de l'abbé Couillard Després¹⁵, d'où l'information a filtré dans le dictionnaire du Père Lejeune en 1931¹⁶. Par la suite, l'affirmation a été reprise dans un manuscrit de John Durham Denis de Vitré¹⁷, puis dans un article de Roger Comeau publié en 1955¹⁸; on la retrouve de nos jours dans bien des ouvrages d'histoire¹⁹ et des sites de généalogie²⁰.

Or, il n'existe aucune trace documentaire de cette filiation, qu'ignorait également la tradition familiale jusqu'au début du XX^e siècle. De plus, dans une étude sur les marins d'Honfleur publiée en 1897, l'historien Charles Bréard indique que « la famille de Jean Denys a subsisté obscurément jusqu'à la fin du XVII^e siècle »²¹, ce qui contredit l'hypothèse d'une descendance bourgeoise en Touraine. Dès 1948, Robert Le

¹⁰ Documents communiqués à l'auteur par Xavier Denys de Bonnaventure.

¹¹ Courriel de Jean-Marie Germe, 25 avril 2014 et courriel de René Albert, 17 mai 2014.

¹² Geoffrey Audcent, *The Denys and Cosnier Families of Tours in the Province of Touraine (France)*, 2013, 8 p. <http://endocs.org/docs/index-330901.html> et René Albert, *Chronique familiale de Mathurin L'ainé Denys*, 2013 (ouvrage communiqué à l'auteur par Xavier Denys de Bonnaventure)

¹³ William Francis Ganong (ed.), *The description and natural history of the coasts of North America (Acadia)*, Toronto, The Champlain Society, 1908, p. 9.

¹⁴ Henri Bas et Victor Guignard, « L'église Saint-Symphorien à Tours », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 48 (1909), p. 335.

¹⁵ Azarie Couillard-Després, *Charles de Saint-Étienne de La Tour, gouverneur, lieutenant-général en Acadie, et son temps, 1593-1666*, Arthabaska, 1930, p. 231.

¹⁶ Louis Lejeune, *Dictionnaire général du Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1931, vol. 1, p. 490.

¹⁷ *Biographical Note on Matthew Theodosius De Vitre and his son Jean, with later notes added by the Rev. J. D. D. De Vitre*, National Maritime Museum, Greenwich, Londres, cote DEV/52 (texte communiqué à l'auteur par David Flint).

¹⁸ Roger Comeau, « Nicolas Denys, pionnier acadien », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 3 (1955-1956), p. 31.

¹⁹ Notamment Brian Tennyson, *Impressions of Cape Breton*, Sydney NS, UCCB Press, 1986, p. 5.

²⁰ Notamment André de La Ronde, « Jehan Denys » http://www.myheritage.fr/person-1001123_22143881_22143881/jehan-denys, cité par René Albert, « Qui a découvert l'Amérique ? », 2006 <http://www.histoire-genealogie.com/spip.php?article835>

²¹ Charles Bréard, *Le vieux Honfleur et ses marins*, Rouen, Cagniard, 1897, p. 82.

Blant a mis en doute cette filiation²². En 1971, Bernard Pothier souligne qu'elle relève de la légende et qualifie de drôle et en grande partie imaginaire l'ouvrage d'où Ganong l'a tirée²³, un livre publié en 1903 sous le titre *Memorial of the Family of Forsyths de Fronsac*²⁴. Les généalogistes qui reprennent cette filiation citent également cet ouvrage, qui est signé Frédéric Gregory Forsyth, vicomte de Fronsac. C'est donc vers cet auteur que nous devons nous tourner pour retracer la genèse de ce mythe généalogique.

Le vicomte de Fronsac, idéologue

Frédéric Gregory Forsyth de Fronsac, de son vrai nom Frederick Gilman Forsaith²⁵, est né à Portland (Maine) en 1855 et décédé à Toronto en 1925²⁶. Il était issu d'une famille établie au New Hampshire au XVIII^e siècle. Grand pourfendeur de la démocratie américaine et partisan enthousiaste des valeurs aristocratiques d'Ancien Régime, il a exposé ses vues dans plusieurs études historiques et politiques²⁷. Ayant émigré au Canada où il espérait trouver un auditoire plus réceptif à ses thèses monarchistes, il a participé activement à la création d'une association réunissant les descendants des Loyalistes américains qui s'étaient exilés au Canada par fidélité à la couronne anglaise à la fin du XVIII^e siècle²⁸. Pour marquer son allégeance, il prétendra d'ailleurs être né à Montréal et avoir toujours été sujet britannique.

Fronsac ne soutenait pas pour autant la thèse de la suprématie anglo-saxonne, en vogue à l'apogée de l'empire britannique au tournant du siècle dernier. Il affirmait plutôt la supériorité des Francs et des *Northmen* danois qui ont donné leur nom à la Normandie et conquis l'Angleterre au XI^e siècle. Dans un article paru en français à Montréal en 1912²⁹, il prétend que les noblesses européennes et leurs branches nord-américaines descendent de ces peuples, qu'il assimile à la race aryenne. Au Canada, il appelle de ses vœux le rétablissement d'un ordre social dominé par cette noblesse seigneuriale d'origine française et britannique qui constitue la « nation franco-normande ».

Afin de réunir cette aristocratie, Fronsac a créé un Ordre seigneurial du Canada, branche de l'Ordre aryen qu'il avait fondé aux États-Unis en 1879. Actif à Montréal au début du XX^e siècle, cet ordre a été assorti d'un « Collège des armes de la noblesse en Canada », qui décernait des diplômes de noblesse dont la bibliothèque de la Société généalogique canadienne-française conserve un exemplaire³⁰. Ces organisations ont survécu quelques années à leur fondateur³¹.

Le vicomte de Fronsac, généalogiste

Fronsac s'étant autoproclamé maréchal de blason de son Ordre, il devait forcément s'affirmer de race aryenne et se trouver des ancêtres nobles franco-normands. Il s'est employé à le faire en se rattachant faussement à la famille noble écossaise Forsyth et à la famille Denys, dans une généalogie évolutive qu'il passera sa vie à amplifier et à retoucher, tel un artiste qui ne cesse de parfaire son œuvre.

L'ouvrage de 1903, qui a longtemps fait autorité et auquel se fient encore bien des généalogistes, est la quatrième version de cette généalogie inventive, dont l'élaboration a débuté avec un court article paru dans une revue du New Hampshire en 1885 et s'est poursuivie dans deux études plus étoffées éditées en 1888 et en 1897³². Par la suite, Fronsac a encore modifié et raffiné son récit dans des articles aux allures érudites qu'il a réussi à faire publier dans des revues sérieuses³³. Passé maître dans l'art de la mystification, notre

²² Robert Le Blant, « Les études historiques sur la colonie française d'Acadie, 1603-1713 », *Revue d'histoire des colonies*, 35 (1948), p. 94.

²³ Bernard Pothier, « Nicolas Denys : Chronology and Historiography of an Acadian Hero », *Acadiensis*, 1 (1971), p. 55.

²⁴ Frederic Gregory Forsyth, Viscount de Fronsac, *Memorial of the Family of Forsyths de Fronsac*, Boston, Parkhill, 1903, viii-97 p.

²⁵ Courriel de Bob McLellan, généalogiste de Portland (Maine), 10 juin 2014.

²⁶ Sur ce personnage, on lira notamment Auguste Vachon, « Frédéric Gregory Forsyth, Vicomte de Fronsac : a man in search of a Kingdom », *Heraldry in Canada*, 24, 3 (septembre 1990), p. 18-27.

²⁷ Par exemple : *Political History of Canada*, Saint-Jean QC, E. R. Smith, 1904, 68 p.; *Rise of the United Empire Loyalists: a Sketch of American History*, Kingston ON, British Whig Publ., 1906, 120 p.; *The Democratic and Parliamentary Usurpation*, Ottawa, Le Droit, 1912, 88 p.

²⁸ Norman Knowles, *Inventing the Loyalists*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 105-106.

²⁹ Vicomte Forsyth de Fronsac, « La Nation Franco-Normande au Canada », *La Revue franco-canadienne*, vol. 8 (1911-1912), p. 115-120, 199-213, 274-289, 364-377 et 437-448, vol. 9 (1912), p. 30-42, 123-134, 242-262, 337-348 et 422-428.

³⁰ « Dossiers de familles – Famille Godin », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 64 (2013), p. 306.

³¹ Robert Gayre of Gayre and Nigg, *Le crépuscule de la chevalerie*, Paris, Fernand Lanore, 1975, p. 191-197.

³² F. G. Forsyth, « Forsyth Family in New England », *The Granite Monthly*, 8 (1885), p. 251-252; *A Genealogical Record. Forsyth of Nydie*, New Market VA, Henkel, 1888, 29 p.; *Memorial of the De Forsyths de Fronsac*, Boston, Rockwell and Churchill, 1897, 40 p.

³³ Notamment « The Honorable Matthew Forsyth (1699-1791) and the Scottish Influence in America », *Americana*, 3 (1908), p. 1-14, et l'article de 1912 cité à la note 28.

auteur a su nicher ses inventions dans des généalogies véridiques qui leur donnent un air d'authenticité. Heureusement pour nous, il ne s'est pas donné la peine de présenter des données cohérentes d'une version à l'autre, de sorte qu'une comparaison attentive des moutures successives de sa généalogie fait ressortir les rouages de sa supercherie.

C'est en 1897 que Fronsac introduit les Denys dans sa généalogie-fiction. Leur apparition étant directement liée au mythe qu'il a créé autour de la famille Forsyth, nous devons d'abord retracer la genèse de ce mythe pour comprendre comment et pourquoi une famille bourgeoise de Tours s'est trouvée imbriquée dans une construction fantasmagorique qui a durablement obscurci ses origines.

La pseudo-origine française des Forsyth

Notre auteur affirmait descendre du noble écossais David Forsyth de Dykes, qui était commissaire du revenu de Glasgow en 1594. Dans son article de 1885, il soutient que les Forsyth de Dykes descendaient de Robert de Forsath, noble aquitain passé au service du roi d'Écosse au début du XIV^e siècle, Forsath étant l'ancien nom de la commune de Fronsac (Gironde) dont les ancêtres de Robert auraient été seigneurs. En 1888, c'est plutôt Osbert, fils de Robert, qui quitte l'Aquitaine pour l'Écosse. En 1903, notre auteur remonte de deux générations : un membre d'une branche cadette de la famille des vicomtes de Fronsac se serait établi en Angleterre où il avait accompagné Éléonore de Provence qui allait épouser le roi Henri III en 1236; il serait le grand-père de Robert qui serait passé en Écosse.

Fronsac affirme tirer cette généalogie d'un traité d'héraldique écossaise publié en 1881; or, cet ouvrage ne fait que recenser les Forsyth mentionnés dans différents armoriaux et ne dit rien de leurs liens de parenté et *a fortiori* des prétendues origines françaises de la famille³⁴. En réalité, aucun membre connu de la famille des vicomtes de Fronsac ne s'appelait Robert ou Osbert ou ne s'est installé en Angleterre ou en Écosse³⁵. Cette fable repose sur la ressemblance phonétique entre le patronyme Forsyth et le toponyme Forsath que notre auteur a trouvé dans une édition américaine des *Chroniques* médiévales de Jean Froissart (1337-1405), qu'il cite en 1888³⁶. Racontant la conquête de l'Aquitaine par les Anglais en 1345, Froissart mentionne une localité qu'il appelle Forsach. La variante Forsath trouvée dans certains manuscrits a été retenue par les traducteurs anglais de l'œuvre, qui ont identifié ce lieu à la localité de Fronsac au début du XIX^e siècle³⁷. Or, cette identification reprise dans l'édition américaine est erronée, puisque Forsach/Forsath désigne en fait la commune de La Force (en occitan *Força*) en Dordogne³⁸.

Fronsac fait aussi preuve d'inventivité au sujet des origines des seigneurs de Fronsac. En 1888, il nous apprend qu'ils seraient issus de la famille royale de Navarre. En 1897, ayant lu que la forteresse de Fronsac avait été édifée par Charlemagne³⁹, il en fait plutôt les descendants d'un fils de cet empereur dont le nom n'est pas précisé. Dans un article de 1911⁴⁰, ils sont présentés comme les derniers descendants en ligne masculine de Charlemagne, lequel devient en 1912 un descendant du roi de Germanie Forsith, fils de Baldr et petit-fils d'Odin, « roi du Nord » qui aurait vécu au début de l'ère chrétienne. Or, Baldr et Odin ne sont autres que des dieux de la mythologie germanique. Ainsi, c'est dans une apothéose digne d'un opéra de Wagner que culmine cette saga des Forsyth.

Les Forsyth en Amérique

En 1885, notre auteur soutient que son trisaïeul Matthew Forsaith, venu d'Irlande à Chester (New Hampshire) vers 1735, était l'arrière-petit-fils de Robert Forsayth de Failzerton, fils cadet de David Forsyth de Dykes, par une filiation qui n'est pas précisée (tableau 2). En 1888, Matthew devient le petit-fils de Robert, par un capitaine James Forsayth au sujet duquel aucun détail n'est donné. En 1897, Matthew devient l'arrière-arrière-petit-fils de Robert : le capitaine James aurait eu une fille Margaret qui aurait épousé son petit-cousin Walter, et ce couple aurait eu un fils James, lui aussi capitaine, qui serait le père de Matthew (tableau 3).

³⁴ R. R. Stoddart, *Scottish Arms, being a Collection of Armorial Bearings, A.D. 1370-1678*, vol. 2, Édinburgh, William Paterson, 1881, p. 297.

³⁵ Pierre Julien-Laferrère, « Les vicomtes de Fronsac au XIII^e siècle », *Le Léopard*, 5 (1978), p. 3-4.

³⁶ *Froissart's Chronicles of the Middle Ages*, New York, Leavitt Trow, 1847.

³⁷ Thomas Johnes (éd.), *Sir John Froissart's Chronicle*, 2^e éd., vol. 2, Londres, Longman, Hurst, Rees and Orme, 1805, p. 62.

³⁸ Henry Ribadieu, *Les campagnes du comte Derby en Guyenne*, Paris, Dentu, 1865, p. 25.

³⁹ Ernest Lavisse et Alfred Rambaud, *Histoire générale du IV^e siècle à nos jours*, vol. 1, Paris, Armand Colin, 1893, p. 310.

⁴⁰ Viscount de Fronsac, « Heraldic Considerations », *Americana*, 6 (1911), p. 399.

Notons que Walter figurait déjà dans les textes de 1885 et 1888, mais que notre auteur ne lui attribuait alors ni mariage, ni descendance.

Tableau 2 – Ascendance fictive de Matthew Forsaith d’après Forsyth de Fronsac (1885)

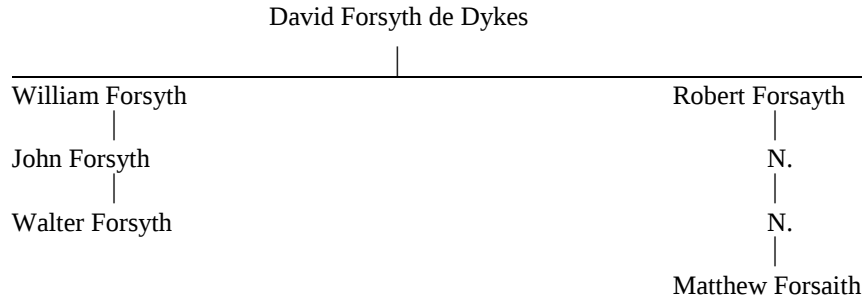
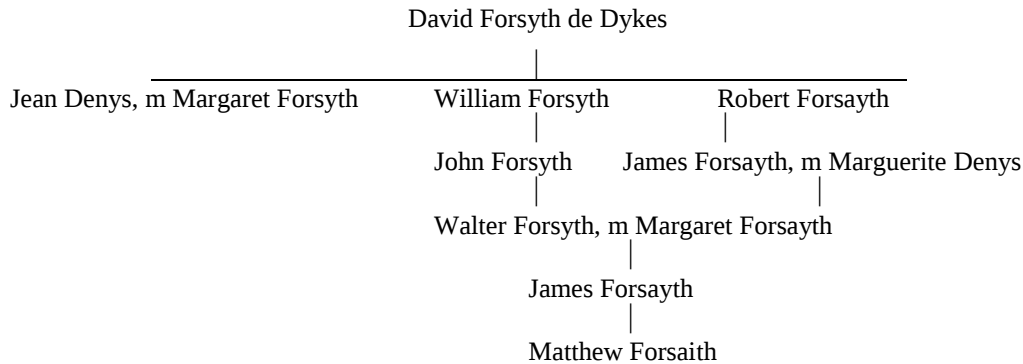


Tableau 3 – Ascendance fictive de Matthew Forsaith d’après Forsyth de Fronsac (1897)

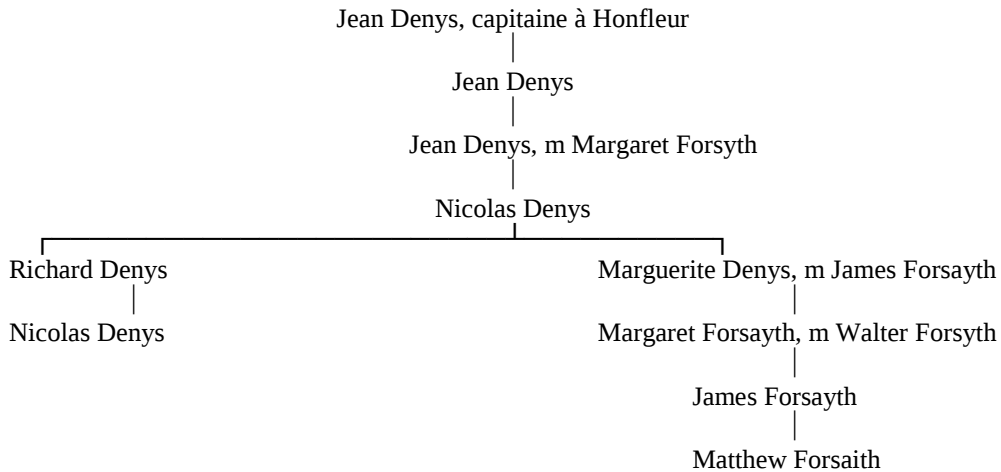


Là encore, ces prétentions ne s'appuient sur aucune source documentaire. Par exemple, aucun témoignage indépendant ne confirme l'existence de Robert de Failzerton. Le seul ouvrage cité par Fronsac, une histoire de la ville de Chester publiée en 1869, mentionne simplement que Matthew Forsaith, diacre de l'Église presbytérienne né en Écosse et marié en Irlande, s'est établi au New Hampshire avec son épouse et sa belle-famille vers 1730, sans faire la moindre allusion à un lien quelconque avec les nobles Forsyth⁴¹. C'est Fronsac qui a progressivement inventé à son ancêtre Matthew une ascendance peuplée de personnages fictifs, auxquels il a rattaché les Denys d'une façon et dans une intention que nous allons maintenant élucider.

Les Denys entrent en scène

Dans ses premiers textes, Fronsac ne mentionne jamais la famille Denys, dont il ignorait visiblement l'existence. C'est en 1897 qu'il nous apprend que Jean Denys, petit-fils du capitaine Jean Denys d'Honfleur, aurait épousé Margaret Forsyth, fille de David Forsyth de Dykes. Jean et Margaret seraient les parents de Nicolas Denys. Par ailleurs, une fille de Nicolas, Marguerite, aurait épousé son petit-cousin James Forsayth (tableaux 3 et 4).

⁴¹ Benjamin Chase, *History of old Chester from 1719 to 1869*, Auburn NH, 1869, p. 524.

Tableau 4 - Les premières générations des Denys d'après Forsyth de Fronsac (1897)

Ce récit n'a aucun sens. Comme nous l'avons vu, Nicolas n'était pas le fils d'un Denys d'Honfleur et sa fille Marguerite est morte en bas âge. De plus, Margaret Forsyth était absente des versions précédentes de la généalogie, tandis que James Forsyth est apparu de nulle part en 1888. Enfin, Fronsac ne dit rien de Simon Denys et de sa descendance. Il reste à voir d'où il a tiré les éléments de sa fable, d'où lui est venue l'idée d'inclure les Denys dans la généalogie des Forsyth et quel intérêt il avait à le faire.

Les matériaux d'une invention

Fronsac cite trois ouvrages à l'appui de sa généalogie des Denys : l'histoire de la Nouvelle-France du père Charlevoix (1744), où il a découvert l'existence du capitaine Jean Denys et de Nicolas Denys, le dictionnaire généalogique de Cyprien Tanguay et *La Nouvelle-France* de Narcisse-Eutrope Dionne (1891).

Tanguay mentionne Nicolas Denys, son fils Richard et les enfants de ce dernier, mais il ne sait et ne dit rien des origines de cette famille et du lien qui existait entre elle et le tourangeau Simon Denys⁴². Fronsac avait donc beau jeu de lui inventer l'ascendance qu'il voulait. Chez Dionne, il a trouvé des renseignements sur la vie de Nicolas Denys, mais aussi sur la famille normande de Jean Denys. Relayant une information que lui avait communiquée Bréard, Dionne indique notamment que le registre de la confrérie de Notre-Dame d'Honfleur mentionne « Jehan Denys l'ainé, Jehan Denys le jeune et Jehan Denys fils de Jehan »⁴³. C'est de là que viennent les trois Jean Denys dont Fronsac fait les ascendants de Nicolas. Or, Dionne n'établit aucune relation entre Jean et Nicolas; mieux encore, il précise que le registre de la confrérie couvre la période de 1467 à 1518, tandis que Fronsac fait vivre ses trois Jean du début à la fin du XVI^e siècle.

Dans une note de bas de page, Tanguay rapporte que Richard Denys s'intitulait sieur de Fronsac; de son côté, Charlevoix désigne erronément Nicolas sous le nom de Nicolas Denys de Fronsac dans la table des matières de son livre⁴⁴. Ces deux brèves mentions sont à l'origine de l'insertion des Denys dans la généalogie des Forsyth par notre auteur, qui soutenait dès 1885 que les Forsyth descendaient des seigneurs de Fronsac. Lorsqu'il a découvert que des Denys acadiens avaient porté ce nom, il a décidé de faire croire qu'ils l'avaient hérité d'une Forsyth. Comme nous allons le voir, il l'a fait pour se parer d'un titre de noblesse canadien et pour revendiquer des droits sur les seigneuries concédées aux Denys.

Un titre de noblesse canadien

Forsyth a tardé à se proclamer vicomte de Fronsac. En 1888, il écrit simplement que Forsyth de Fronsac est le nom de plume sous lequel il publie ses œuvres, et notamment ses poèmes. C'est au début des années 1890

⁴² Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal, Eusèbe Senécal, vol. 1, 1871, p. 180-181 et vol. 3, 1886, p. 342.

⁴³ Narcisse-Eutrope Dionne, *La Nouvelle-France de Cartier à Champlain 1540-1603*, Québec, C. Darveau, 1891, p. 108.

⁴⁴ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, vol. 1, Paris, Rolin, 1744, p. 618.

qu'il se mue en vicomte, titre sous lequel il signe un article en 1893⁴⁵. En 1895, il dit l'avoir hérité de son grand-père Thomas Forsaith (1776-1849) qui l'aurait prétendument reçu de l'empereur germanique François II en 1798 en récompense de ses supposés services au sein de l'armée royaliste française⁴⁶.

On pourrait consacrer un article entier à la légende que Fronsac a bâtie autour de ses grands-parents Thomas et Sally, mais ce sujet intéresse surtout les généalogistes américains⁴⁷. Disons simplement que les récits successifs qu'il fait de leur vie, sous son nom ou sous le pseudonyme d'Augustin Bell, sont tellement contradictoires et rocambolesques qu'il n'y a rien de solide à en tirer. Ainsi, son affirmation selon laquelle Thomas aurait été fait chevalier de Saint-Louis a été formellement démentie⁴⁸, et on peut se demander si celui-ci a déjà mis pied en Europe. De même, Fronsac invente lorsqu'il dit que sa grand-mère s'appelait Sally Pray et qu'elle est née à Savannah (Géorgie) d'un amiral anglais apparenté au marquis de Montcalm (!) et d'une descendante des rois d'Écosse. En fait, elle s'appelait Sally Perry et elle est née au Maine en 1784⁴⁹. Fronsac a simplement profité de la ressemblance de son nom de famille avec celui d'un capitaine Pray mentionné dans une histoire de la Géorgie⁵⁰, et dont on ne sait rien par ailleurs, pour lui imaginer une filiation et une ascendance fictives. Il se donnait ainsi des origines royales. Il trouvait aussi utile de prétendre avoir des ancêtres dans les anciens États confédérés du sud des États-Unis, où son Ordre aryan recrutait le gros de ses membres dans les années 1880.

Cette prétendue ascendance sudiste et un titre de noblesse supposément conféré par l'empereur d'Allemagne ne faisaient cependant pas de Fronsac un noble canadien et ne lui donnaient pas d'origine normande, ce qui lui a posé un problème lorsqu'il a fondé l'Ordre seigneurial du Canada articulé autour de la nation franco-normande. C'est alors qu'il a fait travailler son imagination sur les Denys. En 1897, il écrit que le roi Louis XIV aurait confirmé à Nicolas Denys le titre de vicomte de Fronsac qu'il tenait des ancêtres de sa mère Margaret Forsyth. À l'extinction des Denys de Fronsac en 1732, le titre serait passé à Matthew Forsaith, descendant de Marguerite Denys, d'où il se serait transmis jusqu'à notre auteur. Celui-ci se retrouvait donc membre de plein droit de la noblesse canadienne, et normand de surcroît de par la filiation fictive de Nicolas.

Une seigneurie en Acadie

En plus de tenir un titre de vicomte de sa mère, Nicolas Denys aurait obtenu sa vaste seigneurie acadienne en récompense des services rendus à la France par ses ancêtres paternels, les Denys d'Honfleur. Toujours d'après notre auteur, c'est en son honneur que le détroit de Canso qui sépare l'île du Cap-Breton du continent aurait été appelé détroit de Fronsac au XVII^e siècle. En réalité, le détroit a été baptisé ainsi en hommage au cardinal de Richelieu qui était duc de Fronsac, et c'est parce que ce détroit bordait la seigneurie de Nicolas que son fils Richard s'est intitulé sieur de Fronsac⁵¹. Dans une invention tardive, notre vicomte raconte qu'à l'extinction des Denys de Fronsac en 1732, leur héritier Matthew Forsaith aurait été gouverneur de Gaspésie jusqu'en 1738, avant de s'établir au New Hampshire⁵².

En 1897, un journal de Boston nous apprend que des Forsyth vont s'adresser aux tribunaux canadiens pour faire reconnaître leurs droits sur les seigneuries concédées jadis à leurs ancêtres Denys de Fronsac⁵³. Il s'agit de notre vicomte et de son frère cadet Thomas Scott Forsyth, artiste et journaliste qui se faisait appeler baron de Miscou et comte de Gaspésie⁵⁴. Si de telles démarches ont réellement été entreprises, elles n'ont pas abouti, pour des raisons évidentes.

⁴⁵ Viscount de Fronsac, « « Origin of the Social Crisis in the United States : a Monarchist's View », *Canadian Magazine*, 1 (mars-octobre 1893), p. 660-664.

⁴⁶ Bernard Burke, *History of the Colonial Gentry*, vol. 2, Londres, Harrison & Sons, 1895, p. 545-546.

⁴⁷ Les variantes de cette légende se retrouvent dans les textes suivants, outre les ouvrages déjà cités : Charles H. Browning, *Americans of Royal Descent*, Philadelphie, Porter & Coates, 1^{re} éd., 1883, p. 24-24 et 2^e éd., 1891, p. 622-623; A. B., « Comte de Fronsac », *Notes and Queries*, 7^e série, vol. 2, Londres, 23 octobre 1886, p. 329; Augustin Bell, « Thomas Forsyth, Sieur de Fronsac », *The Granite Monthly*, 10 (1887), p. 253; *Boston Evening Transcript*, 8 juin 1904, p. 21.

⁴⁸ A. Vachon, « Frédéric Gregory Forsyth... », *loc.cit.*, p. 18.

⁴⁹ Courriel de Bob McLellan, généalogiste de Portland (Maine), 5 avril 2014 et D. Hamilton Hurd, *History of Hillsborough County, New Hampshire*, Philadelphie, J.W. Lewis, 1885, p. 374.

⁵⁰ Charles C. Jones, *History of Georgia*, vol. 2, Boston, Houghton Mifflin, 1883, p. 250.

⁵¹ A. Bailey, « Richard Denys de Fronsac », *loc. cit.*

⁵² Viscount de Fronsac, « The Last Royal Governor of Gaspesia », *Canadian Magazine*, 51 (mai-octobre 1918), p. 283-290.

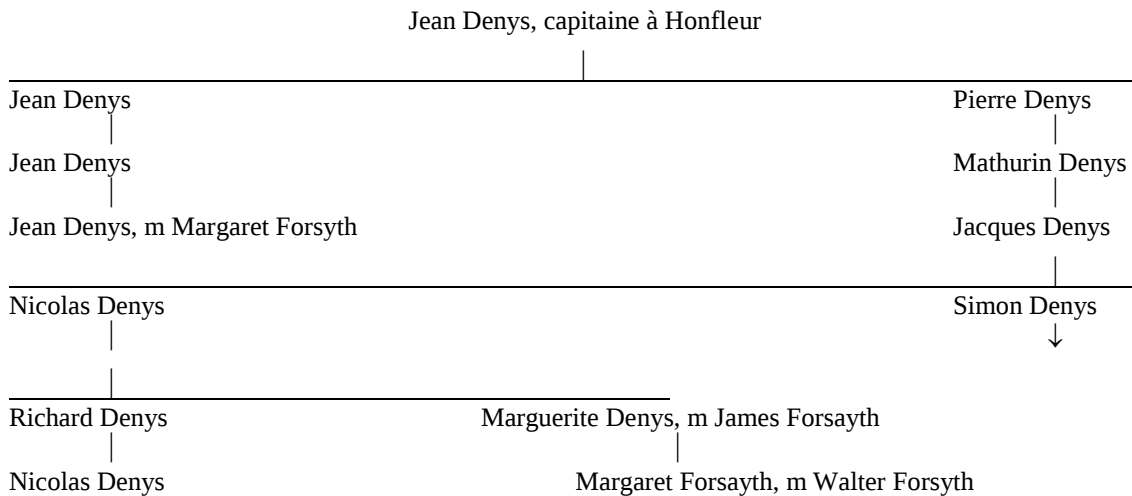
⁵³ « Boston Land Claim of 32,000 Miles », *The Boston Daily Globe*, 22 août 1897, p. 32.

⁵⁴ Jennie Forsyth Jeffrie, *A History of the Forsyth Family*, Indianapolis, Burford, 1920, p. 40.

Une nouvelle version

La fausseté manifeste de la généalogie de 1897 aurait eu tôt fait d'éveiller les chercheurs à la nature fantaisiste du lien établi entre les Denys d'Honfleur et ceux de Tours. La croyance à ce lien a subsisté jusqu'à nos jours parce que Fronsac a apporté d'importantes corrections à son récit en 1903, en arrimant sa fable à une généalogie authentique des Denys. Dans cette nouvelle version (tableau 5), Jean Denys, époux de Margaret Forsyth, devient l'arrière-petit-fils du capitaine d'Honfleur. Nicolas n'est plus son fils, mais celui de Jacques Denys, lui-même fils de Mathurin. La connexion avec la Normandie passe désormais par Pierre Denys, un fils du capitaine Jean Denys qui aurait quitté Honfleur pour s'établir à Tours où il serait devenu intendant des finances et qui aurait été le père de Mathurin. Enfin, Fronsac intègre à son livre Simon Denys et toute sa descendance.

Tableau 5 - Les premières générations des Denys d'après Forsyth de Fronsac (1903)



La transmission du titre de Fronsac et des seigneuries de Nicolas est maintenue dans cette version, mais elle devient forcément plus complexe, et donc plus fragile. Jean Denys et Margaret Forsyth n'auraient pas eu de postérité et auraient transmis leur héritage à Nicolas, fils aîné de leur arrière-petit-cousin Jacques. Hélas pour Fronsac, nous savons maintenant que Nicolas était le fils cadet de Jacques, ce qui fait écrouler toute la construction.

En comparant les deux versions, on constate que celle de 1903 juxtapose la fable de 1897 et la généalogie établie par Amédée Denys de Bonnaventure. Fronsac a simplement raccordé le père de Mathurin le jeune au capitaine Jean Denys d'Honfleur. Mais comment a-t-il eu vent de cette généalogie ? La réponse se trouve dans le livre de 1903, où il est indiqué que le petit-fils d'Amédée, Louis Denys de Bonnaventure, est devenu conseiller de l'Ordre seigneurial du Canada en France en 1902. De plus, l'auteur d'une histoire de la famille Forsyth parue en 1920, qui dit tenir ses renseignements de Fronsac, indique que ses données sur les Denys proviennent d'un manuscrit de ce même Louis de Bonnaventure⁵⁵. C'est donc ce dernier qui a communiqué la généalogie de sa famille à Fronsac.

N'ayant pas le manuscrit de Louis, nous ne savons pas qui a eu l'idée de prénommer Pierre le père de Mathurin le jeune qu'Amédée intitulait par erreur intendant des finances. Mathurin l'ainé étant peut-être le fils d'un sergent Pierre Denys⁵⁶, il est possible que Louis ait eu connaissance de sources faisant état de cette filiation et les ait mal interprétées. Il se peut aussi que Fronsac ait inventé le prénom, en s'appuyant sur l'affirmation d'Amédée selon laquelle Mathurin le jeune avait un frère cadet appelé Pierre.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 8.

⁵⁶ G. Audcent, *The Denys...*, *op. cit.*

Nous ignorons aussi comment Fronsac a réussi à convaincre Louis de Bonnaventure de la véracité de sa généalogie de 1903. Un article de 1902 nous renseigne au moins sur les circonstances dans lesquelles les deux hommes sont entrés en contact. Dans ce texte publié en France par les soins de Louis, Fronsac informe les nobles français ayant des ancêtres canadiens de son intention de demander au gouvernement du Canada de lui confier le Fort Sainte-Anne, à l'emplacement de Port-Royal en Acadie, pour en faire le siège de l'Ordre aryen de la noblesse du Canada et de l'Acadie. Il les invite à adhérer à cet ordre et à s'établir à proximité du fort, dans la région d'Annapolis dont il vante la fertilité⁵⁷. Les archives nationales du Canada conservent des lettres échangées entre Fronsac et le premier ministre Wilfrid Laurier à ce sujet⁵⁸.

Les ramifications internationales d'une mystification

Ce projet n'a évidemment pas eu de suite, comme tous ceux que n'a cessé d'échafauder notre vicomte. Les organisations que Fronsac a créées ont disparu sans laisser de trace. Ses ouvrages politiques n'intéresseront guère que les historiens qui étudient les origines lointaines des idéologies d'extrême-droite du XX^e siècle. Les poèmes qui faisaient sa fierté apparaîtront affreusement ringards à nos contemporains.

Autant les projets et les œuvres de Fronsac paraissent obsolètes, autant sa mystification généalogique continue d'exercer une influence insidieuse de part et d'autre de l'Atlantique. En France, les Denys de Bonnaventure se sont demandé s'ils descendaient du capitaine Jean Denys pendant la majeure partie du XX^e siècle, et on spéculait encore sur les liens qui auraient pu exister entre les Denys d'Honfleur et ceux de Tours. Au Canada, ce sont les Denys de La Ronde qui se laissent tromper par la fausse généalogie de 1903. On a ainsi vu apparaître Mathurin-Pierre Denys, fusion de Mathurin l'ainé et du pseudo-intendant Pierre Denys. Par ailleurs, le couple fictif James Forsyth-Marguerite Denys est passé du *Dictionnaire biographique du Canada* à la *Mémoire du Québec*, sans le « peut-être » qui était pourtant plus que justifié dans ce cas⁵⁹. Enfin, dans le monde anglo-saxon, il n'y a pratiquement aucun livre ou site consacré à l'histoire et à la généalogie des Forsyth qui ne soit dans une certaine mesure entaché par les élucubrations du vicomte de Fronsac. Dans le cas de cette famille, les données erronées ont été diffusées à si vaste échelle que les dommages sont peut-être irréparables.

Conclusion

La famille Denys n'a pas eu de chance. En plus des mythes créés par les fils de Louis Thibaudière de La Ronde (1753-1808)⁶⁰, elle a été victime des inventions d'un fabulateur qui tenait du mythomane et du charlatan, simplement parce qu'un de ses membres s'était intitulé sieur de Fronsac et que ce nom avait erronément été associé à celui d'une localité mentionnée dans une chronique du XIV^e siècle. C'est pourquoi il a fallu attendre 2014 pour que l'on dispose d'une généalogie complète et fiable de cette famille⁶¹.

Les généalogistes retiendront de cette invraisemblable mystification qu'ils doivent toujours redoubler de prudence avant de reprendre des données tirées de sources anciennes dont ils ne peuvent garantir la fiabilité.

⁵⁷ Vicomte de Fronsac, « La noblesse du Canada et de l'Acadie, ses droits et ses privilèges », *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure*, 16 (1902-1904), p. 103-122.

⁵⁸ A. Vachon, « Frédéric Gregory Forsyth... », *loc.cit.*, p. 21.

⁵⁹ Jean Courmoyer, *Mémoire du Québec*, [http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Denys_\(Nicolas\)](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Denys_(Nicolas))

⁶⁰ Voir *supra*, p. 56..

⁶¹ Y. Drolet, *Généalogie de la famille Denys*, Montréal, 2014.

L'ORDRE ARYEN ET SEIGNEURIAL ET LE COLLÈGE DES ARMES DE LA NOBLESSE AU CANADA FRANÇAIS, 1880-1937¹

Dans son autobiographie, l'auteur Robert de Roquebrune (1889-1976) s'étend avec nostalgie sur le déclin de la noblesse canadienne à laquelle il se rattachait par les femmes². Il fait notamment allusion à des groupes nobiliaires qui auraient existé du temps de son enfance :

Des groupes de « nobles » existaient encore à Québec, à Montréal et y constituaient des coteries mystérieusement unies par leurs traditions, leurs prétentions nobiliaires, leurs préjugés, tout ce qui est l'essence du « sang bleu »³.

Écrivain plus qu'historien, Roquebrune avait tendance à romancer les faits, au point qu'on a pu le qualifier de fabulateur⁴. On serait donc justifié de se demander si les groupes mystérieux dont il parle ont existé en dehors de son imagination.

Or, une organisation nobiliaire a bel et bien fleuri au Canada français à la Belle Époque et pendant l'entre-deux-guerres. De 1897 à 1937, des descendants réels ou supposés des familles nobles et seigneuriales canadiennes ont adhéré à ce groupe connu sous les noms d'Ordre aryen et seigneurial de la noblesse du Canada, de Collège des armes de la noblesse du Canada, puis de Conseil armorial de la noblesse de Québec, ou sous des variantes de ces appellations. Ces personnes appartenaient à toutes les strates de la société, depuis un conseiller législatif jusqu'à un menuisier, en passant par des avocats, des notaires et des ecclésiastiques.

Comme on le verra, loin d'être une curiosité pour amateurs de littérature chevaleresque, ce mouvement méconnu s'inscrit dans un processus de réaction des sociétés traditionnelles aux bouleversements provoqués par l'avènement de la modernité industrielle. Il apparaît pertinent de le faire sortir de l'ombre au moment où les historiens s'intéressent de nouveau à la noblesse canadienne⁵ et se penchent sur les persistances seigneuriales dans la société québécoise⁶ et les dimensions socio-culturelles de l'héraldique et de la généalogie⁷.

Des origines américaines

Paradoxalement, l'histoire de la noblesse aryenne⁸ du Canada français commence à Baltimore en 1880⁹. Des notables de plusieurs États américains se sont réunis dans les locaux de la Société d'histoire du Maryland pour fonder l'Ordre aryen d'Amérique (*Aryan Order of America*, aussi appelé *Royal Aryan Society*), à l'invitation d'un jeune intellectuel de Portland (Maine)¹⁰. Celui-ci se faisait appeler Frédéric Gregory Forsyth

¹ Version amplifiée d'une allocution prononcée à la Journée d'études *Nouveaux regards sur l'histoire de la noblesse canadienne*, Université de Sherbrooke, 17 mars 2015 et résumée dans l'article « Un obscur projet de restauration de la noblesse (1897-1937), *Cap-aux-Diamants*, 126 (été 2016), p. 23-26.

² Sa mère était une Salaberry et sa grand-mère paternelle, une Hertel de Rouville.

³ Robert La Roque de Roquebrune, *Quartier Saint-Louis*, Montréal, Fides, 1966, p. 160.

⁴ Né Robert Laroque, il a notamment inventé des origines nobles à son ancêtre paternel et transformé en souvenirs personnels des faits survenus avant ou tout juste après sa naissance. Voir à ce sujet Normand Cazalais, *Robert de Roquebrune. L'art de la fabulation*, Montréal, XYZ, 2011.

⁵ Voir notamment François-Joseph Ruggiu, « Le destin de la noblesse du Canada, de l'Empire français à l'Empire britannique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 66, 1 (été 2012), p. 37-63.

⁶ Le professeur Benoît Grenier mène des recherches novatrices dans ce domaine à l'Université de Sherbrooke.

⁷ Voir notamment François Weil, *Family Trees : A History of Genealogy in America*, Cambridge MA, Harvard University Press, 2013, Forrest D. Pass, « Strange Whims of Crest Fiends: Marketing Heraldry in the United States, 1880-1980 », *Journal of American Studies*, mai 2015, p. 1-25 et Caroline-Isabelle Caron, *Se créer des ancêtres : un parcours généalogique nord-américain, XIX^e et XX^e siècles*, Sillery, Septentrion, 2006.

⁸ Comme il sera démontré dans cet article, le terme « arien » avait ici un sens différent de celui qu'il allait prendre dans l'idéologie nazie. Au sujet du mythe de la race aryenne, on consultera avec profit l'ouvrage récent du protohistorien Jean-Paul Demoule, *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, Paris, Seuil, 2014.

⁹ Pour l'histoire complète de ce mouvement, voir Yves Drolet, *The Aryan Order of America and the College of Arms of Canada, 1880-1937*, Montréal, 2017.

¹⁰ *First Grand Assemblage of the Aryan Order of America in the American College of Genealogical Registry*, Baltimore, 1880.

et allait plus tard se parer du titre de vicomte de Fronsac et prétendre être né à Montréal en 1856¹¹. En réalité, il s'appelait Frederick Gilman Forsaith et il est né à Portland en 1855¹².

Forsaith venait d'une famille bourgeoise de lointaine origine écossaise engagée dans le commerce maritime entre les États-Unis et les Antilles, dont Portland était alors la plaque tournante. Il a grandi dans un milieu influencé par la mentalité aristocratique des Antilles françaises et espagnoles (esclavagistes jusqu'en 1848 et 1886 respectivement) qui contrastait avec la tradition démocratique du reste de la Nouvelle-Angleterre¹³. Francophile, il lisait les auteurs français dans le texte et il a beaucoup apprécié l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* de Gobineau. De ce dernier, il a retenu l'idée de la supériorité de la race blanche aryenne, dont la branche la plus pure était représentée par les peuples germaniques qui avaient conquis l'Europe occidentale au début du Moyen Âge. Contrairement à d'autres disciples de Gobineau¹⁴, il n'identifiait cependant pas ces peuples aux Allemands, Anglo-Saxons et autres nations nordiques de son époque. S'inspirant de la thèse des origines franques de la noblesse française par opposition aux origines gallo-romaines du Tiers état¹⁵, il considérait plutôt que les héritiers des Aryens étaient les nobles européens et leurs descendants, chez qui la pureté originelle de la race aryenne s'était le mieux conservée ; par exemple, les nobles espagnols réputés descendre des Visigoths avaient une qualité aryenne que ne possédaient pas les paysans anglais¹⁶, et les grandes familles de Normandie avaient hérité de la vigueur aryenne des chefs vikings dont le sang coulait dans leurs veines¹⁷.

Sa famille maternelle prétendait descendre des rois Stuart qui étaient d'origine française¹⁸, et il s'est lui-même inventé une généalogie qui liait ses ancêtres Forsaith aux nobles écossais Forsyth, qu'il faisait descendre des vicomtes de Fronsac, en Aquitaine¹⁹. S'étant ainsi rattaché à la noblesse française, il a entrepris de réunir les Américains d'ascendance noble au sein d'un ordre qui œuvrerait à la restauration des institutions aristocratiques du XVII^e siècle aux États-Unis, seul remède à ses yeux à la corruption gouvernementale dans laquelle il voyait la conséquence inévitable de la démocratie. Son programme politique prévoyait notamment l'abolition du suffrage universel et l'élection du Sénat américain par la noblesse aryenne, sous une présidence héréditaire confiée aux descendants du marquis de La Fayette²⁰.

L'Ordre aryen d'Amérique créé dans cette perspective en 1880 a recruté la majorité de ses membres²¹ parmi les ex-officiers de l'armée des États confédérés issus des familles de l'aristocratie coloniale du sud des États-Unis, amenant Forsyth de Fronsac à s'établir en Virginie. Très hostiles au régime qui leur avait été imposé après la guerre de Sécession, et parfois proches du Ku Klux Klan²², ces notables sudistes pouvaient être sensibles à une démarche susceptible de doter leur pays d'institutions conformes à leurs valeurs inégalitaires. Cependant, durant les années 1880, ils se sont peu à peu ralliés au gouvernement américain à mesure qu'on les a laissés instaurer la ségrégation raciale dans leurs États. Ainsi privé de ses appuis politiques, Fronsac a

¹¹ Affirmations reprises par Auguste Vachon, « Frédéric Gregory Forsyth, Vicomte de Fronsac : a man in search of a Kingdom », *Heraldry in Canada*, 24, 3 (septembre 1990), p. 18-27. A. Vachon n'avait pas accès à toute la documentation nécessaire pour vérifier toutes les affirmations du pseudo-vicomte de Fronsac, lequel avait tendance, autant sinon plus que Roquebrune, à romancer sa biographie et son histoire familiale.

¹² Données des registres d'état-civil du Maine communiquées à l'auteur par Robert McLellan, généalogiste de Portland, 10 juin 2014.

¹³ David Carey, « Comunidad Escondida : Latin-American Influences in Nineteenth- and Twentieth-Century Portland », dans Joseph A. Conforti (ed.), *Creating Portland : History and Place in Northern New England*, Lebanon NH, University Press of New England, 2007, p. 100.

¹⁴ Comme le pangermaniste Houston Stewart Chamberlain et le nordiciste Georges Vacher de Lapouge. Forsyth de Fronsac cite parfois ce dernier, mais il ne retient de ses idées que certains éléments qu'il intègre à son propre système.

¹⁵ Au sujet de cette thèse récurrente dans l'historiographie française des XVIII^e et XIX^e siècles, voir Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation – La France entre Rome et les Germains*, Paris, Perrin, 2003.

¹⁶ Viscount de Fronsac, « Heraldic Visitation of the Provinces of the Empire in America », *Americana*, 5 (1910), p. 308-309.

¹⁷ Vicomte de Fronsac, « La Nation Franco-Normande au Canada », *La Revue franco-canadienne*, 9 (1912), p. 115.

¹⁸ James Fred Jamison, *The descendants of John and Catherine Surplus Marr*, Zelienople PA, 1985, p. 241-257.

¹⁹ Voir *supra*, p. 65.

²⁰ Frédéric Gregory Forsyth, *The Kingdom*, Charlottesville VA, Chronicle Press, 1884.

²¹ Forsyth de Fronsac a publié trois listes des personnes inscrites aux registres de la noblesse aryenne entre 1880 et 1924 : « The College of Arms of Canada », *Americana*, 9 (1914), p. 782-790 ; *Public Document No. 4 of the Constitution of Canada*, Ottawa, College of Arms of Canada, [1916], p. 7-8 et *Report of the Herald-Marshall and of the Registrar-General of the College of Arms of the Noblesse in Canada*, Halifax, [1924], p. 16-22.

²² Comme l'ex-lieutenant général et sénateur John Brown Gordon (1832-1904), qui était prévôt général de l'Ordre aryen d'Amérique en 1884. Voir « Aryan Order of America », *The Magazine of American History with Notes and Queries*, 13 (janvier-juin 1885), p. 212 et Eric Foner, *Reconstruction : America's Unfinished Revolution, 1863-1877*, New York, History Book Club, 2005, p. 433.

quitté le sud des États-Unis en 1891, pour s'installer auprès de son frère cadet Thomas Scott²³ à Boston, d'où il a tourné son attention vers le Canada²⁴.

La phase loyaliste

L'Ordre aryen d'Amérique n'était pas passé totalement inaperçu au Canada français. En 1880, le comte de Premio Real (1840-1888), consul d'Espagne à Québec et mécène des lettres canadiennes, reprenait en les approuvant les affirmations de Forsyth de Fronsac sur la supériorité de la race aryenne et le danger des mélanges avec les races inférieures²⁵. De son côté, le vicomte de Fronsac était familier avec le Canada et sa noblesse. Son oncle William Pitt Preble avait dirigé le chemin de fer Portland-Montréal²⁶ et un des premiers membres de l'Ordre aryen d'Amérique avait été Édouard-Philippe Leprohon (1816-1886), médecin de Portland originaire de Montréal²⁷ qui descendait des Boucher de Niverville.

Le Canada étant une monarchie, Fronsac espérait y trouver un auditoire plus réceptif à ses thèses aristocratiques. En novembre 1891, il a fait parvenir aux journaux une lettre dans laquelle il annonçait son intention d'établir à Montréal un collège d'héraldique pour réunir les membres des familles honorables ayant droit à des armoiries²⁸. Ce projet n'a pas eu de réalisation immédiate et c'est plutôt au Nouveau-Brunswick que Fronsac a tissé ses premiers liens directs avec le Canada. Il a publié un article virulent contre la démocratie américaine dans un journal de Saint-Jean en 1892²⁹ et il affirmera avoir suivi des cours à l'École d'infanterie royale canadienne de Fredericton en 1893³⁰. Or, la première association loyaliste du Canada avait vu le jour au Nouveau-Brunswick en 1889 ; ceci a donné l'idée au vicomte de fonder une organisation semblable par le truchement de laquelle il pourrait s'introduire dans l'élite canadienne et réaliser ses ambitieux projets.

La volonté de préserver et de promouvoir le patrimoine loyaliste gagnait du terrain dans l'atmosphère de ferveur impériale qui s'était emparée des milieux conservateurs canadiens anglais à la fin du XIX^e siècle³¹. Saisissant l'occasion et s'inspirant du précédent néo-brunswickois, Fronsac a pris contact avec des notables montréalais pour mettre sur pied une association loyaliste au Québec. Ses démarches ont abouti à la création de l'Association des Loyalistes de l'Empire Uni du Québec dont il a présidé la première réunion le 2 mai 1895. Cette association a compté quelque 35 membres ; durant son assez brève existence, elle a entretenu des liens avec l'association sœur du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'avec celles fondées peu après en Ontario et en Nouvelle-Écosse³². Elle s'en démarquait toutefois par la présence d'une section francophone ouverte aux descendants des nobles et des seigneurs canadiens qui avaient loyalement servi la couronne durant la guerre d'indépendance américaine et la guerre de 1812³³.

L'Ordre seigneurial du Canada

C'est à partir de la section francophone de l'association loyaliste de Montréal que Fronsac a créé l'Ordre seigneurial du Canada, dont il a annoncé la fondation en février 1897 :

²³ Thomas Scott a lui aussi troqué son patronyme Forsaith contre celui de Forsyth. Célibataire et rentier comme son frère dont il a soutenu toutes les initiatives, il était journaliste et musicien. Voir Frédéric Gregory Forsyth de Fronsac, *Memorial of the Family of Forsyths de Fronsac*, Boston, Parkhill, 1903, p. 80.

²⁴ *Ibid.*, p. 75-76.

²⁵ José Antonio de Lavalle, comte de Premio-Real, « *Scrap-book* » contenant divers souvenirs personnels du Canada, Québec, C. Darveau, 1880, p. 241.

²⁶ Francis Samuel Drake, *Dictionary of American Biography*, Boston, Houghton, Osgood and Company, 1879, p. 737-738.

²⁷ « Obituary Notes », *The New York Times*, 25 novembre 1886.

²⁸ « The Exodus of the Vieille Noblesse », *The Montreal Daily Witness*, 17 octobre 1891, p. 4.

²⁹ Frédéric Gregory Forsyth, « Radicalism », *St. John Daily Sun*, 13 août 1892, p. 4.

³⁰ Fronsac, *Memorial of the Family...*, *op. cit.*

³¹ Norman Knowles, *Inventing the Loyalists : The Ontario Loyalist Tradition and the Creation of Usable Pasts*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 93-95.

³² John Ruch et Violet Coderre-Smith, « Montreal's Loyalist Associations », dans *The Loyalists of Quebec 1774-1825, a Forgotten History*, Montréal, Price-Patterson, 1989, p. 455-466 et William Hamilton Merritt, « The United Empire Loyalist Associations in Canada », *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada*, 2^e série, IV (mai 1898), p. xxvii-xxviii.

³³ Au sujet du loyalisme de la noblesse canadienne sous le régime anglais, voir Roch Legault, *Une élite en déroute : les militaires canadiens après la Conquête*, Outremont, Athéna, 2002.

L'Ordre seigneurial du Canada, établi par autorité royale dans la Nouvelle-France en 1663 en faveur de la noblesse, a été récemment réorganisé. [...] Le but de cette association est d'établir un ordre de préséance parmi les seigneurs, continuer leur histoire généalogique, se supporter les uns les autres autant que leur influence le permette et montrer au monde qu'ils ne sont pas morts. [...] Le chancelier désire beaucoup remplir sa liste de manière à porter à 150 le nombre des représentants des fiefs nobles originaux, tels qu'établis dans le vieux Canada. Donc quiconque a des attaches, pas imaginaires, mais des attaches sérieuses, familiales, avec titres et papiers à l'appui, seront les bienvenus près de M. le vicomte de Fronsac³⁴.

Ce texte a de quoi surprendre, puisque l'institution de 1663 dont parle Fronsac est le Conseil souverain de la Nouvelle-France, qui n'était absolument pas un ordre seigneurial institué en faveur de la noblesse. Malgré le caractère douteux de cette présentation, l'Ordre a attiré des descendants éminents des familles seigneuriales canadiennes. Les premiers venaient de l'association loyaliste de Montréal : Henri-Gustave Joly (1829-1908), seigneur de Lotbinière, ministre fédéral et ex-premier ministre du Québec descendant de la famille noble Chartier de Lotbinière³⁵, ainsi que Jonathan Saxton Campbell Würtele (1828-1904), seigneur de Rivière-David, juge en chef de la Cour du banc de la reine du Québec³⁶, et son frère Archibald (1836-1900), propriétaire du journal *La Presse* de Montréal. Fronsac a aussi recruté le vicomte Georges-Raoul-Monongahéla de Beaujeu (1867-1926), avocat, historien et héritier des seigneurs de Soulanges ; le baron Hilaire Mius d'Entremont, issu d'une famille noble acadienne de Pubnico-Ouest en Nouvelle-Écosse ; Albert Ross Cuthbert, héritier des seigneurs de Berthier ; ainsi que Charles Colmore Grant (1844-1898) et son frère Reginald d'Iberville (1856-1931), respectivement septième et huitième barons de Longueuil en succession de leur ancêtre Charles Le Moine.

L'Ordre seigneurial a aussi accueilli trois membres de la famille noble canadienne Denys : l'avocat montréalais Ronald Denys de La Ronde (1842-1924), le clergyman anglais John Durham Denis de Vitre (1870-1952) et l'aristocrate français Louis Denys de Bonnaventure (1860-1948), qui vivait dans son château d'Aytré près de La Rochelle. Depuis 1897, Forsyth de Fronsac prétendait faussement descendre de cette famille dont un membre avait possédé une vaste seigneurie en Acadie et s'était intitulé sieur de Fronsac au XVII^e siècle ; ce lien fictif lui permettait de se rattacher à la noblesse canadienne³⁷. Louis de Bonnaventure est devenu conseiller de l'Ordre en France³⁸. En 1901-1902, lui et Fronsac ont échafaudé un projet qui aurait vu les nobles français d'origine canadienne fonder une colonie agricole dans la région d'Annapolis en Nouvelle-Écosse, autour du Fort Sainte-Anne que le gouvernement canadien céderait à l'Ordre seigneurial³⁹. Ce projet utopique reflétait peut-être la crainte inspirée aux nobles français catholiques par l'accession au pouvoir de la gauche anticléricale en France ; sans surprise, il n'a pas eu de suite.

À côté de ces représentants authentiques de la noblesse canadienne, Fronsac ouvrait les portes de l'Ordre seigneurial à quiconque trouvait ou prétendait trouver un seigneur parmi ses ancêtres. C'est ainsi qu'il a recruté des Montréalais comme Joseph-Napoléon Bourdeau, employé au ministère du Revenu⁴⁰ ; Alphonse Pinel Lafrance (1861-1948), menuisier qu'il a promu sieur de l'Espinay parce qu'il descendait de Louis Hébert ; Michel Parent, devenu sieur de Mingan du fait de l'ascendance supposée de son épouse ; ou encore

³⁴ « L'Ordre seigneurial du Canada », *L'Évangéline*, 4 février 1897, p. 2.

³⁵ Voir à son sujet John Irvine Little, *Patrician Liberal : the public and private life of Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière, 1829-1908*, Toronto, University of Toronto Press, 2013 et Marcel Hamelin, « Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne (DBC en ligne)*, www.biographi.ca. Dans ce cas comme dans d'autres, on peut se demander jusqu'à quel point l'adhésion à l'organisation de Fronsac impliquait l'acceptation de toutes les idées de ce dernier.

³⁶ Voir à son sujet Carman Miller, « Jonathan Saxton Campbell Würtele », *DBC en ligne*, www.biographi.ca.

³⁷ Voir *supra*, p. 65. Les frères Forsyth revendiquaient des droits sur la seigneurie acadienne des Denys et Thomas Scott Forsyth s'intitulait baron de Miscou et comte de Gaspésie. Voir à ce sujet « Boston Land Claim of 32,000 Miles », *The Boston Daily Globe*, 22 août 1897, p. 32 et Jennie Forsyth Jeffrie, *A History of the Forsyth Family*, Indianapolis, Burford, 1920, p. 40.

³⁸ Fronsac, *Memorial of the Family...*, *op. cit.*, 51. Fronsac a aussi noué des liens avec des Français établis à Montréal, comme le professeur Paul Colonnier ; voir Henri Bas et Victor Guignard, « L'église Saint-Symphorien à Tours », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 48 (1909), p. 335.

³⁹ Vicomte de Fronsac, « La noblesse du Canada et de l'Acadie, ses droits et ses privilèges », *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure*, 16, 2 (juin 1902), p. 103-122.

⁴⁰ Probablement le gendre du notaire Charles-Frédéric Têtu. Voir Mgr Henri Têtu, *Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault*, Québec, Dussault et Proulx, 1898, p. 48.

d'illustres inconnus comme Rosaire Leprohon (dit sieur de Beaufort⁴¹), Octavie Bertrand et Marie Godin. Ces personnes étaient réputées aryennes parce que la stature sociale de leurs ancêtres ne pouvait avoir d'autre cause que la prédominance des éléments francs et vikings dans leur arbre généalogique, du fait des origines principalement tourangelles et normandes des Canadiens français⁴². C'est sur cette base alambiquée que l'organisation a pris le nom d'Ordre arien, royal et seigneurial de la noblesse du Canada et de l'Acadie en 1901⁴³.

Dans une lettre à Marie Godin, Fronsac fait état des préparatifs de l'Ordre arien et seigneurial en vue des fêtes du tricentenaire de Québec en 1908⁴⁴. Un journal français nous apprend qu'il présidait un comité d'organisation de ces fêtes qui réunissait le baron de Longueuil, le baron d'Entremont, Louis de Bonnaventure et Ronald de La Ronde et dont le secrétaire était l'avocat montréalais Arthur Delisle⁴⁵. En plus de prévoir un gala pour les descendants des anciens seigneurs de la région de Québec, ce comité projetait une souscription nationale pour édifier un musée de la Nouvelle-France et ériger une statue du gouverneur Lord Dorchester à Montréal⁴⁶. Là encore, ces projets chimériques sont restés vains, comme tous ceux que le vicomte Forsyth de Fronsac passera sa vie à imaginer.

Le Collège des armes du Canada

Parallèlement à l'Ordre seigneurial, Fronsac avait créé l'Ordre des Bannerets de Québec à partir de la section anglophone de l'association loyaliste de Montréal ; placé sous la présidence honoraire de la baronne de Dorchester, cet ordre réunissait entre autres l'homme d'affaires de Québec John Bell Forsyth (1830-1913), le banquier sherbrookoise William Amherst Hale (1847-1935) et l'architecte montréalais John Charles Allison Heriot (1862-1921). Par ailleurs, aux États-Unis, l'Ordre arien d'Amérique s'était mué en Ordre arien de Saint-Georges de l'Empire en 1892 sous l'impulsion de Joseph Gaston Baillie Bulloch (1856-1934), médecin généalogiste de Washington et lointain cousin de Theodore Roosevelt⁴⁷. Bulloch avait relégué aux oubliettes l'idée de transformer les États-Unis en monarchie aristocratique, mais il était resté en bons termes avec Fronsac dont il approuvait l'action au Canada⁴⁸. En 1903, Fronsac a institué le Collège des armes de la noblesse du Canada pour chapeauter toutes ces organisations ; il s'est proclamé maréchal de blason de ce Collège, dont son frère est devenu le registraire général. Il prétendait que la juridiction de cette institution s'étendait à tous les territoires d'Amérique ayant appartenu à la France, à la Grande-Bretagne, à l'Espagne et au Portugal, en vertu d'une interprétation pour le moins singulière du Traité de Paris signé par ces puissances en 1763⁴⁹.

En 1912, le Collège des armes a organisé une assemblée de la noblesse arienne du Canada et des États-Unis à Montréal. Baptisée Cour seigneuriale, cette réunion s'est tenue le 11 septembre au Collège diocésain anglican de l'Université McGill⁵⁰, vraisemblablement sous la présidence du prince Augustin d'Iturbide (1863-1925), prétendant au trône impérial du Mexique⁵¹ et membre de l'Ordre de la Rose jaune que Bulloch avait créé pour les Américains d'ascendance royale⁵². En 1911, Bulloch écrivait que cette assemblée allait être la plus illustre jamais tenue en Amérique, puisqu'elle allait réunir les familles qui avaient implanté la

⁴¹ Vicomte de Fronsac, « La Nation Franco-Normande... », *loc. cit.*, p. 344.

⁴² *Ibid.*

⁴³ A. Vachon, « Frédéric Gregory Forsyth... », *loc. cit.*, p. 21.

⁴⁴ Lettre de Forsyth de Fronsac à Marie Godin, 22 septembre 1906, dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 64 (2013), p. 306.

⁴⁵ « Fête du tricentenaire de la fondation de Québec », *Journal des débats politiques et littéraires* (Paris), 9 août 1906. Au sujet des fêtes du tricentenaire, voir Ronal Rudin, *L'histoire dans les rues de Québec : la célébration de Champlain et de Mgr de Laval (1878-1908)* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2005), 195-270.

⁴⁶ « Letter of Marquise de Fontenoy », *The Chicago Daily Tribune*, 4 avril 1908, p. 6.

⁴⁷ Le docteur Bulloch a créé de nombreux ordres de chevalerie et regroupements patriotiques dont il a donné la liste dans *The Lineage Book of the Order of Washington* [1915], p. 50-51.

⁴⁸ *Memorial of the Family...*, *op. cit.*, p. 74.

⁴⁹ A. Vachon, « Frédéric Gregory Forsyth... », *loc. cit.* Avec les renseignements dont il disposait, A. Vachon a situé la fondation du Collège des armes du Canada en 1904, mais le Collège avait publié une brochure l'année précédente : *Proposed Royal Arms for Independent Canada*, Boston, Dexter, 1903.

⁵⁰ « Want to Restore Old Noblesse », *The Montreal Gazette*, 12 septembre 1912, p. 12.

⁵¹ Petit-fils de l'empereur Augustin d'Iturbide et fils adoptif de l'empereur Maximilien de Habsbourg, il vivait en exil à Washington où il était professeur d'université. *The Imperial House of Mexico*, <http://www.casaimperial.org/donaugustin.htm>.

⁵² Jennings Hood et Charles J. Young, *American Orders & Societies and their Decorations*, Philadelphie, Bailey, Banks & Biddle, 1917, p. 25.

splendide civilisation féodale européenne sur le continent américain, sous la couronne et selon les institutions de l'ancien empire romain de Charles-Quint⁵³.

L'assemblée de Montréal a eu un rebondissement inattendu. Le 27 octobre 1912, le *New York Times* annonçait que la Cour seigneuriale du Canada avait l'intention de demander au tribunal de La Haye de se pencher sur la violation du Traité de Paris par la Grande-Bretagne avant d'entendre un différend anglo-américain sur le canal de Panama⁵⁴. De quoi s'agissait-il ? Les Anglais s'étaient adressés au tribunal international pour empêcher les Américains de se donner un avantage concurrentiel déloyal en exemptant leurs propres navires des droits de passage dans le canal qui leur appartenait et qui allait bientôt ouvrir. L'avocat américain William Nelson Cromwell, lobbyiste pour le canal, connaissait le docteur Bulloch et le prince Iturbide ; il a eu l'idée d'instrumentaliser le Collège des armes du Canada pour mettre des bâtons dans les roues de l'Angleterre en l'accusant de violer les droits de la noblesse canadienne garantis par le Traité de Paris⁵⁵. Cette initiative bizarre semble toutefois être restée à l'état de projet, et les Américains ont fini par s'entendre avec les Britanniques au sujet des droits de passage dans le canal en 1914.

Cet épisode étrange soulève une question : pourquoi Fronsac a-t-il pris le parti des États-Unis contre la Grande-Bretagne alors qu'il était monarchiste et qu'il avait fondé une association loyaliste ? En fait, le vicomte n'aimait pas plus le parlementarisme britannique que la démocratie américaine⁵⁶. Il avait espéré convaincre les autorités canadiennes de convoquer des États généraux composés de représentants du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie anglophones et francophones pour adopter une constitution aristocratique⁵⁷. Cependant, il s'est peu à peu rendu à l'évidence que la démocratie parlementaire était bien installée au Canada et, surtout, qu'elle avait le soutien de la couronne britannique. Déçu, il a pris ses distances vis-à-vis de la maison de Hanovre qui régnait sur l'Angleterre en vertu de l'exclusion de la descendance catholique du roi Jacques II Stuart déposé en 1688. Croyant lui-même descendre des Stuart, Fronsac s'était d'ailleurs lié aux néo-jacobites de Boston et de Londres, réunis au sein de l'Ordre de la Rose blanche qui proposait que le prince Robert de Bavière, héritier catholique de Jacques II, devienne roi d'Angleterre et des États-Unis⁵⁸.

Bien des militants néo-jacobites sont allés au bout de leur démarche en se convertissant au catholicisme⁵⁹. Fronsac est resté protestant⁶⁰, mais il s'est rapproché de plus en plus des milieux catholiques que sa francophilie lui avait toujours rendus sympathiques. Ainsi, trois ecclésiastiques ont adhéré à l'Ordre arien : Hilarion Falardeau (frère Methodius) (1863-1941), responsable de la procure des Frères des écoles chrétiennes à Montréal ; l'abbé Magloire Laflamme (1848-1926), curé de Farnham ; et l'abbé Frédéric-Alexandre Baillargé (1854-1928), curé de Verchères, qui a brièvement accueilli le siège du Collège des armes du Canada dans son presbytère en 1915⁶¹. Baillargé était un prêtre nationaliste qui avait proposé de créer un drapeau distinctif pour les Canadiens français⁶². On retrouve le même attachement aux valeurs catholiques

⁵³ « College of Arms of Canada », *Virginia County Records and Heraldic Quarterly Register*, 9 (1911), p. 144-145.

⁵⁴ « French in Canada Ask our Support », *The New York Times*, 27 octobre 1912.

⁵⁵ *Sovereign Order of Saint John of Jerusalem. History and Lineage Charts Since 1797*, <http://www.osjknights.com/History-After-Malta.htm>.

⁵⁶ Il s'en est expliqué dans des ouvrages d'histoire et de sciences politiques comme *Political History of Canada*, Saint-Jean QC, E. R. Smith, 1904, *Rise of the United Empire Loyalists: a Sketch of American History*, Kingston ON, British Whig Publ., 1906 et *The Democratic and Parliamentary Usurpation*, Ottawa, Le Droit, 1912. Dans ces livres, il procède à une relecture inventive de l'histoire canadienne pour justifier ses thèses et ses prétentions.

⁵⁷ A. Vachon, « Frédéric Gregory Forsyth... », *loc. cit.*, p. 20.

⁵⁸ « They desire America to be a Kingdom », *The Daily Standard Union Brooklyn*, 6 mars 1901, p. 2 et Viscount de Fronsac, « Heraldic Visitation : the Orders », *Americana*, 5 (1910), p. 522-528. Au sujet du mouvement néo-jacobite, voir Neil Guthrie, *The Material Culture of the Jacobites*, Cambridge, University Press, 2013, p. 153-156 et Paul Douglass Shand-Tucci, *Ralph Adams Cram : Life and Architecture*, vol. 1 *Boston Bohemia, 1881-1900*, Amherst MA, University of Massachusetts Press, 1995, p. 316-322.

⁵⁹ Comme les Anglais Melville Massue de Ruigny (1868-1921) et Ermengarda Greville-Nugent (1861-1949), admis au sein de l'Ordre de l'Aigle des montagnes créé par Fronsac pour les néo-jacobites.

⁶⁰ En 1895, il n'y avait aucun catholique parmi les membres de l'association loyaliste de Montréal, dont l'archiviste était le pasteur orangiste John Burke Pyke, qui voulait convertir les Canadiens français au protestantisme. Voir à ce sujet J. Ruch et V. Coderre-Smith, « Montreal's... », *loc. cit.*, 458 et *Report of Proceedings of the Fourteenth Triennial Session of the Imperial Grand Orange Council of the Loyal Orange Association of the World*, Toronto, The Sentinel Print, 1906, p. 31.

⁶¹ *Public Document No. 3 of the College of Arms of Canada on Nobility, Arms and Registration*, Verchères, Herald-Marshall's Office, [1915], p. 8.

⁶² « Frédéric-Alexandre Baillargé », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, 2013, http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=15937&type=pge#U_XhLsJ0xjo.

canadiennes-françaises chez deux autres recrues de l'Ordre : le notaire Georges-Léandre Dumouchel (1844-1928), fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Aylmer, et le dentiste Nazaire Biron (1874-1965), secrétaire de l'Association canado-américaine de Manchester (New Hampshire)⁶³. Un troisième membre de l'Ordre présente un visage différent. Georges-Élie Amyot (1856-1930) était l'incarnation du self-made man; fils de cultivateur, il a fait fortune dans la fabrication de corsets et il est devenu président de la Chambre de commerce de Québec et de la section québécoise de l'Association des manufacturiers canadiens, puis conseiller législatif⁶⁴. Au XVII^e siècle, son ancêtre avait obtenu des lettres de noblesse, mais ne les avait pas fait enregistrer, de sorte que la famille était restée roturière. Pour Amyot, l'admission au sein de la noblesse seigneuriale représentait le couronnement de son ascension sociale et il portait fièrement à la poitrine la croix à huit pointes de l'Ordre arien que Fronsac lui avait accordée en 1912⁶⁵.

Après la Première Guerre mondiale, l'Ordre a surtout recruté des enfants et des petits-enfants de ses membres originaux : Jean Denys de Bonnaventure (1889-1976) et sa sœur Élisabeth (1887-1972), le colonel Cuthbert Ross Cuthbert (1892-1970), ainsi que le comptable Ernest Frederick Würtele⁶⁶ (1860-1936) et le propriétaire terrien Alain Joly de Lotbinière⁶⁷ (1886-1954). À ces notables se sont ajoutées des personnes peu connues comme Victor Couillard-Dupuis, résident de Gaspé, et sa sœur Lucia qui habitait Ottawa. Ces derniers ont peut-être appris l'existence de l'Ordre par un certain Randal Hugh O'Neill que Fronsac avait chargé de recenser les membres de la noblesse canadienne vivant à Ottawa⁶⁸.

Parallèlement, l'Ordre arien de Saint-Georges s'est mué en Ordre arien royal, impérial et noble de l'Empire auquel appartenaient notamment deux membres de la noblesse espagnole ayant des connexions avec le nouveau monde : le duc de Veragua (1878-1936), descendant direct de Christophe Colomb, et le marquis de la vallée d'Oaxaca (1860-1938), descendant direct du conquistador Hernán Cortés. Fronsac a mis en place un Conseil souverain international de la noblesse visant à fédérer toutes les organisations monarchistes du monde. En 1924, à Halifax, il a réuni la Cour seigneuriale qui a consacré cette volonté de mondialisation et prévu que les membres du Collège des armes se rendraient à Séville pour offrir la direction de l'Ordre arien au jeune archiduc Otton de Habsbourg⁶⁹. On ne saura jamais si ce projet de voyage se serait concrétisé, puisque le vicomte de Fronsac est décédé à Toronto le 2 novembre 1925⁷⁰.

Au décès de Fronsac, on aurait pu croire achevée l'histoire de l'Ordre arien. L'auteur d'un rare article consacré au Collège des armes du Canada présumait d'ailleurs que l'organisation avait disparu avec son fondateur⁷¹. Pourtant, en 1926, le Collège a émis un diplôme de noblesse arienne et seigneuriale à un Polonais du nom de Paul Salvator Riedelski. Fraîchement arrivé aux États-Unis, Riedelski se disait prince et prétendait au trône de Pologne en tant que descendant supposé de la dynastie Piast qui avait régné sur le pays au Moyen Âge⁷². Paradoxalement, c'est un livre de Riedelski publié en 1930 qui nous apprend ce qu'est devenue l'organisation après la mort de Fronsac⁷³. On y lit que Thomas Scott Forsyth a succédé à son frère comme maréchal de blason et qu'il a transféré le siège du Collège à Washington, puis à New York. On apprend aussi qu'Ernest Würtele a été promu haut-commissaire du Collège.

⁶³ Sargnig Trebla [Albert Gingras], *Nos septuagénaires : biographies*, vol. 3, Manchester NH, Éditions Paul et Albert, 1945, p. 5-7.

⁶⁴ Marc Vallières, « Georges-Élie Amyot », *DBC en ligne*, www.biographi.ca

⁶⁵ Photographie de Georges-Élie Amyot, vers 1920, BAnQ, P1000 S4 D83 PA9. Voir le *Dictionnaire national des Canadiens français*, Montréal, Institut Drouin, 1965, vol. 3, p. 1347.

⁶⁶ « Ernest Frederick Würtele », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, 2013, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=10094&type=pge#.VASKC8J0xjo>.

⁶⁷ Claude Bélanger, « Alain Joly de Lotbinière, seigneur de Lotbinière », *L'encyclopédie de l'histoire du Québec*, Montréal, Marianopolis College, 2004, <http://faculty.marianopolis.edu/c.belanger/quebechistory/encyclopedia/AlainJolydeLotbiniere.htm>.

⁶⁸ « Coming to Ottawa » *The Ottawa Journal*, 12 juin 1917, p. 2. O'Neill, qui se disait marquis et chef de la noblesse irlandaise, était secrétaire de la Société pour le rétablissement de la province ducale de Normandie, qui proposait de rendre cette province française à l'Angleterre qui lui redonnerait l'autonomie dont elle jouissait au Moyen Âge. Voir J. Hood et C.J. Young, *American Orders...*, op. cit., p. 88-89.

⁶⁹ *Report of the Herald-Marshall...*, op. cit., p. 27.

⁷⁰ A. Vachon, « Frédéric Gregory Forsyth... », loc. cit., p. 22.

⁷¹ Forest Ernest Barber, « College of Arms of Canada », *The Coat of Arms*, 4, 26 (avril 1956), p. 57-60. Cet article ne fait que résumer le *Report of the Herald-Marshall...*, op. cit.

⁷² Rafal T. Prinke, *Notes on Polish royal succession*, 1997, http://main2.amu.edu.pl/~rafalp/WWW/GEN/sukc_pl.htm.

⁷³ Paul Salvator Riedelski-Piast, *A Collection of Papers Relating to Prince Paul Salvator Riedelski-Piast and the Royal Order of Piast*, New York, 1930, p. 80-82. Ce livre est introuvable ; un cahier détaché renfermant les pages 65 à 88 est conservé aux archives de la Fondation de l'Association de la noblesse polonaise à Baltimore, qui en a gracieusement communiqué une copie à l'auteur.

Riedelski mentionne que plusieurs ordres s'étaient affiliés au Conseil souverain international de la noblesse, parmi lesquels l'Ordre royal de Piast, l'Ordre de Saint-Jean-Baptiste présenté comme la section portoricaine du précédent et l'Ordre de la noblesse américaine. L'Ordre royal de Piast a été fondé à New York en 1927 par Riedelski et par le Père Joseph Chodkiewicz (1883-1936)⁷⁴, qui avait présidé le Conseil national polonais du Canada après la Première Guerre mondiale⁷⁵. Quant à l'Ordre de Saint-Jean-Baptiste, il a été institué en 1929 par l'avocat portoricain Francisco Ramirez de Arellano⁷⁶.

Riedelski était vraisemblablement l'initiateur de l'Ordre de la noblesse américaine, qu'il inscrit avec lyrisme dans la filiation de la race aryenne qu'il identifie à la race blanche. Il invoque l'interprétation fantaisiste du Traité de Paris proposée par Fronsac pour réaffirmer la juridiction internationale du Collège des armes du Canada et justifier le déménagement de son siège aux États-Unis. Il ressort de ce texte qu'en 1930, le Collège avait achevé sa mutation en chambre mondiale d'enregistrement de titres de noblesse douteux, sous l'égide du Conseil souverain international de la noblesse imaginé par les frères Forsyth et dans le cadre d'une idéologie aryenne dont on notera que l'Allemagne était loin d'avoir le monopole à l'époque. L'organisation était devenue essentiellement newyorkaise et paraissait vouée à se fondre dans une nébuleuse nobiliaire américaine animée par des ressortissants polonais qui se réclamaient de principes raciaux. Elle n'avait plus de canadien que le nom, d'où la perception erronée de sa disparition. Ironiquement, c'est un Américain, Charles Pichel, qui allait initier le rapatriement du Collège au Canada.

Le Collège d'armes de la noblesse

Charles Pichel (1890-1982) était un escroc qui avait fait de la prison pour trafic de stupéfiants, puis vécu de diverses arnaques⁷⁷. Durant les années 1930, il allait correspondre avec un proche conseiller d'Adolf Hitler dans l'espoir d'être nommé agent de liaison du régime nazi aux États-Unis⁷⁸. En 1928, il a trouvé un filon lucratif dans la vente de fausses armoiries et créé une Société héraldique américaine (*American Heraldry Society*) à New York avec William Sohler Bryant (1861-1956), un médecin généalogiste qui lui servait de paravent. Cette organisation louche promettait que les armoiries qu'elle conférait (à prix fort !) ouvriraient les portes des palais londoniens à leurs porteurs⁷⁹. Un rapport judiciaire nous apprend que Pichel détournait les fonds de la Société à des fins personnelles et organisait des parties fines dans la suite louée par la Société à l'hôtel Waldorf Astoria⁸⁰.

Dans le cadre des activités de la Société héraldique américaine, Pichel a fait la connaissance du docteur Bulloch, qui lui a confié ses archives⁸¹, et du « prince » Riedelski⁸² ; par eux, il a appris l'existence du Collège des armes du Canada, qui vivotait à New York, et il a eu l'idée de s'en servir pour étendre son commerce de blasons frauduleux à l'extérieur des États-Unis. Dans une lettre à la veuve du prince Iturbide, il se présente comme un héraldiste respectable et exprime le vœu d'être celui par qui le Collège va trouver un nouveau souffle⁸³. Tout indique qu'il a fait des démarches semblables auprès d'Ernest Würtele, puisqu'en 1932, ce

⁷⁴ « An Introduction to the Polish Nobility Association », *The White Eagle* (hiver 2013), p. 9-11.

⁷⁵ Anna Reczynska, *For Bread and a Better Future : Emigration from Poland to Canada, 1918-1939*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1993, p. 91.

⁷⁶ Guy Stair Sainty, *The Self-Styled Orders of St. John*, 1991, <http://www.chivalricorders.org/orders/self-styled/selfsty3.htm>.

⁷⁷ Il se faisait appeler Charles Louis Thourot Pichel, baron de Thourot et seigneur d'Estagel. Il avait notamment créé une fausse association de chiropraticiens. Voir à ce sujet Éric Muraise, *Histoire sincère des Ordres de l'Hôpital*, Paris, Fernand Lanore, 1978, p. 150 et Patrice Chairoff, *Faux chevaliers, vrais gogos : enquête sur les faux ordres de chevalerie*, Paris, Jean-Cyrille Godefroy, 1985, p. 144-152.

⁷⁸ Russ Bellant, *Old Nazis, the New Right and the Republican Party*, Boston, South End Press, 1988, p. 45.

⁷⁹ « Get your Crest », *The Post-Crescent*, Appleton WI, 25 octobre 1928, p. 6.

⁸⁰ Lettre du Département de la Justice des États-Unis à Charles Pichel, 6 décembre 1932, www.orderstjohn.org/selfstyle/pichel.htm.

⁸¹ Lettre de Crolan Edelen à Harrison Smith, 22 janvier 1980, dans Michael Richard Brett-Crowther, *Orders of Chivalry under the Aegis of the Church*, thèse, Lambeth Diploma of Student in Theology, Londres, 1990, p. 102-103, accessible à <http://www.orderstjohn.org/selfstyle/shicksh.htm>. Pichel allait se servir de ces archives pour créer un faux Ordre de Malte qui s'est émietté en une poussière de groupuscules rivaux dont certains se sont placés sous le patronage de l'ex-roi Pierre II de Yougoslavie durant les années 1960. Voir à ce sujet Arnaud Chaffanjon et Bertrand Galimard Flavigny, *Ordres et contre-ordres de chevalerie*, Paris, Mercure de France, 1982, p. 175-208.

⁸² Pichel a adhéré à l'Ordre royal de Piast, au sein duquel il a joué un rôle important après le départ de Riedelski pour l'Europe en 1933, et il s'est converti au catholicisme en 1932 sous l'influence du Père Chodkiewicz. Courriel de Roger Chylinski-Polubinski, président de la Fondation de l'Association de la noblesse polonaise, 24 août 2014.

⁸³ Lettre de Charles Pichel à Louise Kearney, veuve Iturbide, 29 avril 1932. Fonds de la famille Iturbide-Kearney, Archives de l'American Catholic Research Center and University, Washington DC, <http://doc.wrlc.org/handle/2041/121660>.

dernier a fait incorporer à Montréal un Collège d'armes de la noblesse dont Bryant, Pichel et lui étaient les administrateurs (le siège social du Collège se trouvait dans les bureaux de Würtele, dans l'édifice Canada Cement à Montréal)⁸⁴.

Les lettres patentes de 1932 précisent que le Collège veut « enregistrer et qualifier les généalogies, les armes, honneurs et privilèges de la noblesse de race aryenne et émettre des certificats appropriés de membres en reconnaissance d'iceux » et « conserver les archives des généalogies et armes de la noblesse de race du Canada et des pays étrangers »⁸⁵. L'adhésion était réservée aux membres et aux descendants des membres d'une « ligue de noblesse », et les ligues énumérées dans la charte incluaient toutes les organisations canadiennes et américaines qui avaient été chapeautées par le Collège de Fronsac, en plus de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, des cours seigneuriales et conseils supérieurs de la Nouvelle-France et de diverses associations nobiliaires, parmi lesquelles la Société héraldique américaine et l'Ordre de Saint-Jean-Baptiste de Porto Rico.

En 1933, le Collège a réuni la Cour seigneuriale⁸⁶ ; aux côtés de Würtele, on y trouvait Alain Joly de Lotbinière ; Antoine Taschereau (1864-1949), seigneur de Sainte-Marie de Beauce, greffier de l'Assemblée législative et frère du premier ministre du Québec ; Charles Boucher de Boucherville (1871-1933), avocat à Montréal et fils d'un premier ministre du Québec et seigneur de Boucherville ; René Chaussegros de Léry (né en 1891), notaire et administrateur de sociétés à Québec ; Edmond de Sales Laterrière (1874-1956), notaire et seigneur des Éboulements ; et l'abbé Azarie Couillard-Després (1876-1939), historien qui avait publié une apologie de la noblesse canadienne⁸⁷ et qui était membre honoraire à vie de la Société héraldique américaine⁸⁸. Les Archives nationales du Québec conservent des diplômes de noblesse aryenne émis à quatre membres de la Cour seigneuriale en 1933 et 1934⁸⁹. Ces diplômes sont signés par Bryant, maréchal de blason, Würtele, registraire général, et l'abbé Couillard-Després, conseiller clerc ; ils sont contresignés par Joly de Lotbinière, doyen de la Cour seigneuriale, et scellés par le chancelier qui n'est pas nommé, mais qui ne pouvait être que Pichel. On savait que Thomas Scott Forsyth avait remis les archives du Collège à Alain Joly de Lotbinière⁹⁰ ; les diplômes de noblesse nous apprennent qu'il a transmis sa charge de maréchal de blason à Bryant, qui assumait ainsi le leadership nominal de l'organisation.

Le Collège incorporé en 1932 s'inscrit donc clairement dans la succession de celui de Fronsac. Pourtant, les ruptures entre les deux organisations sont évidentes. Premièrement, aucun effort ne semble avoir été fait pour faire revivre les ordres énumérés dans la charte de 1932 ou pour en recruter les membres dont quelques dizaines étaient encore vivants au Canada, aux États-Unis et en Europe. De fait, le nouveau Collège paraît ne pas avoir mis en place d'autre structure que la Cour seigneuriale et, hormis Joly de Lotbinière et Würtele, aucun membre de cette cour n'avait été associé de près ou de loin au mouvement des frères Forsyth. Deuxièmement, bien que la charte parle de la noblesse « du Canada et des pays étrangers », la Cour seigneuriale était uniquement composée de Canadiens français du Québec. Qui plus est, tandis que plusieurs des Québécois francophones recrutés par Fronsac étaient d'extraction modeste et se rattachaient très indirectement à la noblesse seigneuriale canadienne, les membres de la cour rapatriée au Canada appartenaient aux grandes familles de cette noblesse et occupaient un rang social élevé. Ceci donne l'impression que Würtele et Joly de Lotbinière ont recruté des gens de leur milieu pour refonder le Collège sur la base de ce qu'était censé être l'Ordre seigneurial du Canada auquel leurs familles avaient adhéré en 1897.

⁸⁴ Robert Gayre of Gayre and Nigg, *Le crépuscule de la chevalerie*, Paris, Fernand Lanore, 1975, p. 194-195 [traduction française de *The Knightly Twilight*, La Valette, Lochore, 1973].

⁸⁵ Lettres patentes du Collège d'armes de la noblesse, *Gazette officielle de Québec*, 64, 22 (28 mai 1932), p. 2104-2106.

⁸⁶ BAC, MG28-I13, Liste des membres de la Cour seigneuriale, 1^{er} février 1933. Cette liste a été publiée dans la *Gazette officielle de Québec*, 66, 17 (28 avril 1934), p. 1868.

⁸⁷ Azarie Couillard-Després, *La noblesse de France et du Canada*, Montréal, G. Malchelosse, 1916.

⁸⁸ Gilles Bachand, *Capsules historiques*, Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux, 2014, <http://www.quatreliex.qc.ca/Capsules%20historiques/9%20Un%20historien%20celebre.html>.

⁸⁹ BAnQ, P1000 S3 D2191, P1000 S3 D1037, P1000 S3 D246 et P386 D936. Ces diplômes qui portent les n^{os} 2 à 5 ont été remis à Taschereau, Joly de Lotbinière, Boucher de Boucherville et Chaussegros de Léry. Le diplôme n^o 1 devait être celui de Würtele ou de Laterrière.

⁹⁰ A. Vachon, « Frédéric Gregory Forsyth... », *loc. cit.*, qui ne précisait cependant pas les circonstances de cette transmission.

En décembre 1933, la Cour seigneuriale a rédigé un mémoire dans lequel elle réclamait le rétablissement des droits de la noblesse canadienne en s'inspirant des arguments de Fronsac, et désigné le généalogiste écossais George William Haws à titre de commissaire spécial pour faire valoir ces droits en Grande-Bretagne⁹¹. Que des notables en apparence parfaitement intégrés dans la bourgeoisie canadienne-française et dans le système parlementaire britannique aient revendiqué à une date aussi tardive des privilèges issus de l'Ancien Régime français peut surprendre et illustre la résilience des atavismes culturels familiaux. Pendant que la Cour seigneuriale réclamait ses droits, Pichel se couvrait de la respectabilité du Collège d'armes de la noblesse pour s'adonner à ses activités douteuses. Ainsi, il s'est acoquiné à Frédéric Hahn, alias marquis de Champvans de Farémont, faussaire autrichien notoire établi à Paris, dont il a fait son vendeur de diplômes de noblesse en Europe en qualité de représentant officiel du Collège⁹².

Le Conseil armorial de Québec

Le 13 mars 1936, le décès de Würtele a laissé Bryant et Pichel seuls administrateurs du Collège d'armes de la noblesse. Deux semaines plus tard, sans doute pour se soustraire à la tutelle des deux Américains dont ils devaient se méfier, les membres de la Cour seigneuriale ont créé le Conseil armorial de la noblesse de Québec, dont ils ont demandé l'incorporation à l'Assemblée législative⁹³. Le projet de loi privé en ce sens était parrainé par le député de la circonscription de Verchères d'où était originaire Charles Boucher de Boucherville. Il stipulait notamment que le Conseil voulait maintenir un registre de noms, d'armes et de généalogies de la noblesse du Canada français en vertu des droits civils garantis par les traités de 1760 et 1763 et l'Acte de Québec de 1774. Les membres, désignés sous l'appellation de noblesse seigneuriale, devaient descendre d'une personne ayant légalement porté des armoiries ou possédé une seigneurie au Québec avant l'abolition du régime seigneurial en 1854. Le projet de loi a suscité des réticences, tant le ministre Téléphore-Damien Bouchard que des députés montréalais de l'Action libérale nationale s'opposant à la reconnaissance d'une aristocratie et souhaitant en finir avec les derniers vestiges de l'ère seigneuriale⁹⁴. On ne saura jamais quel sort l'Assemblée aurait réservé au projet de loi, qui est mort au feuillet à la dissolution de la législature le 11 juin⁹⁵. Chose certaine, la conjoncture politique était devenue franchement défavorable au projet le 4 juin, quand Antoine Taschereau a avoué au Comité des comptes publics qu'il avait déposé des fonds du trésor provincial sur un compte bancaire personnel, amenant son frère à quitter ses fonctions de premier ministre la semaine suivante.

En février 1937, les membres de la Cour seigneuriale sont revenus à la charge en demandant à la nouvelle législature d'incorporer leur organisation désormais appelée Conseil armorial de Québec⁹⁶. On peut présumer que l'omission du mot « noblesse » répondait aux objections antinobiliaires formulées par les députés l'année précédente. L'Union nationale ayant pris le pouvoir en 1936, c'est le député unioniste de Lotbinière Maurice Pelletier qui a piloté le projet de loi, auquel la presse a fait écho par-delà les frontières du Québec⁹⁷. L'étude du projet au Comité des bills privés a donné lieu à un intéressant débat d'avocats entre Maurice Dupré, ex-solliciteur général du Canada qui représentait les demandeurs, et le député unioniste de Châteauguay Auguste Boyer. Soulignant que l'octroi de titres de noblesse était la prérogative du souverain, ce dernier doutait que l'Assemblée puisse légiférer dans ce domaine. Dupré a répliqué que le Conseil armorial voulait seulement confirmer les titres existants et étudier la généalogie et les armoiries de la noblesse canadienne-française, à la manière de l'autorité héraldique écossaise. Boyer a rétorqué que les demandeurs n'avaient pas besoin de

⁹¹ *Ibid.*

⁹² Marquis de Champvans de Farémont, « Collège d'armes de la Noblesse », *Diplomatie et Salons*, 3 (30 janvier 1934), p. 2-4 et Henri-Charles Zeininger de Borja, « L'Ordre de Saint-Lazare », *Hidalguía*, 1 (1953), p. 505-506.

⁹³ *Gazette officielle de Québec*, 68, 16 (18 avril 1936), p. 1615.

⁹⁴ « Closure Looms in Legislature », *The Montreal Gazette*, 25 avril 1936, p. 1 et 3. Le ministre Bouchard travaillait alors au rachat des rentes seigneuriales, que les anciens seigneurs ont cessé de percevoir en 1940 en échange d'une généreuse indemnité. Voir à ce sujet Benoît Grenier et Michel Morissette, « Les persistances de la propriété seigneuriale au Québec jusqu'en 1970 », *Histoire et sociétés rurales*, 40 (2^e semestre 2013), p. 59-94.

⁹⁵ Christian Blais, *Introduction historique, 19^e législature, 1^{re} session (24 mars 1936 au 11 juin 1936)*, <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/19-1/introduction-historique.html?retourVersHistoire=o>.

⁹⁶ *Gazette officielle de Québec*, 69, 9 (27 février 1937), p. 802.

⁹⁷ Notamment « Armorial Council of Quebec To Register Feudal Nobility », *The Ottawa Journal*, 16 mars 1937, p. 16 et « Quebec Motion Will Recognize Feudal Claims », *The Winnipeg Tribune*, 16 mars 1937, p. 6.

s'incorporer pour se réunir et déclarer telle ou telle personne noble, et qu'il voyait d'un mauvais œil une loi officialisant l'existence d'une noblesse au Québec⁹⁸.

Le projet de loi n'a pas été adopté et rien n'indique que la Cour seigneuriale se soit réunie par la suite. Alain Joly de Lotbinière a conservé chez lui les archives de l'organisation⁹⁹. De leur côté, Bryant et Pichel n'ont rien fait de la charte du Collège d'armes de la noblesse, qui a été annulée pour cause d'inactivité le 7 décembre 1949¹⁰⁰. On a voulu voir la main de Pichel derrière l'incorporation d'un Collège des armoiries à Montréal le 16 octobre 1959¹⁰¹. En réalité, cette organisation apparemment mort-née, établie pour « exercer le commerce de signes, devises, symboles et ornements susceptibles de servir dans l'art héraldique »¹⁰², succédait au Collège canadien des armoiries fondé en 1954 par des employés du service d'héraldique de l'Institut généalogique Drouin ; durant ses cinq années d'existence, cette entreprise a créé des armoiries pour près de 200 municipalités du Québec¹⁰³. Ceci n'a rien à voir avec le mouvement initié par Forsyth de Fronsac, dont on conclura qu'il s'est éteint en 1937.

De l'héraldique à l'histoire

Pendant soixante ans, seuls quelques héraldistes se sont intéressés à Forsyth de Fronsac et à son mouvement¹⁰⁴. En 1997, l'historien Norman Knowles a été le premier à replacer Fronsac dans le contexte social et intellectuel de son temps. Dans sa monographie sur la tradition loyaliste ontarienne, il explique notamment que l'intérêt pour la généalogie, observé en Amérique du Nord à la fin du XIX^e siècle et omniprésent dans l'œuvre de Fronsac, témoigne d'une crise identitaire des élites traditionnelles bousculées par l'industrialisation et l'immigration massive¹⁰⁵. Dans le même ordre d'idées, en 2005, Damien-Claude Bélanger s'est intéressé à Fronsac sous l'angle de la méfiance des intellectuels conservateurs canadiens de son époque à l'endroit de la démocratie américaine. Qualifiant Fronsac de pseudo-aristocrate ultraconservateur, il associe sa condamnation du suffrage universel aux idées anti-égalitaristes exprimées aussi bien par Andrew Macphail et Goldwin Smith au Canada anglais que par Jules-Paul Tardivel et Henri Bourassa au Canada français¹⁰⁶. Comme Knowles, Bélanger insiste sur le malaise des élites qui a permis aux idées et au mouvement de Fronsac de trouver un écho auprès de certains milieux canadiens¹⁰⁷. Curieusement, Fronsac et son organisation ont jusqu'à maintenant échappé au radar des historiens américains, qui sont cependant quelques-uns à mentionner la fondation de l'Ordre arien de Saint-Georges en 1892 comme exemple du repli identitaire des élites traditionnelles affrontées à l'irruption de la modernité, dans des termes qui rappellent ceux de Knowles et de Bélanger¹⁰⁸.

Ce phénomène de réaction identitaire se vérifie en partie dans le cas de la composante canadienne française de la noblesse arienne. Les membres de la Cour de 1933 appartenaient à des familles seigneuriales que

⁹⁸ « Armorial Council Sought for Quebec », *The Montreal Gazette*, 1^{er} avril 1937, p. 11.

⁹⁹ D'après A. Vachon, *loc. cit.*, ces archives étaient probablement encore en possession de la famille Joly de Lotbinière en 1990. La responsable du Domaine Joly-de-Lotbinière ignore ce qu'elles sont devenues. Si elles n'ont pas disparu, elles sont inaccessibles aux chercheurs.

¹⁰⁰ R. Gayre of Gayre and Nigg, *Le crépuscule...*, *op. cit.*, 195. Bryant se faisait encore appeler maréchal de blason du Collège d'armes de la noblesse à cette date : « La Editorial Atlantida S.A. y el Instituto Argentino de Ciencias Genealogicas », *Revista Instituto Argentino de Ciencias Genealogicas*, 7, 9-10 (1950-1951), p. 524.

¹⁰¹ *Ibid.* et Auguste Vachon, « Les armoiries personnelles au Québec », *L'Ancêtre*, 34, 283 (été 2008), p. 341.

¹⁰² *Gazette officielle de Québec*, 91, 49 (5 décembre 1959), p. 5263.

¹⁰³ Stéphan Garneau, *Le Collège canadien des armoiries, un organisme voué au développement identitaire*, Montréal, Histoire Québec, 2011, p. 22-32.

¹⁰⁴ Forest Ernest Barber (1956), Robert Gayre (1973), John Ruch (1989) et Auguste Vachon (1990). Les deux premiers étaient liés à des ordres de chevalerie irréguliers et à des mouvements d'extrême-droite. Voir à ce sujet William H. Tucker, *The Science and Politics of Racial Research*, Chicago, University of Illinois Press, 1994, p. 174-177 et Tony Buttigieg, *So-Called Orders of St. John, Part Two*, <http://www.geocities.ws/maltesefakes/stjohn2.html>.

¹⁰⁵ N. Knowles, *Inventing the Loyalists...*, *op. cit.*, 104-106.

¹⁰⁶ Damien-Claude Bélanger, *Prejudice and Pride : Canadian Intellectuals Confront the United States, 1891-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 2011, p. 66-67. Ce livre reproduit une thèse de 2005 résumée en français dans « L'antiaméricanisme et l'antimodernisme dans le discours de la droite intellectuelle du Canada, 1891-1945 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 61, 3-4 (hiver-printemps 2008), p. 501-530.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 207-209.

¹⁰⁸ Wallace Evan Davies, *Patriotism on Parade : The Story of Veterans' and Hereditary Organizations in America, 1783-1900*, Cambridge MA, Harvard University Press, 1955, p. 72 ; T. J. Jackson Lears, *No Place of Grace : Antimodernism and the Transformation of American Culture, 1880-1920*, Chicago, University of Chicago Press, 1981, p. 188 et Edward Digby Baltzell, *The Protestant Establishment : Aristocracy and Caste in America*, New Haven CT, Yale University Press, 1987, p. 115.

l'industrialisation et l'urbanisation poussaient vers l'anonymat en distendant les derniers liens de sociabilité qui subsistaient entre elles et leurs anciens censitaires dans le Québec rural. Il y a un parallèle entre leur situation et celle des descendants des planteurs du sud des États-Unis qui avaient adhéré à l'Ordre aryen durant les années 1880. Cependant, on peut difficilement parler de repli identitaire de l'élite dans le cas des petites gens inscrits au Collège des armes du Canada, comme le menuisier Alphonse Pinel Lafrance. La présence de cette « plèbe aryenne », qui n'avait pas d'équivalent parmi les membres américains, canadiens anglais et européens de l'organisation de Fronsac, pourrait témoigner de l'aura que conservait la noblesse à tous les échelons d'une société encore influencée par les valeurs françaises d'Ancien Régime. La motivation à adhérer à la noblesse aryenne aurait donc pour dénominateur commun une nostalgie idéalisante du monde préindustriel, tant chez les descendants des nobles soucieux de préserver leur statut que chez ceux des roturiers désireux d'y accéder. Cette nostalgie était et demeure d'ailleurs un levier puissant de la mystique des mouvements ultraconservateurs, dont la noblesse aryenne d'Amérique fournit un exemple certes marginal, mais néanmoins révélateur.

LES ARMOIRIES DES LIÉNARD DE BEAUJEU¹

La famille noble française Liénard de Beaujeu s'est établie au Canada en 1697. En 1931, ses armoiries ont suscité un débat d'érudits qui a débouché sur des conjectures. Des documents inédits récemment mis en ligne permettent aujourd'hui de faire avancer la discussion et d'arriver à une description vraisemblable du blason familial.

La famille de Beaujeu

Contrairement à la plupart des nobles canadiens, qui étaient issus de la petite noblesse provinciale, Louis Liénard de Beaujeu (1683-1750) appartenait à la noblesse de cour. Il était comme son père chef du gobelet de la bouche du roi à Versailles, et il a transmis à son épouse Thérèse Migeon la charge de remueuse des enfants de France exercée par sa mère Catherine Gobert et ses aïeules. Établi en Nouvelle-France, il a été officier dans les troupes de la Marine et lieutenant de roi. Son fils aîné Daniel-Hyacinthe (1711-1755), commandant militaire tué par les Américains à la bataille de la Monongahéla dans l'Ohio, a laissé deux filles, dont Marie-Louise (1743-1823) qui a épousé Denis-Nicolas Foucault en 1777 et est décédée en France. La sœur de Daniel-Hyacinthe, Marie-Charlotte (1712-1786), a épousé Jean-Victor Varin de La Marre en 1733 et est elle aussi décédée en France.

Le deuxième fils de Louis, Louis de Villemomble (1716-1802) est resté au Canada lors de la cession du pays à la Grande-Bretagne. Il a épousé une Le Moyne de Longueuil. Le fils aîné du couple, François-Charles de Villemomble (1756-1846) s'est établi en France, où il a reçu un titre comtal de courtoisie. Son frère Jacques-Philippe Saveuse (1772-1832) a toujours vécu au Canada ; il a été conseiller législatif et son oncle Le Moyne de Longueuil lui a légué la seigneurie de Soulanges. Son fils Georges-René Saveuse (1810-1865), lui aussi conseiller législatif, a pris le titre de comte au décès de son oncle. La famille s'est éteinte en 1974.

Deux blasons

Les armoiries des Liénard de Beaujeu ont été illustrées pour la première fois en 1867, avec celles de nombreuses familles nobles canadiennes, dans un ouvrage de l'abbé François Daniel². Elles ne sont accompagnées d'aucune description, mais peuvent se lire comme suit : *écartelé aux 1 et 4 d'or au chevron d'azur accompagné en chef de deux têtes d'aigles arrachées de ... et en pointe d'une tête de léopard de ..., aux 2 et 3 ... à trois quintefeuilles de ... posés deux et un à la bordure dentelée ..., surmonté d'une couronne comtale*. Les auteurs de l'*Armorial du Canada français* publié en 1915 connaissaient l'ouvrage de l'abbé Daniel, qu'ils mentionnent en référence, mais, citant une source familiale, ils attribuent un blason tout à fait différent aux Liénard : *d'or, au lion de sable armé et lampassé de gueules, au lambel à cinq pendants du même brochant*³.

Dans le *Bulletin des recherches historiques (BRH)* de janvier 1931, l'érudit Ovide Lapalice a souligné cette contradiction, en précisant que le monument funéraire de Jacques-Philippe Saveuse, qu'il venait de retracer à Montréal, était orné d'armoiries correspondant à celles données par l'abbé Daniel. Régis Roy, coauteur de l'*Armorial*, a répondu qu'il avait émis des doutes dès 1921 sur le droit des Liénard de porter les armes d'or au lion de sable, qui étaient celles des sires féodaux de Beaujolais. Roy ajoute que *La Presse* de Montréal du 15 novembre 1924 avait illustré une fourchette en argent gravée aux armes des Varin de La Marre et des Liénard de Beaujeu (datant donc de la période 1733-1786). Il lit comme suit le blason des Liénard reproduit dans le journal : *écartelé aux 1 et 4 ... au chevron d'azur, accompagné en chef de deux têtes d'aigles arrachées ... et en pointe d'une tête de léopard ..., aux 2 et 3 ... à trois quintefeuilles... posés deux et un*. Se basant sur les conventions héraldiques et son expérience, il propose la lecture suivante du blason : *écartelé aux 1 et 4 d'or au chevron d'azur accompagné en chef de deux têtes d'aigles arrachées de sable et en pointe d'une tête de léopard de gueules, aux 2 et 3 d'azur à trois quintefeuilles d'argent posés deux et un*.

¹ Version révisée d'un article mis en ligne dans le site du Centre d'histoire de La Presqu'île en juin 2013, www.chlapresquile.qc.ca/histo/rubriques-historiques/blason-lienard.html

² François Daniel, *Nos gloires nationales ou Histoire des principales familles du Canada*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1867, vol. 1, p. 131.

³ Édouard-Zotique Massicotte et Régis Roy, *Armorial du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1915, vol. 1, p. 93.

Cette discussion a suscité l'intérêt d'Ægidius Fauteux, directeur de la Bibliothèque de Montréal. Dans le *BRH* d'avril 1931, ce dernier mentionne que la bibliothèque possède une lettre écrite le 24 août 1842 par Georges-René Saveuse portant l'empreinte d'un sceau aux mêmes armes que celles reproduites par l'abbé Daniel. D'après lui, le fond très lisse des deuxième et troisième quartiers permet de conclure que le champ est d'argent, ce qui exclut que les quintefeuilles le soient. Fauteux ajoute que les quintefeuilles ressemblent plutôt à des molettes à cinq pointes et que rien ne permet d'affirmer que les têtes d'aigles et de léopard soient d'une part de sable et de l'autre de gueules. Il précise que l'empreinte comporte la bordure dentelée dessinée par l'abbé Daniel et ignorée par Roy, mais qu'il est impossible de savoir de quel émail elle est relativement au champ. Dans le numéro subséquent du *BRH*, Régis Roy a défendu ses conjectures et indiqué qu'il n'y avait pas de bordure dans le dessin de la fourchette, concluant qu'elle avait été ajoutée plus tard. Les choses en sont restées là jusqu'à maintenant⁴.

Des documents inédits

Récemment, le Centre d'histoire La Presqu'île a mis en ligne des documents qui permettent de relancer la discussion sur les armes des Liénard de Beaujeu. La première pièce est l'empreinte d'un sceau armorié qui cachetait une lettre envoyée par le comte François-Charles à son frère Jacques-Philippe le 28 février 1815⁵. Les armoiries sont identiques en tous points à celles du monument funéraire de Jacques-Philippe, du cachet de 1846 et du livre de l'abbé Daniel.

Pourtant, dans une lettre du 1^{er} avril 1821, François-Charles écrit ce qui suit à son frère :

Je vous fais passer par la même voie que celle de ma lettre le cachet que vous m'avez demandé. Je l'ai fait établir sur le même modèle que le mien, et j'espère qu'il remplira vos vues, étant d'une forme, plus propre que toute autre, à remplir le but qu'on s'en propose. Voici les renseignements que vous désirez sur nos armes. La couronne est celle de comte ; en regardant de face, non pas le cachet même, mais l'empreinte ; voyez, de l'angle à droite, allant diagonalement à celui de gauche nos armes répétées [sic] deux fois. Elles se composent de deux têtes d'aigles, arrachées ; d'un chevron brisé, renfermant une tête de léopard ; le tout sur un fond d'or, marqué par le pointillé qui remplit le fond de l'écusson. Voyez maintenant, de l'angle à gauche, allant diagonalement à l'angle à droite (toujours regardant l'empreinte) les armes des Longueuil, qui se trouvent écartellées [sic] avec les nôtres, et par conséquent répétées [sic] deux fois ; elles se composent de trois roses, sur un fond d'argent, car un écusson qui n'est marqué d'aucune ciselure, prouve le métal en question. J'ai oublié de vous dire, que le chevron brisé qui se trouve dans nos propres armes, est de gueules, c'est-à-dire de couleur rouge ; les lignes transversales dont il est rempli, sont dans la gravure, la marque de cette couleur⁶.

Ce texte appelle quelques remarques. Premièrement, le chevron n'est brisé dans aucune représentation connue du blason des Liénard, y compris sur le sceau utilisé par François-Charles en 1815. Or, François-Charles ne décrit pas cette brisure comme une modification récente. Nous manquons de contexte pour expliquer cette contradiction. Une chose est certaine toutefois : si Jacques-Philippe a bien reçu un sceau portant un chevron brisé, il n'en a pas tenu compte puisque le chevron est plein dans toutes les représentations du blason postérieures à 1821.

Deuxièmement, François-Charles ne semble jamais avoir vu son blason en couleur. Il déduit les couleurs des lignes et des pointillés gravés sur le sceau, et une de ses déductions est manifestement erronée. Constatant que le chevron est rempli de lignes transversales, il conclut qu'il est de gueules ; or, transversal est synonyme d'horizontal, et les lignes du chevron sont horizontales dans toutes les représentations connues du blason. Le chevron était donc d'azur.

⁴ *Bulletin des recherches historiques*, 37 (1931), p. 41-42, 83-84, 205-207 et 341-343.

⁵ www.chlapresquile.qc.ca/histo/lettres-fc.html

⁶ www.chlapresquile.qc.ca/histo/lettres-fc/liste-chrono/1821-04-01.html

Troisièmement, François-Charles dit à son frère que leur blason est un écartelé des armes de leur père (Liénard) et de leur mère (Longueuil). Or, les Longueuil blasonnaient *d'azur, à trois roses d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même*⁷, ce qui est très éloigné des deuxième et troisième quartiers du blason des Liénard, dont les meubles ressemblent d'ailleurs davantage à des quintefeuilles qu'à des roses. Preuve de l'erreur d'interprétation de François-Charles, l'écartelé figure sur un sceau utilisé par Marie-Louise Liénard, épouse de Denis-Nicolas Foucault⁸, laquelle appartenait à la branche aînée de la famille qui n'était pas alliée aux Longueuil.

Le sceau de Marie-Louise comprend d'ailleurs la bordure dentelée, qui était donc commune aux deux branches des Liénard et qui devait par conséquent figurer dans le blason de la famille dès son arrivée au Canada. L'absence de cette bordure sur la fourchette d'argent de Marie-Charlotte Varin de La Marre, qui avait intrigué Régis Roy, s'explique sans doute par l'exiguïté du support qui devait recevoir les armes des Varin et des Liénard.

Il ressort de cette enquête que le blason dessiné par l'abbé Daniel était selon toute vraisemblance celui de l'arrivant Louis Liénard de Beaujeu. Les archivistes du Centre d'histoire La Presqu'île concluent que le blason original des Liénard devait être celui que l'on voit aux premier et quatrième quartiers, tandis que celui qui figure aux deuxième et troisième quartiers pouvait être celui de la famille de la mère ou d'une aïeule de Louis.

Et la couleur fut

Toutes les affirmations et les conjectures dont nous avons fait état sur les couleurs du blason des Liénard ont été déduites de représentations empreintes dans la cire, gravées dans le métal ou imprimées en noir et blanc. Aucun des érudits qui se sont penchés sur cette question jusqu'à maintenant n'avait vu d'illustration en couleur du blason. Or, le Centre d'histoire La Presqu'île a mis en ligne un portrait de Daniel-Hyacinthe accompagné d'armoiries en couleur⁹. Ce portrait a été peint par Charles Gill vers 1898 à partir d'une miniature de l'époque où le blason n'apparaît pas, ce qui laisse supposer que le peintre a dessiné les armoiries suivant les instructions d'un membre de la famille. Le portrait reproduit dans le site est trop petit pour que l'on distingue précisément la couleur des meubles du blason, et l'original conservé dans les réserves du Musée du Château Ramezay à Montréal est inaccessible au public¹⁰. Heureusement, Christine Brisson, archiviste des collections du Musée, a eu l'amabilité de faire un gros plan du blason, dont l'héraldiste Olivier Codevelle de Vincens-Foch a fait l'interprétation.

Les partitions et les meubles du blason peint par Gill correspondent au dessin de l'abbé Daniel, à la différence près que les quintefeuilles sont remplacés par des quartefeuilles. Dans les premier et quatrième quartiers, les couleurs sont celles qu'avait dessinées l'abbé Daniel (d'or au chevron d'azur) et qu'allait conjecturer Régis Roy (têtes d'aigles de sable et tête de léopard de gueules). Dans les quartiers deux et trois, le champ et la bordure sont d'argent comme chez l'abbé Daniel, d'où la conclusion que la ligne dentelée ne sépare pas la bordure du champ, mais constitue plutôt une brisure à enquerre¹¹.

En superposant les couleurs de Gill au dessin de l'abbé Daniel, on obtient un *écartelé aux 1 et 4 d'or au chevron d'azur accompagné en chef de deux têtes d'aigles arrachées de sable et en pointe d'une tête de léopard de gueules, aux 2 et 3 d'argent à trois quintefeuilles de gueules posés deux et un brisé d'une ligne dentelée*. C'est la description la plus vraisemblable possible que l'on peut donner du blason des Liénard de Beaujeu.

⁷ É.-Z. Massicotte et R. Roy, *Armorial...*, op. cit., vol. 1, p. 138.

⁸ Renseignement communiqué par Isabelle Aubuchon et Jean-Luc Brazeau, du Centre d'histoire La Presqu'île

⁹ www.chlapresquile.qc.ca/histo/lettres-fc/beaujeu.html

¹⁰ Cote 1998.832 du Musée du Château Ramezay

¹¹ Renseignement communiqué par Olivier Codevelle de Vincens-Foch

Le rêve féodal de Georges-René Saveuse

Les armoiries peintes par Gill incluent la devise « À tout venant beau jeu », qui était celle des sires de Beaujolais dont le blason s'est retrouvé dans l'*Armorial* de Massicotte et Roy. C'est Georges-René Saveuse de Beaujeu qui a commencé à utiliser ce blason concurremment avec celui des Liénard au milieu du XIX^e siècle. Georges-René était un personnage hors du commun. Visiblement influencé par son oncle François-Charles, chez qui il avait séjourné durant sa jeunesse et dont il a repris le titre comtal, il a calqué sa vie sur celle des aristocrates français de son temps, alors que les autres gentilshommes canadiens comme son beau-père Philippe Aubert de Gaspé se modelaient plutôt sur la *gentry* anglaise. Érudit, membre fondateur de la Société historique de Montréal, il a consacré ses loisirs aux travaux historiques et s'est intéressé aux familles de Beaujeu de la France médiévale auxquelles il a voulu se rattacher. Son fils aîné, le comte Quiqueran, portait le nom de la famille noble provençale Quiqueran de Beaujeu. Son fils puîné, le vicomte Raoul, a été baptisé Georges-Raoul-Léotald-Guichard-Humbert, les trois derniers prénoms étant ceux des sires de Beaujolais de la Bourgogne féodale. Il n'existe cependant aucun lien généalogique connu entre ces familles et les Liénard, sans doute originaires du nord de la France, et l'utilisation du blason d'or au lion de sable par les Saveuse de Beaujeu témoigne plutôt du regain d'intérêt qu'a suscité le Moyen Âge à l'époque victorienne.

Conclusion

La mise en ligne de nombreux documents a permis de résoudre bien des énigmes auxquelles s'étaient heurtés les héraldistes du siècle dernier. Nous savons maintenant avec passablement de certitude quel était le blason de l'arrivant Louis Liénard de Beaujeu. Il resterait à faire des recherches en France pour découvrir l'origine lointaine des deux blasons formant l'écartelé. L'auteur tient à remercier Isabelle Aubuchon et Jean-Luc Brazeau, Christine Brisson et Olivier Caudeville de Vincens-Foch pour leur aide inestimable sans laquelle cette recherche n'aurait pas été possible.